

P. Jean-Paul PERIER-MUZET

**Le Père Emmanuel d'Alzon
par lui-même
t. II
Anthologie Alzonienne**

LE PÈRE EMMANUEL D'ALZON PAR LUI MÊME

tome II

Anthologie Alzonienne

Contextes, thèmes et textes,
données biographiques,
indications bibliographiques
et questionnaires

P. JEAN-PAUL PERIER-MUZET

Maison généralice
des Augustins de l'Assomption
Rome, 2007

Préface

Le Père Emmanuel d'Alzon par lui-même, t. I, a été publié il y a seulement quatre ans en 2003, et dans ce bref intervalle de temps il a été traduit¹ en portugais (2003), en espagnol (2003) et en anglais (2007), et il est devenu un instrument indispensable pour introduire les laïcs et les jeunes religieux à la personne et à la pensée du P. Emmanuel d'Alzon, fondateur des Assomptionnistes et des Oblates de l'Assomption. Peu de lecteurs auront le temps de parcourir les dix-huit volumes de l'édition critique de la correspondance du P. d'Alzon. L'idée géniale de sélectionner cinquante de ses lettres les plus importantes a mis cette masse imposante d'écrits à la portée d'un très grand groupe de lecteurs et rend possible la découverte des profondeurs humaines et spirituelles de cette figure de l'Église du 19^{ème} siècle dont le côté plus personnel et intime transparaît moins dans ses écrits plus publics ou didactiques.

Maintenant, le P. Jean-Paul Périer-Muzet, infatigable archivist/historien de la Congrégation, a produit en un temps record une

¹ En espagnol : P. Tomas GONZALEZ: *El Padre Manuel d'Alzon por si mismo. Antologia alzoniana*, Rome, 2003, 290 pages ; en portugais : portugais-brésilienne, par Gilmar SAINT' CLAIR RIBEIRO, *O Padre Emanuel d'Alzon por ele mesmo. Antologia Alzoniana*, Rio de Janeiro, édit. Gavea, 2003, 325 pages, dans *Coleção Assunção, Escritos n° 4*. Paul PHAM VAN HAO a en donné une transcription vietnamienne par Paul PHAM VAN HAO, partielle mais substantielle (2005), pro manuscrito. Vient de sortir en 2007 la traduction anglaise par les PP. Eugène LAPLANTE et John FRANCK : *Father Emmanuel d'Alzon : in his own words. Dalzonian Anthology*.

deuxième sélection de cinquante nouvelles lettres, qu'il organise selon certains thèmes significatifs et qu'il introduit semblablement avec des notes historiques bien fouillées. Nous avons une grande dette de reconnaissance envers lui pour nous avoir aidés, avec ce second volume et avec ses nombreuses publications, à connaître le P. d'Alzon plus à fond. Je considère ce volume comme le premier d'une longue série de publications prévues pour la prochaine célébration du bicentenaire de la naissance d'Emmanuel d'Alzon, qui est né le 30 août 1810, au Vigan, dans le sud de la France. Dans l'esprit de cette série, ce second volume d'une « *Anthologie alzonnienne* » de même que le premier, témoigne que les intuitions spirituelles d'Emmanuel d'Alzon continuent d'être une source d'inspiration dont se nourrissent beaucoup d'hommes et femmes, laïcs aussi bien que religieux, en quête de Dieu.

Il faut remercier le Père Périer-Muzet pour ses efforts considérables en ce projet et en beaucoup d'autres. J'aimerais aussi profiter de cette préface pour remercier les traducteurs et les éditeurs qui ont diligemment publié des éditions du premier volume en d'autres langues. Ce dévouement nous permet d'espérer que dans un avenir pas très lointain nous pourrions avoir des traductions en vietnamien, en tagalog, en coréen, en swahili, en malgache...

Richard E. Lamoureux, a.a.,
Supérieur Général

15 mars 2007

Avant-propos

Dans le cadre des célébrations à venir du bicentenaire de la naissance du P. d'Alzon, il a paru opportun de composer en premier lieu un second volume d'*Anthologie* d'écrits du Fondateur, à la manière et selon l'esprit qui ont présidé à la confection du premier recueil - ce dernier paru en 2003 et testé lors de différentes sessions et présentations -. Puisse cette porte d'entrée plus directe à sa pensée et à sa spiritualité contribuer à mieux le faire connaître et aimer auprès de toutes celles et de tous ceux qui se recommandent de lui aujourd'hui et assurer ainsi sa postérité vivante là où les familles de l'Assomption concourent à l'œuvre du Royaume et là où un jour l'Esprit saura les envoyer avec le concours de sa grâce.

Le bicentenaire de l'année de naissance du P. d'Alzon (1810-2010) approche et va provoquer sans doute un certain nombre de manifestations et de productions. Le Conseil général a décidé pour sa part de mettre en œuvre la confection de *Cahiers du Bicentenaire d'Alzon* sur différents thèmes ou réalités qui ont trait tant à la vie du Fondateur qu'à celle de ses Congrégations. Il serait opportun aussi que des initiatives naissent au niveau des différentes provinces, surtout là où la jeunesse assomptionniste est plus nombreuse. Dès que le manuscrit d'un Cahier sera prêt, composé et corrigé, il pourra être soumis à l'impression et distribué dans les communautés. Espérons qu'ainsi sera pleinement honorée la mémoire de celui qui a donné naissance dans l'Eglise au charisme de l'Assomption et qu'un jour l'Eglise reconnaisse pleinement la sainteté du P. d'Alzon dont la vie perdure à travers celle de ses deux familles religieuses.

Partie I

- | | |
|---|----------|
| 1. Le ton d'une enfance et d'une adolescence heureuses (1822) | p. 09-12 |
| 2. A la recherche des origines familiales (1831) | p. 13-16 |
| 3. Dans le commerce des livres (1830) | p. 17-20 |
| 4. Que choisir ? L'avenir d'un jeune homme riche (1831) | p. 21-24 |
| 5. Le ressort d'une vocation sacerdotale (1832) | p. 25-28 |
| 6. Dans l'ombre d'un maître difficile à cerner, Lamennais (1832) | p. 29-32 |
| 7. La Rome pontificale de Grégoire XIV (1834) | p. 33-36 |
| 8. Une promotion rapide dans la carrière ecclésiastique (1835-1839) | p. 37-40 |
| 9. Au pays des frères ennemis du christianisme (1837) | p. 41-44 |
| 10. Un animateur religieux dans la cité de Nîmes (1843) | p. 45-48 |

Le ton d'une enfance et d'une adolescence heureuses (1822)

Cette lettre, la première conservée de toute la volumineuse correspondance d'Emmanuel d'Alzon (1810-1880), remonte au temps de son enfance insouciant passée à Lavagnac à partir de 1816. Elle évoque l'atmosphère familiale chaleureuse, paisible et équilibrée d'un jeune adolescent de douze ans en milieu rural et protégé, dont la compagnie est fortement féminine, sans compter la nombreuse domesticité au service de la belle résidence châtelaine bâtie sur un tertre au-dessus de la vallée de l'Hérault. Les liens familiaux sont empreints de cette douceur de vivre qui enchante les horizons de la plaine languedocienne orientale couverte de vignobles et de cultures céréalières. Le jeune d'Alzon profite des leçons d'un précepteur, un certain abbé Bonnet,

qui doit également faire fonction d'aumônier à domicile pour la chapelle du château. Nombre de prêtres habitués, peut-être d'anciens religieux sécularisés à la Révolution, vivent alors ainsi au contact de familles riches qui leur procurent gîte et couvert, moyennant ce service d'éducation première et de culte domestique. Les divertissements à la belle campagne ne sont pas rares, variés selon les saisons : promenades, visites, sports, équitation et chasse. On sait qu'Emmanuel a reçu de son père pour un anniversaire un petit cheval de Camargue grâce auquel il découvre l'environnement de Montagnac et des villages de la région ; une autre fois, son père lui a également fait cadeau de pistolets grâce auxquels il a commencé une collection de trophées de chasse. On a

conservé d'une artiste locale, Pauline Lebrun, la peinture d'Emmanuel tenant un oiseau passé d'abord entre les mains d'un taxidermiste, toile offerte par Jean de Puysegur en 1883 au P. Picard et gardée longtemps dans l'oratoire des Orantes au Vigan. Cette atmosphère 'bon enfant' d'une vie d'aristocrate à la campagne s'accompagne aussi des usages bienséants d'un train d'existence racé : on prend médecine aux moindres alertes du

mal, on n'oublie pas les convenances de l'hygiène corporelle et le ton affectueux avec lequel on s'adresse aux parents ne dispense pas les enfants des règles d'une étiquette policée, empreinte de déférence et même de distance respectueuse. On sent à travers ces lignes d'enfant une mesure raffinée faite à la fois de proximité distante et d'affection retenue, à l'image de la mode vestimentaire de la Restauration : élégante mais aussi très 'collet monté'.

Mon cher Papa,

Je comptais vous écrire au dernier courrier pour vous souhaiter la bonne fête¹, mais maman me dit que, puisque Augustine² écrivait, il ne fallait pas envoyer notre lettre à la fois. J'avoue que j'aurais dû vous écrire plus tôt. Mais la petite maladie que j'ai eue m'en a empêché. Maintenant que je suis entièrement remis, je suis quelquefois assez sage pour aller au bain avant dîner. Aujourd'hui, je suis un peu détraqué³. Augustine a pris aujourd'hui médecine. Mimi⁴ est très gentille, et lorsqu'on lui demande où vous êtes : 'A Paris', répond-elle. - 'Et où, à Paris ? - A la Chambre. - Et que fait-il à la Chambre ? - Il dispute. - Et qu'est-il ? - Il est député'. Je vous supplie que cette Chambre et ces ministres ne vous fassent pas oublier vos petits choux qui pensent toujours à vous.

Adieu, mon cher papa. Je suis et serai toujours votre très affectionné fils.

Emmanuel d'Alzon.

E. d'Alzon à son père, Lavagnac, le 11 juin 1822
(date corrigée d'après le manuscrit),
Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome A, p. 1-2

¹ Le Vicomte **Henri Daudé d'Alzon** (1774-1864) fêtait son patron, saint Henri, selon le calendrier romain de l'époque, le 15 juillet. La lettre d'Emmanuel porte très explicitement la date du 11 juin 1822 : soit l'enfant a commis une erreur involontaire de datation pour le mois (ce qui semble avoir dicté au P. Vailhé son souci de correction), soit les délais de poste du temps commandaient cette précaution. Il ne fallait pas moins d'une bonne semaine en diligence pour couvrir la distance Paris-Montpellier. Le Vicomte vivait durant les sessions parlementaires à Paris, ayant été élu, selon les dispositions du suffrage censitaire de l'époque, député de l'Hérault, en mai 1822. Toute la famille ira s'y rassembler à la rentrée scolaire 1823 et fera choix d'un hôtel de location, dit Crapelet, rue de Vaugirard n° 9.

² **Augustine** (1813-1860) est la première sœur d'Emmanuel, sa cadette de trois ans. Elle resta célibataire malgré de nombreux prétendants, vivant à Lavagnac en compagnie de sa famille et y perpétuant les traditions d'une foi chrétienne charitable.

³ Terme familial qui désigne des désordres intestinaux, sans doute de même nature que la petite maladie évoquée plus haut.

⁴ **Mimi** est un diminutif affectif pour la seconde sœur d'Emmanuel, prénommée **Marie-Françoise** (1819-1869). C'est elle, surnommée plus tard la Comtesse Abraham, qui donna une postérité à la famille d'Alzon en épousant en mars 1837 **Anatole de Puységur** (1813-1851) dont elle eut trois enfants : **Alix** (1838-1895), **Marthe** (1839-1845) et **Jean** (1841-1910). *Maman* dans le texte désigne la **Vicomtesse Henri d'Alzon, née Jeanne-Clémence de Faventine** (1788-1860). Le couple d'Alzon eut un quatrième enfant, **Jules** (1816-1818), mort bébé. Les propos rapportés de la petite Marie-Françoise font penser aux bons mots et au babillage des enfants de cet âge, écho transformé des conversations d'adultes. Ils ne manquent pas de sel en tout cas. Le député se livre aux lois de la 'disputatio', tandis que pour un enfant le fait d'être disputé par ses parents ne lui procure aucune aura parlementaire !

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la période de la Restauration

Emmanuel de Waresquiel, Benoît Yvert, *Histoire de la Restauration 1814-1830*, Perrin, 2002, 499 pages, collection Tempus.

Sur l'enfance des milieux privilégiés ou populaires de cette époque

On en trouve de nombreux échos dans la littérature de l'époque : ainsi dans *Le Petit Chose* d'Alphonse Daudet (1868), les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* d'Ernest Renan (1882), le roman d'Hector Malot, *Sans famille* (1878) ou encore celui de Charles Dickens, *Oliver Twist* (1837), peintures parfois très réalistes de milieux sociaux contrastés.

Pour une lecture personnalisée

- A quels traits, la lettre d'Emmanuel d'Alzon montre-t-elle que l'on a affaire à un milieu aisé ?
- Que retiens-tu comme expériences marquantes de ta vie familiale ? Y as-tu trouvé cet équilibre affectif, ce souci d'une éducation des bonnes manières, de la vie en société et cet environnement chaleureux ?
- As-tu eu l'occasion d'exprimer à tes parents les sentiments que t'inspirait leur relation à ton égard ?
- Quels souvenirs d'enfance gardes-tu de la découverte de ton milieu naturel, de ta région, de tes amis et relations de l'époque ?

A la recherche des origines familiales (1831)

Cette correspondance de l'année 1831 montre l'enracinement familial et régional hautement historique des d'Alzon dont les origines se situent dans le pays précisément nommé l'Alzonnenque au cœur des Cévennes, à cheval entre les actuels départements du Gard et de l'Aveyron. La Révolution politique de 1830 avait forcé les d'Alzon à quitter par prudence la capitale bouillonnante. Emmanuel replié à Lavagnac s'était bien donné un régime d'études quasi spartiate, mais il y nourrissait aussi l'ennui, loin de ses relations parisiennes. Ses parents lui lâchèrent la bride en l'autorisant à la fin de l'été 1831 à entreprendre avec deux compagnons une sorte de pèlerinage aux sources familiales à partir du Vigan. C'est à pied que se fit le trajet al-

ler avec des haltes bien préparées sur le parcours : Saint-Jean du Bruhel au cœur de la vallée de la Dourbie, le Causse Noir du Larzac, la forêt de La Salvage, avec pour terminus le château du Monna, près de Millau, patrie des de Bonald. La route du retour se fit elle, au moins partiellement, en voiture à cheval, coupé ou diligence. Il multiplia sans doute au cours de cette expédition des rencontres, toujours enrichissantes et parfois pittoresques, avec des membres éloignés ou proches de sa famille qui acceptèrent avec joie d'héberger le petit trio de nos lutins en goguette. Une des correspondances de l'époque au même d'Esgrigny (19 août 1831) fait également mention des ruines du vieux castel d'Algues, *capitale délabrée des propriétés féodales d'un de mes oncles*. C'est de là

que sont sortis les de Roquefeuil, lignée originelle des d'Alzon selon une tradition généalogique soigneusement entretenue dans toutes les familles aristocratiques. Peu à peu une branche des Daudé d'Alzon vint s'établir au-dessus du Vigan à Saint-André de Majencoules. On y garde le souvenir d'un lieu-dit, le château de La Coste, qui fût le théâtre d'affrontements confessionnels à l'époque des guerres de religion où s'illustrèrent plusieurs Daudé d'Alzon. Aux XVIIème et XVIIIème siècles, les Daudé d'Alzon firent souche au pied du massif des Cévennes versant gardois, en s'établissant à La Condamine et à La

Valette au Vigan même, ville contact entre la montagne et la plaine fluviale traversée par l'Arre. Grâce aux services rendus à la 'Religion et au Roi', les ancêtres d'Emmanuel d'Alzon obtinrent en 1727, sous Louis XV, leurs lettres d'anoblissement. On trouve trace dans la correspondance du P. d'Alzon de quelques propriétés et domaines fonciers situés sur le territoire de cette commune : La Valette, La Condamine, L'Elze, Arènes, Bagatelle, le Moulin du Pont, Anglas, autant d'attestations tangibles d'un enracinement ancestral cévenol étendu.

... Plus je vais, plus je sens que les racines poussent. Et pourtant, à quoi vais-je me lier ? J'étais tout hors de moi, quand vers 6 heures du matin, marchant depuis un quart d'heure, je me retournai et regardai, pour la dernière fois, le clocher de Saint-Jean¹ se cachant derrière les châtaigniers d'une montagne. Et pourtant, que laissais-je dans ce village ? Des personnes que j'avais vues quelques jours, pour la première fois de ma vie, que je ne devais peut-être plus revoir. J'étais avec deux de mes cousines², j'allais chez M. de Bonald³. Comme je voulais connaître le pays, nous allions à pied par des chemins de chèvre. J'étais triste, je parlais peu. La vue du village de Cantobre⁴ me réveilla. Figurez-vous une tour de 300 ou 400 pieds de haut, plongeant à pic dans une petite rivière, communiquant avec une montagne par un étroit passage, et, sur la cime de cette tour, une vingtaine de maisons, bâties ou plutôt suspendues comme des nids d'hirondelles à l'extrémité des parois. Nous descendîmes vers la rivière et nous la traversâmes pour remonter la côte opposée. Qu'est-ce que Saint-Jean en comparaison des montagnes qui me la cachaient alors ? Qu'est-ce

seulement que ses habitants, les personnes que j'y ai vues ? Et si, passant d'un sommet à l'autre des deux montagnes qui resserrent son val-lon⁵, on comblait le vide qui les sépare, que serait Saint-Jean, que seraient ses habitants qu'un causse aride, froid et sur lequel une bise éternelle pousserait les nuages ?

Nous dînâmes chez le curé de Saint-Sauveur⁶. Nous avons fait la moitié du chemin et nous avons marché trois grosses heures. Reprenant notre route, je voulus dire à l'un de mes compagnons de voyage quelque chose de la tristesse qui m'oppressait. Quoique avec de l'esprit, il ne me comprit pas et répondit par une plaisanterie. Je le quittai brusquement et hâtai le pas. Je vous appelai. Il me semblait vous donner le bras et vous dire que j'étais triste. Pendant deux heures, je vous parlai de bien des choses, dont je ne me souviens plus. Aux montées, je m'essoufflais. Je me délassais, aux descentes, à courir de toutes mes forces. C'est ainsi que nous traversâmes le Causse Noir et la belle forêt de la Sauvage⁷.

Nous trouvâmes M. de Bonald malade. J'éprouvai un vif plaisir à revoir son petit-fils, avec qui j'étais intimement lié⁸. Nous passâmes une partie de la nuit à causer...

E. d'Alzon à son ami Luglien de Jouenne d'Esgrigny, Lavagnac, le 9 septembre 1831 d'après Lettres, édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome A, p. 233-234.

Luglien de Jouenne d'Esgrigny (1806-1888) est l'ami de cœur par excellence d'Emmanuel d'Alzon, au temps de sa jeunesse. Il l'a rencontré à Paris, comme lui étudiant en droit et fréquentant les conférences de M. Bailly rue de l'Estrapade.

¹ Saint-Jean du Bruhel est une petite localité ancienne de l'extrémité Est de l'Aveyron avec un pont pittoresque sur la Dourbie, de 2. 540 habitants en 1880, patrie des **Daudé de La Valette** au XIXème siècle.

² Les demoiselles **Daudé de La Valette** dont **Elisabeth. Numa Baragnon** (1835-1892) épousa successivement deux sœurs Daudé de La Valette, Marie (+ 1871) et Amélie.

³ Le Vicomte **Louis de Bonald** (1754-1840), écrivain, homme politique de la Restauration et académicien qui a épousé une parente des d'Alzon, **Elisabeth Guibal de Combescure**.

⁴ Petit village perché pittoresque de l'Aveyron, près de Nant et de Saint-Jean du Bruhel qu'il faut effectivement traverser un jour aux lueurs de l'automne pour en goûter le charme romantique.

⁵ Une lecture attentive de la carte Michelin n° 240, pli 2, de la région *Languedoc-Roussillon* permet de retracer l'itinéraire d'Emmanuel d'Alzon et de ses deux compagnons avec précision.

⁶ Saint-Sauveur du Larzac sur le flanc du Causse est un petit village où Emmanuel fit halte chez le curé de l'époque, l'abbé **Louis Bousquet** (1791-1867), figure typique de ces pasteurs de campagne qui firent corps avec leur paroisse puisqu'il en fut le desservant de 1828 à sa mort. Il reste la belle église du village dans ce site pittoresque, perché au-dessus de la vallée en canyon de la Dourbie. A proximité, on

trouve le lieu-dit Montredon dont le nom figure dans les titres de la **Vicomtesse d'Alzon, née de Fa-ventine-Montredon**.

⁷ Autre belle promenade conseillée, la traversée de cette forêt où existe toujours le petit sanctuaire du même nom, en bordure du camp militaire du Larzac.

⁸ L'un des petits-fils du Vicomte ici évoqué n'est autre que Séverin de Serres (1809-1902), fils de Louis-Alexandre d'Arnal de Serres (+ 1835) et d'Anne Henriette Elisabeth de Bonald. Séverin épousa Angélique Delandine du Saint-Esprit.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur les racines régionales du P. d'Alzon et de sa famille

Siméon Vailhé, *Vie du P. Emmanuel d'Alzon*, B.P., 1926, tome I, p. 4-12.

Gérard Cholvy, *Emmanuel d'Alzon. Les racines* dans Colloque d'histoire *Emmanuel d'Alzon dans la société et l'Eglise du XIXe siècle*, Le Centurion, 1982, p. 19-36.

Henri-Dieudonné Galeran, *Croquis du P. d'Alzon*, B.P., 1924, 358 p. (*passim*).

Robert Sauzet, *Les Cévennes catholiques. Histoire d'une fidélité XVIe-XXe siècles*, Paris, édit. Perrin, 2002, 415 p.

Patrick Cabanel, *Itinéraires protestants en Languedoc XVIe-XXe siècles*, t. I *Cévennes*, Presses du Languedoc, Cahors, 1998, 480 p.

Ph. Joutard, *Les Cévennes de la montagne à l'homme*, Privat, 1979, 508 p.

Sur la généalogie des Daudé d'Alzon

Dossier sur la vie et les vertus du P. d'Alzon, vol. II, *Documentation Biographique*, t. I, Rome, 1986, p. 5-10.

Hubert Lamant, *Armorial général et nobiliaire français*, tome IV, p. 169-195 (article Daudé par Yves Chassin du Guerny).

Pour une lecture personnalisée

- As-tu retrouvé trace de tes ancêtres ? Qu'apporte selon toi cette recherche généalogique ?
- Te sens-tu comme Emmanuel d'Alzon lié à une ou plusieurs régions ou pays d'origine ou encore d'adoption ?
- Quels traits marquants conserves-tu ou non de ton héritage familial ? Y a-t-il pour toi rupture affirmée ou continuité assumée ?
- Les lieux de ton enfance et de ton adolescence existent-ils encore matériellement ? Avec quelles transformations ou transferts de propriété autres que familiaux ?

Dans le commerce des livres (1830)

Très tôt Emmanuel d'Alzon a pris goût à la lecture des livres, des revues et des journaux. Favorisé en cela par son milieu cultivé, il a beaucoup profité de son temps d'études à Paris entre 1823 et 1830 où son intelligence et son ouverture aux questions de son temps, aiguillonnées par une mémoire vive et un sens aigu d'observation, l'ont comme imprégné d'un besoin vital de lire, de s'informer et d'entrer en relation : une forme de connaissance d'ailleurs autre que purement livresque parce qu'elle appelle chez lui un désir pressant d'échange et de communication. Une habitude aussi qu'il va conserver toute sa vie, plume à la main, renforcée par un sens apostolique de l'écriture.

Déjà à Lavagnac, il s'est constitué avec son pécule une bonne bibliothèque qu'il va enrichir tout au long de sa vie au collège de

Nîmes, n'hésitant pas à annoter les volumes, à accumuler des fiches et à s'informer des nouveautés d'édition qu'il repère au gré de publications lues ou signalées. Le Collège Stanislas l'a initié à la littérature, aussi bien française qu'européenne si l'on en croit sa correspondance, avec une prédilection pour les grands auteurs classiques qui forment le goût et l'expression. Dès sa jeunesse, il a apprécié les premières grandes œuvres de cette période romantique, notamment celles du courant traditionaliste, mais la littérature a fait place rapidement chez lui à la philosophie et aux sciences religieuses. Ces dernières ne brillaient pas particulièrement au firmament de l'édition française, car la pensée théologique sous la Restauration et même sous la Monarchie de Juillet a grandement souffert du vide et de l'exode des cerveaux créés

par le tumulte de la Révolution. Elle s'est davantage éveillée Outre-Rhin. C'est en 1836 seulement que l'abbé Migne entreprend de publier une *Bibliothèque universelle du clergé*, puis des dictionnaires et des encyclopédies dont les fameuses *Patrologies* latine et grecque : le jeune abbé d'Alzon en est un fervent souscripteur.

Sous le Second Empire, l'art sous toutes ses formes se laïcise à grande vitesse. Lamartine et Hugo symbolisent cette évolution en littérature qui détache le sentiment religieux du lien confes-

sionnel. Le clergé a tendance d'ailleurs à se satisfaire des pages de *L'Univers* qui censure impitoyablement les idées modernes au feu d'un ultramontanisme intransigeant. Renan dans le domaine religieux, en rejetant les dogmes, fonde un christianisme rationnel et critique où l'interprétation catholique est comme vidée de sa substance. Réduite à une apologétique d'arrière-garde, la théologie elle-même va se chercher une nouvelle jeunesse dans la renaissance néo-thomiste à la fin du siècle.

Puisque Bridieu¹ se permet de vous écrire pour vous donner des commissions, pourquoi n'userais-je pas de la même liberté, mon cher Eugène ? Or, voici ce que vous me feriez bien plaisir de faire, pour l'amour de moi. Je vous serai bien obligé d'aller chez Dufort, quai Voltaire, n° 19 ; vous le prierez de m'envoyer par la poste ou par la diligence, s'il trouve que ce soit plus économique :

1° Deux exemplaires des Harmonies de Lamartine² ; je les veux in-8° ;

2° l'Histoire de la philosophie de Gerando³ ;

3° l'Histoire romaine de Niebuhr⁴ ;

4° l'Histoire de l'Antiquité de Schlosser⁵ ;

ces deux derniers ouvrages traduits. Comme tous ces ouvrages sont pour des personnes qui ne peuvent se les procurer en province, je vous serais obligé de demander que la note du prix soit mise dans le paquet qu'on m'enverra. Si l'on m'envoie par la diligence, mon adresse est : Monsieur Briffaut⁶, adjoint à Montagnac, pour remettre à M. d'Alzon, département de l'Hérault. Je ne sais pourquoi je n'éprouve aucune honte à vous charger ainsi de mes commissions. Je vous serai également obligé de faire remettre à la poste la lettre ci-

*incluse. Comme je n'ai pas le temps de vous écrire plus long et que ma lettre est une véritable lettre de commission, je vous prie de me permettre de la faire affranchir*⁷.

Adieu, mon cher ami. Encore une fois, pardon. Il est fort tard, je ne puis pas vous écrire plus long.

Emmanuel d'Alzon.

E. d'Alzon à Eugène de La Gournerie, Lavagnac, le 25 juin 1830 d'après Lettres, édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome A, p. 95-96.

Eugène de La Gournerie (1807-1887) est un autre ami connu à Paris par Emmanuel d'Alzon, au temps de ses études.

¹ **François-Marie-Antoine Marquis de Bridieu** (1804-1872), homme politique français et avocat.

² **Alphonse de Lamartine**, poète, historien et homme politique français (1790-1869) qui publia en 1830 *Les Harmonies poétiques et religieuses*, considérées comme de véritables psaumes modernes.

³ **Joseph-Marie, baron de Gérando** (1772-1842), publiciste et philosophe français, auteur d'une *Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances humaines* parue en 1804.

⁴ **Berthold-Georg Niebuhr** (1776-1831), historien et diplomate allemand auquel on doit une *Histoire romaine*.

⁵ **Frédéric-Christophe Schlosser** (1776-1860), historien, professeur et bibliothécaire allemand, auteur notamment d'une *Histoire universelle de l'Antiquité* commencée de 1826, traduite par Golbéry.

⁶ Nous avons bien retrouvé la trace de cet **Antoine Brifaud ou Briffaut** (1762-1840), directeur de la poste à Montagnac et adjoint au maire de la commune, de 1826 à 1830.

⁷ L'introduction du timbre-poste en France ne date que de 1849. Jusque-là, habituellement c'était le destinataire qui payait le prix du port, non l'expéditeur.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur le mouvement des idées au XIX^{ème} siècle

Patrick Bertier, Michel Jarrety, *Histoire de la France littéraire* sous la direction de Michel Prigent, t. III *Modernités XIXe-XXe*, P.U.F.

Michel Winock, *Les voix de la liberté. Les écrivains engagés au XIX^{ème} siècle*, Paris, Le Seuil, 2001, 678 p.

Sur l'enseignement de la théologie au XIX^{ème} siècle :

Hocedez, *Histoire de la théologie au XIX^{ème} siècle*, 3 volumes, Paris-Bruxelles, 1947-1952.

Marcel Launay, *Les séminaires français aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Cerf, 2003, 265 P. dans collection *Histoire*.

Pour une lecture personnalisée

- Quelles sont tes lectures préférées ? Notes-tu une évolution de tes goûts et de tes préférences dans ton histoire personnelle ?
- Quelles sont les grandes œuvres qui t'ont le plus marqué ?
- En communauté là où tu vis, observes-tu une politique d'achat de livres, de budget pour la bibliothèque et de classement ? Les sciences religieuses y ont-elles une part prépondérante ou non ?
- Disposes-tu maintenant d'autres moyens ou supports pour ton information et ta formation ?

Que choisir ? L'avenir d'un jeune homme riche (1831)

En quittant la capitale avant le tourbillon des journées de juillet 1830, Emmanuel d'Alzon emporte dans sa tête bien des projets d'étude qu'il entend mettre à l'œuvre dans le calme, retiré à Lavagnac. Au fil des mois, son ardeur intellectuelle ne se dément guère, mais la nostalgie de l'animation parisienne le gagne, le souvenir de ses amis l'habite et la solitude champêtre le ronge, même si *un caprice lui fait entrevoir comme une chose sublime d'aller passer six mois à la Grande-Chartreuse* (o.c., p. 209). Il n'est guère fait pour une vie solitaire de retraite prolongée. Son esprit se remplit ; mais son âme en attente ne perçoit pas encore clairement l'heure de la grâce illuminatrice. Ses ambitions de carrière se sont aussi évanouies. Il n'a entrepris

en 1828 des études de droit que sur le conseil de son père, mais il n'y a jamais vraiment pris goût. Magistrature, députation, engagement politique ne le séduisent plus, son cœur aspire à une vie pleine que le présent semble lui refuser. Plus que de plans d'étude, il a besoin d'un plan de vie qui donne sens et force à ses projets. Déjà dans son adolescence, l'idée d'une vocation sacerdotale lui a souri, relayée ensuite par un attrait pour la vie militaire auquel ses parents n'ont pas du tout souscrit. Mais le commerce des livres comme celui des armes ne nourrissent pas suffisamment son cœur. Le voilà à la recherche de sens, à la façon du jeune homme riche de l'Evangile que les atouts ou les attraits du monde laissent en fin de compte désorienté. Emmanuel n'a

certes pas omis de méditer durant ces longs mois d'incertitude l'Écriture Sainte et les grands ouvrages des Pères de l'Église, dont ceux d'Augustin ; et à ce contact, une braise qui couvait s'est enflammée : c'est elle qui va éclairer son avenir quand, à la lumière de son intelligence, va se fortifier le courage d'une décision puisée dans la prière et reçue par grâce divine.

De plus Emmanuel aime fréquenter quelques prêtres amis du voisinage dont l'abbé Gabriel et le séminariste Justin Paulinier, au presbytère de Sainte-Ursule à Pézenas, lieu de rencontre des partisans mennaisiens de la région que rebutent les vieilles rengaines gallicanes. C'est dans la rencontre humaine, l'échange spirituel qu'Em-

manuel trouve son compte et finalement apprend à discerner sa voie. Son esprit s'aiguise dans l'analyse controversée des idées et des revues, mais son cœur et son âme s'apaisent dans les colloques où souffle l'Esprit. C'est Lui l'ami que *Dieu lui donne pour l'aider dans son chemin et le conduire jusqu'à Lui* comme il l'écrit en mai 1831 à Henri Gouraud ou en d'autres termes à d'Esgrigny en novembre 1831 : *'Je ne sais si je vous ai déjà dit que, depuis quelque temps, je découvrais en moi comme un homme nouveau, et que le jour à l'aide duquel je le découvrais, c'était la prière'* (o.c., p. 241). L'avenir du jeune homme riche s'est éclairci.

... *Voici ce que je fais :*

1° *Je lis, en prenant des notes. En ce moment, j'ai une indigestion du Catholique du baron¹.*

2° *Je fais un peu d'allemand, avec un peu d'italien.*

3° *Je fais toujours mes instructions qui ne seraient pas sans fruit, si j'avais plus de zèle.*

4° *J'ai, de temps à autre, des conversations avec deux ou trois abbés, les seuls êtres raisonnables du pays. J'ai été, au commencement de la semaine, passer près de trois jours chez l'un d'eux, où se trouvaient les autres, et, quoique j'y aie été indisposé, nous y avons causé d'une manière assez intéressante².*

5° *J'ai passé les derniers jours de 1830 dans un assez grand ennui ; j'ai couru après des canards sauvages, que je n'ai pu attraper.*

6° *Je vois, de temps à autre, des gens bien bêtes, mais je ne les méprise pas ; j'aime mieux les plaindre.*

7° *En politique, je ne pense à rien de fixe. Je me dégoûte de l'Avenir, mais pas autant que vous. La Quotidienne m'assomme, quand elle ne me fait pas rire. Le Correspondant est parfois intéressant, en général trop pâle³.*

8° *Je ne vaudrais pas grand'chose depuis quelque temps. Je vais, sous peu de jours, à Montpellier⁴ : j'essaierai de me fortifier.*

Quant aux autres questions, telles que vous me les faites, elles sont fort difficiles à éclaircir, parce que : 1° pour mes desseins, je n'en ai point [d'autre] que celui d'aller vous voir après Pâques, s'il est possible ; 2° pour mes désirs, mes craintes, mes espérances, je suis dans le vague. Peut-être ai-je tort. Je pourrais bien travailler sur l'avenir, mais pour le faire, il faut être encouragé, il faut entendre d'autres projets que combiner les siens. Or, tous ceux dont j'entends parler me paraissent si déraisonnables que je ne veux rien essayer de mon cru.

Je ne crains ni n'espère rien d'excessif ni d'un côté ni de l'autre dans ce pays-ci. Je suis persuadé que, malgré le sot article de la Revue de Paris, nous nous maintiendrons contre les vexations, qui nous donnent tous les jours de nouvelles forces. L'on va publier, à Montpellier, un journal sous le titre de : Mélanges Occitaniques. Si vous ne le connaissez pas déjà au Correspondant, je vous donnerai des détails sur son esprit, son but etc..., quand j'aurai été à Montpellier...

Emmanuel.

E. d'Alzon à Luglien de Jouenne d'Esgrigny, Lavagnac, le 9 janvier 1831 d'après Lettres, édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome A, p. 182-183.

¹ Ferdinand Baron d'Eckstein (1790-1861) est un publiciste d'origine danoise, israélite converti au catholicisme, historiographe ami de Lamennais, collaborateur du journal *L'Avenir* et rédacteur ultramontain de la revue *Le Catholique* (1826-1829).

² Sans doute le groupe de Pézenas qui se réunit autour de l'abbé Jean-Louis Gabriel (1796-1866).

³ *L'Avenir* est le journal politique, scientifique et littéraire fondé par Félicité de Lamennais le 16 octobre 1830 pour diffuser ses idées libérales. Il se saborda le 15 novembre 1831. *Le Correspondant*, première manière, a été fondé le 10 mars 1829, journal hebdomadaire puis bi-hebdomadaire animé par le groupe de *l'Association pour la défense de la religion* autour de M. Bailly. Il s'effaça en 1830 devant la

Revue européenne qui se maintint jusqu'en 1845. *La Quotidienne* a commencé en 1792, a été supprimée en 1793, réanimée en 1795 et en 1814 pour devenir l'organe royaliste par excellence. Il y eut également le *Mémorial catholique* fondé en janvier 1824 par les abbés **de Salinis** et **Gerbet**, deux mennaisiens de la première heure, sans compter *La Tribune catholique*, journal quotidien lancé en janvier 1832.

⁴ Les d'Alzon disposaient à Montpellier d'un appartement, rue des Trésoriers de la Bourse, dans un ancien hôtel particulier qui constitue un spécimen de l'architecture privée de la ville remontant à l'époque de Louis XIV.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la presse française au XIX^{ème} siècle :

Sous la direction d'André-Jean Tudesq, Fernand Terrou, Louis Charlet, Robert Ranc, Charles Ledré, Pierre Guiral, *Histoire générale de la presse française*, t. I, P.U.F. 1976.

Pour une lecture personnalisée

- Quels sont les projets d'avenir que tu as pu former avant d'entrer à l'Assomption ?
- Quelles sont les motivations qui t'ont déterminé à faire le choix d'une vie au service de l'Eglise ?
- Quel rôle jouent l'échange et la rencontre humaine dans l'approfondissement de tes décisions ?
- Quels sont pour toi les éléments clés d'un discernement spirituel ?

Le ressort d'une vocation sacerdotale (1832)

Il n'est jamais facile, même pour la personne concernée, de rendre compte de sa vocation sacerdotale ; *a fortiori* pour son entourage ou devant les mass-media. Emmanuel d'Alzon l'a tenté à plusieurs reprises dans sa correspondance à l'endroit de quelques amis. Il sait y faire la part des choses : celles des opinions, des convictions, de l'appel de la grâce et des réponses du cœur, de la volonté et de l'intelligence. Ce genre de vérité ou de questionnement lucide n'appartient légitimement qu'à la conscience. D'une certaine manière, la vocation sacerdotale d'Emmanuel d'Alzon semble plus éprouvée que celle d'un séminariste commun parce qu'elle fut mise en œuvre à l'âge déjà adulte. Ce qui ne lui a épargné ni les tiraillements intérieurs ni les incompré-

hensions de l'extérieur.

Lorsque sa décision fut prise, il s'en ouvrit à sa famille, consulta des prêtres et s'en remit à la grâce divine. On sait que sa formation théologique fut un peu *sui generis*, d'une part sur les bancs du grand séminaire de Montpellier (mars 1832-juin 1833), puis en autodidacte, étudiant en chambre à Rome avec l'appui de quelques amis théologiens, avec le complément temporaire de quelques cours au Collège Romain. C'est précisément à Rome qu'il vécut de l'intérieur le drame de l'affaire Lamennais et il en apprit sans doute par là plus sur les pratiques ecclésiastiques que dans les meilleurs traités d'ecclésiologie. Même un prêtre 'libre' s'engage par rapport à une institution dont tous les rouages n'ont pas été révélés dans les saintes Ecritures !

Mais une foi qui ne connaît pas le feu de l'épreuve peut-elle délivrer de futurs fruits d'engagement indestructible, de discernement travaillé ou d'inventivité libératrice ? Emmanuel a fait le pas du sous-diaconat et du sacerdoce en toute connaissance de cause. Ne l'a-t-on pas obligamment invité à signer un formulaire antimennaisien quelques jours avant ? N'est-il pas allé se faire 'frotter' chez les Jésuites de Rome à Saint-Eusèbe pendant un mois, lui qui n'éprouvait pas beaucoup de sympathie pour l'école des 'apprentis pharisiens' ? On peut en effet porter l'habit du moine et préparer dans son officine le venin du mensonge ou de la calomnie. Il est dans le cœur d'Emmanuel une certitude qui ne

faiblit jamais, celle d'avoir répondu sans détour à l'appel de Dieu, pour le service spirituel de l'homme : *Je suis convaincu avant tout que ce n'est pas en faisant ma volonté que je ferai celle de Dieu. Il y a bien des choses que je n'aurais pas faites, si je n'avais fait que ce que je voulais.* L'Eglise, malgré ses rides et ses faiblesses, n'est pas qu'une institution humaine. Elle passe les générations et les siècles non comme un empire terrestre qui connaît tôt ou tard son apogée et son déclin, mais comme cette réalité permanente qui n'a pris naissance un jour du temps que pour accompagner son fondateur dans son éternité céleste. *Prêtre pour l'éternité.*

Pour en revenir à ta lettre, que tu as sans doute oubliée, mais que j'ai précieusement conservée, je te remercie de toutes les aimables et belles choses que tu me dis. Il paraît que mon entrée au séminaire¹ a fait parler bien des gens de toutes les manières, mais bien peu ont vu ma pensée aussi bien que toi. Les uns disaient que je prenais la soutane, forcé que j'étais par le fanatisme de mes parents². Il aurait, en effet, fallu être terriblement fanatique pour me forcer, dans l'état où nous sommes, d'entrer malgré moi dans le sacerdoce. D'autres ont dit que je voulais servir Henri V³. Sans doute, en montant une conspiration séminaristique. Oh ! les sots ! Les plus fins ont découvert qu'on ne pouvait pas tout savoir et qu'il y avait quelque chose là-dessous. Comprends-tu la malice ?

Le bon Dieu m'a fait la grâce d'aimer le dévouement, et j'ai senti s'accroître en moi le désir de défendre la religion⁴ au moment où on

l'attaquait le plus. J'aimais à penser que, dans ce temps où tout est agité, variable, incertain, où surtout l'avenir est si obscur que chacun, quel que soit son état, son opinion, est menacé, je m'attachais à quelque chose de fixe, d'immuable, et que, si je m'exposais à quelque danger, c'était au moins pour une cause qui en valait la peine. Je te l'ai sans doute dit quelquefois : rien ne m'indigne comme l'égoïsme que je vois aujourd'hui envahir la société. C'est une glace qui paralyse tout ; c'est une lèpre qui gagne rapidement et répand la corruption et la mort. L'amour s'est réfugié dans ce qu'il y a de plus matériel – et quiconque se respecte rougit d'aller le chercher si bas, - ou dans la religion, où il s'épure de plus en plus et d'où il rejaillira, je l'espère, avant peu sur les hommes qui le méconnaissent...

Emmanuel d'Alzon.

E. d'Alzon à son cousin Edmond d'Alzon, Lavagnac, le 10 juillet 1832, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome A, p. 312-313

Edmond d'Alzon (1811-1873) est un cousin germain d'Emmanuel, de la famille du Pouget à Lestang (Hérault). Il épousa en 1849 Mlle de Saint-Germain et fit une carrière administrative. Le couple eut quatre enfants : Charles (1850-1869), Marie-Jeanne-Augustine-Henriette (1851-1870), Louis (1859-1933) dit Loulou -ce dernier épousa Marie Claire de Maistre (1863-1942) d'où sort la descendance des Hesse d'Alzon – et Jean (1864-1894) époux de Valentine de Grateloup.

¹ Emmanuel d'Alzon a quitté le château de Lavagnac le 14 mars 1832 par la diligence de Montagnac jusqu'à Montpellier.

² Les parents d'Emmanuel ne se sont aucunement opposés à la vocation de leur fils. Leur esprit chrétien leur fit accepter ce sacrifice de la part d'un fils unique sur lequel reposait l'espoir d'une descendance et d'un nom. Mais il y eut, c'est certain, des sentiments divers dans la parenté proche, notamment de la part d'un oncle, comme l'attesta encore une prédication du Père spiritain **Jean-Baptiste Loevenbrück** (1795-1876) dans le Midi, jusque dans les années 1860 (*Souvenirs du P. Loevenbrück*, édit. René Charrier spiritain, cahier 5).

³ **Henri V** n'est autre que le **Comte de Chambord** (1820-1883) sur lequel reposèrent les espoirs royalistes des légitimistes jusqu'à la mort de ce prétendant. Quoi qu'il en fût des liens entre monarchie et catholicisme, c'était mal connaître sur ce point les réelles priorités que s'était forgées le futur abbé d'Alzon.

⁴ L'expression 'défendre la religion' fait partie du vocabulaire apologétique de l'époque, surtout à partir de la fin du règne de Charles X et de la Monarchie de Juillet, cette dernière marquant une nette laïcisation de l'Etat français.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur le clergé français montpelliérain du XIX^{ème} siècle

Ferdinand Saurel, *L'ancien clergé du diocèse de Montpellier*, 1901, 4 volumes.

Gérard Cholvy, *Le diocèse de Montpellier*, Paris, Beauchesne, 1976, dans la collection *Histoire des diocèses*.

Pierre Pierrard, *Le Prêtre français du concile de Trente à nos jours*, DDB, 1986.

Pour une lecture personnalisée

- Quelles motivations Emmanuel d'Alzon exprime-t-il le plus fortement pour rendre compte de sa vocation ?
- Matérialisme et spiritualisme forment un couple stéréotypé. Mais quelles réalités, d'après toi, peuvent se deviner ou se cacher derrière ces expressions ?
- Comment peux-tu rendre compte de ta vocation propre, tout en faisant la part des influences reçues ?
- L'initiative divine garde-t-elle sa prééminence dans la présentation que fait Emmanuel d'Alzon de son choix ?

Dans l'ombre d'un maître difficile à cerner, Lamennais (1832)

La question des relations entre Emmanuel d'Alzon et l'abbé Félicité de Lamennais entre 1828 et 1834 n'a pas manqué de susciter de nombreuses interrogations dont le Colloque d'histoire en 1980 s'est pour sa part fait l'écho. Il est vrai que le jeune Emmanuel s'est placé sous la direction intellectuelle du fameux abbé, mais sans se rendre comme d'autres à l'école de La Chesnaie en Bretagne. Ses parents veillaient d'ailleurs à tempérer tout enthousiasme excessif de sa part pour les idées en vogue. On a parfois qualifié un peu rapidement Emmanuel de disciple du 'maître à penser' du jeune clergé de l'époque dont la notoriété est à son comble avant la première encyclique de condamnation *Mirari vos* promulguée à Rome le 15 août 1832.

Emmanuel d'Alzon n'en eut connaissance d'ailleurs qu'en octobre suivant. Comme le document ne citait pas de nom, il était possible de l'interpréter de multiples manières. Le jeune séminariste n'ignorait pas cependant l'aversion profonde et les manœuvres plus ou moins loyales des contradicteurs les plus acharnés de l'abbé dont les gallicans déclarés, mais sans soupçonner que d'intrigue en intrigue, de controverse en pamphlet, elles allaient remonter jusqu'à Rome pour un examen nourri et fatal des 'doctrines'.

Jusqu'en 1834, et la condamnation cette fois explicite de Lamennais par la nouvelle encyclique *Singulari vos* signée le 25 juin par le pape Grégoire XVI mais publiée le 7 juillet, Emmanuel continua à se montrer d'une

loyauté sans faille envers la personne et les idées de Lamennais, l'encourageant plutôt à la prudence et à une certaine discrétion, lui communiquant les bruits contradictoires dont la Rome ecclésiastique aime bruisser derrière le paravent des opinions, des potins et des faux silences. On sait que l'abbé n'usa ni de l'une ni de l'autre, ce qui peinait même ses amis. Cependant la position d'Emmanuel a bien changé : en 1828 il n'est qu'un lointain étudiant parisien, en 1832 il est devenu séminariste à Montpellier, à partir de novembre 1833 le voilà à Rome, pour se préparer au sacerdoce alors que Lamennais depuis janvier 1834 a rompu de cœur avec le catholicisme. De toutes façons ce sont bien les idées politiques de l'abbé qui lui ont valu en première ligne sa condamnation et son ostracisme, quelle qu'ait été son évolution re-

ligieuse, exemple tristement incomparable de cet acharnement enragé avec lequel ses adversaires l'ont également acculé à sa perte. On comprend dès lors que les chemins de vie aient divergé entre Lamennais et d'Alzon, même si leurs liens personnels ont gagné en intensité et en intimité au cœur même de la tempête. Lorsque le P. Colette put enfin jeter les yeux sur le dossier Lamennais-d'Alzon, soigneusement recopié au cabinet noir de la police pontificale, ce ne fut que pour confirmer la parfaite loyauté d'Emmanuel envers son ami comme envers l'Eglise. Quant aux 'doctrines' défendues par l'abbé, le temps se chargea d'en faire un tri purificateur et l'abbé d'Alzon y gagna cet amour de Rome que le creuset de l'épreuve rend souvent moins ingénu, parfois plus critique et toujours plus librement mature.

... Je vous écrivis que M. Bastet¹ était mort. Ce pauvre homme avait une rétention d'urine, et je ne sais pourquoi on lui avait laissé la sonde dans le corps. Il fit une chute, la sonde creva la vessie, et il fut mort en moins d'un quart d'heure au milieu des plus vives douleurs. M. Blaquières² est nommé pour lui succéder. Il paraît que pendant très longtemps M. Blaquières signifiait que si on lui [offrait] un canonicat, il le refuserait. A la mort de M. Basset, on voulut, dit-on, lui faire une simple politesse dans l'espérance d'un refus, et M. Blaquières, au contraire, a pris ses gens au mot. On parle beaucoup de

son remplaçant, mais les idées se portent sur tant de monde qu'on ne voit rien de positif.

Je vous transcrivis sans aucune réflexion ce qui, dans la lettre de M. de Mont[alembert] avait rapport à ses amis ; mais convenez pourtant que voilà une forte preuve que ce n'est pas l'esprit de coterie qui pousse M. de La M[ennais]³, comme on le prétend. Car enfin, le bref qu'il aurait reçu du Pape aurait été, je pense, pour lui un élément de succès ; mais il l'a repoussé. Quelques personnes pensent que c'est à tort. Je crois qu'il a fort bien fait. Tôt ou tard, cela se saura, et quoi qu'il n'ait, bien sûr, pas agi dans cette intention, le résultat ne lui fera pas moins honneur. Je garde toujours ici un silence prudent, mais je m'aperçois bien que sans cesse en ma présence on dit certains mots pour voir ce que je répondrai. Je prends le meilleur parti : je ne réponds pas...

Emmanuel d'Alzon.

E. d'Alzon à son père, Montpellier, le 12 novembre 1832 Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome A, p. 367-368

¹ **L'abbé Joseph Bastet** (+ 1832), professeur et supérieur au grand séminaire de Montpellier où il a été nommé dès 1822 par **Mgr Marie-Nicolas Fournier de La Contamine** (1750-1834) ; il est l'auteur d'un *Manuel pour les jeunes prêtres*. C'est **Mgr Charles-Thomas Thibault** (1796-1861) qui succéda à Montpellier à Mgr Fournier. Tous deux étaient de forte sensibilité gallicane. Mgr Fournier interdit d'ailleurs la lecture du journal *L'Avenir* aux séminaristes.

² **L'abbé Constant-Clément ou Marie-Jean Blaquières** (1799-1847), désigné d'après Emmanuel d'Alzon en 1832 comme supérieur du grand séminaire de Montpellier, en remplacement de l'abbé Bastet.

³ **Félicité Lamennais** (1792-1854), ex-abbé, écrivain polémiste, homme politique.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur Lamennais et les affaires de Rome

Gaston Bordet, *Emmanuel d'Alzon et la crise mennaisienne 1828-1835* ; Jean-René Derré, *Les relations entre E. d'Alzon et Lamennais*, dans *Emmanuel d'Alzon dans la société et l'Eglise du XIXe siècle, Colloque d'histoire 1980*, Le Centurion, 1982, p.37-82 et 83-106.

Dossier Lamennais-d'Alzon, dans *Pages d'Archives*, nouvelle série n° 9, août 1958, p. 321-344.

Jean-René Derré, *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique*, Paris, 1982. *Correspondance générale de Lamennais* publiée par Louis Le Guillou, Paris, Colin, 1973. Guy Dupré, *Formation et rayonnement d'une personnalité catholique au XIXe siècle. Le Père Emmanuel (1810-1880)*, Lille, 1975.

Pour une lecture personnalisée

- Que t'inspire la formule relevée dans les Lettres du P. d'Alzon : 'Agir pour Rome toujours, contre jamais, quelquefois sans' ?
- Peut-il arriver au cours de l'histoire que des papes se soient trompés dans leurs jugements et leur enseignement ? Que précise à ce sujet la doctrine de l'infailibilité pontificale ?
- Qu'est-ce qui paraît condamnable aujourd'hui dans les doctrines de Lamennais ?
- Comment concilierais-tu les maximes et les pratiques de loyauté, de prudence et d'ouverture dans les questions d'opinions de conscience ?

La Rome pontificale sous Grégoire XVI (1834)

C'est un monde nouveau ou réel, et non plus imaginaire, que le jeune Emmanuel d'Alzon découvre en gagnant Rome en novembre 1833. De ce point de vue, sa correspondance des années 1833-1835 offre de nombreuses notations sur la ville pontificale de l'époque, les mœurs ecclésiastiques et de la population du temps comme sur les innombrables attraits d'un site urbanisé depuis l'Antiquité. Emmanuel ne se limite pas dans ses relations au cercle des français de Rome qui gravitent autour de l'ambassade, il se lie d'amitié avec un jeune anglais Charles Mac-Carthy et avec des prélats italiens. Il ne se résout pas non plus à intégrer le collège ecclésiastique des Nobles mais préfère une vie plus indépendante comme pensionnaire au couvent

des Minimes à Sant'Andrea delle Fratte. En compagnie de l'abbé Gabriel son compatriote, il se livre aux inévitables visites des basiliques, églises et monuments antiques de la ville, faisant part d'impressions et d'appréciations parfois insolites. Le Vatican restaure à l'époque les murs de son enceinte léonine, ses musées regorgent de chefs-d'œuvre ; peintres et sculpteurs européens ne cessent d'envahir et d'orner cette capitale des arts que n'a pas réussi à étouffer le baroque.

L'intelligentsia européenne, en dehors du flux des pèlerins qui fréquentent les jubilés, n'a jamais perdu, surtout depuis la Renaissance, les chemins qui mènent à Rome. Beaucoup d'artistes y élisent domicile, soit temporairement soit définitivement, ouvrent des salons et des ateliers sous

l'égide d'Académies ou d'Ecoles nationales. Les diplomates ne sont pas en reste pour y faire briller l'influence de leurs souverains ou de leur politique. Sous Grégoire XVI, la palme penche du côté des puissances conservatrices, celles qui à la suite ou à la solde de Metternich entendent bien contenir les aspirations libérales des peuples. Tout mouvement plus ou moins carbonariste est étouffé. L'Angleterre fustige le système conservateur de l'administration pontificale, faisant de cet état central de la botte italienne le pays le plus arriéré de l'Europe occidentale. Les inventions modernes, comme le chemin de fer, l'éclairage au gaz ou la pratique de la vaccination, y sont prohibées et même dénoncées comme issues de cerveaux infernaux. Services administratifs de la voirie, des transports, de

l'hygiène publique en sont restés à l'ère médiévale, même si l'intérêt pour l'archéologie, notamment le passé chrétien, ne cesse de croître. Les catacombes continuent d'être prospectées et inventoriées. Mais ce que l'on pouvait à la rigueur pardonner à l'antique Léon XII devient de moins en moins acceptable sous le pontificat de Grégoire XVI. Toute l'Italie est travaillée de ferments nouveaux que n'arrêtent ni les frontières des Alpes ou des mers ni les censures policières des souverains autocrates. La Rome ecclésiastique se montre particulièrement perméable aux idées mennaisiennes, divisant là comme ailleurs les esprits mais provoquant aussi des échanges féconds, des brassages internationaux et suscitant des interrogations porteuses d'avenir.

... J'ai déjà fait quelques bonnes connaissances. Le cardinal Micara¹ nous traite fort bien, M. Gabriel et moi. J'ai été voir l'abbé de Retz², qui m'a très bien reçu. Je n'ai pu encore savoir l'adresse de M. Le Bouteillier³. M. de Brézé⁴ doit me présenter aux cardinaux Lambruschini⁵ et Odescalchi⁶. D'autres personnes me présenteront au cardinal Weld⁷. Je vous ai écrit, je crois, que j'avais vu le P. Ventura⁸, qui m'avait bien reçu et qui m'avait procuré la connaissance du P. Mazzetti⁹, un des premiers théologiens de Rome et qui veut bien me recevoir quelquefois pour me donner des leçons de théologie. L'abbé de La Mennais m'a envoyé deux lettres. L'une [est] pour MacCarthy¹⁰, jeune Anglais, dont je suis enchanté : il m'a reçu en perfec-

tion, et c'est par lui que j'ai su que la dernière lettre de M. de La M[ennais] avait enchanté le Pape¹¹. Voilà donc les craintes de schisme évanouies. L'autre est pour le P. Olivieri¹² qui passe pour le premier théologien de Rome ; j'irai le voir après-demain avec le P. Lamarche¹³, que j'ai pris pour confesseur. Je prends des leçons d'allemand ; j'en suis enchanté. J'ai affaire avec un bon jeune homme, qui m'a pris en affection et avec qui, outre le temps des leçons, je fais quelques courses, pendant lesquelles il me parle toujours allemand¹⁴. C'est le meilleur moyen de l'apprendre bientôt. J'ai assez de livres, parce que je suis abonné à un Cabinet littéraire passable...

Emmanuel.

**E. d'Alzon à son père, Rome, le 1er janvier 1834
d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome A, p. 479-480**

¹ **Lodovico Micara** (1775-1847), capucin prédicateur créé cardinal par Léon XII en 1824, ami de Lamennais, surnommé le 'cardinal rouge'.

² **Mgr Alexandre-François de Retz** (1783-1843), ecclésiastique français auditeur de la Rote, chanoine de Saint-Denis.

³ **Marquis Henri-Louis Le Bouteiller** (1783-1834), connaissance des d'Alzon vivant à Rome où il mourut le 17 avril 1834. Emmanuel songea à la rencontrer mais n'y parvint pas.

⁴ **Mgr Pierre de Dreux-Brézé** (1811-1893), condisciple d'E. d'Alzon à Stanislas de Paris, étudiant puis prêtre à Rome en 1834, évêque de Moulins de 1849 à 1893, devenu de sensibilité ultramontaine.

⁵ **Luigi Lambruschini** (1776-1854), ancien nonce à Paris de 1827 à 1831, créé cardinal par Grégoire XVI qui en fit son secrétaire d'Etat de 1836 à 1846, viscéralement anti-libéral et partisan de l'Europe à la Metternich.

⁶ **Carlo Odescalchi** (1786-1841), devenu cardinal qui se fit ensuite jésuite en renonçant à la pourpre. C'est lui qui ordonna prêtre Emmanuel d'Alzon dans son oratoire privé le 26 décembre 1834.

⁷ **Thomas Weld** (1773-1837), ecclésiastique anglais devenu prêtre après son veuvage, créé cardinal par Pie VIII en 1830.

⁸ **Gioacchino Ventura di Raulica**, prêtre théatin, favorable aux idées de Lamennais. Il dut quitter l'Italie après la réaction anti-républicaine de 1849 et vivre en exil en France.

⁹ **Giuseppe-Maria Mazzetti** (1778-1850), religieux italien carme, consultant du Saint-Office, auteur d'ouvrages théologiques, pastoraux et pédagogiques, conseiller à la cour des Bourbons de Naples après 1838.

¹⁰ **Charles Mac-Carthy** (+ vers 1886), anglais à l'époque séminariste à Rome auprès de son cousin le futur cardinal Wiseman, ami de Lamennais et d'Emmanuel d'Alzon. Il renonça à une vie ecclésiastique et se fit diplomate.

¹¹ Le Pape en 1834 n'est autre que l'ancien moine camaldule Mauro Cappellari sous le nom de **Grégoire XVI** (1765-1846), très hostile aux idées libérales. Il condamna Lamennais à deux reprises et se

montra très réactionnaire sur le plan politique, sous la coupe de Metternich. Par contre il soutint avec vigueur le mouvement missionnaire extra-européen grâce à des impulsions libératrices.

¹² **Benedetto-Maurizio Olivieri** (1769-1845), dominicain italien, théologien, consultant de congrégations romaines, chargé un temps de la direction de son Ordre.

¹³ **Vincent Lamarche** (1780-1849), religieux dominicain belge, correspondant de Lacordaire qu'il soutint pour la restauration de l'Ordre en France, confesseur d'Emmanuel d'Alzon à Rome.

¹⁴ Nous ignorons le nom de ce professeur d'allemand qui avait déjà une méthode excellente pour l'apprentissage d'une langue.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la Rome ecclésiastique de cette période

Philippe Boutry, *Souverain et pontife. Recherches prosopographiques sur la Curie romaine à l'âge de la Restauration (1814-1846)*, Rome, édit. De Boccard, 2002, 785 P. dans la collection de *l'Ecole Française de Rome* n° 300.

Pour une lecture personnalisée

- Quels sont les grands théologiens et philosophes qui t'ont marqué au cours de ton temps de formation ?
- Quelles réflexions inspire une saine histoire de la théologie et des théologiens ?
- As-tu rencontré personnellement des ecclésiastiques de haut rang, papes, cardinaux, etc... Quelles impressions demeurent de ces contacts ?
- La connaissance directe des personnes n'influe-t-elle pas parfois sur les opinions que peuvent donner d'elles leurs écrits ou prises de position rapportés dans la presse ou les médias en général ?

Une promotion rapide dans la carrière ecclésiastique (1835-1839)

Le premier séjour à Rome d'Emmanuel d'Alzon prit fin le mardi 19 mai 1835 pour regagner à petites journées la France, tout en visitant sur le trajet la Toscane et la Lombardie. On sait que le 6 juillet il était rendu à Lavagnac où il put à loisir célébrer la messe dans la chapelle de famille. Avant de quitter Rome, il avait tenu, sur le conseil pressant de sa mère, à être reçu par le pape Grégoire XVI et il avait pris la précaution de demander un entretien à son évêque, Mgr de Chaffoy, à Nîmes, pour lui présenter ses projets apostoliques, notamment celui de travailler à la conversion des protestants, celui d'établir dans cette ville de 43. 000 habitants un couvent de Carmélites et celui enfin de fonder un collège. L'évêque ne fut pas favorable à

ces perspectives, mais laissa d'Alzon libre d'organiser son temps.

Après des vacances en famille, l'abbé d'Alzon s'établit à Nîmes au matin du 14 novembre 1835, prenant pension provisoirement au n° 16 rue de l'Aspic, chez son grand-oncle maternel, le chanoine Daniel-Xavier Liron d'Airolles (1762-1838), vicaire général et directeur de l'œuvre des Dames de la Miséricorde. Sans nul doute cette alliance familiale joua dans les égards témoignés au jeune prêtre, Mgr de Chaffoy nommant le jeune abbé chanoine honoraire et vicaire général honoraire (8 novembre 1835), avec possibilité d'assister au Conseil diocésain. Népotisme, favoritisme ? Un ombrageux vicaire de la cathédrale ne put s'empêcher de fustiger en chaire *'le scandale*

des ambitieux qui envahissent le sanctuaire et usurpent les honneurs ecclésiastiques'! D'Alzon ne fut pas insensible à ce qu'il appela un *'coup de pistolet tiré à bout portant'*. Pourtant celui qui devait neuf ans plus tard à Turin faire le vœu de renoncer à toute dignité ecclésiastique et refuser par la suite à plusieurs reprises d'être promu à l'épiscopat, ne saurait sans autre preuve être accusé d'ambition personnelle ou d'intrigue carriériste. Il y eut sans doute ce coup de pouce originel, disons familial, mais c'est à son seul mérite et à ses qualités personnelles que l'abbé d'Alzon dut d'être remarqué et apprécié par ses évêques successifs. Le 9 novembre 1835, Mgr de Chaffoy fut

atteint d'une première hémiplegie jusqu'à ce que la troisième, le 26 septembre 1837, finît par l'emporter dans la tombe trois jours plus tard. Pressenti comme vicaire capitulaire, charge qui échet en fait à l'abbé Sibour, le futur archevêque de Paris, il revint à l'abbé d'Alzon de composer et de prononcer l'éloge funèbre du prélat le 6 octobre suivant. Ce fut Mgr Cart, désigné le 22 décembre 1837 pour le siège épiscopal de Nîmes, qui fit accéder l'abbé d'Alzon à la charge de vicaire général en titre, l'abbé Liron d'Airolles ayant eu la bonne grâce de rendre l'âme le 9 décembre 1838. L'abbé d'Alzon montait en selle pour 40 ans de service.

... Après ce préambule, je te dirai que j'ai trouvé ta lettre charmante : tu m'as fait aimer les roses blanches à la folie. Je te prie, puisque tu sais peindre les fleurs¹, de me peindre sur vélin une rose blanche, que je te promets de mettre dans mon bréviaire, à l'office des vierges, en attendant que tu me donnes ton portrait². Mon Dieu ! Je n'ose pas te dire que tu as grandement raison, mais c'est pourtant bien vrai. Ne te mets pas dans cette galère, puisque les roses blanches te plaisent et puisque tu en sens le prix. Je t'avoue, chère petite sœur, que si je ne t'ai jamais parlé aussi franchement, c'est que je craignais chez toi encore plus d'horreur d'être un multipliant que de goût pour être une rose blanche ; mais puisque je m'aperçois de mon erreur, je suis ravi de te savoir les dispositions que tu me manifestes.

Toute la ville sait enfin que je suis grand vicaire³, et l'on me permet de n'en plus faire un mystère, quoique les ordonnances ne soient pas encore arrivées. On me fait des compliments de tous côtés. Je crois

que les gens comme il faut en sont bien aise, que c'est un triomphe pour eux ; le peuple voit aussi bien la chose, en général ; les protestants seuls et cinq ou six prêtres sont mécontents⁴. Nous savons positivement que l'ordonnance d'approbation paraîtra incessamment. Le ministère ne demandera certainement pas mieux, à ce que l'on m'a dit, et j'en suis enchanté, parce que, s'il y voit un bon calcul, je suis débarrassé de tout sentiment de reconnaissance...

Emmanuel.

E. d'Alzon à sa sœur Augustine, Nîmes, le 6 mars 1839
Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1925, tome B, p. 30-31

¹ **Augustine d'Alzon** avait effectivement un tempérament artiste, elle cultivait la peinture et le chant.

² Si ce portrait a été réalisé un jour, nous ne l'avons jamais eu en possession à l'Assomption.

³ Il y a d'abord, selon le droit concordataire, la liste de présentation des candidats, des pressentis ou des recommandés, puis après l'examen du Ministère des Cultes, l'agrément et l'acte officiel de nomination signée par le Roi. Ce processus exige donc du temps. En 1855, à la mort de Mgr Cart et lors de la nomination de Mgr Plantier, on peut de même observer un assez long délai pour la reconduction de l'abbé d'Alzon aux fonctions de vicaire général. En 1839, la présentation d'agrément au Roi pour la proposition de l'abbé d'Alzon au poste vacant de vicaire général est datée du 29 janvier.

⁴ Cette liste distingue soigneusement le camp des satisfaits ('gens comme il faut', entendons les notabilités et la haute société nîmoise, et le peuple en général) du camp des mécontents ('les protestants', catégorie dont l'opinion hostile ne peut étonner en la circonstance, et une frange minime du clergé nîmois). Le clivage ne semble donc pas social, mais plutôt d'humeur confessionnelle ! En 1875, une véritable cabale du clergé s'opposa cette fois avec force à la nomination du P. d'Alzon comme vicaire capi-

tulaire, avant la nomination de Mgr Besson. Ce dernier fit pression pour lui faire accepter à nouveau la charge du grand vicariat. Le P. d'Alzon finit par démissionner en 1878.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la ville de Nîmes et les nominations officielles du P. d'Alzon

Adolphe Pieyre de Boussuges, *Histoire de la ville de Nîmes depuis 1830 à nos jours*, Nîmes, 3 tomes, 1886-1887.

Félix-Adrien Couderc de Latour-Lisside, *Vie de Mgr de Chaffoy*, Nîmes, 2 tomes, 1856-1857.

Abbé Pierre Azaïs, *Vie de Mgr Jean-François Cart*, Nîmes, 1857.

François Laplanche, *Les sciences religieuses* dans collection *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, p. 538-539 (notice sur Mgr Plantier).

Pour Mgr Besson, *Dictionnaire de Biographie française*, t. VI, col. 331.

Sur les relations Eglises-Etat sous la Monarchie de Juillet, on peut se référer aux ouvrages de Charles Pouthas, notamment : *L'Eglise et les questions religieuses sous la monarchie constitutionnelle*, C.D.U., 1948 ou encore à Brigitte Basdevant-Gaudemet, *Le jeu concordataire dans la France du XIXème siècle*, Paris, P.U.F., 1988, 298 p.

Pour une lecture personnalisée

- Comment se font les nominations de postes importants dans le clergé de ton pays ?
- Quelles sont les qualités qui te paraissent importantes pour recommander, si tu es consulté, un prêtre en vue de l'épiscopat ou d'un poste de direction dans ton diocèse ?
- Népotisme et favoritisme ont-ils toujours cours dans les traditions ecclésiastiques ?

- A ton avis, le fait que le Père d'Alzon ait duré dans sa fonction de vicaire général de 1839 à 1878 a-t-il été un bénéfice ou non pour le diocèse de Nîmes ?

Au pays des frères ennemis du christianisme (1837)

C'est peu de dire que le Midi cévenol a été marqué de façon durable par la fracture confessionnelle du XVI^{ème} siècle, renforcée encore par les terribles affrontements qui ont suivi la Révocation de l'Edit de Nantes (1685) et que l'histoire retient sous les noms de Dragonnades et de guerre des Camisards (1702-1710). Il suffit pour en être convaincu de rendre visite au musée du Désert créé en 1910, près d'Anduze (Le Mas Soubeyrand, Mialet : *Histoire des Huguenots et des Camisards en Cévennes*). Les mentalités religieuses au XIX^{ème} siècle ont certes enregistré les acquis de la Révolution et de l'Empire : Edit de tolérance de 1787, établissement de l'état-civil sous la Constituante, reconnaissance par l'Etat

du pluralisme des cultes enregistré par le Concordat de 1801. Mais ces marques d'apaisement et de réconciliation publique ne signifient pas un rapprochement automatique des autorités religieuses et de leurs fidèles. Dans le Midi, le clivage confessionnel, en majorité calviniste pour la partie protestante, resurgit avec force à chaque échauffement politique : la Terreur blanche de 1815, la Révolution de juillet 1830, celle de 1848, le coup d'Etat de Napoléon III prennent facilement une coloration confessionnelle dans le Midi au cours et au coeur des événements politiques. En 1870 encore, la guerre franco-allemande est interprétée diversement par les deux camps, notamment dans la région de la Vauxnage gardoise. Rares se lè-

vent de part et d'autres des voix et des vocations œcuméniques, un terme d'ailleurs qui n'apparaît pas dans le vocabulaire de l'époque. Huguenot, hérétique ou papiste sont encore des sobriquets à consonance polémique. Nombreux aussi restent les terrains d'affrontement et de compétition, en dehors de celui classique de la politique : l'école et les collèges qui jusqu'aux lois de 1881-1883 n'ont pas encore acquis de caractère laïque, l'hôpital et les hospices où les consciences se disputent jusqu'à la porte des cimetières eux-aussi distincts (dont celui protestant de Nîmes créé en 1822 route d'Alès), l'orphelinat et les providences où l'instinct de charité n'éclipse pas toute arrière-pensée prosélyte. Les manifestations de piété sur la voie publique sont encadrées par la loi, mais processions, pèlerinages ou illuminations ne cachent pas toujours leurs relents d'affirmation démonstrative et compétitive.

Le terrain privilégié de la contro-

verse, c'est la prédication appuyée par l'édition et le commentaire biblique. Dans ce domaine l'abbé d'Alzon n'est pas en reste, malgré les consignes de réserve ou de modération de ses évêques. Les églises de Nîmes comptent même dans leur auditoire des pasteurs qui viennent l'entendre, mais on se doute bien que cette écoute ne se double pas toujours d'échanges directs amicaux, même s'ils ne sont pas systématiquement à exclure à l'occasion. Car les hommes en privé savent aussi se découvrir de réelles qualités d'estime que le ministre du culte en fonction s'interdit de manifester. Anti-protestant, le Père d'Alzon le fut, et même durement, sur le plan de la doctrine et du dogme. Ce ne fut, hélas, pas son apanage, mais l'on reste toujours heureux de trouver sous sa plume ou dans les chroniques du temps des lueurs d'irénisme ou de fraternité inter-confessionnelle à son sujet.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelque temps, on a offert, dans plusieurs maisons de cette ville, une nouvelle édition de la Bible que l'on dit être conforme, pour la traduction, à celle de Sacy¹. Pour engager le plus grand nombre de personnes à se ranger au nombre des souscripteurs, on leur présente une liste sur laquelle figurent les noms de Mgr l'évêque de Montpel-

lier et de ses grands vicaires². Je suis autorisé par ce prélat à déclarer que ni lui ni les membres de son Conseil, n'ont souscrit à aucun ouvrage de ce genre ; que, consulté par un de ses diocésains, il a collationné divers passages de cette édition³ et les a trouvés falsifiés dans plusieurs textes controversés par les hérétiques⁴.

Si, à Nîmes, on a abusé du nom de l'évêque de Montpellier, ne pourrait-on pas, dans une ville voisine, abuser du nom de l'évêque de Nîmes ? Je suis également autorisé à déclarer que Monseigneur et ses grands vicaires ont refusé de souscrire à cette même édition, que l'on dirait être une œuvre de propagande catholique et où, cependant, l'erreur est enseignée au nom de l'Esprit-Saint.

J'ai l'honneur, etc...

L'abbé d'Alzon.

E. d'Alzon au Directeur de la Gazette du Bas-Languedoc, le 25 mai 1837, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1925, tome B, p. 17

La Gazette du Bas-Languedoc est une feuille légitimiste qui a paru de 1833 à 1852, concurrente du Courrier du Gard, journal de la bourgeoisie orléaniste (imprimée de 1831 à 1873).

¹ La Bible dite de **Sacy** (Antoine et Isaac Lemaître de Sacy) a connu une première impression pour le *Nouveau Testament*, à Amsterdam, en 1667, parue sous le nom d'un libraire de Mons. Sous la direction de **Louis-Isaac Lemaître de Sacy**, plusieurs écrivains dont Pascal, Robert Arnauld d'Andilly, Pierre Nicole, Pierre Thomas du Fossé, ont participé à la traduction dite du Port-Royal, abbaye janséniste de Paris, traduction élaborée entre 1657 et 1696. Elle précède celle de l'oratorien Richard Simon (1702).

² En 1837, il s'agit de **Mgr Charles-Thomas Thibault** (1796-1861) qui eut d'abord pour vicaires généraux l'abbé **François-Xavier Coustou** (1760-1844) et l'abbé **Jean-François-Xavier de Lunaret** (1755-1837), puis entre 1849 et 1861 l'abbé **Pierre-Aphrodise-Ferdinand Bouisset** (1806-1865).

³ Nous avons essayé de recenser les traductions de la Bible de 1830 à 1880 et nous avons trouvé cette liste chronologique : 1831, *La Bible. Traduction Nouvelle* par **Samuel Cahen** (bible juive, bilingue hébreu-français) ; 1843, *Sainte Bible*, traduction par **Jacques Bourassé et Pierre Désiré Janvier**, dite aussi *Bible de Tours* faite à partir de la Vulgate ; 1845, *Sainte Bible*, traduction par **Antoine Etienne Genoud** (de Genoude) parue chez Méquignon-Havard ; 1847, *Ancien Testament*, traduction par **H.-A. Perret-Gentil**, d'après le texte hébreu ; 1855, *Révision de la Sainte Bible* par **David Martin** ; 1859, *La Sainte Bible* par **John Nelson Darby** ; 1860, *Ancien Testament* par **Lazare de Wogüe** avec **Ben Baruk de Crehange** ou **B. Mosse d'Avignon** ; 1872, *Le Nouveau Testament* par **Jean-Hugues Oltramare** (avec les variantes de l'édition grecque **Nestlé-Alland**) ; 1872, *L'Ancien Testament* **Pierre Giguët** (texte de la Septante) ; 1873, *La Sainte Bible* par **Jean-Baptiste Glaire** et commentaires de **Vigouroux** (texte de la Vulgate) ; 1874, *L'Ancien Testament* par **Louis Segond** d'après l'hébreu ; 1877, *Le Nouveau Testament selon la Vulgate*, avec notes de l'abbé **Jean-Baptiste Glaire, P. Didot** ; 1880, *Le Nouveau Testament et la Bible* de **Louis Segond**.

⁴ Hérétiques appartient au vocabulaire classique de la typologie ecclésiale catholique : du grec, aïresis, hérétique signifie séparation pour désigner les Réformes du XVIème siècle tandis que schismatique est appliqué à un membre de l'Eglise orthodoxe.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur les rivalités confessionnelles au XIXème siècle

Robert Sauzet, *Les Cévennes catholiques. Histoire d'une fidélité XVIe-XXe siècles*, Paris, édit. Perrin, 2002, 415 p.

Patrick Cabanel, *Itinéraires protestants en Languedoc XVIe-XXe siècles*, t. I *Cévennes*, Presses du Languedoc, Cahors, 1998, 480 p.

Daniel Olivier, *Le P. d'Alzon et l'œcuménisme*, dans la collection *Série du centenaire d'Alzon 1980 n° 7*, Rome, 79 pages et Actes du Colloque d'histoire, *Le Père d'Alzon et la crise du protestantisme au XIXème siècle*, o.p., p. 165-179.

Pierre Petit, *Une métropole protestante en Languedoc*, Nîmes, édit. Lacombe, 1989, 117 p.

Pour une lecture personnalisée

- Comment la barrière des dogmes et des confessions peut-elle à tes yeux s'éclairer de fraternité chrétienne dans le dialogue œcuménique ?
- Quels sont les meilleurs terrains d'action commune pour les chrétiens de tradition confessionnelle différente ?
- Vis-tu dans un pays où l'engagement œcuménique fait partie des priorités ecclésiales ?

- Le pape Jean Paul II, en invitant les catholiques à des formes de repentance, n'a-t-il pas voulu engager les énergies spirituelles des croyants à un nouvel horizon ?

Un animateur religieux dans la cité de Nîmes (1843)

La période couvrant les années 1835-1845 est sans doute la moins connue de la vie apostolique de l'abbé d'Alzon. Beaucoup de documents ne nous sont pas parvenus ou n'ont pas été conservés ou encore ont été détruits. Bien qu'un peu tenue en bride ou canalisée par Mgr de Chaffoy, l'activité du jeune grand-vicaire honoraire est loin d'être négligeable dès l'année de son arrivée à Nîmes : catéchismes, patronages, écoles et orphelinats, soutien aux communautés religieuses, œuvres de prédication, de zèle et de charité, conférences, lui donnent un rythme de vie plus que soutenu. Dès 1837, le jeune abbé est à l'origine d'une fondation, celle du Refuge confié à l'Institut des Religieuses dites de Marie-Thérèse, exactement les Sœurs Servantes

de Jésus-Christ, vouées à un apostolat social auprès de la jeunesse féminine qui se trouvait dans une grande misère débouchant dans la prostitution. Il entretint d'ailleurs avec la fondatrice lyonnaise de l'Institut, Mère Marie de Jésus, née Brochet de La Rochetière (1776-1842), une correspondance de belle élévation spirituelle.

Le public habituel de l'abbé d'Alzon n'a pas de frontières, ni d'âge : enfants, jeunes adultes et seniors, ni de milieu : aristocratie, bourgeoise et couches populaires, ni de catégories socio-professionnelles. Il cherche même à attirer les protestants et, si les moyens employés ne sont pas forcément à la hauteur du but, cette préoccupation de contact, largement inhabituelle à cette époque, n'en est pas moins révélatrice d'une âme de feu. C'est

un pasteur tous terrains, adepte et praticien d'une pastorale généraliste qui ne se laisse rebuter ni par le préjugé ni par l'inexpérience ni par la convention ni par la force d'inertie de la tradition. Certaines de ses initiatives sont audacieuses même aux yeux de ses différents évêques. L'abbé d'Alzon n'apprécie pas le vase clos ronronnant qui peut assoupir les meilleures paroisses dans leur fonctionnement trop réglé. Il introduit des formes d'animation pastorale supra-paroissiale qui déborde le champ diocésain en acclimatant l'Oeuvre de la Propagation de la Foi par exemple, celles de

l'Association du Cœur de Marie et de l'Adoration du Saint-Sacrement, plus tard en soutenant la fondation d'une Conférence Saint-Vincent de Paul, la seconde en France après celle de Paris. Mais surtout l'abbé d'Alzon est à l'antipode de ce type de clergé séculier plus formé à la paisible routine qu'à la fébrile inventivité. Il entend vivre à l'âge de la vapeur et laisser le char mérovingien. Ainsi, en 1843, il annonce à sa sœur la prochaine fondation d'un couvent de Carmélites comme un bulletin de victoire arraché à Mgr Cart :

... Je suis en ce moment fort occupé par un couvent de Carmélites que nous installons la semaine prochaine¹. Ces saintes filles me donnent un peu de tracas pour leurs grilles et tours. Figure-toi que, venant d'Aix, où elles ont une communauté très nombreuse, elles ont cru devoir apporter vingt livres de sucre !

J'ai à trouver un terrain pour le Refuge, qui ne peut subsister où il est², à organiser un pensionnat que j'ai acheté avec un prêtre³, mais cela ne presse pas encore ; enfin je pousse à la fondation d'une nouvelle Providence⁴ : aujourd'hui, on est en train de marchander une maison. Voilà mes grosses affaires. Ajoute à cela quelques malades et les œuvres ordinaires ; tu comprendras que j'en ai suffisamment pour m'occuper.

Je tâcherai de distraire ta tranquille uniformité par quelques ouvrages, pourvu que tu ne prennes [pas] de préventions avant d'avoir lu. Je ne serais pas fâché de voir M. Vernières à Castries⁵ ; il serait un peu rapproché de Nîmes et je pourrais le voir un peu plus souvent. Tu me ravis en m'apprenant que les vins augmentent. C'est une chose

parfaite, je t'assure, et dont je suis tout disposé à me réjouir avec mon père.

Adieu, chère petite sœur. J'oubliais de te dire que nous avons un prédicateur parfait, le P. Charles Deplace⁶ ...

Emmanuel.

E. d'Alzon à sa sœur Augustine, Nîmes, le 14 décembre 1843, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1925, tome B, p. 113.

¹ L'abbé d'Alzon songe à une fondation du Carmel à Nîmes depuis 1835, mais **Mgr de Chaffoy** n'y consentit pas et **Mgr Cart**, nommé en 1838, montra bien des réticences et atermoiements. Cette fondation put se réaliser en décembre 1843, d'abord provisoirement dans un local situé rue de la Servie, une dépendance de ce qui va devenir le collège de l'Assomption, la maison **Paradan**.

² Le Carmel s'est établi à Nîmes le 20 décembre 1843, sous la conduite de **Mère Marie-Elisabeth de la Croix Eyssautier** (1801-1861) à laquelle le futur **cardinal de Cabrières** a consacré une belle notice biographique. Les carmélites nîmoises restèrent cinq ans dans la maison **Paradan**. Elles se procurèrent alors à l'extrémité du chemin d'Avignon un vaste local d'une ancienne fabrique de foulards ayant appartenu à la famille d'Alphonse Daudet. Le déménagement se fit en juillet 1848. En mars 1850, commencèrent des travaux de construction d'une vaste chapelle, terminés en décembre 1851. Cette chapelle fut bénite par **Mgr Cart** le 10 janvier 1852 avec la participation du **P. d'Alzon**, mais c'est **Mgr Plantier** qui consacra l'édifice le 25 octobre 1865, achevé par l'architecte **Jacques-François Chapot**. Tout ce monastère fut détruit par les bombardements alliés en 1944.

³ L'abbé en question n'est autre que **Vital-Gustave Goubier** (1802-1855) alors curé de la paroisse Sainte-Perpétue, ami personnel de l'abbé d'Alzon, qui a acheté en son nom et au nom de son ami la pension **Vermot** d'où va sortir en 1844 le collège de l'Assomption.

⁴ On connaît une première Providence dans la Nîmes du XIX^e siècle, celle des Frères des Ecoles chrétiennes, eux-mêmes rétablis en 1817 rue Reboul. L'abbé d'Alzon prit part directement en 1841 à la fondation d'un orphelinat de garçons établi au Cours-Neuf avec l'aide de **Jules Monnier** et de **Philippe Eyssette** et avec le soutien de la Conférence Saint-Vincent de Paul. L'établissement fut transféré à l'ancien cimetière du chemin d'Uzès en 1844.

⁵ L'abbé **Jacques Vernière ou Vernières** (1797-1863) est un prêtre diocésain de Montpellier, ancien directeur au grand séminaire où l'a connu et apprécié Emmanuel. Il ne fut pas nommé à Castries mais à Capestang. Un de ses frères, l'**abbé Jérôme Vernière** fut un temps postulant et novice à l'Assomption.

⁶ **Charles Deplace** (1808-1871), prédicateur de l'Avent à Nîmes en 1843, était à l'époque un religieux jésuite, connaissance parisienne de **Mère Marie-Eugénie de Jésus**. Il passa au clergé séculier vers 1849.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la ville de Nîmes au XIXème siècle et le Carmel en France :

Les cahiers d'histoire. *Nîmes au XIXème siècle. Textes et documents* de Georges Mathon : sur Internet.

Adolphe Pierre de Bousuges, *Histoire de la ville de Nîmes depuis 1830 à nos jours*, Nîmes, 3 tomes, 1886-1887.

Carmes et Carmélites en France du XVIIe siècle à nos jours. Actes du Colloque de Lyon (1997), réunis par Bernard Hours, Paris, Cerf, 2001, 477 p.

J.-P. Périer-Muzet, *Le P. d'Alzon figure du Carmel*, dans *A Travers la Province*, février 1996, n° 122, p. 19-23.

Pour une lecture personnalisée

- Connais-tu les grands fondateurs de la Réforme du Carmel (Sainte Thérèse d'Avila et saint Jean de la Croix) et leurs écrits majeurs ? Sais-tu qu'il est prouvé, malgré des affirmations contraires infondées, que le P. d'Alzon a fréquenté les œuvres de saint Jean de la Croix ?
- As-tu toi-même visité un Carmel, rencontré des Carmélites ou des Carmes dans ta région, dans ton pays ? En connais-tu l'histoire ?
- Quelles initiatives originales, des Assomptionnistes peuvent-ils développer dans un apostolat de type paroissial ?

- L'intérêt du P. d'Alzon pour des actions apostoliques concertées avec des laïcs ne trouve-t-il pas sa source dans une vie intérieure au *feu dévorant* et dans une conception élargie de la grâce baptismale?

Partie II

- | | |
|--|----------|
| 11. Une alliance laïc-religieux exemplaire et fondatrice, Germer-Durand (1838) | p. 51-54 |
| 12. Un fondateur écarté, Combalot (1841) | p. 55-58 |
| 13. Désir de fondation d'une Congrégation (1844) | p. 59-63 |
| 14. Dans l'aventure d'un collègue (1844) | p. 65-68 |
| 15. L'épreuve des commencements : Où trouver de l'appui ? (1845) | p. 69-72 |
| 16. Une conversion émouvante en Angleterre, Newman (1845) | p. 73-76 |
| 17. L'élection de Pie IX (1846) | p. 77-82 |
| 18. Notes pour un projet de Constitutions 1846-1850 | p. 83-87 |
| 19. Une révolution de palais à Paris, février 1848 | p. 89-94 |
| 20. Une voix au Concile d'Avignon (1849) | p. 95-99 |

Une alliance laïc-religieux exemplaire et fondatrice, Germer-Durand (1838)

Le nom de ce professeur reste attaché à la mémoire du collège du P. d'Alzon et à celui de la ville de Nîmes. Bien qu'originnaire d'une famille du Nord de la France à Saint-Riquier, près d'Abbeville, toute la vie de ce laïc de relief, enseignant agrégé (1837), se déroula, après le temps de ses études, dans le Midi. D'abord engagé dans les rangs de l'enseignement public, il connut les collèges royaux de Nîmes et de Montpellier. Le P. d'Alzon réussit à le convaincre de le rejoindre, ainsi que son ami Monnier, dans l'entreprise de refondation du Collège de l'Assomption. On peut dire qu'il partagea pleinement les idées du P. d'Alzon et même qu'il communia à ses réalisations, non seulement comme enseignant et pédagogue, mais comme chrétien

militant. Il entra dès 1845 dans l'Association du Tiers-Ordre de Nîmes, comme sa femme, parallèlement, dans la branche féminine, et il s'intéressa vivement au glorieux passé de l'Eglise de Nîmes, diocèse et département, en publiant le *Cartulaire du Chapitre de Nîmes*, un *Dictionnaire topographique du Gard* (1868) et les *Inscriptions antiques de Nîmes* (réédition 1893). C'est le nom de M. Germer-Durand qui figure comme directeur de publication sur le journal lancé à Nîmes en 1848 par le P. d'Alzon, *La Liberté pour tous* et, de même, *La Revue de l'Enseignement chrétien* lui doit non seulement plus d'un article mais plus largement son orientation littéraire et pédagogique comme son animation rédactionnelle. A la passion de l'étude, M. Germer-

Durand joignait celle de la recherche archéologique et bibliographique, autant de raisons qui le firent entrer à l'Académie de Nîmes (où un portrait de lui sur toile est conservé) et au Comité d'Art chrétien et choisir comme bibliothécaire de la ville. Il fut décoré des insignes d'Officier d'Académie et de la croix de la Légion d'honneur.

C'est avec joie que ce couple accueille la vocation sacerdotale et religieuse à l'Assomption d'un de ses enfants, le dernier garçon, Joseph (1845-1917) qui, comme directeur et professeur à Notre-Dame de France à Jérusalem, se fit un nom dans l'épigraphie biblique palestinienne. Ce dernier aimait aussi taquiner la muse et a laissé des poésies, certaines inédites, empreintes de douceur romantique et de ferveur familiale

(*Pages d'Album*). Mme Cécile Germer-Durand (1818-1886), devenue veuve en octobre 1880, entra elle-même en 1882 dans la famille des Oblates de l'Assomption. Elle n'hésita pas à se joindre au groupe des missionnaires en Orient, à Andrinople, avant de revenir finir ses jours en France. C'est dire combien toute la famille a comme baigné dans l'enfance de la première Assomption, partageant ses engagements et ses combats, vibrant de ses aventures et de ses souvenirs. Le nom des Germer-Durand mérite bien de figurer en première page de cette cohorte de laïcs qui à toute époque ont œuvré à la 'geste apostolique' de l'Assomption, et particulièrement en cette heure où se dessine cette *Alliance Laïcs-Religieux* qui a vu le jour dans les faits bien avant le textes.

Mon cher ami,

Vous avez été si puissant auprès de Salvandy¹ pour faire rester à Nîmes un professeur du collège², que je suis convaincu de l'effet de votre ascendant pour en faire partir un autre. Voici le fait. Depuis que les Facultés de lettres ont été établies dans plusieurs villes de France, les Commissions d'examen pour le baccalauréat sont ou vont être supprimées ; d'où il résulte, pour les professeurs des villes où ces Commissions subsistaient, une perte assez considérable : dans les classes supérieures, pour les droits d'examen ; dans les classes inférieures, pour les préparations des aspirants au baccalauréat. Un jeune homme de mes amis, M. Durand³, professeur de troisième au collège de Nîmes, vient d'apprendre que le professeur de rhétorique

au collège de Montpellier vient de demander une chaire à la Faculté des Lettres de Toulouse, et comme Montpellier vient de recevoir une Faculté de lettres, mon protégé pense que, s'il pouvait obtenir la place de celui qui va en partir, il y trouverait de grands avantages qui vont lui être enlevés à Nîmes par la suppression de la Commission d'examen.

M. Durand a quelques droits à cette place, premièrement à cause des bonnes notes qu'il a toujours obtenues, et ensuite à cause de son talent réel. Au concours d'agrégation de 1837, il est sorti avec le numéro 1, et ordinairement les premiers numéros obtiennent une chaire de rhétorique. Il y a quelque temps qu'il a refusé de l'avancement, parce que s'étant marié à Nîmes⁴ il préférerait les avantages qu'il trouve dans la famille où il entrait à un poste plus honorable ; mais aujourd'hui, obligé de demander son changement, il voudrait être éloigné le moins possible de la ville qu'il a longtemps habitée. Je vous supplie de mettre de l'intérêt à ma demande...

Emmanuel.

E. d'Alzon à son ami d'Esgrigny, Nîmes, le 19 novembre 1838, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1925, tome B, p. 28-29.

¹ **Le comte Narcisse-Achille de Salvandy** (1795-1856) est un écrivain et un homme d'Etat français. Natif de Condom (Gers), il est connu par l'abbé d'Alzon et d'Esgrigny à Paris durant leur jeunesse étudiante. Académicien (1835), ministre de l'Instruction publique (1837-1839, 1845-1848), il contribua à fonder l'Ecole française d'Athènes.

² Il s'agit du Collège Royal de Nîmes qui a ses origines lointaines dans le Collège des Arts fondé en 1539. Passé aux mains des Jésuites entre 1644 et 1762, il devient l'Ecole Centrale en 1795, puis le Lycée Impérial en 1802 organisé par le savant Tédénat, encore rebaptisé Collège Royal de 1815 à 1848. Le professeur en question maintenu à Nîmes est **Jules Monnier** (1815-1856).

³ Tel est bien le nom originel de **Louis-Eugène dit Germer-Durand** (1812-1880), enseignant agrégé, démissionnaire de l'Université en 1844 pour venir prendre la direction des études au collège de l'Assomption, collaborateur et ami très dévoué du P. d'Alzon. Il s'agissait à cette date (1838) d'obtenir une mutation de poste pour Germer-Durand de Nîmes à Montpellier.

⁴ Eugène Germer-Durand a épousé à Nîmes **Cécile Vignaud** (1818-1886) dont naîtront six enfants : Jean (1839- vers 1919), Daniel (1841), Michel (1842-1843), François (1843-1906), Joseph (1845-1917) et Elisabeth (1848-1851).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la famille Germer-Durand :

Dictionnaire de Biographie française, t. XV, col. 1334 (Joseph), 1334-1335 (Eugène), 1335 (François et Jean). *Supplément au Dictionnaire Biblique*, t. III, col. 613-615 (Joseph), *Notices Biographiques*, t. II, p. 1269-1270 (Joseph). *Pages d'Album* du P. Joseph G.-D. (notice biographique sur Eugène par le romancier Lamothe, ami du professeur, p. IX-XXVIII). *Lettre à la Dispersion*, Paris, 1922, p. 69 et suivantes. *Lettres d'Alzon*, t. B, p. 14 n.-15 n. (Eugène). *Pages d'Oblation*, t. I, p. 21-24 (Sœur Cécile G.-D.) et *Souvenirs*, 1887, n° 52, p. 339-341 ter (Sœur Cécile).

Règle de l'Association de l'Assomption, dans *Lettres d'Alzon*, t. B (édit. Vailhé), p. 507-512.

P. Emmanuel d'Alzon, *Instructions aux Tertiaires de l'Assomption 1878-1879*, Paris, B.P., 1930, 193 p.

Claude Savart, *Le Père d'Alzon et la direction spirituelle des laïques d'après sa correspondance*, dans *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Eglise du XIXe siècle*, Le Centurion, 1982, p. 259-278.

Alliance Laïcs-Religieux. Recueil de Textes. Paris, Denfert-Rochereau, 2006, 36 p.

Pour une lecture personnalisée

- Qu'appelle-t-on à l'Assomption l'Alliance Laïcs-Religieux ? Connais-tu la genèse et le développement de ce courant à l'Assomption ?
- Quelle définition donnerais-tu pour ta part aujourd'hui d'un laïc engagé à l'Assomption comme volontaire apostolique associé, en respectant le caractère propre d'un laïc et celui d'un religieux ?
- Le P. d'Alzon, puis plus tard la famille de l'Assomption, ont-ils en ce sens agi par pure nécessité pratique ou ont-ils pressenti pour les laïcs du temps une vocation baptismale pleine ?
- L'Eglise de ton pays sait-elle faire toute leur place aux laïcs ? Comment ? La rénovation conciliaire du diaconat permanent te semble-t-elle parlante ?

Un fondateur écarté, l'abbé Combalot (1841)

La question des relations d'amitié spirituelle entre le P. d'Alzon et Mère Marie-Eugénie de Jésus est un point connu de l'histoire religieuse des deux Congrégations, R.A. et A.A. Sans l'action de l'abbé Combalot cependant, prêtre de choc, qui a orienté personnellement les quatre premières religieuses, l'œuvre de la grâce aurait pris un chemin inconnu. C'est lui qui en confession à Saint-Eustache de Paris en 1837 discerne en la jeune Anne-Eugénie Milleret de 19 ans, convertie par la prédication de Lacordaire, l'étoffe d'une vraie pierre de fondation appelée Assomption. Il lui fait connaître les Bénédictines du Saint-Sacrement à Paris (octobre 1837-août 1838) et les Visitandines de la Côte Saint-André (août 1838-avril 1839), lieux de

formation et de prière selon l'esprit monastique. A 21 ans, Marie-Eugénie de Jésus fait la connaissance du jeune abbé d'Alzon qui en a 28, chez la mère de l'abbé Combalot à Chatenay (Isère). Ce prêtre, prédicateur ambulant, était un habitué de Lavagnac où on l'appelait familièrement *papa Combalot* ; il n'émit pas de réticence à permettre à sa dirigée qui souffrait de ses absences et de son esprit fantasque, de confier sa conscience de jeune fondatrice à son jeune ami prêtre nîmois (1840). Ce n'est qu'en août 1843, à l'impasse des Vignes, que l'abbé d'Alzon revit Mère Marie-Eugénie de visu. De leurs échanges, de leurs intuitions comme de leurs désirs mutuels d'une vie religieuse pleine et moderne, allaient naître à la fois ces convergences et ces particula-

rismes qui caractérisèrent longtemps la 'double Assomption'. Malgré toutes les affirmations expresses contraires, le P. d'Alzon n'était pas le fondateur des Religieuses, même s'il donnait volontiers à Marie-Eugénie le titre de 'mère' pour sa congrégation à lui. De plus le P. d'Alzon ne prit pas la place de l'abbé Combalot, il releva auprès de la fondatrice un rôle qu'elle voulut bien lui confier avec l'accord de l'abbé Combalot sans que d'Alzon songeât le moins du monde à étendre ce rôle à toute sa famille religieuse à elle. Sur ce plan, il se montra beaucoup plus constant et même modéré qu'elle, souhaitant des relations d'amitié interpersonnelle non de direction ou d'union entre les deux familles religieuses. Lorsque survint en mai 1841 ce que Mère Marie-Eugénie pressentait depuis le dé-

but, une rupture formelle avec l'abbé Combalot, elle en souffrit beaucoup et longtemps, au point de s'entendre dire encore par le P. d'Alzon en mars 1844 : *'Vous avez un mot parfait, quand vous dites que dans vos rapports avec M. C[ombalot] vous étiez trop occupée de votre blessure. C'était en faire deux. La charité cicatrise tout'*. Avec le temps, tout finit effectivement par se guérir. Et sur ce plan comme sur d'autres, matériels ou spirituels, nous semble profond de vérité à distance, quand dans les familles religieuses l'on parle de fondateurs ou de fondations, ce mot d'Antoine de Saint-Exupéry : *'Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants'*. Que seraient les familles de l'Assomption sans les vocations d'aujourd'hui et de demain ?

... Chose étonnante, il [l'abbé Combalot]¹ voulut écrire à l'archevêque² pour nous remettre entre ses mains et nous recommander à lui. Sa lettre était parfaite : il demandait à Monseigneur d'être bon pour nous, de nous prendre pour ses filles, et il faisait de nous le plus grand éloge.

Toutefois nous avons le cœur très gros de cette rupture ; ce n'est pas ainsi que nous aurions voulu nous séparer. Si les rapports de supérieur n'étaient plus possibles, nous tenions à conserver des rapports d'amis. Notre Mère et moi étions très attachés à l'abbé Combalot : c'est par lui que nous avons connu la volonté de Dieu, et nous le regardions comme un père. Dès le lendemain³ nous allâmes nous pré-

senter chez lui ; mais il ne voulut pas nous recevoir⁴, ce qui fit beaucoup de peine à notre Mère. Nous revînmes fort tristes, mais pas du tout découragées et n'ayant aucune crainte pour l'avenir. Cependant, selon les apparences humaines, tout était désespéré pour nous : nous n'étions que six jeunes filles⁵ sans aucune protection, n'ayant pas encore fait de vœux ; nous savions que le clergé n'avait que des préventions contre nous, à cause de M. Combalot, qui n'était pas aimé à Paris. Comment se faisait-il que notre sécurité fût si grande ? Il me semble que dans cette circonstance, plus que dans toute autre, Dieu nous a montré que c'était lui qui faisait l'œuvre, et qu'il voulait la faire seul.

Récit de Sœur Marie-Thérèse de Commarque,
d'après *Les Origines de l'Assomption*, Tours, Mame, tome I, 1908, p. 401-405.

¹ L'abbé **Théodore Combalot** (1797-1873) est un prêtre français ultramontain, écrivain, prédicateur apostolique, ami de l'abbé d'Alzon et de sa famille, à l'origine de la fondation des Religieuses de l'Assomption. Il logeait alors au n° 47 de la rue de Vaugirard, à Paris.

² **Mgr Denis-Auguste Affre** (1793-1848), nommé archevêque de Paris le 26 mai 1840, gallican, qui accueillit les Religieuses de l'Assomption dans le diocèse et, selon la tradition, leur donna la couleur de leur habit. Le Père d'Alzon l'a rencontré personnellement.

³ La scène de rupture est datée du 3 mai 1841 au matin.

⁴ La fondation des Religieuses eut lieu à Paris, rue Férou, dans un appartement de location (ex-n° 15, actuel n° 9) ; en octobre 1840 jusqu'en mars 1842, après un été à Meudon, les sœurs se sont établies rue de Vaugirard n° 108, à côté du couvent de la Visitation (n° 110). A l'époque l'abbé Combalot avait également une résidence rue de Vaugirard, au n° 47.

⁵ A cette date, on comptait en effet comme religieuses de chœur : Mère Marie-Eugénie de Jésus (1817-1898), Sœur Marie-Augustine Bévier (1816-1895), Sœur Thérèse-Emmanuel O'Neill (1817-1888), Sœur Marie-Thérèse de Commarque (1811-1882), Sœur Marie-Josèphe Hallez (1819-1843) et

Sœur Marie-Gonzague Saint-Julien (1822-1907), sans oublier deux converses : Sœur Marie-Catherine Saint-Martin (1816-1853) et Sœur Anne-Marie Carrère (1822-1875).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur les Religieuses de l'Assomption

Les Origines de l'Assomption - Souvenirs de famille, Tours, Mame, t. I et II (1898), t. III (1900) et IV (1902).

Gaëtan Bernoville, *Les Religieuses de l'Assomption*, Grasset, t. I (1948), t. II (1951).

Les Origines de la Famille de l'Assomption, Colloque Inter-Assomption (2004), Paris, Bayard, 2005, 472 P. dans collection *Recherches Assomption* n° 3.

Sœur Thérèse-Maylis Toujouse R.A., *Marie-Eugénie et le Père d'Alzon. Intuitions communes, influences réciproques ?* dans *Etudes d'Archives* n° 4, Paris, 1988.

Pour l'abbé Combalot, se reporter à sa biographie écrite par Mgr Ricard, *L'abbé Combalot, missionnaire apostolique*, Paris, Gaume et Cie, 1892.

Textes Fondateurs R.A., Paris-Auteuil, édit. Rome, 1991, 563 p. et M. Marie-Eugénie de Jésus, *Notes Intimes*, Ecrits, Volume II, Paris-Auteuil, 1997, 423 p.

Pour une lecture personnalisée

- Connais-tu d'autres situations semblables dans la vie religieuse où le fondateur ou la fondatrice d'une congrégation s'est retiré ou a été écarté ?
- Qu'est-ce qui règle d'après toi la fidélité d'un charisme dans une Congrégation ?
- Pourquoi Mère Marie-Eugénie de Jésus peut-elle être légitimement honorée comme véritable fondatrice des Religieuses de l'Assomption ?
- Y a-t-il des fondations de congrégations sans fondateurs ou fondatrices ?

Désir de fondation d'une Congrégation (1844)

L'abbé d'Alzon ne manquait pas de ressources spirituelles et apostoliques pour se trouver à la tête de deux congrégations religieuses (A.A. en 1845 et O.A. en 1865). Déjà en 1835 perçoit dans sa correspondance un désir de vie religieuse pour lui-même, en attendant de passer à l'acte fondateur que des circonstances extérieures purent favoriser ou contrarier. Il s'est ouvert à plusieurs reprises de ce désir à sa confidente de la première heure, Mère Marie-Eugénie de Jésus. Nous connaissons quelques jalons de ce chemin de foi dans son cœur et sa prière avant l'heure de l'aventure : sa préférence pour un patronage augustinien et une forme de vie religieuse 'moderne', son attachement et son dévouement à un engagement plénier dans l'Eglise,

qui évitent les pièges du passé, son choix de servir l'Eglise à la base et non dans sa structure hiérarchique (vœu d'humilité sacerdotale), son souci de perfection dans la conduite de sa vie personnelle et son désir de partager sa vie apostolique en chemin de communion fraternelle.

Ses défauts dans ce domaine, qu'il a souvent scrutés impitoyablement, ne sont que l'envers de ses qualités, non des contradictions. Ils sont la part incompréhensible d'une humanité riche et perfectible, chemin de sainteté que l'Eglise pour sa part a de son côté avalisé en proclamant le P.d'Alzon vénérable (décembre 1991). Cet homme qui est prêtre par la grâce de Dieu, souhaite devenir religieux par ferveur spirituelle, pour service apostolique, également donc par appel divin. En

acceptant et en recevant ce don de la vie religieuse, l'abbé d'Alzon n'entendait se soustraire à aucune de ses obligations ecclésiastiques et sacerdotales, comme le craignait illusoirement ou préventivement son évêque, Mgr Cart. L'abbé d'Alzon ne se retira pas du monde pour s'enfermer dans un cloître, il voulut assumer ce choix en accomplissement de sa vocation baptismale de chrétien, de prêtre et d'apôtre.

On a dit du P. d'Alzon qu'il était un velléitaire, un impulsif, un *prédicomane*, un chevalier cévenol de l'ultramontanisme et bien d'autres épithètes encore plus ou moins fleuries qui cherchaient à l'égratigner ou, inutilement, à tempérer les passions de son caractère. Mais lui-même n'a jamais caché dans certaines de ses entreprises qui eurent le goût de l'aventure, qu'il était *fou* de s'y lancer ou d'y envoyer ses compagnons. Pourtant il n'en éprouvait ni remords ni honte, même aux heures de désillusion, parce qu'il

savait lire son aventure et celle de ses congrégations comme un chemin de folie pour l'Évangile, sans intérêt personnel, sans calcul de gloriole pour sa postérité et sans bénéfice escompté d'une quelconque forme de reconnaissance. Le P. d'Alzon est en définitive surtout un de ces 'serviteurs inutiles' de l'Évangile, du moins de cette forme d'Évangile qui n'attend, en retour du service apostolique à risque, ni médaille, ni décoration, ni promotion. Il prenait ses ordres dans les appels de l'Église et l'inquiétude d'une conscience jamais en repos, il comptait d'abord sur l'esprit de foi et de sacrifice de ses compagnons qu'il aimait à cette aune. Il n'eut donc aucun bulletin de victoire à publier parce que ses combats livrés aux frontières de l'impossible n'eurent d'autre approbation sonore que le 'silence de Dieu' et ses tracas apostoliques d'autre récompense que le 'voyage immobile' d'une âme vers Dieu.

... Je ne puis vous dissimuler que la pensée d'être religieux m'a longtemps préoccupé, quoique je ne me sois jamais senti d'attrait pour aucun Ordre subsistant¹, et si, dans ce moment, je savais bien positivement que Dieu me veut quelque part, comme j'ai su qu'il m'a voulu prêtre, je n'hésiterais pas un seul moment². Mais je puis vous l'assurer, je ne vois aucune marque bien prononcée en moi, au moins dans l'état actuel de mon âme. Il faut donc attendre que Dieu agisse, en le

priant de faire de moi ce qu'il lui plaira et en m'efforçant de correspondre à ses vues, si jamais il en a où je sois pour quelque chose.

Voici ma manière de me juger. Il me semble que j'ai quelques conditions pour faire ce que vous voudriez³. Il me manque bien des qualités : je ne suis pas assez persévérant ; je me laisse quelquefois trop entraîner par la pensée d'un bien quelconque sans calculer, comme je le devrais, le genre de bien que je dois faire ; je n'ai pas assez de régularité. Ceci est singulièrement déterminé par mon tempérament ; mais il n'en est pas moins vrai que j'oppose bien des obstacles naturels à l'action surnaturelle. Depuis quelque temps, il me semble bien que je prends et plus de régularité et plus de persévérance ; mais cela n'est pas encore, ce me semble, arrivé au point nécessaire pour l'imprimer aux autres.

Il faut ensuite tenir compte de certains faits matériels. Parmi les œuvres dont je m'occupe, il en est trois que je ne puis abandonner avant de les avoir consolidées : le Refuge, les Carmélites et le collège ou pensionnat que j'ai établi. Le Refuge se soutiendra assez bien avant peu. Les Carmélites me paraissent, de leur côté, avoir besoin d'être épaulées pendant au moins deux ou trois ans. Le pensionnat me pèse bien plus. Reculer en ce moment serait terrible, à cause de la position du clergé vis-à-vis de l'Université, et je prévois que je vais me compromettre pour des sommes considérables. Quelquefois j'ai envie d'aller m'y loger⁴, afin précisément d'observer les gens et les caractères que Dieu m'enverrait ou enverrait⁵, car si je trouvais quelqu'un qui pût faire aller la chose, je lui céderais bien volontiers le pas.

Faire un voyage à Paris ne m'inquiéterait pas. Mais remarquez que Paris est, pour moi, bien moins essentiel que pour vous, et c'est pour cela que je commencerais avec moins de peine dans le Midi, sauf à nous transporter plus tard ailleurs. Le Midi cependant a été assez bon pour les Ordres. Saint-François, saint Dominique, saint Benoît, saint Ignace et tant d'autres ont travaillé dans le Midi, et, quoique en ce moment le mouvement soit dans le Nord, peut-être la position de nos contrées aurait-elle un côté favorable. Mais ceci n'est qu'une question incidente, je reviens à la principale... La base morale que je voudrais donner à une Congrégation nouvelle⁶ serait : 1° l'acceptation de tout ce qui est catholique ; 2° la franchise ; 3° la liberté. Vous comprenez que je n'ai rien à dire de ce qui est nécessaire à un Ordre pour être

Ordre ; je n'indique que ce qui devrait distinguer une Congrégation moderne de celles qui subsistent déjà. Je reprends : je ne connais rien pour faire mourir l'esprit propre et l'amour-propre que l'acceptation de tout ce qui est bien hors de soi ; je ne connais rien qui gagne les hommes de nos jours, comme la franchise, et je ne sache rien de plus fort pour lutter contre les ennemis actuels de l'Eglise comme la liberté...

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus, Nîmes, le 16 août 1844, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1925, tome B, p. 183-184

¹ La pensée de l'abbé d'Alzon ne cesse d'osciller, sur le plan du vocabulaire, entre Ordre et Congrégation avec une préférence marquée pour le premier terme. 'Ordre subsistant' situe clairement son propos dans l'optique post-révolutionnaire. En 1844, on est encore en France, malgré l'éclosion de nombreuses familles religieuses, dans la perspective mentale de restauration ou de création d'Ordres sur le modèle antérieur.

² D'Alzon est un prêtre qui s'oriente vers la vie religieuse et non l'inverse, ce qui modèle son optique ecclésiale, du service apostolique à l'intériorité spirituelle. Mais dans les deux cas, l'impulsion vient de Dieu. Une vocation est d'abord réponse à la grâce d'un appel.

³ Il est intéressant de noter ici le glissement qui s'opère dans cet exercice d'introspection spirituelle : après l'appel ou le signe du Seigneur, celui de Mère Marie-Eugénie et des Religieuses. Faire la volonté du Seigneur en tout peut aussi être discerné ou aiguillonné par une stimulation humaine.

⁴ L'abbé d'Alzon a toujours résisté à l'invitation de son évêque d'aller loger à l'évêché (palais épiscopal), à côté de la cathédrale. Depuis 1839, il a quitté son domicile peu reluisant de la rue de l'Arc-du-Gras pour prendre un appartement rue des Lombards (hôtel Grandgent). Le 10 avril 1845 sa décision est prise : pour la Saint-Michel (29 septembre), la location prendra fin, l'abbé d'Alzon logera dorénavant à l'Assomption.

⁵ En clair, le berceau du collège pour fondation de la Congrégation est à comprendre comme lieu de maturation des possibles vocations religieuses à venir.

⁶ Avant le nom même de cette Congrégation à fonder, son idée est exposée qui tient dans cette affirmation claire, toute mennaisienne : s'enraciner dans le passé, certes, mais surtout être ouvert à la modernité. L'Assomption ne regarde la tradition que dans une perspective d'avenir pour être présente et active dans le monde d'aujourd'hui. La base morale est limpide : être pleinement catholique, vivre dans la franchise et la liberté. L'héritage mennaisien n'est pas oublié.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la protohistoire et la genèse de la Congrégation A.A.

Identité religieuse et vie assumptionniste, session de Nîmes, 1995, 151 pages, publié dans la collection *Rencontres assumptionnistes* n° 3.

Gérard Cholvy, *Aux origines de la Congrégation*, dans *Deux siècles d'Assomption, le regard des historiens* (2001), dans collection *Rencontres assumptionnistes* n° 7, Paris, 2003, p. 9-23.

Actes du Colloque d'Histoire du 150^{ème} anniversaire de la Congrégation des Augustins de l'Assomption 2000 (Lyon-Valpré), *L'Aventure missionnaire de l'Assomption*, édition Bayard, 2005, 482 p., dans collection *Recherches Assomption* n° 1.

Les Origines de la Famille de l'Assomption, Fondateurs et Fondatrices, Fondations, Intuitions et Différends, Actes du Colloque Inter-Assomption, Paris 2004, édit. Bayard, 2005, 472 P. dans collection *Recherches Assomption* n° 3.

Pour une lecture personnalisée

- Quelles sont les qualités reconnues pour un Fondateur de Congrégation. Comment le Père d'Alzon brosse-t-il son portrait à ce sujet ?
- En quoi l'exemple des Religieuses de l'Assomption a-t-il été un stimulant pour le P. d'Alzon en ce domaine ?
- Quels critères l'Eglise se donne-t-elle pour reconnaître le charisme de fondation d'une Congrégation ? Comment procède-t-elle à sa reconnaissance ?
- Où se situe à ton avis l'originalité de la Famille de l'Assomption dans l'éclosion des formes de vie religieuse au XIX^{ème} siècle ?

Dans l'aventure d'un collège (1845)

L'Assomption du P. d'Alzon a pris naissance à Nîmes en 1845 dans le cadre d'un collège qui se ré-organisait, l'ancienne pension Vermot déjà baptisée l'Assomption. C'est peu de dire que le Fondateur des Assomptionnistes a voulu inscrire son action dans le courant libéral d'une cause nationale alors âprement discutée, celle de la liberté de l'enseignement en France. On connaît les démêlés de Lacordaire et de Montalembert avec la justice lorsqu'ils entreprirent aux premiers jours de la Monarchie de Juillet d'ouvrir à Paris une école primaire libre. La Charte proclamait bien en théorie cette liberté parmi toutes les autres, mais le gouvernement de l'époque n'entendait pas mettre fin au monopole créé sous Napoléon Ier au profit de l'Université et de l'enseignement d'Etat. Quelques pensions ou collèges

privés bénéficiaient d'un droit d'exercice, mais c'était là privilège ou exception que la Monarchie constitutionnelle voulait bien se garder d'étendre à l'ensemble des catholiques. Une première brèche avait été concédée aux catholiques par la loi Guizot qui en 1833 organisa l'enseignement primaire sous le principe de cette liberté avec possibilité pour les communes de faire appel au concours du clergé et des congrégations.

L'enseignement secondaire, alors réservé de fait aux élites sociales, restait la chasse gardée du seul service public, même si, avec des qualifications ou titres égaux, des membres du clergé à titre privé pouvaient enseigner dans des collèges et des lycées publics, en dehors du cadre spécial des petits et grands séminaires pensés en vue du recrutement sacerdotal. Moyennant quelques garanties

détaillées par la loi, pensions, pensionnats et autres collèges privés conservaient, il est vrai, un droit d'existence, mais dans des situations et des localités estimées sans danger de concurrence et surtout sans possibilité de collocation des grades.

La Monarchie de Juillet se vit acculée par un fort développement du catholicisme libéral à envisager un assouplissement ou une modification de la législation. Ministère après ministère, des propositions de loi tentèrent un compromis qui de Villemain à Salvandy ne put voir le jour devant l'opposition des milieux bourgeois anticléricaux et voltairiens tenants de la laïcité. Le P. d'Alzon tenta sa chance à Paris en 1845 en obtenant de Salvandy une mesure qualifiée de 'juste milieu pur', le demi-exercice, mais il réussit à arracher à Freslon en 1848 pour son collège le droit d'exercice plein, deux ans avant le vote de la loi Falloux

(1850) qui, en reconnaissant la liberté de l'enseignement pour le secondaire l'étendait au bénéfice de tous les établissements du même ordre.

Cette lutte politique s'accompagna pour le P. d'Alzon d'une lourde charge de directeur d'une institution scolaire à animer : créer un corps professoral motivé, recruter des élèves au niveau des Académies du Midi, élaborer des programmes d'éducation qui se montrent compétitifs et attractifs pour la clientèle visée, lancer une revue qui diffuse sur le plan national les idées porteuses de son action nîmoise, participer aux débats qui agitent le clergé sur les questions de l'enseignement, ébaucher la création d'une Université Saint-Augustin. C'est au cœur de cette ruche bourdonnante du collège de l'Assomption que naît sa congrégation, constituée au départ de religieux enseignants ou de religieux pour l'enseignement.

Monseigneur,

Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, je ne puis résister au plaisir de vous offrir l'hommage de mon admiration pour le zèle et le talent avec lesquels vous défendez la cause de l'Eglise dans sa guerre contre l'Université. Je n'eusse peut-être pas osé vous présenter l'expression des sentiments d'un prêtre qui vous est inconnu, si je n'y eusse été encouragé par Messieurs vos secrétaires¹ que j'ai vus dernièrement chez Monseigneur de Nîmes. Oh ! que nous aurions be-

soin d'un certain nombre d'évêques, qui, comme vous, ne craignent pas de monter à la brèche et de tenir l'étendard haut et droit !²

Pour nous, dans notre Midi, nous nous agitons à notre manière. Ainsi, nous nous occupons de former des Comités pour préparer les plus nombreuses pétitions possibles pour réclamer la liberté³. Ce moyen est lent, mais tôt ou tard il produira son effet, et je suis convaincu que, devant les protestations catholiques qui, tous les ans, iront grandissant, le gouvernement sera forcé de faire quelque chose pour la liberté de l'Eglise.

J'ai aussi, pour ma part, essayé d'un autre moyen. De concert avec un curé de Nîmes, je me suis occupé de former un pensionnat, où l'instruction est confiée à des professeurs, excellents catholiques, agrégés à l'Université et que j'ai arrachés à l'Alma Mater⁴. Ce moyen a mis le désespoir et la fureur dans le camp universitaire. On a compris qu'en s'emparant ainsi de ce qui n'est pas...⁵

**E. d'Alzon à Mgr Parisis, Lavagnac, fin février 1845,
Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1925, tome B, p. 233-234**

Mgr Pierre-Louis Parisis (1795-1866) est un ecclésiastique français, né à Orléans, évêque ultramontain de Langres à partir de 1834, transféré à Arras en 1851. Il fut un artisan de premier plan pour la cause de la liberté de l'enseignement en France dans les années qui précédèrent le vote de la loi Falloux (1850).

¹ Il s'agit peut-être, au moins pour l'un deux, de l'abbé **Pierre Favrel** (1797-1855), devenu vicaire général et transféré comme Mgr Parisis à Arras en 1851. Fut secrétaire de Mgr Parisis au début de son épiscopat un certain abbé Carré.

² Monter à la brèche, tenir l'étendard haut et droit, expressions typiquement alzonniennes. Mgr Parisis, le 24 décembre 1844 publia une première brochure intitulée : 'Liberté de l'enseignement. Examen de la question au point de vue constitutionnel et social'. Une dizaine d'autres virent le jour en 1845.

³ L'abbé d'Alzon est à Nîmes le correspondant en chef et le délégué du Comité central que le comte de Montalembert a fondé à Paris pour la défense de la cause de la liberté d'enseignement. Des campagnes de pétitions sont organisées en France pour faire fléchir le gouvernement, faire pression sur la Chambre des députés afin de mettre en application un des principes exposés dans la Charte, la liberté d'enseignement. On attendait beaucoup en ce sens du renouvellement parlementaire par les élections législatives générales d'août 1846. On sait que la question dérivait en mai 1845 vers une campagne anti-jésuite et l'expulsion (temporaire) de la Compagnie du territoire français.

⁴ Faits et personnages sont connus : le pensionnat est l'ex-pension Vermot, déjà appelée l'Assomption, reprise officiellement sous le nom de collège de l'Assomption (primaire et premier cycle secondaire au départ) ; le curé de Nîmes agissant de concert est l'abbé Goubier ; les deux professeurs agrégés sont Germer-Durand et Monnier ; l'Alma Mater désigne l'Université, c'est-à-dire l'institution publique et étatique de l'enseignement organisée sous l'Empire de Napoléon Ier.

⁵ Le brouillon s'arrête là.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la question de l'enseignement en France

Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France (1800-1967)*, Armand Colin, 1968, 524 p.

Paul Gerbod, *La vie quotidienne dans les lycées et collèges du XIXe siècle*, Hachette, 1968, 272 p.

Louis Secondy, *L'enseignement secondaire libre dans l'Académie de Montpellier (1854-1924)*, 1974 et *Aux origines de la maison de l'Assomption à Nîmes (1844-1845)*, dans *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Eglise du XIXe siècle*, Le Centurion, 1982, p. 233-258.

Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française, édit. Don Bosco, 2001, 745 pages.

Louis Grimaud, *Histoire de la liberté d'enseignement en France*, 1944, 6 volumes.

Pierre Pierrard, *Le Père d'Alzon et la liberté de l'enseignement en France*, dans *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Eglise du XIXe siècle*, Le Centurion, 1982, p. 109-118.

Pour une lecture personnalisée

- Quelle est la situation de l'enseignement dans ton pays ? Existe-t-il un enseignement catholique, subventionné ou non par l'Etat et les collectivités publiques ?
- La liberté de l'enseignement est une des pierres de touche des droits fondamentaux des citoyens dans un pays, en général exposés dans la constitution. Comment s'exerce-t-elle chez toi ? L'action en ce sens du P. d'Alzon présente-t-elle pour l'époque une originalité ?
- Quelles sont les conditions légales d'ouverture, de création et d'exercice pour un établissement scolaire, public, privé, confessionnel, aux niveaux primaire, secondaire et supérieur ? Quels droits l'Eglise peut-elle y faire valoir au nom des parents chrétiens ?
- Y a-t-il eu dans l'histoire de ton pays une sorte de 'guerre scolaire' entre l'Etat et les Eglises ? Quelles solutions ont-elles été trouvées par le passé, quels problèmes demeurent-ils dans le présent ?

L'épreuve des commencements : Où trouver de l'appui ? (1845)

C'est à Noël 1845, après avoir lancé le Tiers-Ordre dès septembre, que l'abbé d'Alzon, cette fois le P. d'Alzon, entra en noviciat avec quelques compagnons volontaires du collège, prêt à tenter une aventure spirituelle que Mgr Cart, *en laissant faire*, se garda bien d'autoriser : au nombre des candidats, outre le Fondateur, l'abbé Henri, l'abbé Surrel, l'abbé Tissot, l'abbé Laurent et un jeune homme encore laïc, Eugène ou René Cusse. Ce noviciat plus ou moins improvisé, sans cesse sollicité par les besoins du collège, allait durer cinq années, avec bien des vicissitudes : retraits, défiances à l'égard du guide, murmures ou désapprobations, déménagements, mais aussi avec des temps constructifs : prière commune, retraites, arrivée de nouveaux

candidats dont l'abbé Blanchet, l'abbé d'Everlange, Victor Cardenne (mai 1846), Hippolyte Saugrain (août 1846), Henri Brun (septembre 1847) et Etienne Pernet (1849). Les candidats qui se montrèrent les plus solides aux premières années vinrent au P. d'Alzon par l'intermédiaire de Mère Marie-Eugénie de Jésus. D'ailleurs en retour, de Nîmes à Paris, quelques jeunes filles de la bonne société nîmoise furent accueillies au noviciat des Religieuses tant à la rue de Vaugirard qu'à l'impasse des Vignes.

Ce souci et cette recherche de vocations furent le tourment et la croix continuels du P. d'Alzon. Lui-même se reprocha bien souvent d'avoir été trop lâche dans le recrutement des candidats et pas assez présent dans leur formation, à cause de ses multiples occupa-

tions et de ses voyages. Il en résulta des malentendus, ordres et contre-ordres, irrégularités ou initiatives intempestives qui mirent les nerfs du P. d'Alzon à rude épreuve plus d'une fois. Certes sa foi vigoureuse comptait avant tout et surtout sur Esprit de Dieu pour conduire son petit troupeau sur la voie de la perfection. Il prit le temps de lire nombre de Règles et Constitutions avant de rédiger patiemment, chapitre après chapitre, celles de la petite Association soumises à l'appréciation de tous ses membres. Pour un homme que l'on jugeait volontiers pressé pour ne pas dire agité, le P. d'Alzon prit son temps, étudia, médita, échangea avant de figer dans l'écriture un esprit qui la déborde nécessairement. Intérieurement, il se laissa interroger et parfois reprendre par Mère Marie-Eugénie qui ne ménageait pas ses conseils et savait inverser amicalement le cours de

sa direction spirituelle. Ce serait faire injustice au P. d'Alzon que de ne pas reconnaître, au-delà de ses habitudes impérieuses et de sa nerveuse autorité, ses profondes capacités de discernement, de jugement et de direction tout comme sa forte patience éprouvée au contact de natures et de tempéraments contrastés. On pouvait le craindre, on ne cessait pas de l'aimer. Il laissa percer ses doutes et ses interrogations, mais il ne se soumit jamais à la barre d'airain du découragement. C'est dire que bien avant Foch, il aurait pu affirmer pour ses fondations religieuses qu'accepter l'idée d'une défaite, c'était déjà être vaincu. En ce domaine, il accepta de plein gré le combat quotidien, lança parfois un cri de victoire prématuré, mais ne se plia jamais au diktat des renoncements négatifs même s'il était humilié au feu de l'épreuve.

... Vous parlerai-je de notre Congrégation ? Le Tiers-Ordre¹ va assez bien, sauf que, comme les réunions ont lieu le dimanche soir et que la plupart des membres se sont levés de grand matin, ils s'endorment assez généralement pendant que je parle. On a proposé de mettre la réunion au matin ; il y a eu très vive opposition, et je n'ai manifesté aucune opinion, parce que je pense pouvoir avant peu réunir, le dimanche matin, nos jeunes gens pour autre chose ; je veux parler de ceux qui formeront l'Ordre définitif. Jusqu'à présent, je n'en ai que trois qui viendront définitivement : M. Henri², jeune prêtre, qui

fait les fonctions d'économe et de préfet de discipline ; M. Laurent³, qui va être ordonné prêtre à Noël, actuellement professeur de quatrième, et M. Cusse⁴, professeur de français. Ce jeune homme ne sait pas le latin, mais il a un zèle tel pour la classe qu'il fait à l'École de commerce que je suis convaincu qu'il fera un excellent religieux. Cardenne⁵ nous viendra, mais je ne sais s'il prendra sa décision sur-le-champ. M. Tissot⁶ fera aussi un excellent moine, mais il faut lui passer bien des choses du désordre, et je doute qu'à son âge, on puisse s'en corriger. Notre aumônier est aussi bien bon ; il le serait davantage, s'il ne fallait pas toujours lui être sur les épaules pour le faire agir⁷.

Ici, je n'ai qu'un homme sur qui je puisse compter, et encore ! Les autres sont bons, pieux, dévoués, mais n'ont pas encore l'intelligence du dévouement. Je demande toujours à Dieu quelqu'un sur qui je puisse me reposer. L'abbé de Tessan reste chez lui, et puis nous sommes, non pas trop opposés, mais trop divers. M. Goubier s'occupe très bien des détails, mais ne m'est d'aucune utilité pour l'action. Et puis, ce sont des idées de dévouement, sans doute, mais qui ne vont en aucune façon avec les miennes pour certaines choses. Il faut donc que je sache me servir de ces hommes, sans cependant m'appuyer sur aucun d'eux. Situation pénible et pourtant, après tout, peut-être fort utile, puisque par ce moyen, on est sûr de ne compter que sur Dieu. Enfin, vous voyez où j'en suis.

Reste à poser cette question : 'Que dois-je faire ? Faut-il former à Noël un noyau de Congrégation, ou bien commencer sur-le-champ avec des éléments tels que ceux que je viens de vous indiquer' ? Donnez-moi votre avis là-dessus...

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus, Nîmes, le 8 novembre 1845, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1925, tome B, p. 358-359

¹ Selon la logique de la pensée originelle, l'Assomption se constituerait selon la formule d'un ordre monastique : 1/ l'Ordre masculin à Nîmes 2/ L'Ordre féminin déjà fondé à Paris par les R.A. 3/ Des Tiers-Ordres spécifiés : prêtres, laïcs hommes, laïcs femmes.

² **L'abbé Eugène-Louis Henri** (1815-1874), ordonné en 1840, ne demeura novice à l'Assomption que de 1845 à 1846. Il reprit sa vie de prêtre séculier et fut nommé curé de Remoulins.

³ **Charles Laurent** (1821-1895), natif d'Uzès, profès simple à l'Assomption en mars 1851 et profès perpétuel en mars 1852, enseignant puis prédicateur.

⁴ **René Cusse** (1822-1866) demeura religieux A.A. entre 1855 et 1862. Prêtre en 1858, il fut envoyé à la mission d'Australie en 1860, d'où il fut exclu de la Congrégation en 1862.

⁵ **Victor Cardenne** (1831-1851), religieux frère enseignant, profès en 1850.

⁶ **Paul-Elphège Tissot** (1801-1895), prêtre lyonnais, ordonné en 1825, était un auxiliaire de l'abbé Vermot, sous-directeur au collège, puis enseignant à Paris (1851) et à Clichy avant d'entamer une vie missionnaire en Australie (1860-1875).

⁷ L'aumônier est sans doute l'abbé **Goubier**, alors co-directeur du Collège de l'Assomption avec d'Alzon.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la formation des premiers religieux

Constitutions de 1855 dans *Premières Constitutions des Augustins de l'Assomption 1855-1865*, édition présentée et annotée par les PP. Athanase Sage et Pierre Touveneraud, Rome, 1966, p. 13-90.

Directoire des Augustins de l'Assomption, dans *Ecrits spirituels du P. Emmanuel d'Alzon*, Rome, 1956, p. 17-124.

Quatre lettres au Maître des novices, dans *Ecrits spirituels du P. Emmanuel d'Alzon*, Rome, 1956, p. 147-172.

Emmanuel d'Alzon, *Circulaires aux Religieux de l'Assomption*, Paris, B.P., 1912, 212 p.

J.-P. Périer-Muzet, *Genèse d'une fondation*, dans *A Travers la Province*, août 1998, n° 144, p. 15-21.

Pour une lecture personnalisée

- Le discernement et l'animation des vocations forment un art difficile. Comment le P. d'Alzon s'y employait-t-il ?
- Rendre des êtres communautaires, dynamiques et entreprenants, mais travaillant dans la même direction, est éprouvant pour un supérieur. Comment le P. d'Alzon s'en est-il sorti ? A-t-il nommé des maîtres de novices au cours de son généralat ?
- Etre vicaire général, supérieur général, maître des novices, directeur de collège, cela ne faisait-il pas un peu beaucoup pour les mêmes épaules ? Le Père d'Alzon a-t-il su déléguer ?
- Le Père d'Alzon a-t-il su trouver des hommes religieux selon le cœur de Dieu et collaborateurs selon ses idées et ses méthodes ?

Une conversion émouvante, Newman (1846)

Emmanuel d'Alzon a fréquenté à Rome quelques membres du séminaire-colège anglais réorganisé par l'abbé Wiseman en 1818. Lié au jeune Charles Mac-Carthy, il s'est tenu informé depuis des courants qui traversaient le christianisme en Angleterre. On sait que le catholicisme y était devenu après la Réforme quasi hors-la-loi et le pays tout entier terre de martyrs, notamment pour la partie irlandaise, cette colonie brutalement réprimée au temps de l'Adventurer's Act. Mais au début du XIXème siècle, la masse catholique représentée au Parlement par Daniel O'Connell, fondateur de l'Association catholique (1823), organisateur de meetings imposants, réussit à faire reculer Wellington. O'Connell fut triomphalement élu député en 1828 (bien qu'inéligible

puisque catholique). L'Irlande obtenait en 1829 le Bill d'émancipation des catholiques avec l'appui du ministre de l'Intérieur : sir Robert Peel. Première impulsion qui conduira le pays à l'indépendance par le traité de 1921, sauf les 6 comtés de l'Ulster qui demeurèrent partie intégrante du Royaume-Uni sur les 26 qui constituèrent l'Eire. Le pays souffrit grandement d'une terrible famine entre 1845-1847 causée par la maladie de la pomme de terre, de son exploitation coloniale et de sa surpopulation paysanne, ce qui contribua à le vider de millions d'habitants. Beaucoup émigrèrent aux U.S.A., terre d'accueil et de tolérance.

L'Angleterre elle-même connut pour la forme de sa religion officielle, l'anglicanisme, de profondes évolutions. De nombreux

prêtres français avaient migré dans le pays, chassés par la Révolution. Ils ne furent pas étrangers à de nouveaux contacts avec le milieu religieux national. Le mouvement d'Oxford, dit aussi tractarien, groupa des clergymen et intellectuels désireux de réformer l'Eglise anglicane pour la libérer de l'emprise de l'Etat. L'histoire retient les noms de John Keble, auteur en 1833 d'un sermon fameux sur 'l'apostasie nationale'. Edward Pusey et John Henry Newman rédigèrent la majeure partie des Tracts for the Times qui exprimaient des tendances proches du catholicisme. Un passioniste d'origine italienne, le P. Dominic Barbieri, reçut en 1845 l'abjuration de Newman qui n'entraîna pas celle des principaux chefs du mouvement mais fit grande impression dans tout le pays et à l'extérieur. L'Eglise anglicane rétablit pourtant des

usages jugés autrefois papistes : communion fréquente, confession auriculaire, culte de la Vierge et des saints, ornements, ce qui limita par là même l'expansion du renouveau catholique. Pie IX rétablit en 1850 la hiérarchie catholique dans le pays, y déclenchant une tempête haineuse. Newman échoua dans la fondation d'une Université catholique à Dublin (1851-1858) et connut de grandes difficultés avec les catholiques extrémistes, notamment Manning. Léon XIII voulut récompenser le vieil homme éprouvé en lui conférant la pourpre cardinalice (1878). On sait que l'abbé d'Alzon sympathisa à Paris durant l'été 1845 avec deux pasteurs, C. Marriott et T.-W. Allies (ce dernier passé au catholicisme en 1850) qu'il accompagna dans les sites religieux de la capitale.

... Interrompue cinq ou six fois comme de raison, cette lettre doit pourtant se finir ; et que vous dirai-je, ma fille, sinon que je ne sais plus où j'en suis, ou plutôt qu'à présent que la tempête a fini par quelques larmes que m'a fait verser le récit de la conversion de M. Newman¹, je vois plus clairement que jamais ma vocation devant moi, jointe à l'obligation de tendre au plus parfait². Mais qu'y a-t-il de commun entre le plus parfait et moi ; entre un homme qui ressent au fond du cœur toutes les impressions de l'orgueil et de la vengeance, pour des injures faites il y a quatre ans³, et la perfection ? Et je ne vous dis pas tout. Car l'orage ne venait pas seulement des sottises,

mais aussi d'épreuves, dans lesquelles je me trouve si petit que je ne sais quelle idée peut venir de me croire obligé de tendre à l'acquisition de ces grandes et divines vertus qui me rapprochent de Jésus, mon modèle et tout mon amour... Depuis hier, je suis dans ma cellule définitive. J'y ai encore un peu de luxe⁴, mais il faut me le passer à cause de notre situation vis-à-vis des domestiques et à cause du local. Les pavés étaient en pierre. Je crains le froid aux pieds et j'ai une peau de mouton pour les pieds ; mais je l'enlèverai, je crois, si je n'écris pas dans ma chambre. Il me répugne d'écrire mes Constitutions dans mon cabinet, qui est tapissé et assez propre, parce qu'il me sert de parler⁵. J'ai dans ma cellule de quoi suspendre mes habits, parce que nous n'avons pas de vestiaire ; les autres auront une commode. Mais je me sers provisoirement d'une table de nuit, du genre de celles que vous m'avez montrées pour vos élèves. Les étagères d'en bas me servent à mettre mon linge. Je n'ai qu'une chaise dans ma cellule ; je ne crois pas que vous en ayez davantage. Je n'ai pas de rideaux à ma fenêtre, mais j'ai des persiennes. Cela est indispensable dans le Midi, quand on n'a pas de volets. Si vous voulez savoir la forme de ma cellule, la voici. Je l'ai gribouillée sur ma lettre ; je le fais un peu moins horriblement sur une feuille de papier...

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus, Nîmes, le 4 janvier 1846, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1926, tome C, p. 6-8.

¹ **Cardinal John Henry Newman** (1801-1890), professeur anglican passé au catholicisme en 1845, ordonné prêtre à Rome en 1847, créé cardinal par Léon XIII en 1878, auteur de nombreux ouvrages.

² Le vœu du plus parfait est une préoccupation constante chez le P. d'Alzon. A quelle date le prononçait-il ?

³ Quelles avanies l'abbé d'Alzon a-t-il essuyées en 1842 ? Nous l'ignorons, surtout du fait que sa correspondance à **Mère Marie-Eugénie de Jésus** pour les années 1841-1843 a été détruite.

⁴ A lire de près la description faite par le P. d'Alzon, le terme nous a paru quelque peu excessif, même à deux siècles de distance. Le noviciat logeait alors dans une annexe du collège appelée l'Arche de Noé.

⁵ Le P. d'Alzon en tant que directeur recevait beaucoup.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur Newman :

For selections from Newman's writings, see G. Tillotson, ed., *Prose and Poetry* (1957); H. Tristram, ed., *Autobiographical Writings* (1957) and *Catholic Sermons* (1957); J. Collins, ed., *Philosophical Readings* (1961). The definitive biography is that of W. P. Ward (1927). See also biographies by M. Trevor (2 vol., 1962-63), and T. L. Sheridan (1967); studies by J. H. Walgrave (tr. 1960), C. F. Harrold (1945, repr. 1966), and H. L. Weatherby (1973).

Sur le mouvement d'Oxford:

Michael Chandler, *An Introduction to the Oxford Movement*, New York, Church Publishing, 2003.

Christopher Dawson, *Newman et la modernité: l'épopée du Mouvement d'Oxford*, Genève, As solem, 2001. Le Père d'Alzon a écrit un certain nombre d'articles sur le mouvement religieux et le protestantisme en Angleterre, publiés dans le *Bulletin de l'œuvre de Saint-François de Sales*, 1866-1867.

Pour une lecture personnalisée

- Pourquoi à ton avis le P. d'Alzon a-t-il été si sensible à la conversion de Newman ? N'était-ce pas pour lui un signe du ciel en vue de son action militante ?
- Comment saisir l'idée de perfection dans la mentalité religieuse du P. d'Alzon ? Est-ce faire violence au ciel ?
- Que comprends-tu et saisis-tu concrètement du vœu de pauvreté en communauté de vie religieuse à l'Assomption ? Qu'est-ce qu'une 'vie sobre et modeste' demandée selon la Règle? Par rapport à quoi et à qui, là où tu vis?
- Le Père d'Alzon a voulu passer d'un style de vie familial aisé à un style religieux dépouillé. Comment cela s'est-il marqué concrètement dans sa vie ?

L'élection de Pie IX (1846)

La figure du pape Pie IX a suscité chez ses admirateurs comme chez ses détracteurs des passions tenaces. Il est vrai que bien des traits de sa personnalité comme de son action demeurent énigmatiques. Refusé chez les Gardes Nobles à cause de sa santé, étant sujet à l'épilepsie - maladie qui à l'époque écartait du sacerdoce -, il est néanmoins ordonné prêtre en 1819, ayant bénéficié selon ses dires d'une guérison considérée comme miraculeuse et attribuée à la protection du pape Pie VII. Envoyé en 1823 au Chili en tant qu'auditeur de Mgr Muzi délégué apostolique, il est nommé à son retour, en 1825, par le pape Léon XII, chanoine de Sainte-Marie de Via Lata et directeur de l'hôpital San Michele. Il avait connu et animé précédemment comme directeur spirituel un orphelinat

romain appelé Tata Giovanni auquel il resta très attaché. Sa carrière ecclésiastique est fulgurante : archevêque de Spolète en 1827 à 35 ans, cardinal en 1840 à 48 ans, il est en 1846, à 54 ans, à la mort de Grégoire XVI, élu pape comme candidat des libéraux contre Luigi Lambruschini porte-parole des conservateurs, favori des premiers tours de scrutin, candidat soutenu par l'Autriche-Hongrie. Mais comme le cardinal Karl Kajetan Graf von Gaysruck de Milan arriva trop tard au Conclave porteur de l'exclusive prononcée par Ferdinand Ier d'Autriche contre Mastaï Ferretti, ce dernier fut élu lors du conclave tenu au palais du Quirinal, accepta la tiare et prit le nom de Pie IX en hommage à son protecteur Pie VII. Il bénéficia au départ d'une popularité immense notamment dans les Romagnes

que s'étaient aliénées par leurs brutales méthodes de répression aussi bien Grégoire XVI que son secrétaire d'Etat Lambruschini. Pie IX accorda même, de 1846 à 1848 des réformes libérales à ses Etats dites de modernisation, pourtant dénigrées par son prédécesseur comme *'les chemins du diable'*.

Comme témoignage de cette ferveur première dont Pie IX fut l'objet à ses débuts, citons son vibrant éloge par Victor Hugo devant la Chambre des Pairs, le 13 janvier 1848 : *'Cet homme qui tient dans ses mains les clefs de la pensée de tant d'hommes, pouvait fermer les intelligences ; il les a ouvertes. Il a posé l'idée d'émancipation et de liberté sur le plus haut sommet où l'homme puisse poser une lumière [...] ces principes de droit, d'égalité, de devoir réciproque qui il y a cinquante ans étaient un moment apparus au monde, toujours grands sans doute, mais farouches, formidables et terribles sous le bonnet rouge [...] Il vient de les montrer à l'univers rayonnants de mansuétude, doux et vénérables sous la tiare. [...] Pie IX enseigne la route bonne et sûre aux rois, aux peuples, aux hommes d'Etat, aux philosophes, à tous'*.

Tout bascula à partir de 1848 : Pie IX, espoir des patriotes italiens, opéra un tournant conservateur anti-libéral avec exil à Gaëte, rétablissement sur son siège par l'armée à Rome, défense impossible de l'aliénation inévitable des Etats pontificaux, condamnation sans appel et sans retenue de toutes les idées modernes, perte de Rome en 1870 et violences contre le catholicisme en Suisse et en Allemagne (Kulturkampf). Même son inhumation à Saint-Laurent hors-les-murs dut se faire, dit-on, en catimini pour éviter troubles et désordres dans la cité devenue piémontaise.

Le Père d'Alzon fut pour sa part un ami et un admirateur enthousiaste et même inconditionnel du pape Pie IX, rencontré et salué à plusieurs reprises à Rome, d'une part parce qu'il incarnait la flamme ultramontaine, affirmée avec éclat par le dogme de l'infailibilité personnelle du pape en 1870, d'autre part parce que les malheurs de la papauté eux-mêmes tissèrent l'image d'un nouveau 'pape-martyr', parfaite réplique sous Napoléon III de Pie VII persécuté par Napoléon Ier. Enfin sur le plan personnel, Pie IX, très simple dans ses manières, fit preuve de qualités de cœur et de courage indéniables

qui forçaient l'admiration des caractères aussi passionnés que le sien. Déjà avant sa mort, ce pape était crédité d'actions miraculeuses dont le P. d'Alzon se fit volontiers l'écho.

Le 16 juin [1846], troisième jour du Conclave, le cardinal Mastai¹, chargé précisément de dépouiller à son tour le scrutin, fut obligé de proclamer lui-même la vérité de ce cri et il tomba à genou comme anéanti sous le fardeau qui l'envahissait à mesure que les voix s'ajoutaient. Quand Mastai se releva, le Sacré-Collège se prosterna devant lui et lui demanda son nom. Le nouveau Pape, dont le martyre dépassera ceux de Pie VI² et de Pie VII³, répond qu'il s'appelle Pie, comme celui qu'il a vu ramener et qui lui a dit : 'Sois prêtre'. Vive Pie IX ! cria bientôt la foule. La colombe avait raison.

Rien ne peut décrire l'ivresse de Rome à cet avènement ; on ne retrouverait cet enthousiasme qu'à Jérusalem au dimanche des Rameaux, avant la Passion. Mille faits touchants excitaient chaque jour la popularité. Une fois c'était un pauvre homme qui forçait les consignes pour demander un vieux cheval au pape, le sien indispensable à son petit commerce étant mort. Pie IX recommande qu'on ajoute au cheval deux pièces d'or, afin de remonter des affaires qu'il suppose embarrassées. Sans cela serait-il venu chercher un cheval au Quirinal ? Une autre fois, on éloignait de la porte par laquelle il allait passer un enfant aux cris importuns ; comme le bon Maître, il l'a entendu : 'Laissez-le approcher'. 'Saint-Père, on vient de mettre mon père en prison pour une dette de douze écus'. Pie IX, qui avait à son avènement payé les dettes de tous les prisonniers [pour dettes], demanda à emprunter 12 écus ; sa suite ne les trouvant pas, il remonta chez lui et les apporta.

Une autre fois il venait au milieu du jour surprendre le peuple assemblé pour entendre le P. Ventura et prêcher lui-même contre le blasphème. On l'adorait⁴, c'était le baiser sur la joue droite. Il fallait maintenant recevoir le baiser de Judas sur la joue gauche. Il ne manquera pas...

Extrait du *Pèlerin* du 16 février 1878, n° 59, p. 106-115 :
Histoire rapide du Pape le plus aimé et le plus trahi.

Cet article non signé a tout lieu d'être attribué soit au P. d'Alzon soit au Père Picard, tous deux à Rome à cette date, si du moins nous interprétons correctement le passage qu'il contient plus haut : *'Ici se place une anecdote, que nous avons eu la consolation d'écrire au Pèlerin au moment même de la mort de Pie IX, la semaine dernière'*. L'article a été composé à l'aide de l'ouvrage d'Alex. de Saint-Albin, *Histoire de Pie IX et de son pontificat*, paru chez Palmé.

¹ **Giovanni Mastai Ferretti** est le neuvième fils du Comte Girolamo et de Catherine Sollazzi, né le 13 mai 1792 à Senigallia, élu pape à 54 ans le 16 juin 1846 au 4^{ème} tour de scrutin (le 3^{ème} jour du Conclave) par 36 voix sur 50, décédé au Vatican en février 1878. Jean Paul II béatifica en 2000 ce pape libéral au départ, devenu conservateur et réactionnaire (exil à Gaète en 1849), auteur du Syllabus (1864), promoteur du dogme de l'Immaculée Conception (1854) et du Concile Vatican I qui vota l'infailibilité pontificale (1871). Les Etats pontificaux furent progressivement réunis à l'Italie, de 1860 à 1871. Images contrastées que celle de ce pape et celle du pontificat le plus long de l'histoire (1846-1878 : 32 ans). Sa confiance inamovible en son secrétaire d'Etat, Antonelli, figure ecclésiastique plus que contestable, lui causa de grands torts. Le pontificat de Pie IX fut aussi illuminé par de grandes joies : l'apparition de La Salette l'année même de son élection (1846), la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception (1854), les apparitions de Lourdes (1858), la canonisation des martyrs japonais (1862) et la tenue d'un Concile au Vatican (1869-1871).

² **Pie VI** (1717-1799), né Giannangeli Braschi, pape de 1775 à 1799, eut à faire face au joséphisme et aux débuts de la Révolution française. Il mourut prisonnier en France à Valence.

³ **Pie VII** (1742-1823), né Gregorio Luigi Barnaba Chiaramonti, subit toutes les avanies de l'impérialisme napoléonien en Europe. Le pape qui fit signer le Concordat de 1801, assista au sacre de l'empereur en 1804, vit Rome occupée par l'armée de Miollis en 1808 et les Etats pontificaux annexés à l'Empire. Il fut tenu prisonnier à Fontainebleau de 1812 à 1814. Après la chute de l'Empire, Pie VII accueillit à Rome la mère de l'empereur déchu.

⁴ On notera que le vocabulaire utilisé dans ce texte transfère au Pape des termes propres réservés normalement à la divinité, indices tangibles d'une papolatrie excessive.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur le pontificat et la figure de Pie IX

Philippe Levillain, *Dictionnaire historique de la papauté*, Fayard, 1994, p. 1343-1349. *Encyclopédie Catholicisme*, t. XI, col. 271-279.

Revue romaine *Pio IX* depuis 1972.

G. Martina, *Pio IX*, 2 volumes, Rome, 1974-1985.

Pour une lecture personnalisée

- Sais-tu quelque chose de la manière dont s'est déroulée l'élection des trois derniers papes, Jean-Paul Ier, Jean Paul II et Benoît XVI ?
- Comment as-tu reçu la nouvelle de la béatification de Pie IX le 3 septembre 2000, faisant pendant à celle de Jean XXIII ?
- En quoi le pontificat de Pie IX s'inscrit-il à rebours de l'évolution de la société du XIX^{ème} siècle et marque-t-il la fermeture de la société ecclésiale du temps au monde contemporain ?
- Comment avec le recul du temps l'histoire peut-elle apprécier la grandeur et la sainteté d'une figure pontificale, à la fois victime des événements, psychologiquement et doctrinalement intolérante, de pratique antisémite et pourtant porteuse de germes d'espérance ?

Notes pour un projet de Constitutions (1846-1850)

On possède du Fondateur les premiers linéaments de sa pensée concernant l'organisation et l'animation de la Congrégation, grâce aux différents stades d'écriture des premières *Constitutions*. Ne voulant rien précipiter, il s'est mis lui-même à l'étude des grandes *Règles* inspiratrices de la vie religieuse en Occident, prenant des notes, comparant les textes et les traditions, échangeant ses idées avec d'autres et soumettant aux différents chapitres le fruit de ses longues élaborations. Le patronage augustinien lui fut acquis comme d'évidence, parce qu'impliquant à ses yeux de façon heureuse le legs de saines traditions monastiques conjugué au choix porteur d'une vie apostolique affirmée. Dans le détail se bousculèrent ensuite dans de savoureux

dosages des impulsions intuitives et des emprunts plus ou moins corrigés. L'architecture de sa pensée fut commandée par les dogmes majeurs du christianisme, celui de la Trinité évidemment mais perçu à la manière de la tradition théologique occidentale, le christocentrisme, le mystère de foi de Marie que l'enseignement de l'Eglise a systématisé et approfondi (mariologie), mais sans inflation dévotionnelle, et enfin le mystère de l'Eglise (ecclésiologie), ces deux derniers mystères toujours en dépendance de l'axe central qu'est le Christ. Sur ces pierres d'angle, il greffa, fidèle à la grande tradition théologique occidentale, les trois vertus théologiques et baptismales de foi, d'espérance et de charité qu'il a couplées avec les trois vœux de religion. Architecture maîtresse,

bien hiérarchisée, aux éléments harmonieusement liés, peut-être sans originalité distinctive, mais surtout sans particularisme déviant ou dénaturant.

Le Père d'Alzon brûlait du désir de donner comme marque distinctive à l'Assomption un 4^{ème} vœu qui exprimât fortement sa finalité apostolique, à la fois dans sa dimension mystique (ad intra) et dans sa spécificité missionnaire (ad extra). Il avait repéré ce 4^{ème} vœu notamment dans les Constitutions des *Sœurs Servantes de Jésus-Christ*, dites de *Marie-Thérèse*, de même que la devise tirée du Notre Père *Adveniat Regnum Tuum*. L'Eglise, soucieuse d'élagage ou de non-prolifération des formes de la vie religieuse, y mit le holà. Confié en 1865 au canoniste Chaillot, le texte des Constitutions de 1855 dut, selon d'Alzon, subir le supplice sinon de la guillotine du moins des *chaillotades*, c'est-à-dire amputé de ses plus belles envolées. Le choix d'un costume ne posa, lui, pas de problème : les Religieuses de Paris copièrent celui de Lacordaire (robe, camail, ceinture). Il servit d'ailleurs

quelque temps au P. d'Alzon de robe de chambre au dortoir pour la surveillance les élèves ! On adopta de préférence à Nîmes le propre liturgique romain pour l'Office célébré au chœur. Le noviciat fut porté à deux ans, les vœux renouvelables une fois, profession simple à l'issue de la première année canonique de noviciat, profession perpétuelle à l'issue d'une deuxième année pouvant se dérouler en maison d'oeuvres. Périodiquement, se tinrent les premiers Chapitres d'organisation (1850, 1852, 1855, 1858, 1862) avant de passer à la périodicité coutumière, sexennale. De Rome vinrent sans précipitation des signes d'encouragement et d'approbation, comme de Nîmes même où Mgr Cart mit cinq ans à vaincre ses craintifs atermoiements (1845-1850). Le 25 décembre 1850, l'Assomption comptait 5 profès simples (d'Alzon, Brun, Cardenne, Pernet, Saugrain), le 25 décembre 1851 quatre profès perpétuels (les mêmes, moins Cardenne déjà décédé) et un profès simple, Picard. La barque a pris la mer.

1. But de l'Ordre

Le but de l'Ordre se manifeste par le quatrième vœu¹ de travailler à étendre de toutes ses forces le règne de Jésus-Christ dans les âmes : dans la nôtre d'abord, celles de nos Frères et dans celles de tous les chrétiens. L'esprit de l'Ordre est donc un esprit de zèle et d'apostolat². Nous tiendrons particulièrement à notre but en nous appliquant à faire triompher en nous et autour de nous :

1° La foi, par notre esprit de soumission à l'enseignement de l'Eglise et à l'esprit de cet enseignement ; par notre amour pour l'unité de l'Eglise et notre filiale dépendance de son chef ; par notre respect pour la vérité que nous porterons dans nos études, nous pénétrant de l'importance de notre vocation qui est d'en devenir les défenseurs et les soldats, et, par là, les soldats mêmes de Jésus-Christ, Verbe, Dieu, Vérité éternelle ; par notre esprit de foi dans la pratique de l'obéissance, nous plaçant toujours sous la main de nos supérieurs, comme sous la main de Dieu même³.

2° L'espérance, par le détachement des biens de la terre poussé jusqu'à la pratique de la pauvreté évangélique et l'amour des biens surnaturels ; par l'humilité, c'est-à-dire le mépris de ce qui est créé [et] même de nous ; et par la prière, c'est-à-dire la demande de la grâce et de ses dons, et l'aspiration vers Dieu, principe et terme de l'homme⁴ ;

3° La charité : a) par l'amour de Dieu que nous aimerons très uniquement ; par la chasteté, c'est-à-dire le renoncement aux plaisirs des sens ; par la mortification, gardienne des sens et moyen d'unir quelques souffrances expiatoires à celles de Jésus-Christ ; b) par l'amour envers Notre-Seigneur que nous lui témoignerons surtout par l'imitation des vertus, dont il est le parfait modèle ; c) par l'amour de la Sainte Vierge, sa mère et notre protectrice spéciale ; d) par l'amour de l'Eglise, son épouse ; par le zèle pour le salut des âmes, qui se manifestera dans les œuvres d'éducation entendues dans le sens le plus général du mot, dans les missions chez les infidèles et dans la propagation des œuvres de charité, - à quoi nous pourrons nous faire aider par les Frères du Tiers-Ordre⁵.

Notre esprit doit être un esprit de simplicité, de droiture dans la foi, d'oraison pour nous rapprocher toujours plus de Notre-Seigneur, d'humilité dans les études et de zèle pour le triomphe de l'Eglise.

But de l'Ordre : travailler à sa perfection propre, en étendant le règne de Jésus-Christ dans les âmes. Point de revenus. Ils (sic) posséderont des maisons de campagne et des maisons d'habitation. Mais ils n'auront point de fermiers. Pas d'argent placé sur l'Etat. Saint Ignace accorde certains revenus pour les noviciats⁶.

[E. d'Alzon].

E. d'Alzon, Constitutions n° 1 et n° 2.
Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome C, p. 700-702.

¹ Le principe d'un 4^{ème} vœu dont la formulation a parfois varié et que l'on trouve dans nombre de familles religieuses, était cher au P. d'Alzon et à la première Assomption. Rome ne le permit pas.

² Perspective très affirmée d'une Congrégation qui se définit prioritairement comme apostolique.

³ Volet doctrinal de l'esprit de l'Assomption qui décline sous la clé de voûte théologique de la foi et son articulation christocentrique ses aspects religieux et moraux : vertu d'obéissance scellée par vœu de religion, engagement ultramontain, oecuménisme militant. La pensée du P. d'Alzon, reprise de la même manière trine dans le Directoire, est de type catéchétique : vérités à croire, vertus à pratiquer, moyens à mettre en œuvre.

⁴ Autre enchaînement thématique classique : le vœu de pauvreté par les pratiques du détachement, de l'humilité et de la confiance en Dieu recherché dans la prière, autant de nervures spirituelles dont les fondements sont l'amour de Dieu et l'aspiration vers Dieu.

⁵ La vertu de charité décline à son tour selon une formulation retenue comme classique à l'Assomption : l'amour de Notre-Seigneur, de Marie sa mère et de l'Eglise son épouse. L'adjonction du Tiers-Ordre, subordonnée à une possibilité, est donnée dans une perspective unique : celle de l'apostolat à vivre dans la lumière de la fraternité. On sent bien que c'est la mission qui commande dans le seul impératif de la charité interne et externe.

⁶ Notule qui navigue entre l'idéal de pauvreté évangélique qui proscribit toutes les formes de thésaurisation (injure à la Providence), et les nécessités de la vie économique laquelle découle du droit de propriété. La question demeure permanente : comment vivre grâce aux seuls fruits du travail et du service ? Reste attachée à la littéralité de ce texte parvenu à l'état de simple note une contradiction flagrante entre l'affirmation première *point de revenus* et la concession finale ignatienne '*certaines revenus*'. Déjà l'esprit franciscain s'est débattu dans ce dilemme congénital à toutes les formes de vie religieuse. L'idéal d'une pauvreté évangélique radicale est peut-être possible à la manière angélique pour un ermite, il devient intenable sans aménagements pour une collectivité plus ou moins institutionnalisée et organisée.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur les premiers textes constitutionnels des Assomptionnistes et la vie des débuts à l'Assomption :

Constitutions de 1855 dans *Premières Constitutions des Augustins de l'Assomption 1855-1865*, édition présentée et annotée par les PP. Athanase Sage et Pierre Touveneraud, Rome, 1966, p. 13-90.

Les douze premières années de la Congrégation de l'Assomption (1846-1857) dans *Dossier sur la vie et les vertus*, volume II, tome I, p. 374-443.

L'Esprit de l'Assomption d'après Emmanuel d'Alzon, Rome, 1993, 101 p.

Identité religieuse et vie assomptionniste, session de Nîmes, 1985, 151 pages, publié dans la collection *Rencontres assomptionnistes* n° 3.

Gérard Cholvy, *Aux origines de la Congrégation*, dans *Deux siècles d'Assomption, le regard des historiens (2001)*, dans collection *Rencontres assomptionnistes* n° 7, Paris, 2003, p. 9-23.

Actes du Colloque d'Histoire du 150^{ème} anniversaire de la Congrégation des Augustins de l'Assomption 2000 (Lyon-Valpré), *L'Aventure missionnaire de l'Assomption*, édition Bayard, 2005, 482 p., dans collection *Recherches Assomption* n° 1.

Les Origines de la Famille de l'Assomption, Fondateurs et Fondatrices, Fondations, Intuitions et Différends, Actes du Colloque Inter-Assomption, Paris 2004, édit. Bayard, 2005, 472 P. dans collection *Recherches Assomption* n° 3.

Pour une lecture personnalisée

- L'esprit de l'Assomption ou son charisme trouve ses origines ou prend racine dans celui de son Fondateur, le Père d'Alzon. Quels sont d'après toi les textes majeurs par lesquels il a cherché à l'exprimer ?
- Un esprit vivant n'est pas figé dans un texte, aussi idéalisé et élaboré soit-il. Comment l'Assomption a-t-elle su développer et transmettre ce charisme des origines de génération en génération, l'adapter continuellement tout en assurant une 'fidélité créatrice' ?
- Il ne saurait y avoir de contradiction entre le charisme du Fondateur et celui de sa Congrégation. Moyennant quelles garanties ou quels critères d'interprétation ? L'Eglise est-elle intervenue ? Pourquoi ?
- La fonction législative est une des tâches des chapitres généraux. Quelles différences fais-tu entre Constitutions, Règle de Vie, Ordonnances, Recommandations et Coutumiers ?

Une révolution de palais à Paris (1848)

Entre 1830 et 1848, la France connut une sorte de seconde Restauration, incontestablement plus démocratique par rapport à la première, d'inspiration libérale qui choisit la lignée dynastique des Orléans en chassant les Bourbons. Trois journées révolutionnaires à Paris en juillet 1830, dites les Trois Glorieuses, suffirent à ce tour de passe-passe dynastique, qui étouffa toutes les aspirations et vellétés républicaines des insurgés. Cependant malgré ses intentions, ce nouveau régime monarchique marqué par un esprit de laïcisation des institutions, une indéniable pratique parlementaire et un vif développement économique du pays, ne parvint jamais à instaurer une véritable démocratie. Porté au pouvoir, le roi-citoyen Louis-Philippe Ier, au passé jacobin plus symbolique que chargé, prit

goût à ce pouvoir, entendant non seulement régner mais gouverner grâce à des ministres divisés, consentants ou flottants. Le gouvernement élargit trop faiblement le corps électoral censitaire (250.000 électeurs en 1848, soit un électeur pour 170 habitants, au lieu des 90.000 de 1830), c'est-à-dire limita le droit de vote à la seule classe bourgeoise, proclama les libertés dans la Charte révisée qui, malgré les revendications des classes populaires travaillées par des doctrines socialistes, ne fut pas soumise à un référendum et ne rendit pas ces libertés effectives. Boudé par l'aristocratie légitimiste, le pouvoir fut accaparé par cette minorité bourgeoise, industrielle, commerciale et bancaire qui n'avait rien, malgré la façade, d'une démocratie participative. Très vite le parti du mouvement, favorable aux réformes,

céda devant le parti de la résistance aux réformes et se durcit dans un fixisme oligarchique. Louis-Philippe qui se croyait un homme moderne, n'était en fait qu'un 'despote éclairé' style XVIIIème siècle. Affronté à d'incessantes tentatives séditionnelles de la part des légitimistes (tentative de la Duchesse de Berry en 1832), des masses ouvrières déçues et paupérisées (épidémie du choléra en 1832, soulèvements des canuts lyonnais en 1831 et 1834), des bonapartistes (soulèvement de la garnison de Strasbourg en 1836 et de Boulogne en 1840) et de régicides ou de conspirateurs de tous poils (attentat Fieschi en 1835, attentat Alibaud 1836, insurrection Barbès-Blanchi mai 1839), le pouvoir vacilla après la dégradation économique des années 1846-1847, sur fond de refus obstiné de tout élargissement électoral et de scandales liés au clientélisme (affaire Teste-Cubières, 1847). Le régime fut balayé aussi rapidement qu'il avait été porté au pouvoir, dix-huit ans auparavant. En trois jours seulement en effet (22, 23 et février 1848), Paris se

couvrit de barricades et l'émeute prit la forme d'une insurrection sanglante qui renversa un gouvernement immobile. Le roi abdiqua en faveur de son petit-fils le comte de Paris, prit le chemin de l'exil en Angleterre comme Charles X l'avait fait en 1830, et un autre gouvernement provisoire, victorieux des Tuileries, du palais Bourbon et de l'Hôtel de ville, organisa l'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel. Une agitation politique à caractère socialiste persista jusqu'à la répression brutale des journées insurrectionnelles du 23 au 26 juin. La IIème République, pacifique, qui avait planté les arbres de la liberté, avait sombré dans la violence pour finir étranglée par un coup d'Etat (1851). Le P. d'Alzon qui se trouvait à Paris de janvier à mars 1848 pour y rencontrer Guizot son compatriote, alors président du Conseil, et obtenir le plein exercice pour le collège de l'Assomption, vécut ces journées parisiennes avec calme, tout en participant à de nouveaux projets liés à la presse et à l'organisation d'élections favorables à ses vues.

Mon cher ami,

Votre enthousiasme me ravit. J'entre tout à fait dans l'idée du journal¹ ; seulement il faudrait aller vite, prier M. Aillaud² de ne pas annoncer les conférences que je voulais donner à Saint-Charles : 1° parce que voilà huit jours que j'ai un mal de gorge continu, à ne pouvoir pas même dire mon bréviaire ; 2° parce que, s'il le faut, je préfère passer mon temps à vous aider dans votre journal qu'à prêcher.

M. Goubier vous a-t-il dit que je lui proposais la formation d'un club ? Pour le moment, je préfère le journal. Vous pouvez le faire paraître quand bon vous semblera. Ne me l'envoyez pas, car je serai à Nîmes, je l'espère, avant qu'il ne soit imprimé. Si ma gorge me le permet, je partirai vendredi soir ; sinon, dimanche soir. Ainsi je serai à Nîmes ou mardi matin ou mercredi au plus tard, s'il plaît à Dieu³. Puis, il y aura pour nous un point essentiel pour alimenter l'intérêt du journal ; c'est, pour commencer, l'élection de Montalembert qu'il faut absolument enlever. Maintenant, ne vous faites pas illusion. Les républicains actuels ne rêvent qu'une chose, centraliser tout et dès lors détruire toute liberté ; c'est pour cela qu'il faut lutter contre eux en demandant la liberté comme aux Etats-Unis. Il ne faut pas, non plus, se trop mettre contre les protestants. On peut leur montrer qu'ils peuvent, s'ils le veulent, avoir leur part dans cette liberté⁴.

Quant à ce qui me concerne, on a singulièrement exagéré ou plutôt on a tout inventé. La seule chose que j'ai faite d'un peu bien a été de ne jamais quitter ma soutane (j'ai été presque le seul). Du reste, le mot d'ordre était de respecter les prêtres partout. On en a vu assister au pillage des Tuileries et on ne leur disait rien. Quant à aller panser les blessés, j'y serais allé, si j'avais cru que cela en valût la peine ; mais la chose a été si vite faite sur le terrain, et les hôpitaux étaient tellement encombrés des dames du faubourg Saint-Germain que l'idée ne m'est pas même venue de me joindre à elles. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aucun blessé n'a refusé les sacrements, de ceux du moins qui sont morts dans les hôpitaux.

Ici, on s'agit beaucoup pour faire des journaux. Le P. Lacordaire⁵ veut en faire un, Montalembert un autre ; avec l'Univers cela fera trois⁶. C'est absurde. J'ai promis mon concours pour procurer des fonds au P. Lacordaire, mais il n'y a pas moyen d'espérer le moindre succès ; ils ne veulent paraître que dans six semaines, et dans six se-

maines les élections seront faites. C'est amer de bêtise. Mais je me sens un peu trop fatigué, je m'arrête. Adieu. Causez de tout ceci avec M. Goubier. Tout à vous.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Eugène Germer-Durand, Paris, le 6 mars 1848, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome C, p. 323-324.

¹ Le journal en question, c'est *La Liberté pour tous*, titre finalement préféré à celui choisi de *La Démocratie catholique*. Il parut la première fois le mardi 21 mars, après le retour du P. d'Alzon à Nîmes. Publié trois fois par semaine, sur quatre pages, avec un abonnement annuel de 20 francs, il vécut jusqu'au 31 décembre 1848. Germer-Durand en est le Directeur, Hippolyte Saugrain le gérant et le P. d'Alzon l'inspirateur et bailleur de fonds. Il soutint campagne pour la candidature de Cavaignac en décembre 1848, non du Prince-Président Napoléon.

² **Chanoine François-Hippolyte Aillaud** (1803-1872), curé de la paroisse Saint-Charles de Nîmes depuis 1844 jusqu'en 1850. Le P. d'Alzon, son ami, lui confia la direction de l'orphelinat de la Providence en 1851.

³ De fait le P. d'Alzon ne rentra à Nîmes que le 17 mars 1848. Il fallait alors deux journées entières pour le voyage, combiner diligence, chemin de fer et sans doute navigation fluviale.

⁴ Avec l'établissement du principe du suffrage universel masculin, la donne a changé. A Nîmes, la majorité est devenue nettement favorable à la population catholique. Le P. d'Alzon a vécu toute cette première phase de la révolution politique de février 1848 dans la capitale en témoin plutôt sympathique aux événements : abdication et exil de Louis-Philippe, formation d'un gouvernement provisoire républicain. Les élections générales pour une Assemblée constituante choisie au suffrage universel furent fixées aux 9 et 23 avril 1848, puis les élections municipales pour août et la présidence du régime républicain pour décembre. Le P. d'Alzon conciliateur proposa des listes de panachage à Nîmes, mais l'heure n'étant pas au compromis, ses consignes de modération ne furent pas suivies.

⁵ **Henri-Dominique Lacordaire** (1802-1861), prédicateur et restaurateur de l'Ordre dominicain en France, fut élu député sous la seconde République. C'était un républicain, libéral de conviction, tandis que **Montalembert**, monarchiste orléaniste libéral, ne fut surtout en matière politique qu'un opportuniste conservateur, surtout partisan d'ordre, qui se mordit très vite les doigts d'avoir soutenu la candidature du Prince-Président Louis-Napoléon à la présidentielle.

⁶ Trois porte-drapeaux catholiques, mais de tendance bien diverse : *L'Univers*, conservateur et clérical déjà avant l'arrivée de Veillot en 1843, *L'Ere nouvelle* lancée le 15 avril 1848, journal républicain et libéral avec Lacordaire, Maret et Ozanam, avant de mourir légitimiste, *L'Élection populaire*, feuille conservatrice du Comité central pour la défense religieuse patronnée par Montalembert, sans compter le libéral et gallican *Ami de la Religion* patronné par Dupanloup et la *Voix de la vérité*.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la Monarchie de Juillet et la Révolution de 1848

André Castelot, *Louis-Philippe, le méconnu*, Perrin, 1994, 421 p. et Guy Antonetti, *Louis-Philippe*, Paris, Fayard, 1994, 1000 p.

Hervé Robert, *La Monarchie de Juillet*, P.U.F., 2000, collection *Que sais-je ?*

Le P. d'Alzon et le journalisme en 1848 dans *Dossier sur la vie et les vertus*, volume II, tome I, p. 522-535. André Pezziardi, *Un journal catholique et démocrate, La Liberté pour tous*, Montpellier, 1977, 101 p.

Anne Claude Ambroise Rendu, *Les journaux du printemps 1848 : une révolution médiatique en trompe-l'œil* dans *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1999-19.

Jean-Marie Mayeur, *Les idées politiques du Père d'Alzon*, dans *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Eglise du XIXe siècle*, Le Centurion, 1982, p. 144-164.

Paul Christophe, *Les choix du clergé dans les Révolutions de 1789, 1830 et 1848*, t. I et II, Lille, 1975 et 1976.

José Cabanis, *Lacordaire et quelques autres*, Politique et religion, Gallimard, 1982.

Jean Watelet, *Bibliographie de la Presse politique et d'information générale*, Gard 30, Paris (B.N.), 1985, 125 p.

Pour une lecture personnalisée

- L'instabilité politique de la France au XIXème siècle n'est-elle pas aussi le reflet du long enfantement démocratique de la société ? Où en est ton pays aujourd'hui dans ce processus ?
- Pourquoi le P. d'Alzon s'intéresse-t-il à la politique ? L'implication du clergé dans les questions politiques d'un pays est-elle en soi une bonne chose ? Que recommande l'Eglise à ce sujet ?
- La révolution de février 1848 fut respectueuse du clergé. Pourquoi les révolutionnaires, dans l'histoire des sociétés christianisées, en général ou d'habitude s'en prennent-ils à l'Eglise et au clergé ? D'où vient l'anticléricalisme ?
- Que recommande l'Evangile comme attitudes fondamentales du chrétien dans la cité et devant les autorités publiques ?

Une voix au concile d'Avignon (1849)

Le Concordat de 1801 et les Articles organiques ne prévoyaient guère de formes de concertation institutionnelle entre les évêques au XIX^{ème} siècle qui prirent ainsi l'habitude de se comporter comme des *préfets religieux* dans leur diocèse, c'est-à-dire des autocrates locaux reliés directement ou verticalement au Pape, au Nonce et au Ministère des Cultes. Restaient sauvés bien sûr les dispositions canoniques prévues par l'Eglise en matière de juridiction entre le métropolitain et ses suffragants, d'ailleurs souvent restreintes. A partir de la seconde République, les évêques se dispensèrent de demander au pouvoir civil l'autorisation de se concerter pour se réunir librement en concile provincial. A l'imitation d'autres déjà avant elle (ainsi Rennes en novembre 1849 ; Lyon en 1850), la métro-

pole d'Avignon tint ses premières assises en décembre 1849. Le P. d'Alzon en tant que vicaire général de Nîmes y participa comme membre de diverses commissions et rédigea même divers projets qu'il soumit en Congrégation, selon la formule de travail adoptée. Ce genre d'assemblée lui servit aussi à tester les dispositions supposées gallicanes ou ultramontaines du haut clergé de sa province ecclésiastique, dispositions particulièrement sensibles dans le domaine liturgique. A l'époque en effet, nombre de diocèses français utilisaient un missel et un bréviaire propres (pour Nîmes, ceux rédigés encore du temps de Mgr de Chaffoy). A l'époque de Napoléon I^{er}, l'Empire avait diffusé son fameux *catéchisme national* qui faisait la part belle aux devoirs des fidèles envers la per-

sonne du souverain. La législation civile ne s'embarrassait guère de convention pour empiéter sur les traditionnels droits ecclésiastiques, pour imposer même par force ou suprématie son point de vue régaliens. L'état-civil avait relégué au second plan privé l'état religieux ; le mariage civil était obligatoire avant toute célébration de mariage religieux, le divorce s'était introduit dans la législation française. Cimetières, lieux de culte, érection de croix publiques, processions et autres manifestations culturelles sur la voie publique étaient soumises au contrôle administratif de l'Etat et des collectivités publiques. Lamennais avait dénoncé avec force cet asservissement moderne des Eglises au joug de l'Etat et s'était prononcé hardiment pour leur séparation, malgré les quelques avantages financiers du Concordat lié à un statut des religions. La publication du manifeste de Montalembert : *l'Eglise libre dans l'Etat libre* en 1863, suite au Congrès de Malines, fera choc. Les esprits en 1850-1860 n'étaient pas prêts en Europe à une telle situation qui avait pour-

tant cours aux Etats-Unis et dont beaucoup vantaient la fécondité à partir de quelques exemples nationaux d'un catholicisme parfois minoritaire : Belgique, Pays-Bas, Irlande, certains cantons suisses. Les promoteurs d'une laïcité de combat se recrutaient surtout dans le camp des adversaires déclarés de la tradition catholique : francs-maçons, libres penseurs, socialistes, intellectuels rationalistes et laïques, minorités confessionnelles non-catholiques, tous et toutes plus ou moins entachés de solides griefs anticléricaux. La papauté et l'épiscopat dans son ensemble quelle que soit d'ailleurs leur sensibilité particulière, préféraient encore s'arranger des inconvénients reconnus du Concordat plutôt que d'un tel saut dans l'inconnu. Le P. d'Alzon, républicain de la veille ou du lendemain, qui n'avait rien d'un tempérament libéral au sens philosophique et politique, entendait surtout pour sa part faire bénéficier l'Eglise du maximum des droits que la situation évolutive des régimes en cours autorisait ou laissait autoriser.

Mon cher ami,

Notre concile¹ marche assez bien ; il sera probablement fini avant Noël. Le vœu pour la liturgie passera². Je vous envoie le projet de décret, tel que je l'ai rédigé. A l'exception d'un mot que je n'ai pas encore lu, tout a été approuvé par la Congrégation particulière dont je fais partie. Je vous l'envoie, afin que vous le montriez au nonce³. Je l'avais d'abord composé de passages tirés des bulles de Clément VIII⁴ sur le missel et le bréviaire. Figurez-vous qu'un évêque a trouvé que c'était d'assez bon latin ? Dites au nonce, si vous en avez l'occasion, que l'évêque de Montpellier marche en ce moment dans un bon sens. L'évêque de Valence, quoique se posant en gallican, adoptera le romain ; l'évêque de Viviers, quoique ultramontain, veut toujours d'un bréviaire national ; l'évêque de Nîmes me fait toujours affaiblir tout ce qui sent trop l'amour de Rome, et il est Romain.

Figurez-vous que l'évêque de Valence avait fait mettre dans un décret que les évêques avaient dans leurs diocèses tous les droits qu'a le Pape dans l'Eglise ! Dites également au nonce qu'il y a un projet de décret, adopté dans une Congrégation particulière, qui exprime le désir de rendre le droit des vœux solennels aux Ordres de femmes qui l'avaient avant la Révolution.

L'évêque de Montpellier a été chargé d'une déclaration de respect filial des évêques envers le Pape. Il paraît que, quand il l'a lue à ses collègues, il a éclaté en sanglots. L'archevêque d'Avignon le tient pour le quart d'heure entre ses mains.

Vous m'aviez promis de m'écrire ; vous ne l'avez pas fait. Adieu, cher ami . Mille choses aux Veillot et à Taconet⁵. Dites à de Jouenne combien j'ai été peiné de partir sans l'embrasser. Mille fois tout à vous.

E. d'Alzon.

N.B. On m'a pris le projet de décret ; je ne puis le ravoïr. Nous en faisons sur la Sainte Vierge, dont le Pape sera content⁶. Je cherche à faire passer la proposition que les évêques solliciteront du gouvernement une plus grande liberté au sujet du mariage. Vous comprenez que c'est dans le sens des empêchements dirimants.

E. d'Alzon à Melchior Du Lac, Avignon, le 14 décembre 1849, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome C, p. 516-517

Jean-Melchior Du Lac et d'Aure (1806-1872), ami de jeunesse d'Emmanuel, ex-séminariste et postulant bénédictin à Solesmes, journaliste à *L'Univers*.

¹ Le Concile provincial d'Avignon s'est tenu du 7 au 23 décembre 1849. Sous la juridiction de l'archevêché d'Avignon dont le titulaire est entre 1848 et 1863 **Mgr Jean-Marie-Mathias Debelay** (1800-1863), la circonscription métropolitaine regroupait alors les diocèses de Montpellier (Mgr Thibault), de Nîmes (Mgr Cart), de Valence (Mgr Chatrousse) et de Viviers (Mgr Guibert).

² Il s'agit d'un vœu d'adoption au passage de ces diocèses à la liturgie romaine alors que le propre diocésain y est toujours en exercice.

³ Le nonce à Paris, de 1842 à 1850 est à l'époque **Mgr Raffaele Fornari** (1788-1854), créé cardinal en septembre 1850.

⁴ **Clément VIII** (1536-1605), pape de 1592 à 1605. Il fit publier une édition corrigée de la Vulgate (1592), réconcilia Henri IV avec la foi catholique (1595) mais désapprouva l'édit de Nantes (1598).

⁵ **Louis Veillot** (1813-1883) a pris la direction de *L'Univers* en 1843. Le Père d'Alzon connaît toute la famille : le couple (Louis et Mathilde née Mercier, 1824-1852) et leurs filles, le frère de Louis, Eugène (1818-1905) et son épouse née d'Aquin (+ 1906), leur sœur Elise (1825-1911) qui éleva la famille de son frère après le décès de Mathilde : Marie (1846-1855), Agnès (1847-1945), Gertrude (1849-1855), Lucie ou Luce (1850-1892), Thérèse (1851-1852), Madeleine (1852-1855).

Eugène Taconet (+ 1884) est un homme d'affaires, industriel du Havre, qui reprit *L'Univers* frappé par le censure impériale en 1860 et fonda *Le Monde*.

⁶ Il s'agissait déjà de promouvoir le culte de la Vierge Marie dans le sens d'une définition à venir de son Immaculée Conception.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur le Concile d'Avignon de 1849

Marie-Augustin Carron, *Relation sur le concile d'Avignon de 1849*, Avignon, 1851.

Brigitte Basdevant-Gaudemet, *Le jeu concordataire dans la France du XIXème siècle*, Paris, P.U.F., 1988, 298 p.

Pour une lecture personnalisée

- A ton avis, qu'est-ce qui aujourd'hui supplée dans l'Eglise de France au genre 'concile provincial' comme structure ecclésiastique d'animation chrétienne ? Comment les évêques d'un pays sont-ils conduits à travailler ensemble de nos jours ?
- Qu'est-ce qui existe aujourd'hui comme éléments généraux proposés pour la prière chrétienne et comme éléments nationaux ou propres ?
- Qu'entends-tu aux problèmes et questions de juridiction dans l'Eglise ? Au niveau central de la papauté, au niveau épiscopal d'un pays, au niveau métropolitain d'une province ecclésiastique, au niveau diocésain ?
- Pourquoi un évêque en France au XIXème siècle ne pouvait-il qu'exceptionnellement se concerter avec ses confrères voisins ?

Partie III

- | | |
|---|------------|
| 21. Dans la galère du Conseil supérieur de l'Instruction publique (1850) | p. 103-106 |
| 22. Famille, influence et spiritualité du côté de saint François de Sales (1851) | p. 107-111 |
| 23. Un opposant irréductible et ultramontain au Second Empire (1852) | p. 113-116 |
| 24. Sur fond de la querelle gaumiste (1853) | p. 117-120 |
| 25. L'épreuve de la maladie (1854) | p. 121-124 |
| 26. Un nouvel évêque à Nîmes, Mgr Plantier (1855) | p. 125-128 |
| 27. Dans les tracas continuels à Nîmes (1856) | p. 129-133 |
| 28. Le décret de louange pour l'Assomption (1857) | p. 135-138 |
| 29. Deux ordinations d'Assomptionnistes au Mans (1858) | p. 139-142 |
| 30. Le P. d'Alzon et son ami le poète Jean Reboul (1859) | p. 143-146 |

Dans la galère du Conseil supérieur de l'Instruction publique (1850)

La nomination du P. d'Alzon au Conseil supérieur de l'Instruction publique en 1850 est due à cette personnalité catholique et politique de premier plan qu'était Montalembert au temps de la deuxième République et aux premiers jours du Second Empire. On sait que le Fondateur n'y mit aucun empressement et même qu'il chercha à se dérober. Sa candidature d'ailleurs ne faisait pas l'unanimité dans les rangs des politiques : le ministre de Parieu, par exemple, n'y était pas favorable et il fallut toute l'obstination de Montalembert qui rencontra à ce sujet Falloux et le futur Napoléon III, pour forcer finalement la main au P. d'Alzon qui aurait volontiers laissé la place à son ami Germer-Durand. Sans son approbation expresse, d'Alzon qui a même notifié par

télégraphe à Montalembert un refus direct, vit son nom paraître sur la liste des membres désignés au *Moniteur universel*, ce journal créé par Panckoucke en 1789 et devenu le journal officiel de l'Etat entre 1799 et 1868.

D'Alzon a obtenu en décembre 1848 du ministre Freslon le plein exercice pour son collège de Nîmes. De Parieu a fait voter le 15 mars 1850 le projet de loi que son ami Falloux a préparé sur l'enseignement et qui porte son nom. Cette loi établit un régime de liberté pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, revendication permanente des catholiques sous la Monarchie de Juillet. Même si elle ne satisfait pas les catholiques légitimistes et ultras des sphères politiques et épiscopales, elle permit le développement des ins-

titutions catholiques d'enseignement grâce notamment aux facilités qu'elle autorisait pour la nomination des maîtres, la lettre d'obédience des religieux et des religieuses faisant fonction de certificat de capacité. Dans le même esprit de pseudo-consensus politique du temps qui regroupait le gros des forces politiques du catholicisme dans le Parti de l'Ordre (malgré bien des divisions internes entre toutes les étiquettes et les nuances de leurs représentants à la Chambre : conservateurs, libéraux, républicains, légitimistes, orléanistes, bonapartistes), la loi votée entra dans les faits. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique qui se réunit rue de Grenelle, héritier de l'ancien Conseil de l'Université impériale, fut modifié et remanié pour accueillir notamment des évêques et des membres représentatifs du clergé dans l'enseignement. C'est à ce titre et dans ce contexte que le P. d'Alzon dut sa nomination, préféré à son ami Germer-Durand que Thiers trouvait trop *obscur*.

Cependant le P. d'Alzon qui en 1848 avait goûté (à en être durablement dégoûté !), à son corps défendant, aux flexibilités des politiques et des politiciens, ne te-

nait pas à jouer les bons offices de ces représentants chargés de toutes les intentions les plus contraires. A Nîmes, sa réputation de *républicain de la veille, du jour ou du lendemain* lors des élections législatives et municipales lui avait aliéné pour un temps les faveurs du clan légitimiste, et, y compris dans sa propre famille, lui avait causé des déboires sérieux pour le recrutement du collège et des griefs pénibles pour son affection familiale. La sœur du P. d'Alzon elle-même, Mme de Puységur, avait cru bon de retirer sa fille Alix de chez les Religieuses de l'Assomption, parce que soit-disant entachée de l'esprit républicain qui régnait à Chaillot, cet esprit du jour attribué par contagion à la mauvaise influence de la Supérieure sur son frère, l'abbé d'Alzon. A Nîmes, même son ami de toujours le poète Reboul ne lui reprochait-il pas dans l'intimité le fait d'une alliance contre-nature, allant jusqu'à écrire que *l'Eglise n'avait rien à gagner aux caresses qu'elle croyait devoir faire à la révolution !* On comprend aisément que le P. d'Alzon n'entendait pas se fourvoyer, au moins sans précaution, dans la *galère* des politiques ou des officiels.

... Je viens de faire retenir ma place pour de demain en huit. Je serai (mais n'en dites encore rien) à Nîmes jeudi dans la journée¹. Que pensez-vous des obsessions que l'on me fait pour faire partie du Conseil supérieur d'instruction publique² ? Quand je dis qu'on me fait des obsessions, c'est Montalembert, que je n'ai pas encore vu, mais qui m'a écrit pour cela ; c'est M. Michel³ qui en fera partie, à ce qu'il paraît, et qui voudrait bien m'avoir pour collègue ; ce sont quelques autres personnes encore ; et pourtant, je n'éprouve pas le moindre désir d'aller me fourrer dans cette galère, où je prévois bien des ennuis et peu d'avantages. Cependant, ne parlez pas non plus de ceci autour de vous. Je semblerais prendre un air d'importance, que pour tout au monde je ne veux pas me donner.

Je comptais emmener Cabrières⁴ avec moi, mais ses supérieurs s'y opposent. J'ai reçu, ce matin, une lettre de M. Tissot, des plus satisfaisantes. Veuillez lui dire que je ne lui réponds pas, parce que j'avais commencé à vous écrire hier, quoique je termine aujourd'hui 15 juillet. Les Parisiens s'amusez prodigieusement à voir un homme à cheval enlevé par un ballon ; c'est le grand plaisir pour le quart d'heure⁵.

Adieu, mon cher ami. Dans huit jours je serai en route pour Nîmes et je vous assure qu'il m'en tarde. Mille fois à vous.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Eugène Germer-Durand, Paris le 15 juillet 1850, Lettres, d'après édit. Siméon Vailhé, B.P., 1923, tome C, p. 588-589

¹ C'est-à-dire pour le 24 juillet 1850. En fait le P. d'Alzon ne partit de Paris que le 23 juillet pour être à Nîmes le 25 juillet au matin.

² Le Conseil supérieur de l'Instruction publique est une instance administrative auprès du Ministère de l'enseignement. Il fut créé dès 1808, mais après le vote de la loi Falloux en 1850 il fut remanié pour être élargi à 24 personnalités 'extérieures' (clergé, Conseil d'Etat, représentants de l'enseignement libre) pour huit universitaires. Le P. d'Alzon y siégea de 1850 à 1852. Ce Conseil donnait son avis sur les projets de réforme, la politique de l'enseignement et jouait le rôle de tribunal suprême pour les affaires disciplinaires.

³ **M. Claude-Louis Michel** (1795-1874), connu et très estimé par le jeune d'Alzon au collège Stanislas, est un professeur de l'enseignement public, auteur d'ouvrages de pédagogie. Bien connu également de Mère Marie-Eugénie de Jésus, il termina sa carrière comme Directeur des études à l'Institut agronomique de Versailles et professeur de français à l'école municipale de Turgot à Paris.

⁴ **L'abbé Anatole de Cabrières** (1830-1921), ancien élève du collège de l'Assomption, n'était encore que séminariste à Saint-Sulpice à Paris en 1850. Prêtre en 1853, second du P. d'Alzon au collège de 1855 à 1857, il devint ensuite secrétaire de Mgr Plantier, fut nommé vicaire général à Nîmes en 1863, puis promu évêque de Montpellier en 1873, enfin créé cardinal en 1911.

⁵ L'invention des montgolfières date de 1782 par deux frères ardéchois, **Joseph** (1740-1810) et **Etienne** (1745-1799) **de Montgolfier**. Appelée aussi ballon ou aérostat, la montgolfière avait reçu une application militaire à Fleurus (1794), mais ne servait plus guère alors que d'attraction dans des spectacles publics.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la période de la Deuxième République

Karl Marx a publié sept articles de 1851 à 1862 qu'il a rassemblés sous le titre '*Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*'. Il y décrit à chaud les événements qui ont mené au coup d'Etat du 2 décembre 1851 en les replaçant dans leur contexte économique et social.

Alexis Clérel de Tocqueville, *Souvenirs de 1848*, texte établi par Luc Monnier, 1964, Folio Gallimard.

Inès Murat, *La IIe République (1848-1851)*, Paris, Fayard, 1987, 533 p.

Le P. d'Alzon membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique (1850-1852) dans *Dossier sur la vie et les vertus*, volume II, tome I, p. 536-550.

Pour une lecture personnalisée

- Quels sentiments laisse percer E. d'Alzon quant à son éventuelle nomination ? Pourquoi d'après toi ?
- Participer ou non à une structure officielle gouvernementale te paraît-il opportun pour un membre du clergé qui n'entend pas se laisser rattraper ou utiliser par le milieu politique ?
- Le Père d'Alzon a-t-il rencontré dans ce Conseil supérieur des personnalités importantes et influentes ?
- Quels avantages, selon toi, peut-on retirer d'une nomination au plan national ?

Famille, influence et spiritualité du côté de saint François de Sales (1851)

Les familles de grand nom se trouvent toujours quelque affinité et quelque lien entre elles, ainsi des d'Alzon avec les de Sales par l'intermédiaire des Roussy de souche cévénole. On trouve effectivement dans l'ascendance paternelle et maternelle d'Emmanuel de telles alliances : Jean Daudé d'Alzon a épousé Madeleine de Roussy tandis qu'une fille de Pierre de Roussy, Marguerite, épousa Jacques de Faventine. Cette parenté nouée aux XVII et XVIIIèmes siècles, donc déjà éloignée au XIXème siècle, fut ravivée lors du séjour à Turin en 1844 de la famille d'Alzon au chevet d'Anatole de Puysegur chez les Roussy de Sales, arrière-petits neveux de l'évêque de Genève. A Turin, l'abbé d'Alzon fit la découverte par la marquise de

Barolo des œuvres sociales de trois saints prêtres : Don Cafasso, directeur spirituel de la marquise, don Cottolengo et don Bosco sans doute, tous trois promis aux honneurs de l'autel et fervents admirateurs de l'esprit de foi et de piété de saint François de Sales. Or nous retrouvons chez l'abbé d'Alzon ces mêmes accents salésiens : simplicité, droiture, franchise, dévouement, sens du devoir.

Un autre trait majeur unit les figures de François de Sales et du P. d'Alzon, leur action en vue de l'unité avec les protestants. L'apôtre du Chablais a commencé ainsi ses premiers pas dans le sacerdoce et l'on sait que le jeune abbé d'Alzon, n'avait pas d'autre but en venant à Nîmes. C'est bien pour lutter contre l'influence protestante que le Fondateur de

l'Assomption a créé dans son diocèse les bibliothèques paroissiales et qu'il s'est fait le propagateur de l'œuvre des Bons Livres fondée en Avignon par le chanoine Bernard, œuvres toutes deux placées sous le patronage de saint François de Sales, diffuseur de tracts et promu par là patron des journalistes. La même inspiration décida le P. d'Alzon en 1853-1854 à fonder l'œuvre de Saint-François de Sales, association de prière et d'action conçue sur le modèle de la Propagation de la Foi, en vue de lutter contre l'influence protestante. On sait qu'il remit ensuite l'œuvre lancée entre les mains de Mgr Gaston de Ségur.

Cette inspiration salésienne, le P. d'Alzon la fortifia par plusieurs pèlerinages à Thorens, pays natal du saint : n'ayant pu le faire en juin 1835 (Lettres, t. A, p. 846), il l'accomplit selon son propre témoignage en 1854 (Lettres, t. I, p. 459) et encore en 1871 à partir de Notre-Dame des Châteaux (Lettres, t. IX, p. 168). L'idée d'attirer à Nîmes une communauté de Visitandines sembla lui sourire en 1852, mais cette fameuse

Sœur Marie-Aimée Féval qui en portait le projet, ne sut pas convaincre Mgr Cart de l'opportunité d'une telle fondation contemplative. Plus tard, le P. d'Alzon donna la préférence de ses énergies à l'installation des Religieuses de l'Assomption programmée depuis quelques années et réalisée en septembre 1855, ce que facilita d'ailleurs la mort de Mgr Cart. Cependant la vie des Filles de sainte Chantal lui était chère : ne disait-on pas dans sa famille qu'il devait sa naissance à la prière fervente d'une de ses parentes, Visitandine à Paris ? Lui-même ne s'était-il pas constitué recruteur de vocations pour le proche couvent de la Visitation de Tarascon ? Ne se rendit-il pas à celui du Mans prêcher une retraite en 1868 ? A ces signes et à bien d'autres sans doute (dont l'hommage des journalistes envers François de Sales proclamé le saint patron pour la presse catholique), le P. d'Alzon, admirateur du docteur de l'amour et de la douceur évangélique n'a cessé d'infuser la spiritualité assomptionniste d'un souffle authentiquement salésien.

Ma chère fille,

Voilà près d'un mois que je suis souffrant ou en retraite. Dans ce moment même, je devrais être enfermé au séminaire¹ mais, comme je sors de Valbonne², je pense qu'il me suffit d'aller entendre deux instructions par jour pour achever ma conversion, si faire se peut. Voilà qui me permet de vous écrire aujourd'hui deux mots, pour vous remercier de vos deux lettres que je viens de relire. Elles sont d'une date si éloignée que je n'ose vous en parler. Vous me dites dans la dernière que Monsieur votre père³ a eu la suette⁴, mais j'espère qu'il est entièrement rétabli. Aucun de vos frères⁵ ne m'en a rien dit, et Mme de Sales⁶, qui est parti pour aller aider M. de Roussy à garder vos sœurs⁷, ne savait rien qui pût l'inquiéter au moment de son départ.

Quant à vous, ma chère enfant, j'admire quels trésors de patience vous amassez, si vous voulez profiter de toutes les occasions que Dieu vous fournit. Tous vos projets contrariés, tous vos jours attristés par quelque souffrance, que de mérites pour le ciel ! Mais il faut pour cela une patience d'ange et je suis sûr que, quoique vous l'ayez, vous n'êtes pas fâchée d'entendre de temps en temps quelqu'un vous rappeler la pensée de la volonté de Dieu. En effet, il n'y a rien comme cette volonté divine, qui dispose tout pour notre plus grand bien, pourvu que nous nous en rapportions à elle. Mais par moments, la pauvre nature n'y trouve guère son compte. Elle voudrait pouvoir se plaindre, se dérober, et Dieu lui ferme la bouche, sous peine de lui faire perdre le fruit de toutes ses douleurs.

Où en êtes-vous pour vos communions ? Et vos méditations, les faites-vous un peu sérieusement ? Adieu, ma chère fille. Si vous voulez m'écrire ici, vers le 10 octobre, je pourrai vous répondre assez facilement.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mme Louis de Giry, Nîmes, le 19 septembre 1851, Lettres, d'après édit. P. Touveneraud, Rome, 1978, tome I, p. 85-86

Mme Louis de Giry, épouse de Louis (1812-1896) est née Constance de Roussy de Sales. Elle est une petite cousine d'Emmanuel d'Alzon. Leur fils unique, **Maurice** (1847-1870), élève au collège de l'Assomption, mourut à Rome en septembre 1870 aux combats de la Porta Pia.

¹ Du 15 au 23 septembre se tinrent au grand séminaire de Nîmes la retraite pastorale annuelle et un synode diocésain.

² La Chartreuse de Valbonne (Gard), fondée en 1204, désaffectée en 1792, a été rétablie en 1836 jusqu'en 1903. Elle fut un lieu de ressourcement et de récollection aimé du P. d'Alzon qui y conduisait volontiers élèves et professeurs du collège de l'Assomption. Un ancien chartreux de Valbonne devint en 1880 assomptionniste, Théodore Defrance, tandis qu'un assomptionniste s'y faisait chartreux, le P. Athanase Malassigné.

³ Il s'agit de **Jean-Eugène de Roussy de Sales** (1787- ?), époux en 1823 d'Armantine de Castillon de Saint-Victor dont il eut 10 enfants. A ne pas confondre avec un parent, **Eugène de Roussy de Sales** (1822-1915).

⁴ La suette est une forme atténuée de la malaria encore fréquente dans le Midi de la France au XIX^{ème} siècle tandis que la variole était un véritable fléau, peu à peu vaincu par la pratique de la vaccine trouvée par Jenner en 1796, obligatoire en Grande-Bretagne dès 1867, en France seulement en 1902.

⁵ Les frères de Constance se nomment : Emmanuel, René, Louis, Henri et Joseph.

⁶ **Mlle Pauline de Sales** (1786-1852), dernière descendante du nom de la famille du saint évêque de Genève, a épousé en 1813 **Félix-Léonard** devenu marquis de Roussy en 1821 (1785-1857) qui fit une longue carrière administrative : sous-préfet d'Annecy sous le Premier Empire, puis préfet des Ardennes, de la Vendée, des Deux-Sèvres et des Hautes-Alpes sous la Restauration. Ils obtinrent en 1857 de conserver la particule de Sales en la conjuguant avec celle de Roussy. La famille habitait le château de Thorens en Haute-Savoie, restaurée par Alexandrine de Sales. De cette alliance vient la parenté des Roussy et des de Sales, les d'Alzon étant de leur côté apparentés aux de Roussy.

⁷ Les sœurs de Constance se nomment : Nathalie, Elisabeth, Thérèse et Gabrielle.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur le P. d'Alzon, la famille Roussy de Sales et l'imprégnation salésienne :

Archives familiales des Roussy de Sales.

J.-P. Périer-Muzet, *Le Père d'Alzon et la Visitation*, dans *A Travers la Province*, février 1998, n° 140, p. 10-15.

Athanase Sage, *Présence de saint François de Sales dans la spiritualité assomptionniste*, dans *L'Assomption et ses Œuvres*, été 1967, n° 550, p. 20-21.

Il a existé un *bulletin de l'œuvre de Saint François de Sales* dans lequel le P. d'Alzon a publié quelques articles. Sur l'œuvre elle-même, le P. d'Alzon a écrit en 1855 une circulaire adressée aux évêques de France.

Pour une lecture personnalisée

- Quelles sont les racines familiales qui unissent les d'Alzon aux Roussy de Sales ?
- Comment le P. d'Alzon a-t-il marqué dans sa vie son attachement à l'héritage salésien ?
- As-tu quelque idée de traits salésiens dans la spiritualité assomptionniste ?
- Quelles œuvres traditionnelles à l'Assomption offrent-elles une parenté spirituelle avec ce que tu connais de la vie et de l'action de saint François de Sales ? Quel scolasticat A.A. a porté le patronyme de Saint François de Sales ?

Un opposant irréductible et ultramontain au Second Empire (1852)

Le P. d'Alzon se trouvait à Paris en décembre 1851 pour participer aux séances du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il fut encore une fois le spectateur involontaire des événements politiques qui se déroulèrent dans la capitale avec le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il n'éprouva certes guère de regrets pour le régime déchu, la Seconde République, d'ailleurs si peu républicaine puisqu'aux mains des conservateurs. Pour l'élection présidentielle de décembre 1848, il avait déjà tenu à voter et à faire voter pour le candidat républicain modéré, le général Cavaignac. Avec 4. 454. 000 voix, le Prince-Président l'emporta largement, mais Cavaignac obtint un score plus qu'honorable avec 1. 448. 000 voix, surtout dans les départements du

Gard et de l'Hérault. Le nom de Napoléon n'avait rien d'agréable aux oreilles du P. d'Alzon. Quelle attitude aurait ce parent de l'empereur envers l'Eglise que son oncle avait persécutée ? On savait d'autre part ce neveu guère attaché de cœur aux traditions catholiques et même s'il passait *pour un crétin facile à diriger*, l'avenir n'était pas sans obscurité.

La donne changea en 1852, avec la proclamation de l'Empire. D'Alzon, toujours politiquement légitimiste de cœur, rayé sans explication du Conseil supérieur de l'Instruction publique en janvier 1853, se garda bien de donner des gages d'approbation au nouveau régime et à son personnel politique. On l'avait vu déjà mieux le 30 septembre 1852 lors de la visite à Nîmes du Prince-Président venu poser la première

pierre de la construction de l'église Sainte-Perpétue. Ce voyage en province ne cachait pas en fait son véritable but, préparer l'opinion publique à la restauration de l'Empire. Le P. d'Alzon alors en déplacement à Paris ne crut pas nécessaire de revenir à temps et son absence remarquée en haut lieu lui coûta, paraît-il, la Légion d'honneur. On ne saurait s'étonner de ce que la reconduction du P. d'Alzon comme vicaire général en 1855 par Mgr Plantier ait entraîné dans les bureaux officiels, accompagnée de mises en garde défavorables. Mais à partir de 1859, avec la politique italienne de l'Empereur qui déboucha sur l'amputation des Etats pontificaux, le P. d'Alzon, ultramontain de premier rang, manifesta ouvertement son hostilité à Napoléon III, pour des raisons religieuses certes, mais avec des prises de position politiques marquées : pétitions, manifestations, candidature à des élections cantonales dans l'Hérault contre le candidat officiel Marès (1861), sermons offensifs à Nîmes qui déclenchèrent une procédure de procès, recrutement de volontaires pour les troupes pontificales, soutien énergique aux actions de Mgr Plantier dénoncé par la propa-

gande officielle comme *le tapageur de Nîmes*. En 1863, la politique de Napoléon III amorça une détente avec l'Eglise, pour des raisons externes de recherche de soutien intérieur devant la montée grandissante de l'opposition républicaine et de la coalition de l'union libérale. Mais la nomination de Victor Duruy, anticlérical déclaré, au poste de ministre de l'Instruction publique comme d'ailleurs la publication du Syllabus en 1864 n'étaient pas de nature à réconcilier le clergé avec le régime.

La politique internationale de l'empereur après 1860 devint désastreuse : Napoléon III déçut les espoirs italiens même après le retrait des troupes françaises de Rome (1864), entreprit une expédition militaire folle au Mexique qui se termina par une retraite humiliante (1867), laissa la Prusse menacer les frontières françaises après Sadowa (1866), n'obtint de Bismarck aucune compensation territoriale sur le Rhin et se laissa surprendre par la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Une France isolée et mal préparée militairement déclara à une Prusse surarmée une guerre malheureuse et comme perdue d'avance. Par la capitulation de Sedan (1870), il

perdit son dernier soutien, l'armée. Blessé comme tout le pays dans son orgueil patriotique, le P. d'Alzon s'en remit à la Providence sinon pour un avenir meilleur, du moins pour un présent moins noir.

Mon cher enfant

Toutes les agitations de ces jours-ci m'ont empêché de vous répondre¹. Les troupes se sont battues à force toute la nuit, mais nous n'avons plus aucune nouvelle ; les journaux sont interdits et je ne sais si cette lettre vous parviendra. J'ai su par le jeune de Cetto², qui a dîné hier chez son oncle le g[énéral] Lawoestine³, que l'on était maître du mouvement. Il paraît même qu'on le laisse se développer, afin de taper plus ferme. Les troupes sont furieuses et veulent prendre leur revanche de 48. Le Conseil supérieur va être très probablement ajourné. Demain nous saurons la volonté du ministre⁴, car il faut obéir à cette très haute volonté. Adieu, prions pour que Dieu tire le bien de toutes ces choses si sombres et si tristes. Tout à vous en Notre-Seigneur.

E. d'Alzon.

Les représentants ont tous été relâchés⁵.

E. d'Alzon à Etienne Pernet, Paris, le 5 décembre 1851, Lettres, d'après édit. P. Touveneraud, Rome, t. I, 1978, p. 114-115

¹ Le coup d'Etat, soigneusement préparé dans l'ombre par Saint-Arnaud, Persigny et Morny, se déroula le 2 décembre 1851, date symbolique anniversaire du sacre de Napoléon Ier (1802) et de la victoire d'Austerlitz (1804) finalement retenue après avoir été fixé au 20 novembre.

² Contrairement à ce qu'affirme le P. Touveneraud (Lettres, t. I, p. 114 n. 1), le jeune **de Cetto** qui prenait des leçons au collège assomptionniste du Faubourg Saint-Honoré et dont la famille était alliée à celle des Polignac, n'était pas le fils de l'ambassadeur de Bavière, mais plutôt celui d'un employé ou attaché à cette ambassade. L'histoire a retenu le nom d'un diplomate bavarois de Cetto, artisan de la Confédération du Rhin, **Anton Freiherr von Cetto** (1756-1847) : cf sa biographie par Neri Daniela, édit. Thorbecke, 1993. Mais en 1851, selon *l'Almanach National*, l'ambassadeur de Bavière à Paris (15, rue d'Aguesseau) se nommait M. de Wenland.

³ Général **Anatole-Charles-Alexis Becelair, Marquis de La Woestine** (1786-1870), sénateur en 1852 et gouverneur des Invalides à Paris en 1863, qui a effectivement épousé en 1806 une Françoise-Henriette de Cetto. Ce couple demeura sans enfants.

⁴ Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes en décembre 1851 est **Hippolyte Fortoul** (1811-1856).

⁵ 216 parlementaires ont été arrêtés à partir du 2 décembre, tous progressivement relâchés ; mais le bilan humain des journées comprises entre le 2 et le 15 décembre était plus lourd : une vingtaine de tués pour l'armée, 300 civils au moins, 800 blessés, plus de 2000 arrestations, plus de 9500 déportés. Victor Hugo choisit l'exil volontaire. Proportionnellement les réactions au coup d'Etat en provinces furent plus vives.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur le coup d'Etat du 2 décembre 1851

Henri Guillemin, *Le coup du 2 décembre*, Gallimard, 1951.

L. Willette, *Le coup d'Etat du 2 décembre 1851*, 1982.

J. Goirand, *Documents pour servir à l'histoire de l'insurrection du département du Gard contre le coup d'Etat du 2 décembre*, 1883, 191 p.

J. Maurain, *La politique ecclésiastique du second Empire*, Paris, 1930, p. 354-485.

Pierre Touveneraud, *La participation du P. d'Alzon à la défense des Etats pontificaux 1859-1863*, p. 392-395 dans *Pages d'Archives*, II (octobre 1960), p. 385-410.

Sous la direction de Jean Tulard, *Dictionnaire du Second Empire*, Fayard, 1995, 1347 p.

Le P. d'Alzon défenseur des droits du Saint-Siège (1859-1870) dans *Dossier sur la vie et les vertus*, volume II, tome II, p. 674-692.

Pour une lecture personnalisée

- Quels devoirs de réserve les membres du clergé sont-ils tenus de respecter en matière de choix ou de préférences politiques ?
- Les quelques expériences politiques du P. d'Alzon te semblent-elles heureuses ? Pourquoi ?
- Quelles convictions peuvent guider tes choix politiques ? L'Évangile peut-il les éclairer ?
- L'engagement ecclésial ne devrait-il pas constituer une sorte de frein pour les passions politiques, les engouements nationaux et patriotiques ?

Sur fond de la querelle gaumiste (1853)

Il n'est pas prouvé que le P. d'Alzon ait rencontré les deux frères prêtres Gaume, Jean-Alexis et Jean-Joseph, mais seulement le premier (*Lettres*, t. I, p. 50). Et pourtant il est manifeste qu'il a témoigné à leur égard d'une communion de pensée scellée dans la même ferveur ultramontaine. Jean-Joseph connut la notoriété lorsqu'il publia en 1851 son livre-manifeste : *Le ver rongeur des sociétés modernes ou le paganisme dans l'éducation*. Cela lui valut une brouille retentissante avec son évêque, Mgr Dufêtre, de Nevers, et avec Mgr Dupanloup, jeune évêque d'Orléans. Soutenu par le cardinal Gousset de Reims qui le fit vicaire général honoraire de son diocèse et par Louis Veillot qui prit fait et cause pour lui dans *L'Univers*, il y soutenait que l'usage exclusif des auteurs païens dans les études classiques

était une des causes de la décadence de la société chrétienne. Il aurait voulu qu'on y introduise les Pères de l'Eglise, tant grecs que latins. Comme souvent dans les batailles idéologiques à la française, l'exclusive changea de camp : on défendit d'une façon aussi absolue l'idée d'une substitution totale des auteurs païens par les auteurs chrétiens pour les classes d'humanités. Rome sollicitée, où la présence multiforme de l'Antiquité imprégnait toute l'histoire et sa culture, intervint dans un sens plus mesuré en prônant un judicieux dosage ou mélange par l'encyclique *Inter multiplices* (1854).

Le Père d'Alzon que toutes les questions sur l'éducation passionnaient, n'entendait pas exclure des études classiques dans son collège tout contact littéraire avec les auteurs païens. Partisan certes d'une réforme qui inclut le

double héritage, il avait émis le projet dans les colonnes de la *Revue de l'enseignement chrétien* de publication d'auteurs chrétiens à Nîmes. Jules Monnier fut un des premiers à produire des brochures en 1851-1852 présentant des textes latins tirés des Pères de l'Eglise (Ambroise, Lactance, Avit). De son côté Germer-Durand prévoyait la publication parallèle de six collections de textes grecs. Mais du cercle des initiés, la querelle des classiques était déjà passée à celui du grand public. Un chanoine d'Autun, l'abbé Landriot, préconisé en 1856 évêque de La Rochelle, publiait en 1852 un gros ouvrage sur la même controverse, intitulé : *Examen critique des Lettres de l'abbé Gaume sur le paganisme dans l'éducation*, après avoir donné en 1851 les *Recherches historiques sur les écoles littéraires du Christia-*

nisme, suivies d'observations sur le Ver rongeur. Avec Mgr Dupanloup, autre fin lettré du monde de l'éducation catholique, la querelle rebondissait par mandements d'une question d'école à un problème d'Eglise. S'appuyant sur la tradition de l'Eglise, Dupanloup privilégiait une interprétation chrétienne des ouvrages païens depuis le concile de Trente. Des mêmes textes et des mêmes autorités, les Pères de l'Eglise, on pouvait d'ailleurs se prévaloir des deux thèses absolument contraires jusqu'à ce que survint un apaisement souhaitable pour imposer aux extrémistes de tout bord un point de vue logiquement complémentaire (*Roma locuta causa finita*) assorti d'un bon gros sens pratique. Rome mit fin en 1854 à une controverse dont les excès finissaient par être défavorables aux intérêts catholiques eux-mêmes.

Monsieur l'abbé

Mille remerciements pour le récit de votre voyage à Rome¹, que vous voulez bien me communiquer. Vous voilà vengé au-delà de ce que vous pouviez espérer, et vengé comme un prêtre de Jésus-Christ peut l'être. Cette lettre du Pape est un événement pour les études². Je comprends que vous ne vouliez pas lui donner une trop grande publicité. Cependant il faudra bien qu'il en transpire quelque chose. Songez que vos efforts seront maintenant légitimés contre toutes les attaques des partisans de l'ancien système.

J'aurais bien le désir de vous faire une question, si elle ne devait pas être indiscreète. Où allez-vous planter votre tente ? Retournez-vous à Nevers³ ? Vous appliquerez-vous à mettre en pratique vos principes désormais victorieux ? Voyez ce que je me permets de chercher !

Veillez agréer, Monsieur l'abbé, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

E. d'Alzon.

Et notre projet d'Université catholique, que devient-il⁴ ?

**E. d'Alzon à l'abbé Gaume, Nîmes, le 11 avril 1853,
Lettres, d'après édit. P. Touveneraud, Rome, t. I, 1978, p. 259-260**

L'abbé Jean-Joseph Gaume (1802-1879) est un prêtre natif du diocèse de Besançon, passé au service de celui de Nevers (1827), vicaire général (1843-1852), demeurant ensuite à Paris où son frère l'abbé Jean-Alexis est vicaire général de Mgr Affre puis de Mgr Sibour (1842-1856). Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont le fameux *Ver rongeur des sociétés modernes* qui déclencha la dite querelle gaumiste.

¹ Nous ne possédons plus ce récit du voyage à Rome de l'abbé **Gaume**. En 1843-1844, il avait déjà accompli un long séjour à Rome, avait été reçu par Grégoire XVI et publia un ouvrage : *Les Trois Rome*, 4 volumes, 1847.

² Sur la demande de l'abbé, Pie IX lui a fait adresser par son secrétaire, Mgr Fioramonti, une lettre que nous ne connaissons qu'indirectement et seulement par des extraits reproduits dans une correspondance de l'abbé au cardinal de Reims, Mgr Gousset (18 mars 1853), où ne figuraient que des éloges et des encouragements du Pape, non ses réserves. L'encyclique de Pie IX *Inter multiplices*, datée de Rome du 21 mars 1853, ne fut publiée dans *L'Univers* que le 11 avril 1853.

³ L'abbé **Gaume**, en froid avec Mgr Sibour à Paris, retourna dans la capitale se livrer à ses nombreux travaux d'édition dans la maison fondée avec ses frères, rue Cassette n° 4. En 1872, Rome lui confia la direction de l'œuvre apostolique et lui donna le titre de protonotaire apostolique..

⁴ Projet d'Université catholique ? Le P. d'Alzon en était un adepte résolu lui qui dès le mois d'août 1851 avait lancé à Nîmes l'ambitieux projet d'une amorce d'une *Université Saint-Augustin*, maison de hautes études littéraires, scientifiques et théologiques, le développement d'une *Ecole préparatoire* aux grandes écoles de l'état, d'une *Ecole normale* pour la formation des maîtres et la *Revue de l'enseignement chrétien*. Les Universités catholiques en France ne verront le jour qu'après 1875 et le vote de la loi Laboulaye.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la querelle des auteurs classiques et païens

La querelle gaumiste déborda outre-Atlantique jusque sur les bords du Saint-Laurent : cf les œuvres d'Alexis Pelletier et d'Henri-Raymond Casgrain au Québec.

Daniel Moulinet, *Les classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Mgr Gaume*, Cerf, 1995, 496 P. dans collection *Histoire religieuse de la France*.

Gérard Cholvy et Nadine-Josette Chaline, *L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècles*, Cerf, 1995, 296 p. dans collection *Histoire religieuse de la France*.

Pour une lecture personnalisée

- Comprends-tu les querelles d'opinion, de sensibilité et de tendance dans l'Eglise ? Jusqu'à quel point te paraissent-elles légitimes et bénéfiques ?
- La papauté sous Pie IX donna de nombreux gages d'approbation et d'encouragement au parti ultramontain en France. Comment cela se manifestait-il ?
- Le parti gallican et libéral, représenté surtout par Mgr Dupanloup, ne resta pas pour sa part inactif. Quels étaient à tes yeux les véritables enjeux des différends derrière les combats de plume et les recours à Rome ?
- Pourquoi et comment à ton avis le P. d'Alzon dont la jeunesse avait été séduite par les idées mennaisiennes, a-t-il évolué vers un ultramontanisme intransigeant et parfois agressif ?

L'épreuve de la maladie (1854)

N'en déplaise à Léon Daudet qui qualifiait le XIX^{ème} de *stupid*, ce siècle a été un grand siècle pour la médecine en général et la chirurgie en particulier, la reine des applications et des expérimentations de la faculté : les travaux de Virchow, de Darwin, de Claude Bernard, de Chatin, de Pasteur, de Pollender, de Show, de Charcot et de Vulpian, pour n'en citer que quelques-uns parmi tant d'autres, ont fait progresser ces disciplines qui restaient jusque-là très empiriques. On ne peut pas dire que les guerres soient un progrès moral pour l'humanité, et pourtant toutes ces batailles qui encombrèrent l'histoire humaine, ont été à leur manière des lieux-événements aux conséquences humanitaires capitales. Pensons à la généralisation de l'anesthésie, mise au point aux Etats-Unis et

pratiquée largement après les boucheries de la guerre de Sécession, évoquons les cauchemars d'Henri Dunant après Solferino qui l'incitèrent à jeter les bases de la Croix-Rouge et songeons déjà aux prouesses réalisés par Larrey sur les champs de bataille au temps de Napoléon I^{er}.

Comme tout mortel, le P. d'Alzon a payé son tribut à la maladie. Bien que de constitution solide, il a ébréché très tôt et très vite son capital santé, selon ses propres dires, en malmenant son organisme par des repas expédiés, un train d'existence mené à grande vitesse sur tous les chemins et dans tous les temps, des heures de sommeil écourtées et un accroissement de nervosité dont son entourage fit sûrement les frais. A lire de près le témoignage de sa correspondance, on se laisse très vite gagner par une impression

d'usure accélérée, une réalité aussi pénible de maux continuels dont de fortes migraines. Les dents et l'estomac furent ses points faibles, soignés ou soulagés avec la pharmacopée de l'époque : le lait d'ânesse, les pilules d'opium et les tisanes de toute composition, pour le reste les habituelles saignées ou sangsues et autres vésicatoires. Mais en mai 1854, le mal fut beaucoup plus sérieux avec une sérieuse alerte conduisant à une menace d'hémiplégie. Le P. d'Alzon dut alors accepter un traitement approprié de longue durée : plus de repos, des séjours en cure d'eau, un peu de ménagement en attendant de pouvoir *remonter sur sa bête*. C'est dans ces circonstances qu'il découvrit le bienfait des eaux de Lamalou-les-bains, une station thermale encore méconnue que chercha à développer son ami et médecin traitant, le Dr

Privat. Marie-Eugénie de Jésus avait ses habitudes thermales dans les Pyrénées à Cauterets, le P. d'Alzon a fréquenté Vichy dans le Massif Central (1854) ou Bagnères de Bigorre dans les Pyrénées (1868), mais Lamalou l'emporta à cause du bienfait médical de ses eaux, sans oublier celles de Cauvalat au Vigan. Il n'a jamais manqué de médecins à l'Assomption pour que peut-être, un jour, l'un d'eux se livre sérieusement à une étude clinique approfondie, même rétrospective, quant à la santé du Fondateur.

Lamalou reste en tout cas le lieu privilégié par excellence où le P. d'Alzon peaufina les chapitres du Directoire (1859) et d'où partirent les fameuses lettres aux Adoratrices, sortes de méditations où le malade qu'il était sut s'abstraire de son mal pour en approfondir le mystère inépuisé dans une lecture spiritualisée de la souffrance.

Ma chère Mère,

Enfin, je suis pris, et dans mon lit, après quelques petits coups de sang qui ne sont rien, mais que je veux empêcher de devenir graves. Je suis constamment assoupi, et le petit qui tient la plume¹ a veillé toute la nuit une marmotte. On m'a fait une assez forte application de sangsues, et l'on va m'administrer quelques médecines. Bref, si je veux me lever, je tombe par terre sans me trouver mal ; ce qui me fait préférer à toute autre la position horizontale.

Je vais essayer de faire en règle un billet pour Mlle de P[élissier]². Veuillez dire à Mme de Gastebois³ que je ne puis lui répondre de

quelque temps. Seriez-vous assez bonne pour faire savoir à M. Poujoulat⁴ le motif pour lequel je ne lui réponds pas ? M. Roux-Lavergne⁵ se chargera de son article. Mon médecin veut m'envoyer à Vichy. Il est certain que j'ai besoin de très grand repos et d'une absence absolue de mes préoccupations ordinaires. J'aurais autre chose à vous dire, mais la tête me fait trop de mal en ce moment, et j'arrête.

Adieu, ma chère fille. Je me crois passablement pris. Il y a eu aujourd'hui trente ans que j'ai eu quelque chose de semblable⁶.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus, Nîmes, le 20 mai 1854, Lettres, d'après édit. P. Touveneraud, Rome, 1978, tome I, p. 430

¹ Cette lettre a été dictée par le P. d'Alzon à son secrétaire d'occasion, le **Frère Marie-Joseph Lévy** (1833-1879).

² **Mlle Amélie de Pélissier**, dirigée spirituelle du P. d'Alzon, devenue en avril 1856 par mariage Mme Louis-Joseph-Josias de Gaillard d'Escures (+ 1919). Le mariage eut lieu dans la chapelle des Religieuses de l'Assomption à Chaillot.

³ **Mme de Gastebois** est membre du Tiers-Ordre de l'Assomption à Paris dont elle a été quelque temps prieure.

⁴ **Jean-Joseph-François Poujoulat** (1800-1880) est un écrivain, journaliste, qui fut député en 1848-1849, éditeur des lettres de saint Augustin et de Bossuet notamment. Il a épousé une parente de Marie-Eugénie de Jésus, Marie Foulon (+ 1856).

⁵ **Pierre-Célestin Roux-Lavergne** (1802-1874), philosophe, docteur ès-lettres, auteur d'ouvrages, député en 1848, rédacteur à *L'Univers*, devenu prêtre après son veuvage (1855), quelque temps professeur au collège de l'Assomption de Nîmes.

⁶ Le P. d'Alzon fait allusion à sa maladie du 20 mai 1824, jour où il aurait dû faire sa première communion à Paris, remise à plus tard.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la santé du P. d'Alzon et la médecine au XIX^{ème} siècle :

André Favard, *Emmanuel d'Alzon à Lamalou. Évocation sonore*, juin 1991, 4 pages.

Midi libre, 7 juillet 1987 : *Lamalou-les-Bains. Il y a 130 ans : Emmanuel d'Alzon*. Le texte de cet article d'André Favard a été reproduit dans *A.T.L.P.*, 1987, n° 52, p. 8-9.

Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, sous la direction du Dr Jaccoud, Paris, édit. Baillière, publié entre 1864 et 1886, 40 volumes.

Dominique Lecourt, *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, P.U.F. Quadrige, 2004.

Jean-Charles Sournia, *Histoire de la médecine*, La Découverte, réédition. 2004.

Louis Dulieu, *La médecine à Montpellier du XII^{ème} au XX^{ème} siècle*, P.U.F, 6 tomes, 1988.

Pour une lecture personnalisée

- Quelles idées te fais-tu de la médecine et des médicaments au XIX^{ème} siècle ?
- Pour un malade frappé de menace d'hémiplégie, ne trouves-tu pas que le P. d'Alzon conserve toute sa tête et garde encore fortement le souci de ses *préoccupations ordinaires* ?
- Quels avantages corporels et spirituels le P. d'Alzon a-t-il retiré de ses cures d'eau à Lamalou-les-Bains ? Quels liens fais-tu entre guérison et salut ?
- Le P. d'Alzon a usé dans sa vie de nombreux médecins, même si ses proches ont pu lui faire le grief de ne pas assez se préoccuper de sa santé. Pour un religieux apostolique, la santé n'est-elle qu'un *capital à ébrécher* ?

Un nouvel évêque à Nîmes, Mgr Plantier (1855)

La nomination de l'abbé Plantier au siège de Nîmes fut une surprise douloureuse pour le P. d'Alzon, vicaire général de son prédécesseur Mgr Cart et vicaire capitulaire durant l'intérim. La réputation de prédicateur un peu mondain du nouvel évêque et sa figure supposée de gallican lors de sa promotion épiscopale, ce qui entraîna d'ailleurs des réserves de la part de Rome, laissaient dans l'ombre des qualités pourtant mises en avant par Mgr Mioland, le cardinal Donnet et Mgr Lyonnet. Nommé par décret impérial le 30 août 1855, préconisé le 28 septembre, Mgr Plantier fut sacré le 18 novembre suivant en la primatiale Saint-Jean de Lyon par le cardinal de Bonald.

Dans la lettre que le P. d'Alzon lui adressa le 18 septembre 1855,

il y avait sous les effluves élogieuses du genre l'ombre d'une réticence, d'une leçon et d'une admonestation préventives : *'Nous connaissons déjà, Monseigneur, le succès que Dieu donne à votre parole, et nous nous félicitons en pensant que vous pourrez l'employer avec les mêmes bénédictions dans un diocèse où votre saint prédécesseur nous avait accoutumés à des prédications apostoliques et fréquentes. Vous trouverez un diocèse où l'obéissance des prêtres envers l'évêque avait été rendue facile, parce que l'évêque se glorifiait de prêcher d'exemple par sa soumission filiale aux ordres et à toutes les intentions du Souverain Pontife. Nos catholiques sont ardents et généreux, les protestants ébranlés ; avec un champ préparé de la sorte, un apôtre comme*

vous, Monseigneur, peut arriver avec les meilleures espérances'.

Le P. d'Alzon songea même à démissionner de son poste, mais il eut la loyauté et la patience, avant tout geste d'éclat ou d'humeur, de vérifier le bien-fondé de ses appréhensions et de les passer au crible de l'expérience vécue au contact du nouvel évêque. Or celui-ci, malgré toutes les pressions contraires, maintint ferme le P. d'Alzon à son poste de vicaire général, comme s'il voulait se rallier ouvertement à la cause ultramontaine. La franchise et le sens catholique des deux hommes firent le reste : ils devinrent amis au service de l'Eglise locale de Nîmes, chacun à sa manière et selon son tempérament, mais en parfaite communion avec le Siège apostolique menacé à partir de 1859 dans sa liberté. Mgr Plantier se distingua surtout par son œuvre doctrinale qui en fit certainement un des évêques les plus importants du temps par ses écrits, abondants et nourris. Il était de taille à inviter l'Empereur en 1860 à modifier sa politique à

l'égard de la papauté, rappelant le fâcheux précédent de Napoléon Ier et son humiliant exil à Sainte-Hélène ; il ne craignait pas en octobre 1861 de prendre la plume pour dénoncer les mesures prises par Persigny contre la société de Saint-Vincent de Paul et en 1863 de répliquer vigoureusement dans un mandement remarqué aux attaques rationalistes de Renan lequel avait publié sa *Vie de Jésus* cette même année 1863. En 1862, il rompit avec l'Empire, ce qui lui valut un ostracisme complet de la part de l'administration jusqu'en 1869 et le surnom par l'Empereur de '*tapageur de Nîmes*'. L'abbé Deplace eut beau dénoncer de supposées pressions que le parti ultramontain, d'Alzon en tête, aurait exercées sur leur évêque, ce dernier maintint clairement sa ligne de conduite : soutien sans faille à Rome, participation à la majorité du concile pour la définition de l'infailibilité. En mai 1875, le P. d'Alzon ne pleura pas seulement un ami, il perdit un vrai maître.

Ma chère fille,

Votre lettre d'hier me fut remise au moment où j'allais me mettre à table. Votre commissionnaire ne voulait pas manquer l'omnibus de midi et demi ; voilà pourquoi je ne vous écrivis que deux mots. J'avais eu pourtant la possibilité de réfléchir, tout en dînant, et depuis je me

suis convaincu que nous n'avions qu'à laisser faire. L'ordonnance est dans le Moniteur. Mais n'y fût-elle pas, à quoi bon se démener contre un fait, triste sans doute, mais dont nous pourrions tirer un très bon parti ? L'abbé Plantier¹ ne sera pas mal embarrassé, s'il veut se retirer de nous ; et, s'il nous vient, peut-être fera-t-il par force un bien qu'un ultramontain n'aurait pas fait. Le diocèse est trop romain pour pouvoir être entamé de longtemps. Puis, qui vivra verra. Il me semble que je suis dans des dispositions assez bonnes ; je veux en avoir de parfaites. Dieu veut peut-être que je souffre encore par certains points que je ne connaissais pas.

Notre retraite se fait assez bien². Je regrette que des maux de tête assez forts, m'empêchent de parler comme je l'eusse voulu. Il nous est arrivé un ecclésiastique pour être religieux³, j'en suis assez content. Peut-être lui donnerons-nous le capuchon, ainsi qu'à M. Cusse, dont je vous ai souvent parlé. Ma seule impression, pour le moment, est que je dois beaucoup aimer le mépris et l'humiliation, que je dois laisser de côté les préoccupations de constructions⁴, pour m'occuper surtout d'édifier une maison spirituelle. Je dis la messe mieux que de coutume, mais je suis d'une sécheresse à faire peur. Ainsi soit-il !

Adieu, ma bien chère fille. Je n'ai aucun scrupule de vous dire ces quelques mots. Tous viennent me trouver et je ne vais trouver personne. Tout vôtre en Notre-Seigneur.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus, Paris, le 7 septembre 1855, Lettres, d'après édit. P. Touveneraud, Rome, 1978, tome I, p. 589-590

¹ **L'abbé Claude-Henri-Augustin Plantier** (1813-1875), natif de Ceyzerieu (Ain), ordonné prêtre en 1837, membre de l'institution des Chartreux dès 1831 (des missionnaires diocésains de Lyon), professeur d'une chaire d'hébreu à la faculté de théologie de Lyon (1838), auteur d'ouvrages exégétiques, prédicateur de renom, vicaire général de Lyon (1855), recommandé pour l'épiscopat par Mgr Mioland, le cardinal Donnet et Mgr Lyonnet, nommé au siège épiscopal de Nîmes le 30 août 1855.

² Du 7 au 14 septembre 1855, le P. d'Alzon prêche une retraite aux religieux de Clichy.

³ Sans autre précision, on peut penser soit à l'abbé **Ambroise** alors prêtre postulant soit à l'abbé **Ba-gès**, prêtre novice en 1854. Mais les deux désignations ne couvriraient-elles la même personne ?

⁴ Les préoccupations de constructions doivent être une sorte de maladie congénitale ou infantile de l'Assomption ! A l'époque, on voulait construire à Nîmes et à Clichy, mais aussi chez les Religieuses à Auteuil et bientôt à Nîmes. Mais c'est aussi bien connu : à toute époque 'qui bâtit, pâtit'.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur Mgr Plantier et le diocèse de Nîmes :

Abbé Jules Clastron, *Mgr Plantier évêque de Nîmes*, Paris-Poitiers, édit. Oudin, 1882.

Marcel Bruyère, *Mgr Plantier évêque de Nîmes (1813-1875). L'activité apostolique d'un évêque sous le Second Empire*, Lyon-Paris, 1925.

R. Sauzet, *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVIIème siècle*, Paris-Louvain, Nauwelaerts, 1979.

Alexandre-Charles Germain, *Histoire de l'Eglise de Nîmes*, Nîmes, 1842.

Le P. d'Alzon vicaire général de Mgr Plantier (1855-1875) dans *Dossier sur la vie et les vertus*, volume II, tome II, p. 730-757. *Lettres d'Alzon*, t. II, p. 68 n. 1

Pour une lecture personnalisée

- Pour porter un jugement pondéré sur quelqu'un, n'est-il pas préférable d'attendre l'épreuve des faits sans trop se laisser impressionner par les rumeurs et les présupposés ?
- L'attitude du P. d'Alzon, en dépit du sentiment de tristesse exprimé à l'annonce de cette nomination, n'est-elle pas commandée en fait par un abandon surnaturel à la Providence ?
- Les faits prouvent que le P. d'Alzon sut surmonter ses appréhensions de départ pour travailler dans la confiance avec Mgr Plantier. A ton avis qu'est-ce qui explique ces changements d'attitude de part et d'autre ?
- Comment apprends-tu à dominer tes impressions, tes sentiments ou tes humeurs à l'annonce de certaines nominations ou élections dans l'Eglise ?

Dans les tracas continuels à Nîmes (1856)

Les années 1855-1857 furent particulièrement pénibles pour le P. d'Alzon. En plus du souci de sa santé défaillante, il eut à affronter de plein fouet une grave crise financière au collège de Nîmes dont la première cause est à chercher dans une conjoncture économique défavorable à partir de l'année 1848. Le P. d'Alzon qui vivait de son traitement de vicaire général et d'une pension allouée par sa famille (cette dernière soigneusement enregistrée comme avance sur hoirie), devait faire face à des besoins financiers croissants que ne pouvaient couvrir ses revenus même cumulés avec d'autres dons. Pour prendre en charge le collège à Nîmes, il avait dû s'endetter et emprunter. Il avait pris grand soin de cacher à sa famille une seconde fondation assomp-

tionniste à Paris qui avait été ouverte sous le nom du P. Charles Laurent et non le sien, s'entendant avec Mère Marie-Eugénie de Jésus pour les premiers frais. Leur correspondance à ce sujet ressemblait plus à des notes de gens d'affaires qu'à des consultations spirituelles ! Mais étranglé financièrement, il dût faire appel une fois de plus à la caisse familiale ; cependant cette fois le vent avait changé. Mme d'Alzon qui détenait la fortune de la famille, n'était plus disposée aussi libéralement à son égard : son fils qui *lui coûtait plus que deux vauriens* lui semblait aspiré par un tourbillon d'affaires désastreuses et s'était écarté ostensiblement sur le plan politique de la droite ligne légitimiste qui prévalait à Lavagnac. L'abbé qui en plus s'était mis en tête de fonder une Congrè-

gation, n'allait-il pas manger le magot familial et dépouiller ses deux sœurs de leur part d'héritage ? Ces griefs, le P. d'Alzon les entendit durement, assortis d'une accusation à peine voilée d'incapacité économique. Pour céder à sa nouvelle demande, Mme d'Alzon posa des conditions : vente ou cession du collège de Nîmes, nomination d'un consultant expert (M. Devès) pour la liquidation et tutelle imposée au *fils prodigue* ! Le P. d'Alzon humilié fut obligé de lâcher du lest. De 1855 à 1857, il chercha bien des solutions : quitter Nîmes pour Paris (ce qui était le vœu le plus cher de Mère Marie-Eugénie de Jésus : elle aurait eu ainsi son directeur spirituel sous la main), installer son collège à Beaucaire ou en construire un plus modeste sur le terrain du patronage de Nîmes. Il obtint dans ce contexte la vente par ses parents d'une propriété terrienne au Vigan (Anglas) et l'adjonction d'un second expert financier, l'abbé Berthomieu, plus favorable à ses vues. La situation devenant intenable (Mme d'Alzon menaça de faire intervenir un huissier et même le nonce !), sous couvert de raison médicale,

il s'absenta de Nîmes quasi toute l'année 1857 pour s'installer provisoirement à Auteuil chez les Religieuses qui y bâtissaient leur couvent. Il pouvait du moins suivre de là avec plus de paix la communauté bancaire du collège de Clichy, organiser un noviciat plus régulier que celui de Nîmes trop sollicité par les tracasseries du collège et garder un lien solide avec les Religieuses qui se montraient si solidaires et si fraternelles à son égard. En octobre 1857, les tractations concernant le collège, entre sa famille et les actionnaires, trouvèrent une solution jugée équitable : le P. d'Alzon fut libéré de toute responsabilité financière tout en continuant d'y assumer seul la responsabilité morale. Il revint habiter Nîmes de façon continue et reprendre l'exercice de son vicariat, Mgr Plantier s'étant montré très compréhensif pour son absence prolongée. Mais ce ne furent là ni la fin du *martyre des écus* ni celle des fondations d'une Congrégation ni celle du joug vicarial, au mieux une pause dans le cours d'une existence menée tambour battant !

La lettre que je reçois à l'instant de vous par Mme Durand¹, je crois, me satisfait énormément. Quel mot ! Mon parti est pris, je ne reculerai pas², à moins d'un de ces coups de [la] Providence, comme il n'en faut pas espérer. Je pourrai laisser ici le P. Brun³ et le P. Mauviel⁴ au patronage. Enfin nous verrons, et qui vivra verra. Le jour où je pris ma grande résolution, il me tomba entre les mains une image de Dusseldorf, que je tiens probablement de vous, représentant l'Ecce homo en pied, avec les paroles de saint Jean : Ecce rex vester, qu'ils ont dénaturé. Mais peu importe. Il me semble que c'est là ce qu'il me faut : l'imitation de la faiblesse, de l'humiliation et de la souffrance d'un pareil roi. Ce qui me point⁵ le plus, c'est de ne pouvoir lui conserver ce tabernacle ! Vous me garderez notre statue de la Sainte Vierge⁶.

Sœur M.-Walburge a pu pleurer au départ de Sœur M.-Elisabeth, mais je vous assure que je la trouve admirable d'oubli d'elle-même avec toutes ses Sœurs, et d'obéissance envers vous. La peur de vous désobéir la préoccupe sans cesse, et c'est le point sur lequel elle me consulte le plus. Depuis, elle m'a parue gaie et contente, et toujours avec la même droiture. Comme depuis quelque temps elle s'ouvre plus simplement avec moi, ou elle joue un jeu bien fin, ou je puis vous assurer qu'elle n'a donné à Sœur M.-Elisabeth que ce qu'il convenait de pleurer, pour l'aider à partir avec moins de peine. A distance, on peut se méprendre. Quant à moi, je crois que Sœur M.-Walburge fait de très grands efforts, avec Sœur M.-Augustine surtout. J'ai eu, ce matin, avec celle-ci une longue conversation sur la nécessité de passer des théories à la pratique. J'ai pu lui parler de ses défauts ; elle sacrifie volontiers ses lectures à la prière et m'a promis de lutter contre elle-même⁷.

L'abbé Mermillo⁸ m'a écrit. Il m'attend. Je ne pourrai être à Genève que le 20, à cause de la vente d'Anglas. Adieu. Je vais à l'office.

[E. d'Alzon].

**E. d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus, Nîmes, le 30 octobre 1856,
Lettres, d'après P. Touveneraud, Rome, 1978, tome II, p. 145-146**

¹ Cécile Germer-Durand. En voyage à Paris, les Germer-Durand descendaient dans leur parenté à Boulogne-Billancourt.

² Depuis la crise financière des années 1848-1849, la situation du collège de Nîmes est devenue très critique. Les parents du P. d'Alzon consentaient à fournir à leur fils de l'argent frais, en avance sur son héritage, en vendant une propriété au Vigan, Anglas, mais ils posaient des conditions draconiennes que le P. d'Alzon ne pouvaient accepter comme celle de se retirer du collège. La crise dura jusqu'en 1858. Hippolyte Saugrain proposa la création d'une société d'actionnaires qui devenaient propriétaires du collège.

³ **Henri Brun** (1821-1895), l'un des cinq premiers assomptionnistes profès en 1850, professeur, missionnaire en Australie (1862-1873), fondateur de l'Assomption aux Etats-Unis en 1891.

⁴ **Prosper Mauviel** (1830-1892), prêtre du diocèse de Montauban, connu à Paris au collège de Clichy-la-Garenne, entré à l'Assomption en 1857, retourné dans son diocèse en 1859.

⁵ De l'ancien français, poindre : faire souffrir.

⁶ **Père Jean Gourbeillon**, O.S.B. (1814-1895), parfois appelé Jehan de Solesmes, prêtre en 1844. En 1841, envoyé au prieuré parisien de Saint-Germain, il travailla dans l'atelier d'un M. Bion où il apprit la sculpture. Le P. d'Alzon en avait acquis une de la Sainte Vierge pour la chapelle du collège.

⁷ Les Religieuses de l'Assomption avaient fondé un prieuré à Nîmes en 1855, le P. d'Alzon étant leur supérieur ecclésiastique selon les règles de l'époque. En 1856, il y avait eu des changements dans la communauté : **Sœur Marie-Elisabeth de Balincourt** (1823-1900) avait été rappelée, remplacée par **Sœur Marie-Augustine Bévier** (1816-1895), une maîtresse d'études remarquable mais de caractère difficile. La supérieure de la communauté, alors située rue Roussy, restait Sœur **Marie Walburge Howly** (1826-1910).

⁸ Ecclésiastique suisse, l'abbé **Gaspard Mermillod** (1824-1892) était alors curé à Genève, promu évêque d'Hébron en 1864, auxiliaire de Mgr Marilley, vicaire apostolique de Genève en 1873, expulsé de Suisse, évêque de Lausanne et Genève en 1883, créé cardinal en 1890. Il était à ce moment-là question de tenter une communauté assomptionniste à Ferney-Voltaire où le curé, l'abbé **François-Denis Martin** (1814-1877) manifestait l'intention de rejoindre la Congrégation.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur les Religieuses de l'Assomption

Les Origines de l'Assomption - Souvenirs de famille, Tours, Mame, t. I et II (1898), t. III (1900) et IV (1902).

Gaëtan Bernoville, *Les Religieuses de l'Assomption*, Grasset, t. I (1948), t. II (1951).

Les Origines de la Famille de l'Assomption, Colloque Inter-Assomption (2004), Paris, Bayard, 2005, 472 P. dans collection *Recherches Assomption* n° 3.

Sœur Thérèse-Maylis Toujouse R.A., *Marie-Eugénie et le Père d'Alzon. Intuitions communes, influences réciproques ?* dans *Etudes d'Archives* n° 4, Paris, 1988.

Le P. d'Alzon et les Religieuses de l'Assomption (1845-1855) dans *Dossier sur la vie et les vertus*, volume II, tome II, p. 608-627.

Pour le collège de Nîmes :

Louis Secondy, *L'enseignement secondaire libre dans l'Académie de Montpellier (1854-1924)*, 1974 et *Aux origines de la maison de l'Assomption à Nîmes (1844-1845)*, dans *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Eglise du XIXe siècle*, Le Centurion, 1982, p. 233-258.

Le P. d'Alzon et la maison de l'Assomption (1846-1857) dans *Dossier sur la vie et les vertus*, volume II, tome I, p. 467-521.

Pour une lecture personnalisée

- Le Père d'Alzon n'avait-il pas trop de charges sur les épaules ? La crise financière du collège de Nîmes n'avait-elle pas d'autres causes que sa prétendue inexpérience économique et sa légendaire prodigalité ?
- Comment l'Assomption a-t-elle pu se construire financièrement ? D'où pouvait venir l'argent ?
- Le Père d'Alzon a-t-il éprouvé des difficultés dans son supériorat ecclésiastique des Religieuses de l'Assomption à Nîmes ? Pourquoi ?
- L'Assomption ne souffrait-elle pas surtout d'avoir trop de projets et pas assez d'hommes ? Cela a-t-il changé de nos jours à ton avis ?

Décret de louange pour l'Assomption (1857)

Toute Congrégation naît diocésaine, c'est-à-dire concrètement avec l'approbation d'un évêque. Il lui faut passer par l'épreuve du temps et de la durée pour accéder au statut de droit pontifical si elle le souhaite et si elle nourrit une ambition apostolique hors de son berceau d'origine. Pour cela, Rome lui enseigne et lui impose, outre la sainte patience, le parcours du combattant : recueillir le témoignage favorable d'au moins trois évêques de trois diocèses différents où cette Congrégation s'est implantée. Le P. d'Alzon, malgré ses envies d'en référer directement au pape Pie IX et grâce aussi à de judicieux canonistes qui lui ont conseillé de suivre la voie hiérarchique normale, n'a donc pas bousculé les douces habitudes romaines. Il est intervenu

auprès de Mgr Cart, son immédiat supérieur à Nîmes, de Mgr Sibour qui avait accepté en 1851 sur son territoire à Paris la communauté du collège faubourg Saint-Honoré et, sur les conseils de Mère Marie-Eugénie de Jésus, du cardinal Gousset de Reims, ami des Religieuses, de Mgr de La Bouillerie évêque de Carcassonne (*Lettres d'Alzon*, t. II, p. 67-68 n. 1). Trois évêques firent en bonne et due forme en 1854 leur lettre de recommandation, trois autographes pieusement conservés encore aujourd'hui dans un carton de la Congrégation romaine pour les Instituts religieux.

La démarche aboutit le 1er mai 1857 : la Congrégation romaine dite alors des *Evêques et des Réguliers* accorda à l'Assomption le *décret de louange* tant souhaité

pour lequel le jeune François Picard, mandaté par le P. d'Alzon, n'avait d'ailleurs pas ménagé sa peine. Il en est toujours de même aujourd'hui quand il s'agit d'obtenir un document ferme en haut lieu: il faut savoir faire anti-chambre, honorer des prélats de visites amicales et, tout en leur rappelant discrètement l'objet de sa demande, surtout ne pas se montrer trop empressé à la recevoir ! Comme son nom l'indique bien, ce décret a d'abord valeur d'encouragement : il ne fait que précéder une autre étape qui requiert le même doigté pour l'obtention du *décret d'approbation*. Le P. d'Alzon qu'on dit si volontiers pressé, se hâta donc lentement pour l'obtention de cette seconde faveur octroyée le 26 novembre 1864. Elle comportait cependant un caractère provisoire parce qu'elle n'incluait pas le texte des *Constitutions* présentées

à l'essai. Et l'on sait qu'à Rome ou ailleurs le provisoire pouvait durer longtemps. Certes la Congrégation en tant que telle allait pouvoir se présenter comme 'reçue' sur les listes officielles, mais cependant le Fondateur mourut en 1880 sans que ses *Constitutions* fussent définitivement approuvées. On sait qu'elles allaient subir, après le *martyre des chailotades*, bien d'autres aménagements et amendements pour être dûment enregistrées par l'approbation pontificale en 1923 seulement. Le Père d'Alzon était mort à 70 ans ; sa Congrégation recevait son acte de baptême ou de consécration officiel à 78 ans. Plaise à Dieu, après sa sainte Eglise, de lui donner la promesse de vie qui sourit à Melchisédech sur cette terre d'élection par excellence qu'est la mission hors frontières.

Je ne vous ai point écrit, ma chère fille, parce que je croyais pouvoir vous apprendre quelque chose et qu'à l'instant de partir pour les Saintes [-Maries]¹, j'ai seulement reçu la lettre ci-jointe. Me voilà de retour depuis quelques heures, tout triste de la tristesse qu'à dû vous causer la mort de Sœur M.-Kostka². Je vous avoue pourtant que j'ai peu [de]regret de ce que vous avez été loin d'elle à son dernier soupir. Sœur T[hérèse]-Em[manuel] l'a assistée, et je trouve que ma chère fille se fatigue assez pour n'être pas inquiète, quand on lui évite un surcroît de fatigue.

Voici deux lettres : l'une de ma mère, en réponse à la nouvelle que j'avais donnée à mon père de l'approbation de notre petite Congrégation³. (Je vous l'ai fait annoncer immédiatement, vous ne m'en parlez pas). Vous verrez ce qu'on me répond. J'ai envoyé la lettre de ma mère à M. Berth[omieu], vous avez aussi ma réponse.

Cependant je persiste à penser qu'il serait bien à désirer que nous pussions rester encore un an au moins à Nîmes. La débâcle, en ce moment, fera un mauvais effet dans le Midi, et, tout en admettant que nos idées ne sont pas celles de Dieu, ne voyant pas clairement encore la volonté de Dieu⁴, je pense qu'il faut conserver ce que nous avons⁵. Dans dix-huit mois nous aurions bien des moyens de nous retourner, la possibilité d'employer très utilement le mobilier. Des offres les plus belles⁶ nous sont faites à Marseille. Dans six mois nous ne pourrions les accepter, dans dix-huit nous le pourrions, s'il fallait fermer la maison de Nîmes...

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus, Nîmes, le 25 mai 1857, Lettres, d'après édit. P. Touveneraud, Rome, 1978, tome II, p. 239-240

¹ Le P. d'Alzon avait promis, en août 1856, ce pèlerinage aux Saintes-Maries de la mer en Camargue aux demoiselles Combié (*Lettres d'Alzon*, t.II, p. 121)

² **Sœur Marie-Kostka Furlong** (1833-1857), Religieuse de l'Assomption d'origine anglaise, décédée à Nîmes prématurément.

³ 'Notre petite Congrégation' est l'expression favorite du P. d'Alzon quand il en parle. L'humilité de l'expression recouvre aussi une réalité statistique : en 1858, l'Assomption, en 13 ans d'existence, ne comptait que 22 religieux profès dont 13 de chœur, 2 oblats et 7 convers.

⁴ Il est très clair par contre qu'il revient aux croyants de chercher la volonté de Dieu sans prétendre la saisir ou la voir, 'comme à tâtons' disait déjà l'apôtre Paul. La Providence est plus le royaume de la foi que des illusions.

⁵ Intelligence spirituelle et sagesse humaine se conjuguent ou se fortifient mutuellement : *mieux vaut tenir que courir*.

⁶ Si l'on voulait faire la liste des projets de fondation agités par l'Assomption à cette époque, un tour de France géographique suffirait à peine : Beaucaire (Gard, 1847), Narbonne (Aude, 1855), Marseille (Bouches-du-Rhône, 1857), Le Nouailler (Vienne, 1857), Ferney-Voltaire (Ain, 1858), Montmorillon (Vienne, 1858), sans compter bien sûr Rethel (Ardennes, 1858), essai qui dura trois mois. Sans doute qu'à l'Assomption on a toujours aimé le genre *lettre à la dispersion* (déjà avant la Lettre elle-même, pour n'évoquer que le passé) !

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la reconnaissance progressive de la Congrégation :

Le P. d'Alzon et la Congrégation de l'Assomption (1858-1868) dans *Dossier sur la vie et les vertus*, volume II, tome II, p. 644-647.

Collectanea, n° 2, B, p. 3.

Aubain Colette, *Pages d'Archives*, avril 1958, p. 174-176.

Pour une lecture personnalisée

- A quels signes de reconnaissance concrets s'ouvrirait à Rome le long chemin d'approbation d'une Congrégation nouvelle ? Qu'en a-t-il été pour l'Assomption ?
- Que penses-tu de la pratique de l'Eglise en ce domaine ? Y a-t-il eu des régimes de faveur ou de défaveur dans ces parcours d'endurance ?
- As-tu idée des mécanismes dans l'Eglise qui engendrent les formes de reconnaissance de congrégation, des procédures et méthodes utilisées pour leur statut ? Qu'en est-il aujourd'hui pour les recours d'union, de fusion, d'absorption entre des Instituts religieux ?
- Les formes de vie religieuse enregistrées par les Congrégations romaines ne reçoivent pas toutes au cours du temps des promesses de vie éternelle. Quelles sont les meilleures conditions ou exigences qui 'assurent' la durée de vie d'une Congrégation ?

Deux ordinations d'Assomptionnistes au Mans (1858)

Une Congrégation cléricale comme l'Assomption a la joie de voir parvenir au sacerdoce les membres qui y sont appelés et qui s'y sont préparés. Certes de nos jours une cérémonie d'ordination est célébrée avec grand concours de célébrants et de chants comme, habituellement, avec la participation d'une nombreuse assistance dont celle des membres proches de la famille. Quand nous évoquons les ordinations des premiers assomptionnistes, force est de constater qu'il n'en était pas automatiquement ainsi. L'abbé d'Alzon à Rome en décembre 1834 fut ordonné sans assistance dans l'oratoire privé du cardinal Odescalchi après une retraite mensuelle chez les Jésuites de Saint-Eusèbe, de même François Picard au même endroit en mai 1856 par Mgr Li-

gi-Bussi, ayant fait préalablement une retraite mensuelle chez les Lazaristes à Montecitorio. Quant au Père Galabert, s'il prononça bien ses vœux perpétuels entre les mains de son supérieur local le P. Picard, le 30 juin 1856, sur la tombe de saint Pierre au Vatican, il fut ordonné prêtre si discrètement, le 7 juin 1857, que l'on ignore encore aujourd'hui le nom de l'évêque qui procéda à cette ordination ! Par contre, pour le P. Vincent de Paul Bailly, les circonstances sont un peu mieux élucidées : son ordination sacerdotale eut lieu le 1^{er} janvier 1863 dans la chapelle du vice-gérant de Rome, par Mgr de Villanova Castellani. Il s'était préparé spirituellement par une retraite chez les mêmes Lazaristes, à Montecitorio. D'autres religieux sont entrés prêtres à l'Assomption, tels

les PP. Elphège Tissot (1825, à Lyon), Henri Brun (décembre 1845, à Mende) et Charles Laurent (décembre 1845, à Nîmes), ce qui laisse penser que ce fut pour eux dans le cadre des ordinations diocésaines prévues ordinairement au Quatre-temps, dans la cathédrale de leur diocèse d'origine.

Revenons à l'année 1858 : le samedi saint 3 avril, Etienne Pernet et Hippolyte Saugrain recevaient la prêtrise des mains de Mgr Nanquette, évêque du Mans, dans la chapelle de cet évêché, ce qui portait à neuf le nombre d'assomptionnistes (profès perpétuels) prêtres à cette date, si nous n'oublions pas l'abbé O'Donnell (prêtre irlandais ordonné à Charleston aux U.S.A. en 1824 par Mgr England). A chaque fois, si le P. d'Alzon ne pouvait être physiquement présent, il avait par contre à cœur d'unir sa prière et d'exprimer par écrit ses souhaits au jeune élu. Rien ne pouvait lui être plus cher que de pouvoir compter à la couronne familiale cette grâce de nouvelles perles

presbytérales, tant était grande sa foi en la puissance surnaturelle du sacerdoce. La rigueur des chiffres ou des dates, l'orgueil des nombres et des statistiques lui importaient peu ou lui échappaient parfois, mais non la science spirituelle de l'être intérieur façonné par la vie de Dieu. On s'en aperçoit aisément à lire les conseils et les vœux qu'il exprimait à chaque fois : *travailler à la perfection dont une âme est capable et à l'extension du règne de Jésus-Christ, devenir prêtre selon le cœur de Dieu, chercher à procurer une plus grande gloire à Dieu*, telles sont ses pensées à chaque occasion. Le P. d'Alzon avait la science des saints et la conscience de l'urgence de l'évangélisation. Il ne voulait certes pas négliger la préparation théologique de ses fils, parfois il est vrai un peu chaotique, mais il était encore plus soucieux de guider de vrais et de perfectibles ouvriers évangéliques, sous l'action de l'Esprit, aux chemins de crête de la foi.

Quand cette lettre vous arrivera, mon cher enfant, vous serez prêtre. Ce m'est une grande joie de penser que vous allez enfin franchir les marches du sanctuaire, où vos vœux vous poussaient depuis longtemps¹ et c'est vous dire le sacrifice que je m'impose en n'allant

pas assister à votre première messe². Vous la célébrerez pourtant en famille, puisque vous monterez pour la première fois à l'autel dans la chapelle de ces Sœurs qui sont si bonnes pour nous³. J'offre à Dieu la privation d'être loin. Ce m'eût été un si grand bonheur de vous conduire à Notre-Seigneur dans vos habits de prêtres ! Mais il est très bon de pouvoir lui offrir quelque chose de mieux. Le renoncement à nos meilleurs désirs et la pensée qu'on est séparé de ceux qu'on aime le plus, aux grandes époques de leur vie, afin de pouvoir procurer sa gloire, c'est le meilleur moyen de lui prouver qu'on l'aime au-dessus de toute chose.

Je vous souhaite, à vous et à notre bon Pernet, à qui vous communique[re]z cette lettre, un grand cœur pour recevoir plus abondamment l'esprit du sacerdoce. Ce n'est pas tout que d'en avoir le caractère⁴, il faut en acquérir toutes les vertus. Je vais tous ces jours-ci les demander pour vous. Je ne vous demande pas de prier pour moi. Il me semble que je sens l'effet de vos bons désirs.

Adieu, mon cher enfant. Que Notre-Seigneur et la Sainte Vierge mettent pour toujours leur trône dans votre cœur, et que votre vie soit désormais toute à l'extension du règne de Notre-Seigneur.

E. d'Alzon.

Lisez la petite note de M. Berth[omieu]. J'ai une misère avec le P. Laurent. Ce bon enfant me manque souvent, sans s'en douter, et cette fois, je le lui fais sentir.

**E. d'Alzon à Hippolyte Saugrain, le 1^{er} avril 1858,
Lettres, d'après édit. P. Touveneraud, Rome, 1978, tome II, p. 415**

¹ Le P. **Pernet** et le P. **Saugrain** furent ordonnés au Mans le samedi saint, 3 avril 1858 par **Mgr Nanquette**, ami de l'Assomption. Ils étaient accompagnés et présentés par le P. Picard. Le P. Saugrain avait 36 ans, le P. Pernet 32 ans. En bons assomptionnistes de l'époque, ils avaient étudié la théologie en autodidactes.

² Du fait des circonstances, les premiers assomptionnistes ne furent guère entourés par leurs confrères ou leur famille pour leur ordination sacerdotale : l'abbé d'Alzon est seul à Rome le 26 décembre 1834 ; les P. Picard, Vincent de Paul et Galabert de même.

³ Au sens proprement littéral, la première messe d'un jeune prêtre est celle du jour de son ordination. On entend souvent l'expression 'première messe' celle qu'il célèbre le lendemain, seul à l'autel ou entouré comme célébrant principal. Pour le Père Pernet, ce fut à Clichy le jour de Pâques 1858, 4 avril ;

pour le Père Saugrain ce fut à Auteuil. On parle aussi de 'première messe' pour les jours suivants pour la première fois dans une chapelle ou église particulière.

⁴ Terme classique de la théologie du sacerdoce, le caractère est le sceau, la *sphragis* du sacrement reçu de l'évêque.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur l'ordination des premiers assomptionnistes :

Pour l'ordination de l'abbé d'Alzon : *Lettres d'Alzon*, t. A, p. 759-770

Pour l'ordination du P. Picard : Daniel Stiernon, *Pages d'Archives*, décembre 1967, p. 611. E. Lacoste (Baudouy), *Le P. François Picard*, Paris, B.P., 1932, chap. III (p. 29 à 45).

Pour l'ordination du P. Vincent de Paul Bailly : Rémi Kokel, *Le Père Vincent de Paul Bailly*, Paris, B.P., 1943, chap. II (p. 21-30).

Pour l'ordination du P. Pernet : Postulation, *Le P. Etienne Pernet A.A. fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption*, Paris, B.P., 1901, chap. III (p. 22-35).

Pour une lecture personnalisée

- Que peux-tu dégager comme idées fortes du P. d'Alzon à propos du sacerdoce dans cette lettre ?
- L'esprit de l'Assomption te semble-t-il bien marqué dans cette page ? A quelles expressions le reconnais-tu ?
- Les PP. Pernet et Saugrain ont-ils répondu, d'après ce que tu sais, à ces vœux et à ces prières du P. d'Alzon dans la réalisation de leur vocation sacerdotale ?
- Dieu '*aimé au-dessus de toute chose*' n'est-ce pas l'idéal spirituel permanent pour un prêtre ?

Le Père d'Alzon et son ami le poète Jean Reboul (1859)

La ville de Nîmes voulut donner le 12 mars 1859 une fête au Félibrige en invitant les trois maîtres de la renaissance occitane, Roumanille, Aubanel et Mistral. Ces poètes furent reçus avec éclat au collège de l'Assomption par le P. d'Alzon, l'abbé de Cabrières qui était alors son second, l'abbé Barnouin économiste et M. Germer-Durand le préfet des études. Une plaque dans le salon d'entrée et d'honneur rappelle toujours cet événement historique qui se poursuivit le lendemain à la mairie de Nîmes, mais c'est au collège que les convives prirent part au banquet triomphal et qu'au moment de trinquer des toasts furent portés. Le compte-rendu en fut publié par *l'Armana provençau* en 1859. Le poète nîmois, Jean Reboul, était de la fête à plus d'un

titre.

Le poète-boulangier faisait partie des amis intimes du P. d'Alzon dont il a écrit dans une de ses lettres du 29 mai 1851 : *'C'est un bon et digne ecclésiastique, instruit, plein de distinction dans les manières, charitable jusqu'à la profusion, ardent dans l'apostolat'*. L'homme était déjà célèbre en 1838 lorsqu'il reçut le mardi 24 juillet la visite de l'illustre Chateaubriand qui passa quelques heures dans la cité et se rendit au domicile de Reboul, ce qui nous a valu cette anecdote savoureuse : *'Je l'ai trouvé dans sa boulangerie, je me suis adressé à lui sans savoir à qui je parlais, ne le distinguant pas de ses compagnons de Cérès : il a pris mon nom et m'a dit qu'il allait voir si la personne que je demandais était chez elle. Il est revenu*

bientôt après et il s'est fait connaître. Il m'a mené dans son magasin ; nous avons circulé dans un labyrinthe de sacs de farines et nous sommes grimpés sur une espèce d'échelle dans un petit réduit comme dans une chambre d'un moulin à vent. Là nous sommes assis et nous avons causé. J'étais heureux comme dans mon grenier à Londres et plus heureux que dans mon fauteuil de ministre à Paris...'. On peut penser que le P. d'Alzon y recevait le même type d'accueil ! Certes il y eut en 1848 un léger froid entre les deux hommes, le légitimiste sourcilieux qu'était Reboul reprochant au vicaire général son apparente évolution républicaine. Très vite cependant les choses rentrèrent dans l'ordre et on dit même que le P. d'Alzon eut la primeur de quelques productions littéraires du poète, en plus de ses miches de pain. En 1852, le gouvernement impérial voulut décerner au poète une décoration qu'il déclina en déclarant qu'il ne

*croyait pas être passé à l'état de monument. En mai 1864, Reboul s'éteignit à sa boulangerie, lui qui avait fait des études d'avoué auxquelles il avait dû renoncer pour faire face à ses charges toujours croissantes. La rue prit alors son nom en 1865, remplaçant l'ancienne dénomination : rue de la Carreterie. En 1867, un monument fut érigé au jardin de la Fontaine, Mgr Plantier fit apposer en 1866 un médaillon sur la façade de sa maison natale. Le P. d'Alzon ne fut pas en reste : il fit placer une inscription en latin au-dessus du linteau de la porte d'entrée, à l'angle des rues *Jean Reboul* et *Trois Maures*, un peu en retrait des Arènes (*Hic Ioan Reboul vixit et obiit 1796-1864*). Les curieux du vieux Nîmes éprouveront quelque plaisir à feuilleter quelques pages de poésies fleuries, au charme un peu fané, de ce poète original, qui n'ont peut-être plus la saveur de sa farine mais gardent toujours le goût de l'amitié.*

... Les applaudissements des convives suivirent les paroles du félibre des Jardins [Roumanille]¹. A son tour, Aubanel,² se lève et dit : 'O Muse des campagnes, sans être vêtue de soie tu es cependant si belle, Muse des Provençaux ! Du haut des collines où souvent tu vas courir quand souffle dans les chênes, quand souffle le mistral, descends à tire d'aile, descends jusqu'ici ; et porte aux convives nos chaleureux remerciements'.

Les applaudissements des convives accompagnèrent les vers du félibre de la Miougrano. Mistral³ se lève alors et parle ainsi à l'assemblée : Noble ville de Nîmes qui reçois si bien les Félibres, que toujours tes enfants soient heureux et libres ! Que ton nom dans les siècles soit parmi les premiers ! Que ton crocodile nous préserve toujours du serpent ! Que la paix du bon Dieu se conserve chez toi et que ton palmier fleurisse !⁴.

Les applaudissements des convives accompagnèrent les vers du Félibre de Belle-Vue, et l'allusion que les derniers vers font aux armoiries de Nîmes, firent, comme de juste, grand plaisir aux Nîmois.

Enfin, celui qui avait couronné les félibres, le vénérable et beau Reboul, se leva. Voici comment il parla : 'Je bois à Mireio, le plus beau miroir où se soit jamais mirée la Provence... Mistral, tu vas à Paris, souviens-toi qu'à Paris les escaliers sont de verre ! N'oublie pas que c'est un bon catholique de la paroisse de Saint-Paul⁵ qui a posé la couronne sur ta tête !' Ainsi parla Reboul, et les larmes tombaient de ses yeux ; la joie et l'émotion étaient dans tous les cœurs. On aurait dit un vieux prophète qui imposait les mains sur le front de son disciple, et lui laissait son manteau et son génie.

Extrait de *L'Assomption et ses œuvres*,
Reboul et l'Assomption, 1^{er} juin 1876, n° 35, p. 82-84

¹ **Joseph Roumanille** (1818-1891), le Félibre des Jardins, est un écrivain et imprimeur provençal qui publia en 1847 *Les Pâquerettes*, en 1851 *Les Songeuses* et *Les Provençales*, en 1860 *Les Oeuvrettes en vers*. On lui doit aussi l'*Almanach provençal* où parurent en 1883 *Les Contes provençaux*.

² **Théodore Aubanel** (1829-1886) est un écrivain provençal, un des fondateurs du Félibrige, qui collabora à l'*Armana Provençau* et publia en 1860 *La Grenade entrouverte* (Miougrano), en 1878 *Le Pain du péché*, en 1885 *Les Filles d'Avignon* recueil condamné par les autorités religieuses. On édita en 1928 *Le Pâtre*, en 1944 *Le Rapt*.

³ **Frédéric Mistral** (1830-1914), le plus célèbre écrivain du Félibrige, qui commença sa carrière littéraire en écrivant en 1851 son poème épique, *Mireille*, publié en 1859, lequel lui assura sa notoriété.

⁴ Crocodile et palmier figurent sur les armoiries de la ville de Nîmes, expressions de sa fondation par des colons romains, anciens légionnaires qui avaient fait leur campagne en Egypte.

⁵ Cette église de Nîmes a été reconstruite à partir de 1835, sur les plans de l'architecte Charles Questel. La ferronnerie a été attribuée aux ateliers Boulanger de Paris, la serrurerie et les grilles au nîmois Martin Nicolas, les vitraux à Maréchal, les mosaïques aux frères Mora, les bas-reliefs du chemin de croix au sculpteur nîmois Auguste Bosc et la décoration picturale à Flandrin. Le gros-œuvre fut terminé en 1845, les orgues réalisées par Cavaillé-Coll en 1848. La consécration solennelle de l'église eut lieu le 14 novembre 1849.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur Jean Reboul et son oeuvre :

Jean Reboul, *Poésies de Jean Reboul de Nîmes, précédées d'une notice biographique et littéraire*, Paris, Delloye, 1842.

Jean Reboul, *Les traditionnelles, nouvelles poésies de Jean Reboul de Nîmes*, Paris-Nîmes, Giraud, 1857.

Jean Reboul, *Lettres de Jean Reboul de Nîmes, publiées avec une introduction par M. Poujoulat*, Paris, Lévy, 1865.

Jean Reboul, *Dernières poésies* par l'abbé de Cabrières, Avignon, Seguin, 1865.

Eugène Baillet, *Biographies et souvenirs de quelques poètes-ouvriers*, Paris, Labbé, 1898.

Jean Thomas, *Le Nîmois Jean Reboul, poète chrétien* dans *De la Révolution à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat 1789-1905*, Lacour, 1987, p. 216-229.

Pour une lecture personnalisée

- Que sais-tu du mouvement des Félibres et du Félibrige pour la résurrection de la langue et de la culture provençales au XIX^{ème} siècle ?
- Comment se manifeste encore aujourd'hui cet attachement pour la culture provençale ? Que penses-tu des manifestations religieuses qui entourent ou accompagnent toujours les rites folkloriques propres aux Félibres ?
- Le P. d'Alzon s'est-il intéressé de manière générale aux expressions littéraires de son époque ?
- L'art en France au XIX^{ème} siècle garda de nombreuses expressions religieuses, notamment bibliques, avant de se laïciser, en littérature comme en peinture ou en musique. As-tu des exemples à ce sujet ?

Partie IV

31. Une recrue de choix, Vincent de Paul Bailly (1860)	p. 149-152
32. L'Assomption à Bordeaux (1860)	p. 153-156
33. Femmes en sainteté, femmes dans l'Eglise (1861)	p. 157-161
34. Industrialisation dans le Gard (1861)	p. 163-167
35. Une caravane nîmoise en pèlerinage à Rome (1862)	p. 169-173
36. Une aventure, Constantinople (1863)	p. 175-179
37. Mademoiselle Correnson (1864)	p. 181-185
38. Une pluie de vocations chez les Oblates (1865)	p. 187-191
39. Au cœur des Arènes : tauromachie et corrida (1866)	p. 193-197
40. En toute confiance et confiance avec une dirigée (1867)	p. 199-203

Une recrue de choix, Vincent de Paul Bailly (1860)

Le P. d'Alzon dont on connaît la préoccupation active et constante en matière vocationnelle, eut la joie en 1860-1861 d'accueillir à l'Assomption deux fils de la famille Bailly de Paris, l'aîné des garçons, Vincent de Paul et le dernier, précisément Benjamin, que le P. d'Alzon aima surnommer 'Culot'. Vincent de Paul avait jusque-là plutôt brigué une carrière professionnelle. Titulaire de trois baccalauréats (1848 lettres, 1853 sciences, 1858 droit), non admis à Saint-Cyr (1850) et à Polytechnique (1851) mais admissible en 1852, il décida finalement d'enter dans l'administration des Télégraphes en novembre 1852 et fut envoyé comme stationnaire de poste à Nîmes en mars 1853. En logeant au collège de l'Assomption où il donna des leçons de mathéma-

tiques, il goûta la compagnie du Fondateur, tout en poursuivant sa carrière professionnelle en divers lieux. Il entra en 1856 au service du Cabinet de Napoléon III au palais des Tuileries à Paris, étant chargé d'un poste de confiance par excellence, le chiffre des correspondances diplomatiques. Il en démissionna en 1857 pour un poste moins brillant. Membre dès 1855 du patronage de Sainte-Mélanie dont il devient directeur en 1857, il fréquenta les notables parisiens des Conférences Saint-Vincent de Paul où son père l'avait introduit en 1855, et fut élu membre et vice-secrétaire du Conseil central de la Société (1855). Sa compagnie dans les salons mondains de la capitale était très appréciée en raison de ses qualités d'esprit, de sa distinction et de ses bonnes manières

comme de ses multiples compétences. Il courait les théâtres avec passion, tout en conservant une foi chrétienne vive. Au début de l'année 1860, il fit connaître à ses parents son intention d'entrer dans les Ordres et obtint un congé pour un voyage préliminaire dit *de dissipation* qui le conduisit jusqu'à Notre-Dame de la Garde à Marseille. D'après ses notes, il y eut la perception le 16 avril 1860 d'un appel à rejoindre la compagnie du P. d'Alzon dont il avait conservé la nostalgie. Il vint à Nîmes se mettre sous sa direction en juin 1860 et suivre une retraite préparatoire. Son entrée au noviciat de l'Assomption se décida au soir du 2 juillet 1860. Il bénéficia encore d'un temps de voyage durant l'été jusqu'en Suisse, donna sa démission de télégraphiste le 30 septembre et gagna Nîmes le 15 suivant en faisant une halte à Notre-Dame du Puy, bien qu'il eût le cœur déchiré de laisser son père malade et sa famille amoindrie. Le 21 octobre, le P. d'Alzon lui donna l'habit assomptionniste en présence d'un ancien compagnon de travail, M. Pouget admis exceptionnellement à la cérémonie. Au contact du P. d'Alzon, Vincent de Paul s'enflamma pour les idées aposto-

liques généreuses de l'Assomption. En novembre il regagna Paris pour être au chevet de son père malade lequel mourut le 12 avril 1861, tout en confiant la direction de sa vie et la conduite de sa conscience au P. Picard, alors maître des novices à Auteuil, rue de la Fontaine, chez les Religieuses de l'Assomption. C'est dans ces circonstances que Vincent de Paul dénicha début décembre 1860 à Paris, au n° 8 de la rue François Ier, le terrain à vendre où allait s'établir par la suite une communauté apostolique entreprenante. Le 17 septembre, il revint à Nîmes achever par une retraite un temps de noviciat réduit avec dispense d'une année. Le 31 octobre, il prononça entre les mains du P. d'Alzon ses premiers voeux qui furent également perpétuels et dès le 7 novembre il était à Rome pour des études théologiques au Collège des Jésuites, à la Minerve et à l'Apollinaire, temps d'études qui fut tout aussi rapide que son parcours d'initiation à la vie religieuse. Le 1^{er} janvier 1863, il était ordonné prêtre à 31 ans dans la chapelle de Mgr de Villanova Castellaci, après 20 jours de retraite chez les Lazaristes de Montecitorio.

Je pense, mon cher ami, que vous avez terminé votre voyage¹ et que vous voilà devenu homme complet par la vue des glaciers et le baptême de neige donné à vos mains. Hélas ! ma sœur aînée, elle aussi, a fini son voyage sur la terre². Et vous savez, vous, ce que c'est que perdre une soeur³. Elle nous laisse certes les plus grandes consolations. Son confesseur me disait que c'était une sainte de premier ordre ; et elle l'était par son esprit de foi, son immense charité et sa délicatesse de conscience. Toutefois, les jugements de Dieu sont impénétrables, et il ne faut pas moins prier pour ceux que l'on aime. Je recommande ma soeur aux prières de tous les vôtres.

Je serai à Paris le 7 au soir ; et si vous voulez venir me demander à Auteuil dans la matinée du 8 août, vous êtes à peu près sûr de me trouver là.

L'horizon s'assombrit bien du côté de l'Italie⁴, et je cherche à offrir à Nîmes l'hospitalité à quelques professeurs qui voudraient venir y enseigner. La persécution d'Hérode amena la dispersion des apôtres et marqua l'heure de la diffusion de l'évangile chez les Gentils⁵. Entre les mains de la Providence tout est moyen, même d'étudier la théologie romaine sans aller à Rome⁶. Vous comprenez Garibaldi.

Offrez mes hommages à vos parents, mes souvenirs à Benjamin⁷, et croyez, mon cher enfant, à la plus tendre amitié.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Vincent de Paul Bailly, Lavagnac, le 27 juillet 1860, Lettres, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1991, tome III, p. 266-267.

¹ Le jeune **Vincent de Paul Bailly** (1832-1912), avant d'arriver à Nîmes pour sa retraite préparatoire à son entrée au noviciat, avait fait une randonnée à travers l'Ouest de la France. Le 6 juillet 1860, il quittait Nîmes et poursuivait un temps d'excursion par Lyon, Interlaken (Suisse), Lucerne, Einsiedeln et Strasbourg. On sait que le 26 juillet il était à Paris.

² **Augustine d'Alzon** est décédée le 15 juillet 1860 à Montpellier. Elle fut inhumée dans la tombe des d'Alzon au cimetière de Montagnac, à côté de Lavagnac.

³ Allusion à la mort d'**Adrienne Bailly** (1831-1854), la première des enfants Bailly, décédée en Pologne.

⁴ Suite au traité de Zurich (novembre 1859), l'unification de la péninsule italienne était en route. Des mouvements révolutionnaires obligèrent Napoléon III à accepter la réunion au Piémont de l'Italie centrale (mars 1860), ce qui priva le Pape de tous ses Etats, moins le Latium conservé jusqu'en 1870.

⁵ Selon Actes 8/1 et 11/19.

⁶ Ce qui ne fut pas le cas pour le jeune Vincent de Paul puisqu'il étudia la théologie à Rome (entre novembre 1861 et 1863) avec son frère Benjamin et Augustin Gallois, prenant pension chez les Résurrectionnistes Polonais à Saint-Claude des Bourguignons.

⁷ Benjamin Bailly, le futur P. **Emmanuel-Joseph** (1842-1917), élève du collège de l'Assomption de Clichy, y a reçu l'habit des mains du P. Charles Laurent le 30 mai 1861.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la formation religieuse des deux frères Bailly A.A. :

Rémi Kokel, *Le Père Vincent de Paul Bailly journaliste et pèlerin, 1832-1912*, Paris, Bonne Presse, 1943, 195 p.

Adrien Pépin [Castel], *Chronologie de la vie du P. Vincent de Paul Bailly*, Rome 1964, p. 125-276 et *Le P. François Picard et le P. Vincent de Paul Bailly dans les luttes de presse*, Rome, 1962, 602 p.

Siméon Vailhé, *Souvenirs pour un centenaire. Le P. Emmanuel Bailly sup. gén. des A.A.*, Paris, Bonne Presse, 1941, 63 p.

Pour une lecture personnalisée

- Qu'est-ce qui explique à tes yeux le sentiment de préférence ou de prédilection que le P. d'Alzon a toujours accordé au futur P. Vincent de Paul Bailly ?
- Que peut-on dire sur la relative rapidité de la formation religieuse et théologique du frère Vincent de Paul Bailly ?
- Quelle lecture providentialiste le P. d'Alzon fait-il des événements ? N'y a-t-il pas quelques inconvénients à tirer trop rapidement des leçons morales d'une conjoncture événementielle ?
- Pourquoi les Assomptionnistes étudiants à Rome cherchaient-ils des logements d'emprunt dans d'autres familles religieuses ? Quels furent-ils, pour quels avantages ?

L'Assomption à Bordeaux (1860)

La ville de Bordeaux a accueilli en premier lieu les Religieuses de l'Assomption en 1860 : Mère Marie-Eugénie de Jésus ouvrit en effet une communauté dans la cité bordelaise fin août 1860 à la demande du cardinal Donnet, alors archevêque du diocèse. Les Religieuses s'établirent *rue Terre Nègre* (aujourd'hui au n° 370, Boulevard Wilson), de façon précaire comme souvent en temps de fondation. Le P. d'Alzon vint en personne les visiter début décembre 1860 et apporter le soutien de son affection amicale à celle qui eut la lourde charge d'être nommée économice-constructrice en des temps difficiles. Elle se surnomma elle-même *Sœur Jeanne de la Misère*. Les Religieuses purent entreprendre la construction de leur couvent-école en 1870, bâtiment

terminé en 1900, élevé d'après les plans des architectes Aymar Verdier (1818-1880) et Jean-Jacques Valleton (1841-1916), selon un style mixte roman-gothique bien repérable encore aujourd'hui dans le paysage bordelais. L'enseignement con-gréganiste s'étoffait à Bordeaux, les Religieuses de l'Assomption étant le pendant féminin d'autres établissements réservés alors aux garçons : celui des Jésuites établis à *Saint-Joseph de Tivoli* (avenue d'Eysines n° 40) et celui des Marianistes qui sont à l'origine depuis 1894 de l'ensemble scolaire appelé *Sainte-Marie Grand Lebrun* (au n°164, avenue Charles de Gaulle).

Ce fut ensuite au tour de futures Oblates de découvrir Bordeaux lors de la guerre de 1870. Les deux sœurs Franck, juives converties et dirigées spirituelles du

P. Picard, transfèrent à Latresne, *ermitage Saint-Joseph du Rocher* (propriété de la famille du Comte de Bonneval), leur orphelinat de filles parisien qui, en passant au Bouscat en 1893 (*propriété Bel-Air*), allait donner naissance à une autre institution scolaire catholique de la ville, le collège-école Sainte-Anne. Ce dernier fut connu après 1908 comme couvent et institution scolaire des Sœurs Augustines de la Consolation, congrégation diocésaine avant la fusion avec les Oblates en 1991.

Les Assomptionnistes ne débarquèrent à Bordeaux qu'en 1892, bien après la mort de leur Fondateur, mais par un coup d'éclat audacieux en prenant possession d'un ancien théâtre, l'*Alhambra* (rue d'Alzon) où ils animèrent des œuvres importantes d'aide sociale et financière. Cette implantation connut une éclipse en 1901, les Assomptionnistes devant quitter le sol français ou ne

se maintenir clandestinement isolés que comme prêtres sécularisés, tel le P. Ignace Druart. En 1910, ils furent sollicités pour prendre en charge la *chapelle Ballaresque*, devenue en 1937 l'officielle *paroisse Notre-Dame de Salut*, dans la quartier de Caudéran domaine de Mirande. En 1923, Bordeaux fut choisie comme centre provincial A.A. dont la résidence varia à plusieurs reprises : *rue de Mirande n° 22* (de 1923 à 1951) où fut construit le presbytère par les soins du P. Arthur Deprez, *Rue de la Croix de Seguey n° 97* (de 1951 à 1960), *Rue de Lacanau n° 132* (à partir de 1960) où les religieux firent construire la *chapelle Sainte Monique*. A l'automne 2006, non sans regrets, les Assomptionnistes, de repli en repli, durent mettre fin à leur présence bordelaise plus que centenaire, un an à peine après la communauté des Petites Sœurs de l'Assomption.

Je vais faire d'une pierre deux coups, ma chère fille. J'avais reçu par le P. Hippolyte votre première lettre hier ou avant-hier, j'en reçois une seconde par la poste aujourd'hui. Cette réponse ira aux deux.

1° Je suis très content de tous les détails que vous me donnez sur votre maison¹. Puisque vous avez 12 élèves, soyez très persuadée que vous irez sous peu à bien plus, et, sauf meilleur avis, tenez-vous à une certaine classe, sauf plus tard à tenir une école gratuite, afin qu'il soit dit que vous évangélisez les pauvres. Il faut marcher dans cette voie,

et puisque vous réussissez sans charlatanisme, n'en faites pas. Le voisinage des Jésuites sera pour vous un très bon prospectus².

Ne vous occupez plus de moi. Je suis dans les charrues qui enfoncent à 50 centimètres, dans les cabaux, dans les chaussées, dans les fermes et fermiers, dans les vignes, les luzernes, les mûriers, les sainfoins, les moutons, les bœufs, les mules, les bois, les seigles, les olives, les fossés, les moulins, les inondations, les caves, les cuves et les tonneaux. Est-ce assez ? Eh ! bien, c'est quelque chose de ce qui m'occupe, sans compter le reste. Je suis propriétaire foncier³. Je deviens terrestre, je finirai par être un vrai Juif charnel. Voilà où j'en suis : très bas, très bas.

Quant à vous, mon enfant, je crois que vous devrez faire de très continuel efforts sur votre caractère et demander toujours l'énergie de volonté à Notre-Seigneur. Vous savez que saint André Avellin avait fait le vœu de résister toujours à sa volonté propre. C'est terrible, mais c'est très beau. Sans faire un voeu pareil, vous pouvez lutter un peu plus contre vous-même.

Il est très possible que j'aie vous faire une petite visite dans les premiers jours de décembre, cependant je ne puis le promettre d'une manière trop absolue. Dites, je vous prie, mille choses aimables pour moi à votre petite Mère, à Sœur Jeanne de la Misère, à toutes vos Sœurs⁴, et croyez, mon enfant, que j'aurai une joie bien grande le jour où je saurai que ma fille est devenue une sainte⁵. Votre père.

E. d'Alzon.

Mille souvenirs à M. Daguilhan⁶. Suspendez vos pénitences, si vous êtes fatiguée.

**E. d'Alzon à Sœur Marie-Marguerite Mac-Namara, Lavagnac,
le 11 novembre 1860,
Lettres, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1991, tome III, p. 347.**

¹ Implantation encore toute provisoire sur le terrain de Terre Nègre dans le pensionnat des Dominicaines du Tiers-Ordre.

² Institution scolaire Saint-Joseph de Tivoli, avenue d'Eysines n° 40.

³ Le vocabulaire agricole technique du P. d'Alzon, impressionnant, lui vient de ses visites à Lavagnac. Sa mère qui était la propriétaire des biens de la famille, étant décédée en octobre 1860, le P. d'Alzon est en puissance de l'héritage concerté avec son unique sœur en vie, **Mme de Puysegur**. Il lui laissa la

préférence pour Lavagnac et son domaine, obtenant pour lui la maison du Vigan, les fermes attenantes ainsi que la terre de Montmau, vaste domaine agricole sur la commune de Saint-Pons de Mauchiens, sans parler de l'argent liquide partagé entre eux. M. d'Alzon, malade et très diminué, toujours en vie jusqu'en 1864, eut droit à une pension.

⁴ La communauté R.A. de Bordeaux comprenait au départ neuf religieuses : **Sœur Marie-Catherine Combié** (1828-1870) supérieure, **Sœur Marie-Thérèse de Commarque** (1811-1882) économiste, **Sœur Marie-Marguerite Mac-Namara** (1826-1909) maîtresse du pensionnat à relever, à la suite des Dominicaines du Tiers-Ordre. Ces trois piliers étaient accompagnés par trois très jeunes religieuses, à peine sorties du noviciat, **Sœur Jeanne-Marie Pérouse** (1834-1911), **Sœur Marie des Anges Hugues** (1838-1901), **Sœur Marie-Agathe de Laroche** (1838-1878) et trois converses, **Marie-Clémence Roure** (1835-1878), **Marie-Rémi Perthus** (1839-1921) et **Marie-Jacqueline Henry** (1832-1894).

⁵ Le 16 décembre 2006, un miracle attribué à Mère Marie-Eugénie de Jésus a été authentifié par le pape Benoît XVI, ouvrant la voie à la canonisation prochaine de la Fondatrice des R.A., cérémonie prévue à Rome le 3 juin 2007.

⁶ **M. et Mme Daguilhan** étaient un couple bordelais, les parents d'une des douze premières élèves du pensionnat R.A. Ce furent aussi des bienfaiteurs insignes pour les Religieuses de l'Assomption lors de leur implantation.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur les familles de l'Assomption à Bordeaux :

Plaquette de Francis Faye, *Un siècle de connivence, une architecture originale*, Edition illustrée (Couvent des Religieuses).

Jean-Paul Périer Muzet, *Cent quatorze ans à Bordeaux dans A.T.L.P.*, 2006, n° 208, p. 32-34.

Les Origines de l'Assomption, t. IV, Tours, Mame, 1902, p. 47-58.

Pour une lecture personnalisée

- Quels conseils donne le P. d'Alzon pour cette fondation nouvelle ? Les considérations d'ordre plus personnel te semblent-elles équilibrées par rapport aux informations temporelles ou de nature plus collective ?
- Quelles difficultés peut rencontrer une fondation nouvelle ? Sont-elles un stimulant ou un frein dans le cas précis ? Quels appuis étaient à rechercher ?
- Connais-tu des implantations où Assomptionnistes et Religieuses de l'Assomption furent appelés à s'épauler mutuellement ?
- Faire naître l'Assomption en un lieu demande du temps, de l'énergie et de la vigueur spirituelle. Qu'est-ce qui pour toi est facteur de durée ou au contraire de provisoire dans une implantation ?

Femmes en sainteté, femmes dans l'Eglise (1861)

Le christianisme est né du témoignage de femmes qui ont reçu, les premières, la lumière de la Résurrection. Sur ce point, l'histoire n'a point varié et le P. d'Alzon s'en faisait encore l'écho dans cette page à Mme de La Prade, qui accompagnait ses réflexions suite à un pèlerinage aux *Saintes-Maries de la Mer*. La Vierge Marie rassembla autour d'elle, dans son affection et sa prière, les apôtres regroupés au Cénacle : le P. d'Alzon, toujours généreux de ses deniers, n'eut-il pas l'intention en 1861-1862 d'acquérir à Jérusalem le *tombeau de Marie* pour les Religieuses de l'Assomption et le *Cénacle* pour les Assomptionnistes ? Deux lieux symboles qui ne cessent de parler à des 'hommes' de foi avertis.

Cette présence et ce symbole de

la femme au cœur de la foi n'ont pas eu dans l'histoire chrétienne toutes les répercussions heureuses que l'on aurait pu attendre de la compréhension des Ecritures, par suite de comportements et d'interprétations plus culturels que véritablement évangéliques. Pourtant l'Eglise dans son enseignement fondamental, en dehors d'un bêtisier ecclésiastique et même pseudo-théologique aussi énorme qu'affligeant, a continuellement valorisé le rôle éminemment positif des femmes dans le quotidien vécu de la foi chrétienne. Sur les autels, prolifèrent saintes, missionnaires et martyres. Mais il est vrai qu'en ce domaine, l'Eglise ministérielle, institution exclusivement masculine dans son appareil hiérarchique du haut en bas et inversement de bas en haut, a toujours

préféré les femmes vierges ou martyres, silencieuses et desséchées au tombeau, aux femmes parlantes, ermites, prophètes, visionnaires, extatiques ou bénéficiaires d'apparitions trop en chair et trop en vie. Il lui a fallu attendre le XVII^{ème} siècle pour concéder aux religieuses une forme de vie apostolique, le Concile de Trente ayant lié vie religieuse féminine et monastique sous la garde d'une clôture stricte. Même saint François de Sales n'a pu en affranchir ses Visitandines qui ont dû vivre symboliquement le mystère de leur nom de plein air dans les allées des cloîtres ! Les visites faisaient bien l'objet de la Règle, mais dans un sens unique : de l'extérieur à l'intérieur, et derrière une grille ! C'est le rusé Vincent de Paul, matois comme un fils de paysan, qui inaugura la série des femmes apostoliques dans la vie consacrée avec les Filles de la Charité, leur donnant pour chapelle l'église du village, pour cloîtres les rues des villes et les chemins des campagnes et pour costume la tenue des paysannes champenoises, avec en prime des vœux annuels puisqu'elles ne pouvaient pas être considérées comme de 'vraies consacrées' selon les articles de la législation canonique

du temps.

Et pourtant, l'histoire du christianisme, à commencer par le témoignage des *Actes des Apôtres*, fourmille de femmes dévouées, généreuses, apostoliques et missionnaires au sens premier et non-institutionnel, catéchistes à la maison et à l'école, en attendant les formes plus engagées et plus reconnues en notre temps : aumônières en hôpitaux et en milieu scolaire, théologiennes patentées, directrices de mouvements et de fonctions liturgiques. Les protestants ont ressuscité au XIX^{ème} siècle les diaconesses ; les catholiques ont un peu dégelé leurs habitudes pour bouger en ce domaine, reconnaissant par voie de fait des investissements ecclésiastiques où des femmes ont été pionnières et initiatrices, telle une Pauline Jaricot au XIX^{ème} siècle. La vie religieuse a été pour nombre d'entre elles, fondatrices et missionnaires, ce milieu émancipateur, espace de liberté et de créativité. C'est Paul VI qui a proclamé en 1970 'docteurs de l'Eglise' les deux premières femmes : Thérèse d'Avila et Catherine de Sienne. Jean Paul II a ensuite élargi la brèche, lui qui a été aussi le premier pape de l'histoire à écrire une *Lettre aux femmes* en 1996. Le XX^{ème}

siècle religieux serait-il complet sans les visages lumineux et bouleversants d'une Mère Teresa de Calcutta, d'une Edith Stein, d'une Madeleine Delbrel ; le XIXème sans Bernadette Soubirous, Anna-Maria Taïgi ou Thérèse de Lisieux pour ne citer qu'elles? Non, l'androcentrisme n'est pas un fruit

évangélique même s'il a la vie dure dans cette Eglise qui a reçu les promesses de la vie éternelle et laisse si volontiers à d'autres la tâche des libérations humaines. Merci au P. d'Alzon pour ses interrogations salutaires : les *ails étendues au ciel* finissent toujours par toucher la terre un jour !

... Je suis revenu, depuis deux jours, d'un pèlerinage aux Saintes-Maries¹. Pourquoi Dieu permet-il que ces femmes, les compagnes de ses courses apostoliques, les amies fidèles de ses ignominies au Calvaire, qui, avec saint Jean et la Sainte Vierge, formaient presque à elles seules le noyau de l'Eglise quand Jésus-Christ expira, dont l'amour survécut à sa mort et qui méritèrent d'apprendre, les premières, sa résurrection ; pourquoi furent-elles jetées seules sur cette plage, sans secours, sans direction, sans action apostolique ? Pourquoi ce délaissement ? Pourquoi cette apparente sévérité de la part du divin Sauveur ? Sainte Marthe évangélisa Tarascon², sainte Madeleine est la compagne des anges³, la tradition ne donne aux saintes Maries que les sables, la mer et un climat insalubre. Que se passa-t-il, quand l'une d'elles vint à mourir, dans l'âme de celle qui survécut ? Quelle épreuve dans cet abandon, quels mérites dans ces souffrances en apparence inutiles ? L'une d'elles apporta la tête de son fils, saint Jacques, le premier apôtre martyrisé⁴ ; l'autre n'avait rien avec elle que les souvenirs de la croix et de la résurrection. Cela suffisait à toutes les deux. Que la foi vous suffise, ma bien chère enfant, et vous aide à étendre vos ailes du côté du ciel !

Adieu, et mille fois vôtre en Notre-Seigneur.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mme de La Prade, Nîmes, le 19 avril 1861, Lettres, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1991, tome III, p. 447.

Mme de La Prade ou Laprade est une dirigée du P. d'Alzon, née de Guiraud, d'une famille domiciliée dans l'Aude à Limoux.

¹ Les Saintes-Maries de la Mer sont un lieu de pèlerinage en Camargue, sur la côte méditerranéenne, lieu typique avec son église romane fortifiée et son musée camarguais, rendez-vous annuel des Gitans. Les pèlerins y honorent selon la tradition trois femmes chassées de Judée, **Marie-Jacobé** sœur de la Sainte Vierge, **Marie-Salomé** mère des apôtres Jacques et Jean et leur servante noire **Sara** qui se seraient réfugiées à cet endroit.

² Autre tradition chère au Midi : **Sainte Marthe**, sœur de Marie et de Lazare de Béthanie, aurait débarqué avec eux à Marseille et serait à l'origine du christianisme à Tarascon.

³ **Sainte Marie-Madeleine** est une des femmes témoins de la Passion, native peut-être de Magdala selon une forme d'étymologie possible. Le cinéma contemporain, plus soucieux de stéréotypes érotiques que de précisions historiques, n'hésite guère à transformer la sainte en simple femme amoureuse du Christ. Elle est parfois confondue, selon une tradition elle-même embrouillée, avec la femme anonyme pécheresse qui parfuma les pieds de Jésus (Lc VII/37) et aussi avec Marie de Béthanie. Une légende tenace lui attribue la fondation du couvent de la Sainte-Baume. Vézelay dans l'Yonne avec son admirable basilique, spécimen d'art roman bourguignon, est aussi un haut lieu de pèlerinage à Sainte Marie-Madeleine. Cf *Cahiers supplément Evangile*, n° 138 de 2006 consacré aux *Figures de Marie-Madeleine*.

⁴ A ne pas confondre dans les parentés et apparentements : d'une part, **Jacques dit le Majeur** et son frère Jean qui sont d'après l'Evangile les fils de Zébédée. Ce Jacques serait mort par le sabre d'après Ac XII/2 sur ordre d'Hérode Agrippa vers 44. Une légende en fait l'apôtre de l'Espagne, fêté le 25 juillet. Ses restes seraient revenus à Saint-Jacques de Compostelle et auraient stimulé la reconquête chrétienne sur les Maures. D'autre part, **Jacques dit le Juste ou le Mineur**, était un autre apôtre, fils d'Alphée, identifié à un 'frère de Jésus' (Mt 13/55), ce qu'une tradition courante interprète comme un cousin, fils d'une sœur de la Vierge. Le Nouveau Testament présente ce Jacques comme un des chefs de la première communauté chrétienne de Jérusalem. Il serait mort lapidé en 62 et aurait écrit l'épître qui porte son nom. Il est fêté le 11 mai.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la femme en théologie, en Eglise et en histoire sociale :

Karl Hermann Schelkle, *Femmes dans la Bible*, traduction française publiée en offset, Ed. Patmos, Düsseldorf.

Yvonne Pelle-Douelle, *Etre femme*, Paris, 1967.

Georges Duby, Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, 5 tomes, Plon, 1992.

Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998, 493 p.

Christine Bard, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Armand Colin, 2005.

Suzanne Tunc, *Brève histoire des femmes chrétiennes*, Cerf, 1989.

E. Schüssler-Fioreza, *En mémoire d'elle*, Cerf, 1986, dans collection *Cogitatio fidei*

Lettre aux évêques de l'Eglise catholique, 31 mai 2004 : '*La collaboration de l'homme et de la femme dans l'Eglise et le monde* (texte de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi

dans *Documentation catholique*, 2004, n° 2320, p. 775-784.

Initiation à la pratique de la théologie, t. V, *Pratique*, Paris, Cerf, p. 267-322 (*Femmes, féminisme et théologie*).

Jean Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, 1989, texte dans *Documentation catholique*, 1989, n° 1978.

Pour une lecture personnalisée

- Le christianisme au départ n'a-t-il pas été le fait d'une réelle prépondérance numérique féminine ? D'où leur vient leur 'statut d'infériorité institutionnelle' ?
- Que penses-tu de l'hypothèse de voir un jour des femmes accéder aux ministères ordonnés ? Quelles positions défend en la matière l'Eglise catholique ? Pourquoi ?
- Les autres traditions chrétiennes et juives ont-elles une autre approche en ce domaine ?
- L'histoire du christianisme n'a-t-elle pas souvent péché par misogynie ou autre préjugé sexiste culturel ? Qu'en est-il dans ton pays ?

Industrialisation dans le Gard (1861)

Il n'est pas évident de trouver dans la correspondance du P. d'Alzon des indices sur le développement économique du département du Gard, même si y abondent notations financières pour emprunts et achats, projets immobiliers de construction et de vente, dispositions économiques de tous ordres, notamment avec Mère Marie-Eugénie de Jésus, son alter ego féminin affronté aux mêmes impératifs de congrégation. Le P. d'Alzon comme sa correspondante favorite n'étaient pas des chefs d'entreprises ou des décideurs économiques de premier plan. Cependant comme acteur pastoral de premier plan, le P. d'Alzon ne pouvait pas déjà ne pas être intéressé par le quadrillage paroissial des zones en fort développement économique et aux constructions de lieux de culte nouveaux pour répondre

aux besoins spirituels des populations, à commencer par la ville de Nîmes. Le XIX^{ème} siècle fut d'autre part un important siècle de reconstruction pour nombre d'églises anciennes et malmenées sous la Révolution. La région métallurgique d'Alès (quartier Rochebelle, Tamaris) et le bassin minier de La Grand-Combe drainèrent en particulier l'exode rural des versants montagneux des Cévennes et de l'Ardèche, ce qui nécessita la création d'une infrastructure ecclésiastique adaptée par de nouvelles paroisses.

On peut regretter que les textes du P. d'Alzon ne fassent guère allusion à toutes ces transformations, les hommes d'Eglise étant plus sensibles aux conséquences sociales et religieuses du paysage humain qu'aux créations du paysage industriel. Rien n'indique nulle part qu'il soit entré dans une

filature textile, dans un moulin à huile ou qu'il soit descendu dans une galerie de mine. On sait qu'en avril 1874 il approcha la réalité des enfants orphelins, sortis de l'institution Halluin, et employés dans les galeries du puits de la mine à charbon aux Brebis, près de Bully (Pas-de-Calais). S'il fut reçu par des industriels du pays à l'occasion de quelque visite, ce fut plus certainement dans un salon de leur résidence en ville que dans une salle de machines à l'usine ou sur un terrain d'exploitation. Le monde du travail ne conduit pas souvent au lieu de culte sauf, à l'occasion, pour quelques manifestations spécifiques de confréries et de patronages ; il en éloigne plus souvent habituellement. A Nîmes pourtant, on sait que le nom du P. d'Alzon était populaire dans les quartiers d'ouvriers et d'artisans de la cité, parce qu'associé à cette population 'blanche' qui se réclamait et des convictions religieuses anti-protestantes et des traditions monarchistes légitimistes. Avec l'essor industriel sous le Second Empire et la diffusion des doctrines socialistes,

les nouvelles masses ouvrières se tournèrent plutôt vers des aspirations matérielles et des idéologies de rupture. Les mots d'ordre et les slogans d'opinion rejetaient le clergé et les réalités ecclésiastiques vers les classes antagonistes taxées d'ennemis irréductibles comme la bourgeoisie d'affaires ou les anciens notables. Les modèles chrétiens d'assistance charitable, patronages, colonies agricoles, usines ou entreprises à forme paternaliste, cercles d'ouvriers, étaient plus regardés par le prolétariat comme des paravents trompeurs et de faux amis que comme des moyens adaptés de construction pour une société de justice. L'Eglise se cherchait encore, entre différentes écoles réformistes du temps (école traditionaliste d'Angers avec Le Play, école de Fribourg avec Mgr Mermillod, école libérale avec Leroy-Beaulieu) les outils d'une solide doctrine sociale, enfin saluée à la parution de l'encyclique *Rerum novarum* (1891). *Le Manifeste du parti communiste*, écrit par Marx et Engels en 1848, accusait déjà un décalage de presque 50 ans.

Ma chère fille,

J'arrive d'Alais et j'ai eu une conversation avec Mme Varin sur les affaires de sa fille¹. Vraiment elle paraît cette fois raisonnable ; elle m'a dit qu'elle se propose de payer d'ici à peu 20.000 francs, que si elle vend son four à chaux de Lanerte², elle payera le tout avant deux ou trois ans ; que ce qu'elle veut, c'est d'avoir la certitude qu'Isaure ne lui retirera pas les 2.000 francs qu'elle lui laisse pour sa colonie³. Il [est] sûr que le manque de récolte des vers à soie⁴ ruine tous les propriétaires de ces pays. Mais s'il est vrai qu'elle veuille sérieusement vendre Lanerte, qui lui appartient, pour payer la dot de sa fille, on peut lui donner quelque temps pour faire cette opération. Or d'ici là, si vous avez besoin de capitaux⁵, voici ce que je vous propose. Ma créance rapporte, non le 4 ½ mais le 5. Or sur 90.000 je puis en céder 30.000 à Joséphine⁶, qui placera ainsi les capitaux qu'elle veut retirer. Je vous laisserais négocier la créance de 60.000 francs, dont vous serviriez pour vous, si vous en avez besoin. Les intérêts me seraient payés par la pension d'Isaure, sauf à Mme Varin à me rembourser, quand elle le voudrait, et à moi à employer ce capital à prendre des actions ici, comme je me le proposais⁷.

Il me semble que cette combinaison peut se réaliser sans de bien grands inconvénients. Toutefois votre génie l'emporte sur le mien en fait d'affaires, je crains de me tromper. Examinez le fond de la chose, car il me serait peut-être possible de vendre ma créance ici. Voici comment. M. Silhol, banquier d'Alais⁸, fait des bénéfices énormes dans les mines où Mme Varin fait des fonds. Peut-être trouvera-t-il le placement bon et Mme Varin pourra lui faire des propositions. Répondez-moi pour me dire si vous approuvez la chose, et j'écrirai alors à Isaure. Mme Varin est un peu blessée à votre égard.

Adieu, ma fille. Tout à vous en Notre-Seigneur.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Marie-Eugénie de Jésus, Lavagnac, le 29 janvier 1861, Lettres d'Alzon t. III, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1991, p. 405.

¹ **Mme Jean-Baptiste Varin d'Ainvelle** (+ 1882) est une jeune veuve, mère de trois enfants : Cécile, Amédée et Isaure laquelle est devenue Religieuse de l'Assomption sous le nom de Sœur Jeanne-Emmanuel (1838-1890). Le chef de famille, Jean-Baptiste (1806-1857), ami du P. d'Alzon, était un ingénieur des mines. Son épouse, dame d'œuvres charitables, dirigée spirituelle du P. d'Alzon, se partageait entre Alès et le château familial de Servas près de Salindres, qui en compte deux en fait, l'ancien d'origine médiévale et celui, dit neuf par opposition, construit du vivant de M. Varin. Jusqu'en 1926, Alès s'écrivait Alais. Il s'agit dans cette lettre des tractations familiales en vue du paiement de la dot d'Isaure, devenue Religieuse de l'Assomption.

² Impossible de repérer ce lieu-dit sur une carte géographique ordinaire. Les fours à chaux étaient construits dans des sites naturels souvent constitués par des îlots calcaires en zone schisteuse comme à Branoux-les-Taillades (Gard) où un spécimen de 1856 a été conservé. La chaux naturelle servait dans l'agriculture à amender les sols.

³ Mme Varin dirigeait une colonie agricole, c'est-à-dire selon le modèle social et caritatif du temps une sorte d'entreprise de nature familiale où l'on employait de préférence des jeunes orphelins pour les cultures et les récoltes. Cette jeunesse encadrée apprenait ainsi une profession. On peut apparenter cette initiative à celle contemporaine de l'œuvre des Orphelins d'Auteuil de l'abbé Roussel. L'Assomption connut à diverses époques colonies agricoles (Mireman, Andrinople, Kerbernès) et orphelinats (Arras, Toulouse Grande-Allée, Douvaine). Ce type d'apostolat et de travail social est toujours vivant, notamment en Roumanie (Barati).

⁴ Les vers à soie souffraient alors de maladies infectieuses dues à de micro-organismes responsables de fermentation et de putréfaction que les conceptions de l'époque attribuaient à la 'génération spontanée'. C'est le chimiste biologiste **Louis Pasteur** (1822-1895) qui par ses expériences, notamment en 1865 dans la région d'Alès, réussit à vaincre le charbon des moutons, le choléra des poules et la rage par la pratique dite depuis pasteurisation. La pratique du vaccin contre la rage sur l'homme en 1885 lui assura une gloire mondiale. Le fil du ver à soie alimentait la chaîne des filatures, moulinsages et manufactures textiles disséminés dans les vallées des Cévennes et bien représentés à Nîmes pour la confection des châles, spécialité reconnue.

⁵ Les pratiques capitalistes se sont développées en France sous le Second Empire grâce à la construction de réseaux bancaires, liés à la grande industrie (textile, métallurgique, charbonnière, construction mécanique et navale), au développement du commerce national et international et bien sûr aux transports. Les circuits de l'argent se multiplient : banques, bourses, sociétés par actions.

⁶ **Joséphine Fabre** (1825-1896), de la bourgeoisie nîmoise, très liée au P. d'Alzon et à l'Assomption.

⁷ Les connaissances économiques du P. d'Alzon, du fait de ses origines aristocratiques où la fortune était traditionnellement liée à la possession de la terre et à son exploitation, étaient décalées par rapport à celles plus modernes de la grande bourgeoisie dont était issue Marie-Eugénie de Jésus et dont la fortune se faisait (et se défaisait aussi) dans le tourbillon du commerce, de la banque, du chemin de fer et de l'industrie en général.

⁸ Sans doute un certain **Auguste Silhol** signalé comme banquier à Alès en 1861. Nos sources font état également d'une riche famille d'Alès, **Henri Chamboredon** banquier, propriétaire de l'ancien évêché d'Alès, et **Auguste Chamboredon**, riche industriel, constructeur en 1853 d'une filature.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur l'industrie dans le Nord du Gard au XIX^{ème} siècle :

Jean-Michel Gaillard, *Un exemple français de ville-usine, La Grand-Combe dans le Gard et sa Compagnie des Mines 1830-1921*, thèse Paris X Université, 1974, 2 volumes, 345 p.

Claude Paczkowski et Aimé Vielzeuf, *La Grand'Combe en Cévenne, jadis canton des gueules noires*, Nîmes, Lacour, 1989, 206 p.

Pour une lecture personnalisée

- Quel est le vocabulaire économique qu'emploie le P. d'Alzon ? Comment entre-t-il dans le jeu des circuits financiers de l'argent placé ?
- Que connais-tu des mécanismes financiers et boursiers qui par le biais des emprunts, des prêts et des créances font travailler l'argent investi sous forme de capitaux et d'actions ?
- La doctrine de l'Eglise sur l'usure et le droit de propriété, qui tendait notamment à moraliser le prêt de l'argent, avait-elle évolué au XIX^{ème} siècle ? N'y avait-il pas alors changement de mesure ? Quelles sont les premières encycliques à tonalité économique et sociale ?
- Les congrégations religieuses en plein développement au XIX^{ème} siècle avaient de grands besoins financiers. Quels étaient leurs modes de revenus et leurs ressources ?

Une caravane nîmoise en pèlerinage à Rome (1862)

Rien de plus savoureux que les lettres échangées en 1862 entre le P. d'Alzon et le jeune Vincent de Paul Bailly, alors étudiant en théologie à Rome. Ce dernier jouait aussi volontiers le rôle d'entremetteur ou de procureur pour toutes les affaires que lui confiait le P. d'Alzon : demandes auprès des Congrégations romaines, recherches d'informations, démarches pour obtenir des reliques, des indulgences, des bénédictions apostoliques etc... au point que l'on peut se demander parfois comment notre étudiant disposait encore d'un peu de temps pour ses études ! Il est vrai que sur place à Rome en ce XXIème siècle on peut constater que le genre n'est pas tout à fait perdu à l'Assomption, quitte aux étudiants concernés d'étirer le

nombre de leurs années dites d'études et d'y jouer le rôle de procureurs officieux !

Quoi qu'il en soit de ces rapprochements, notre bon frère Vincent de Paul fut chargé par le P. d'Alzon d'organiser pour fin mai et début juin 1862 l'accueil d'un pèlerinage de 65 prêtres nîmois, Mgr Plantier et son vicaire général en tête : intendance, transports, visites. Ce ne fut pas une sinécure, les couvents étant pleins, réquisitionnés par des garnisons de troupes ou des chapitres généraux, les hôtels trop chers, le reste constitué par des *greniers à puces* comme l'écrivait Vincent de Paul Bailly ! Les nîmois trouvèrent refuge dans les *Cappellette* du *Viminal* en face de Sainte-Marie Majeure. Au programme, bien sûr la visite des basiliques, des monuments an-

tiques, des cérémonies dont celle fameuse de la canonisation des martyrs japonais en présence de 300 évêques, le 8 juin. Mais le P. d'Alzon fut aussi très pris par une autre affaire : c'est au cours de ce séjour romain en effet que, moyennant de multiples contacts avec des cardinaux de curie dont, le 6 juin, une audience privée avec Pie IX, qu'il se pensa investi d'une mission en faveur de l'Orient laquelle prit véritablement corps au chapitre de septembre 1862. Le P. Galabert se porta généreusement volontaire pour devenir le pionnier de ce qu'on allait appeler à l'Assomption 'la Mission d'Orient', quelque part en Bulgarie.

Il était aussi alors question d'une éventuelle fusion entre Résurrectionnistes et Assomptionnistes, le P. Jérôme Kajziewicz alors supérieur général, rencontré à l'aller sur le bateau, s'y montrant plutôt favorable. Un jeune prêtre résurrectionniste de rite byzantin, grec né en Turquie, le P. Jérôme Demetriades, surnommé par le P. d'Alzon '*Girolamo cache-toi vite*', entra même novice à

l'Assomption en janvier 1864 avec l'assentiment exprès de Pie IX : il partit en Orient à la place du P. d'Alzon en mai 1864 visiter le P. Galabert, revint en France avec deux jeunes bulgares mais reprit sa liberté en quittant Nîmes brusquement le 2 janvier 1865 sans autre forme de procès. Le projet d'union avec les Résurrectionnistes ne fit également pas long feu.

Ce pèlerinage à Rome qui se termina le 15 juin avec un retour à Nîmes le 17, eut donc des conséquences inattendues et fort indirectes. Le P. d'Alzon fut détourné de ses projets en Palestine, notamment de la fondation d'un séminaire maronite ; il fut convaincu par Pie IX d'aller planter la tente de l'Assomption en Bulgarie, mais pas à Andrinople où les Pères Résurrectionnistes avaient leur centre, avec à terme le projet d'y établir un séminaire de rite oriental pour les bulgares tout en songeant pour plus tard à une action plus générale dans le monde orthodoxe '*contre tout le schisme photien*'.

Cette lettre vous sera remise par Mlles Combié et Fabre, mes deux filles spirituelles¹ et, par conséquent, vos sœurs, que vous avez vues à ma messe ; vous leur serez courtois.

Cher ami,

Vous avez pleins pouvoirs pour le cuisinier². Puisque nous logerons au Viminal³, vous aurez la bonté de faire préparer toutes choses, moins les draps, serviettes et couverts que nous emporterons nous-mêmes. Peut-être quelques prêtres préféreront-ils loger en ville ? Ce sera leur affaire. On vous écrira encore ; d'ici là, vous aurez des paravents pour protéger les timides.

Depuis ces quelques lignes écrites, nous avons reçu plusieurs lettres de vous ; vous êtes le plus délicieux commissaire qu'on puisse trouver sous la calotte du ciel. Votre inventive me met dans l'enthousiasme et me rend fier, tout comme si c'était moi qui l'avais⁴. Quant au commissaire nîmois, ni moi, ni M. Barn[ouin], nîmois qu'il est, ne pouvons guère partir. Si vous pouvez trouver quelques chambres à louer autour de l'Impériale, je crois que quelques gros bonnets les prendront ; mais enfin, il ne faut pas trop se tourmenter.

Les MM. Bouisse et M. Corrieux⁵ font partie de la caravane. Vous pouvez le dire à M. Bouisse en lui offrant mes plus affectueux compliments et mes plus sincères remerciements. Je pense que M. Barré⁶ vous enverra les renseignements nécessaires, sinon par le courrier de demain, au moins par celui de jeudi. Nous apporterons les draps avec nous. Vous vous êtes procuré des domestiques pour les chambres, je le présume. Adieu, et admirable mais non moins désiré fils, qu'il me tarde de vous revoir !

E. d'Alzon.

1^{er} Post-scriptum. – Cher ami, le jour de notre arrivée, venez nous attendre avec 2 voitures et 2 omnibus ; les omnibus pour les omnes⁷, la première voiture pour Monseigneur, la seconde pour les commissaires qui pourront ainsi arriver une heure avant les autres. Si M. Bouisse veut venir avec vous, il sera bien aimable. Ne pourrait-il pas par sa haute influence nous envoyer un laissez-passer à Civitta Vecchia ? Ne pourriez-vous pas, vous ou Bouisse, venir à notre rencontre à Civitta ? Réclamer à la cathédrale un autel, pour que l'évêque ou un de ses prêtres dise la messe et faire préparer un déjeuner. Jeudi, nous vous enverrons les derniers détails.

E. d'Alzon à Vincent de Paul Bailly, Nîmes, vers le 10 mai 1862, Lettres, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, tome IV, 1992, p. 56-57.

¹ **Juliette Combié** (+ 1900) et **Joséphine Fabre** (1825-1896) dont les portraits sont dessinés par le P. Georges Tavard, *Le Père d'Alzon et la Croix de Jésus*, Rome, 1992, p. 85-94, avec ceux d'**Eulalie de Régis** (1826-1867) et de **Clémentine Chassanis**, étaient toutes membres du groupe des Adoratrices.

² Il s'agit de tout organiser pour ce pèlerinage nîmois dont les questions incontournables des transports, du logement et des repas.

³ Viminale est le nom d'une des collines de Rome. Par extension, c'est le nom d'un quartier et d'un hôtel ou pension de famille, près de Sainte-Marie Majeure et de l'actuelle gare de Termini (Via Cesare Balbo n° 31), de même que plus loin l'Imperiale (Via Vittorio Veneto n° 24).

⁴ Le P. d'Alzon n'est pas avare de compliments. Il appréciait l'inventivité, l'esprit d'initiative et le savoir-faire du jeune Vincent des Paul auquel l'Assomption devait déjà en 1860 la découverte du terrain à construire à Paris, rue François Ier.

⁵ Les personnes nommées sont des prêtres nîmois : **Henri Barnouin** (1860-1895), curé fondateur de la paroisse Saint-François de Sales à Nîmes, **Jean-Joseph-Marie Bouisse** (1812-1872), curé d'Alès et frère de l'abbé **Ubalde**, **François Corrieux** (1807-1880), curé de Saint-Gilles du Gard puis de la cathédrale à Nîmes. M. **François Bouisse** (1779-1868), dit de Rome, était un français natif du diocèse d'Avignon, peut-être parent des abbés gardois Bouisse, fondateur d'une pension de famille ou d'un hôtel situé près de la Place de Venise, au n° 39 de l'Ara Caeli, mais certainement pas du luxueux hôtel de Minerve construit au XVII^{ème} siècle, Piazza della Minerva n° 69, où descendirent déjà Stendhal en 1832 et plus tard le général San Martin, le héros de l'indépendance de l'Argentine et du Pérou. Il est vrai qu'en 1841 ce fameux hôtel était la propriété d'un français, **Joseph Sauve**, où avaient l'habitude de descendre beaucoup d'évêques, notamment ceux venant de France.

⁶ L'abbé **Louis Barre** (1814-1872), ancien médecin professeur du P. Galabert et ordonné prêtre à Rome en 1858.

⁷ Le P. d'Alzon n'ignore rien de l'étymologie latine de l'omnibus, voiture de transport collectif comme la diligence ou l'impériale tirées par des chevaux ou encore la patache, par opposition à la voiture, au voiturin, au fiacre, au coupé, au cabriolet ou à la calèche sans parler du carrosse...

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur le pèlerinage des prêtres nîmois à Rome de 1862

Chanoine Roger Aubert, *Le pontificat de Pie IX (1846-1878)*, Paris, Bloud et Gay, 1952, p. 96-97 et 248-250, dans collection *Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. 21.

Anatole de Cabrières, *Le pèlerinage de Rome* dans *Annales Catholiques de Nîmes*, I (1862), p. 298-314, 393-410, 505-530.

Chroniques dans *Annales Catholiques de Nîmes*, I (1862), p. 224, 274-275 (A. Grancolas), 276-280 (Grancolas), 330-332.

Jean Maurain, *La politique ecclésiastique du Second Empire de 1852 à 1869*, Paris, 1930, p. 602-604, 607-618.

Jacques-Olivier Boudon, *L'Episcopat français de l'époque concordataire*, Paris, 1991.

Pour une lecture personnalisée

- A l'Assomption, les pèlerinages sont une des formes bien connues d'animation apostolique. Qu'est-ce qui fait partie à tes yeux du programme d'un pèlerinage ?
- Que propose aujourd'hui l'Assomption comme formes de pèlerinages ?
- Quelles distinctions fais-tu entre agence de voyages, conseil de pèlerinages, croisière, association pour les pèlerinages ?
- Rome demeure toujours aujourd'hui un but de pèlerinage. Qu'est-ce qui figure selon toi au programme obligé de cette destination ? Y as-tu participé ou en as-tu organisé ?

Une aventure, Constantinople (1863)

Le P. d'Alzon voulut se rendre compte par lui-même des réalités de la Mission d'Orient dont la fondation avait été confiée fin 1862 au P. Galabert. Il accomplit en compagnie d'un grand élève de l'Assomption, Louis Guizard, le seul voyage au long cours de sa vie, en utilisant les services des Messageries Maritimes qui depuis Marseille desservaient les ports du Levant. Il fit escale à Athènes le 18 février 1863 où d'autres avant lui, dont Chateaubriand auteur en 1811 de *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, avaient écrit leur méditation sur l'Acropole, foula la neige au Parthénon, et débarqua à Constantinople, la capitale byzantine des Ottomans, le 21 février suivant. Il fut reçu avec empressement par le P. Galabert au siège du vicariat apostolique patriarcal que dirigeait Mgr Paolo Brunoni,

prêcha le carême en l'église Saint-Jean Chrysostome et une retraite aux Religieuses de Sion, reçut des délégations bulgares, visita Chalcédoine deux fois le 2 mars et le 15 avril, et participa aux réunions du Comité latin qui réfléchissait sur les conditions à poser à l'Union bulgare tandis que le P. Galabert et Louis Guizard accompagnèrent en Bulgarie Mgr François Malczinski, un prêtre ruthène passé au rite byzantin et désigné après l'épisode Sokolski comme administrateur des Bulgares-Unis. Son voyage prit fin le 16 avril. Le P. d'Alzon voulut à son retour s'arrêter à Rome avec l'intention de remettre à Pie IX en personne un rapport nourri de ses observations en 21 points. Ce mémoire, communiqué au Cardinal Barnabo de la Propagande et transmis par lui à Pie IX le 11 juin, fut lu en Con-

grégation générale mais ne reçut pas un accueil favorable parce qu'il pouvait prêter le flanc au reproche permanent des Orientaux de vouloir les latiniser.

En fait, quatre points particuliers pouvaient être relevés objectivement dans le mémoire du P. d'Alzon sur lesquels la diplomatie pontificale opposa une fin de non-recevoir, parce qu'inopportuns selon elle : la re-création d'un patriarcat latin à Constantinople, la création d'un archevêché à Chalcédoine, la nomination épiscopale de Mgr Malczinski et l'ouverture de relations diplomatiques directes avec la Porte, le tout présenté, il est vrai, dans une optique très franco-française par le Fondateur de l'Assomption. Par contre étaient encouragées par Rome sans réserve la fondation d'écoles et de séminaires orientaux à la charge financière de l'Assomption (Mgr Brunoni était très clair sur ce chapitre !) et la prédication par le P. d'Alzon en France en faveur des Œuvres d'Orient.

On peut légitimement se demander si ce voyage du P. d'Alzon en Orient eut tous les avantages escomptés. Certes il lui fit saisir du doigt les mille réalités complexes aux fils embrouillés de l'Orient pris dans l'écheveau inextricable

des politiques, des religions et des rites, des nationalités et des particularismes. Au seul niveau de l'action des congrégations catholiques latines, leur rivalité parfois séculaire n'arrangeait rien entre Capucins, Passionnistes, Résurrectionnistes et Lazaristes, accentuée qu'elle pouvait être par des clivages culturels et linguistiques à relent nationaliste. La Congrégation de la Propagande fut très irritée de la publicité donnée à ce voyage par Mgr Chaillot dans les colonnes de la *Correspondance de Rome* laquelle avait publié des extraits du rapport du P. d'Alzon en lui faisant dire selon ses propres termes, *les plus grosses bêtises*. Et pourtant l'aventure assomptionniste était lancée en terre d'Orient, encore timidement certes, mais ancrée durablement grâce à l'action apostolique qui sera exemplaire du P. Galabert. A son voyage retour, le P. d'Alzon ramenait de Constantinople une graine qui avait valeur symbolique pour de futurs objectifs vocationnels, en la personne du petit Pierre Descamps alors âgé de 15 ans. En Orient, les aventures ne peuvent pas mourir pas au seul royaume imaginaire des mirages. La durée offre aux humbles semences du champ retourné une

lueur étoilée. Les ombres qui ne cessent de peupler les rêves, deviennent des promesses prophétiques arrachées au firmament de l'espérance. Les visions fabriquées à partir d'un présent dérobé se s'estompent donc jamais entièrement au soleil de cette espérance. Un présent vivant les projette au royaume toujours invi-

sible de possibles étoiles à venir. A l'homme réaliste ne restent que des illusions, mais si à son double demeurant en lui homme de foi est transmise la semence des combats, des rêves et des mythes qui nourrissent les projets, l'aventure pourra s'inscrire en lettres d'or sur le Livre des Vivants.

Cher ami,

Le temps passe et l'éternité s'avance. Souvenez-vous de cette maxime¹, qui m'est inspirée par un enterrement que je viens de voir passer. Je pars dans huit jours². Quand vous recevrez ma lettre, vous aurez votre Père sur l'eau, s'il n'est pas dedans ou dessous, comme disait le P. Pernet.

Le P. Galabert est de retour de sa Bulgarie. Il est probable qu'il ira fonder une école à Philippopoli dans cinq ou six mois ; mais il faut faire q[uel]q[ue] chose d'ici là pour lui trouver des ressources. Mgr Canova, très saint Capucin³, au lieu de le repousser, l'attire et lui dit que la consolation de ses derniers jours serait de lui voir fonder une école chez lui. D'où les Polonais⁴ ont-ils eu leurs 12.000 francs⁵ ? Mgr Canova donne au P. Galabert un local, une petite somme pour s'installer. Il faudrait lui fournir quelques ressources pour ses enfants. L'évêque lui a assuré tout de suite une école très nombreuse. Dieu l'entende !

Veillez dire à M. Soubiranne⁶ que je prépare un Mémoire à présenter au Saint-Siège et que je le lui communiquerai. J'espère avoir le billet à l'ambassade. Autrement, si je m'en étais rapporté à vous, je ne l'aurais pas eu. La dernière fois, à Marseille, on n'avait rien reçu ; ce qui m'avait donné une petite mauvaise humeur à votre endroit, soit dit sans vous offenser. Vous avez très bien fait d'ôter le P. O'Donnell de chez ces Dames⁷.

La Turquie a découvert, ces jours-ci, que la Russie avait fait une tentative de diversion sur les provinces danubiennes ; ce qui excite la

Porte contre le schisme et lui fait voir l'utilité de rendre ces provinces catholiques.

Je crois qu'après avoir bien réfléchi, je m'arrêterai au projet suivant : acheter près de Constantinople un terrain avec une belle vue, mais à la campagne et par conséquent bon marché, pour y bâtir un séminaire ; puis, à Constantinople, une petite maison avec une chapelle⁸. Si Dieu nous envoie des hommes, voilà, je crois, le meilleur parti à prendre. Il est probable que la maison-école du P. Galabert à Philippopoli, nous permettra de préparer un certain nombre de bonnes vocations. Hier, j'ai assisté à une entrevue entre Mgr Brunoni et les envoyés de Sistovo⁹. Comme l'on a montré les dents, ils sont devenus plus souples. Il n'y a plus que la question des évêques du pays qu'ils exigent et qu'on ne leur donnera pas, ou au moins sans de très rigoureux examens, et, pour mon compte, je suis de cet avis mille et mille fois.

Adieu, cher ami. Mille fois vôtre. Ecrivez-moi à Rome. Je pars dans huit jours, à moins que je n'aie pas mon billet.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon au P. François Picard, Constantinople, le 8 avril 1863, Lettres, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1992, tome IV, p. 258-259.

¹ La maxime est ancienne, de sagesse biblique (sentence pieuse) et de pensée philosophique (fuite du temps), parfois reproduite sur des cadrans solaires. Elle a été tournée de toutes les manières : le temps est le prix de l'éternité (Bourdaloüe), le temps image mobile de l'éternité (Rousseau)...

² Le P. d'Alzon, parti de Marseille le 14 février 1863, a débarqué à Athènes le 19 février, à Constantinople le 21 février, d'où il repartit en fait le 16 avril pour Rome où il arriva le 22. Il ne retrouva Nîmes que le 5 mai 1863, après deux mois et demi d'absence.

³ **Mgr Andrea Canova** (+ 1866), capucin, vicaire apostolique latin de Sofia, accorda au P. Galabert l'autorisation de fonder une école à Philippopoli qui s'ouvrit en 1864 et porta le nom de Saint André, patron de l'évêque. Ce fut le premier embryon du futur collège Saint-Augustin à Plovdiv.

⁴ Les Polonais désignent les Résurrectionnistes dont le centre de la mission en Orient était fixé à Andrinople, aujourd'hui Edirne, en Thrace orientale sur la Tunca, aux portes d'Istanbul côté européen.

⁵ Cette somme était une subvention de l'Oeuvre d'Orient ou de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient fondée à Paris en 1856, sous la présidence de Lavigerie. Le P. d'Alzon était à Nîmes le responsable diocésain de l'œuvre.

⁶ **Mgr Pierre-Jean-Joseph Soubiranne** (1828-1893) est en 1863 le directeur général de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient à la suite de Lavigerie nommé évêque de Nancy (1863) avant d'être transféré à Alger

(1867). Soubiranne devint lui-même évêque en 1871, d'abord auxiliaire d'Alger, puis évêque résidentiel à Belley (1880).

⁷ Le **P. Edmund O'Donnell** (1796-1869), premier assomptionniste de langue anglaise, avait fonction d'aumônier remplaçant temporaire chez les Religieuses à Auteuil. Il n'y était pas apprécié.

⁸ La première implantation assomptionniste à Constantinople ne se réalisa qu'en 1882, à Koum Kapou, dans un quartier turc musulman de la cité, sur la rive européenne. Préparée par le P. Galabert, elle fut dirigée par le **P. Joseph Maubon** (1849-1932). Kadi-Keuï ou Kadi-Köy fut la troisième fondation A.A. à Constantinople - après celle de Phanaraki (1886) -, réalisée seulement en 1895 sur la rive asiatique de la ville et sur le territoire de la paroisse établie en 1858 par l'abbé italien **Giuseppe De Negri** (1838-1892). Les questions de propriété, terrains et immeubles, ne sont pas simples en Turquie. Andrinople reste la première implantation assomptionniste en territoire turc, dès 1867.

⁹ **Mgr Paolo Brunoni** (1807-1877), en sa qualité de vicaire apostolique patriarcal de Constantinople entre 1858 et 1869, avait juridiction sur les communautés chrétiennes catholiques des différents rites de l'empire ottoman et constituait le premier interlocuteur qualifié pour les tractations en vue de l'Union des Bulgares à Rome. Sistovo [Sistov, Svistov] est une localité en territoire bulgare Nord, sur les rives du Danube.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la Bulgarie, Constantinople et la Mission d'Orient

Ivan Sofranov, *Histoire du mouvement bulgare vers l'Eglise catholique au XIXe siècle*, Rome-Paris, 1960.

Siméon Vailhé, *Vie du P. d'Alzon*, Paris, B.P., 1934, t. II, p. 366-370.

Vitalien Laurent, *Le P. d'Alzon et les Eglises gréco-slaves*, dans *Mélanges d'Alzon*, Hal-Saint-Gérard, 1952, p. 283-301.

Pierre Touveneraud, *Religieux et religieuses de l'Assomption au service de l'Orient chrétien*, dans *Pages d'Archives* n° 3, p. 434.

Etienne Fouilloux, *L'œuvre orientale du P. d'Alzon vue par ses fils* dans *Colloque Emmanuel d'Alzon dans la société et l'Eglise*, Paris de décembre 1980, édit. Le Centurion, 1982, p. 199-212.

Pour une lecture personnalisée

- Les préoccupations apostoliques du P. d'Alzon quant à la fondation de la Mission d'Orient se sont-elles réalisées dans le temps ? Comment ?
- Que sais-tu du mouvement d'union vers Rome d'une fraction de la Bulgarie au XIXème siècle ?
- Par quels moyens financiers internes et externes, une Congrégation pouvait-elle faire face à des implantations de type 'missions lointaines' ?
- Les perspectives de nature religieuse ne sont-elles pas essentielles à toute mission de congrégation ? Quels obstacles cependant pouvaient-ils surgir des limites confessionnelles, liées au climat de rivalité ou d'ignorance inter-religieuses au XIXème siècle ? Comment l'Assomption a-t-elle vécu la culture des vocations religieuses autochtones ?

Mademoiselle Marie Correnson (1864)

Parmi les nombreuses familles que le P. d'Alzon fréquenta à Nîmes, il en est une qui mérite d'être relevée à cause de la fondation des Oblates de l'Assomption. La famille Correnson-Pleindoux de Nîmes figurait dans les notabilités bourgeoises de la cité, Charles Correnson étant médecin, fils de médecin et s'étant marié à une Pleindoux, elle-même fille et nièce de médecins. Leur fils Henri (1850-1891) qui fut leur seul garçon à atteindre l'âge de la majorité, choisit également la même profession après ses études secondaires à l'Assomption. L'aînée des dix enfants du couple, Marie, avait vu le jour à Paris en 1842 dans des circonstances qui ont certainement altéré sa santé, suite à l'accident de chemin de fer sur la ligne Paris-Versailles qui coûta notamment la vie à l'explorateur

Dumont d'Urville. Elle connut la jeunesse à la fois aisée et sévère des demoiselles de son temps dont l'éducation était confiée à des préceptrices souvent plus stylées que cultivées. Elle choisit le P. d'Alzon comme confesseur et directeur spirituel, comme ses amies Eulalie de Régie ou Isabelle de Mérignargues, et participa à ses différentes animations en direction de groupes de jeunes filles de la bonne société nîmoise (Enfants de Marie, Adoratrices du Saint-Sacrement, élèves des couvents). Entre 1841 et 1845, les Correnson et l'abbé d'Alzon furent voisins rue des Lombards, eux au n° 12, lui à l'hôtel Grangent n° 10.

Marie pensa dès l'année 1858 à une possible vocation religieuse, mais dans une congrégation déjà établie. Le P. d'Alzon qui était pressé par les demandes d'aide et

de renfort du P. Galabert en Orient, se mit, à partir de 1863, à rechercher l'appui d'une congrégation féminine qui remplirait en Orient le rôle indispensable d'auxiliaires dans les champs scolaire et hospitalier. Ses attentes n'étant pas satisfaites en raison des délais posés mais aussi des incertitudes concrètes d'établissement, le P. d'Alzon crut bon de fonder une nouvelle congrégation mais il eut quelque peine à en trouver la pierre fondatrice sur laquelle appuyer et assurer l'œuvre naissante. Après quelques déboires, il soutint la jeune Marie Correnson, âgée de 23 ans en 1865, mais que la famille refusait à une direction fondatrice. De là deux années mouvementées et pénibles pour tous ; Marie tint bon, bien que contrariée dans son choix ; elle se trouva portée en 1867 par le P. d'Alzon à la tête de la nouvelle congrégation déjà lancée depuis deux ans. Elle fut plus pour le Fondateur son bâton de vieillesse qu'une partenaire à part égale, mais elle eut le mérite d'accompagner l'ambitieux projet apostolique qui dirigea l'Assomption sur les chemins d'un Orient

encore incertain. Les filles des Cévennes se révélèrent en effet des missionnaires d'une nature et d'une foi solides et courageuses tant en Bulgarie qu'en Turquie. Ebranlée dans sa santé par un diabète tenace et après 1882 dans sa confiance en l'Assomption masculine, le P. Picard ayant relevé le P. d'Alzon à sa mort selon des formes d'autorité plutôt contraignantes, Marie Correnson dut chercher de nouveaux appuis extérieurs, faire reconnaître sa congrégation de Nîmes en 1893 envers et contre tout par Rome au terme de deux procès éprouvants et finalement passer la main en 1897 à son assistante Mère Marguerite-Marie Chamska. Mère Correnson, en religion Mère Emmanuel-Marie de la Compassion, fit le sacrifice de sa vie et rendit l'âme le 24 juillet 1900, à l'âge de 58 ans. En gage de fidélité au P. d'Alzon, la branche des Oblates de Nîmes n'avait pas délaissé les chemins de l'Orient en gagnant Marsivan (1889), Tokat et Amassia, trois postes en Arménie turque, qu'elle accepta sur les conseils de Pères jésuites.

Il sera donc dit, ma chère enfant, que je vous écrirai le premier ; car voilà plus de huit jours que je ne vous ai vue, et vous ne voulez pas me donner de vos nouvelles. Pour moi, je ne suis pas très vaillant.

Pourtant, j'aime à me persuader que les chaleurs sont finies. Il a dû faire un orage dans les montagnes, au-dessus du Vigan, et le temps est réellement rafraîchi ; mais pas une goutte d'eau¹. Quand vous aurez bien établi que vous détestez la campagne, je me figure que vous viendrez prendre vos quartiers d'été au Vigan. Vous aurez de belles prairies, de belles eaux, de jolies collines et des châtaigniers, comme on n'en voit qu'en Suisse. Il n'y manque que vous à plusieurs égards. Ces pauvres Cévennes sont ruinées, vous le savez. Il y a agitation protestante ; on vient de bâtir un second temple, payé avec l'or anglais² ; mais le peuple catholique est excellent. Ces braves gens ont la bonté de croire que je vais les aider à secouer le joug huguenot, qui pèse passablement sur eux. Moi, je vis avec mes novices ; je prie un peu, pas assez ; je me promène, je me repose et je reçois des visites, rares pourtant.

Voudriez-vous dire à Louise³ que, puisqu'elle aime les poupées, j'ai gagné à une loterie de charité un superbe poupard que je lui destine⁴ : il dit : 'Maman'. Donnez-moi donc de vos nouvelles, mon enfant, et de votre gosier et de votre âme. Cette chère petite âme, je l'aime bien, je vous assure ; mais je ne puis être indifférent à l'enveloppe qui la conserve en ce monde. Vous me donnerez des nouvelles de votre enveloppe. Aurai-je le loisir de vous souhaiter votre fête ? Je l'espère, à moins que vous ne me voyiez arriver le 16 ou le 17 août, ce qui n'aurait rien d'impossible. Cela dépend du temps et de quelques lettres.

Mes hommages à Madame votre mère. Mille choses à mon autre fille⁵. Adieu, ma chère enfant. Je prie pour vous et j'espère toujours votre perfection. Tout vôtre, avec le cœur que vous savez.

E. d'Alzon.

P.-S.- Priez pour Mgr Gerbet⁶. Ce m'est une bien grande douleur de n'avoir pu le revoir ; elle s'augmente par la réflexion qu'il ne reste plus ici-bas que l'abbé Combalot de cette pléiade sacerdotale, qui a réveillé en France le mouvement catholique à une époque bien endormie, hélas ! il y a quarante ans. Je ne puis vous exprimer quelle tristesse ces pensées me mettent au cœur. Demandez aussi à Dieu d'envoyer à son Eglise de grands et saints défenseurs, comme ceux qui se couchent dans la tombe avant la fin des combats. Et pourtant que d'assauts encore à soutenir !

*Ma fille, aimons l'Eglise de Jésus-Christ et faisons-là bien aimer*⁷.

E. d'Alzon à Marie Correnson, Le Vigan, le 10 août 1864,
Lettres, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1992, tome V, p. 114-115.

¹ C'est le phénomène bien connu des orages secs en été.

² Notation intéressante sur la situation économique du Vigan, à cette époque. Toutes les Eglises et confessions pratiquent la solidarité financière entre elles par-delà les frontières. Il n'y a rien là qui soit surprenant ou scandaleux.

³ **Louise Correnson** (1856-1943), septième enfant du couple Charles Correnson (1814-1875) et de Théoline, née Pleindoux (1822-1909). Elle resta célibataire et mourut âgée, à 87 ans, la dernière de toute la famille.

⁴ Décidément le P d'Alzon avait de la chance aux jeux de loterie. Il est encore question d'une poupée gagnée en août 1865 (*Lettres*, t. V, p. 385-386) : cf *Anthologie alzonienne*, t. I, chapitre 34. Le progrès n'a pas de limite, avec cette poupée déjà parlante en 1864 !

⁵ Sans doute **Augustine Correnson** (1844-1876), deuxième fille du couple Correnson, très liée à Marie. Elle songea longtemps à la vie religieuse au Carmel. Le P. d'Alzon la surnommait souvent Titina ou encore Sœur Jacqueline, pensant l'attirer chez les Oblates. Elle n'entra ni à l'Assomption ni au Carmel, mais prématurément au ciel à 32 ans.

⁶ Entre 1824 et 1830, Emmanuel d'Alzon fréquenta à Paris les hommes du renouveau catholique dont l'abbé **Philippe-Olympe Gerbet** (1798-1864), nommé évêque de Perpignan en décembre 1853, décédé le 7 août 1864 à Perpignan, ancien disciple de Lamennais (1782-1854), et l'abbé Combalot (1797-1873). Mgr Sibour était assassiné en janvier 1857, de Salinis déjà décédé en janvier 1861, l'abbé de Scorbiac en 1846. Mgr Parisis allait les rejoindre en mars 1866.

⁷ On reconnaît là un trait essentiel de la spiritualité à l'Assomption, l'amour de l'Eglise bien sûr, que nous aimons voir qualifiée ici Eglise *de Jésus-Christ*, mais dans la bouche du P. d'Alzon le visage de l'Eglise a surtout une saveur ultramontaine.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la Marie Correnson, ses racines et son action :

Colloque Marie Correnson et les premières Oblates de l'Assomption 1865-1925, Paris-Nîmes 2000, 229 p.

Maria de Crisenoy, *Les Oblates de l'Assomption. De l'Orient désolé et des Chrétientés d'Occident à l'essor des Eglises noires (1865-1954)*, Grasset, 1955, 257 P. dans collection *Les grands Ordres monastiques et Instituts religieux*, n° 45.

Pierre Touveneraud et Sœur Marie-Léonie Marichal, *La fondation des Sœurs Oblates de l'Assomption*, Rome, 1978, 36 P. dans la série *Centenaire 1980* n° 4.

Lettres de Mère Emmanuel-Marie de la Compassion Correnson, cofondatrice des Oblates de l'Assomption et première Supérieure générale 1842-1900, Bruxelles-Paris, 2005, 324 p.

Sœur Marie-Léonie Marichal O.A., *Survolt des champs d'apostolat des Oblates de l'Assomption*, Paris, t. 1 et II, 1980, 99 et 84 p. ; *Les Oblates de l'Assomption en Turquie*, Paris, 1983, 78 p. (série Centenaire).

Sœur Marie-Antoine O.A., *Les Oblates de l'Assomption au service de l'unité en Bulgarie*, Paris, 1980, 106 p. (Série Centenaire).

Pour une lecture personnalisée

- Quelles pensées et quels sentiments, le P. d'Alzon exprime-t-il dans cette lettre ? Comment sait-il mêler à la fois l'anecdotique, le ton badin et le ton grave ?
- Que penses-tu des relations du P. d'Alzon et de Marie Correnson ? Quelle en a été l'évolution ?
- Au cours de l'histoire, la proximité entre les Assomptionnistes et les Oblates ne s'est jamais démentie. Mais quels en ont été aussi les heurs et malheurs ? Pourquoi ?
- Y a-t-il d'après toi un art spirituel à cultiver pour un prêtre quand il s'adresse à un public féminin ? Quels en seraient selon toi les caractéristiques ou les conditions ?

Une pluie de vocations chez les Oblates (1865)

Les commencements de la Congrégation des Oblates eurent lieu dans un faubourg du Vigan, à *Rochebelle*, en mai 1865. Le P. d'Alzon y avait loué une belle maison bourgeoise en bordure de route, agrémentée d'un parc étagé où avait été bénite une statue de la Vierge Marie dédiée, comme il se devait, à *Notre-Dame de Bulgarie*. Le P. Hippolyte Saugrain, maître des novices assomptionnistes également au Vigan mais dans la maison natale du P. d'Alzon, dite *La Condamine*, avait prêté main forte au P. d'Alzon pour cette nouvelle fondation religieuse sinon précipitée du moins bousculée mais qu'il menait à la baguette selon ses propres termes et dont il avait recruté au cours de ses pérégrinations apostoliques dans les Cévennes à peu près tous les

membres. Le Seigneur en effet semblait faire *pleuvoir une pluie de vocations missionnaires* sur cette nouvelle famille religieuse. Il y manquait encore une tête fondatrice, car Marie Correnson n'était pas prête à assumer une direction que ni elle ni sa famille ne souhaitaient. La première prise d'habit eut lieu à *Rochebelle* 14 août 1865. Le P. d'Alzon avait fait appel aux Religieuses de l'Assomption pour obtenir d'elles une formatrice provisoire et encadrer un bataillon de jeunes cévenoles toutes enthousiastes mais plutôt inexpérimentées. La première supérieure désignée par Mère Marie-Eugénie de Jésus arriva de Sedan le 25 juillet 1865 : Mère Marie-Madeleine de Peter (1823-1888), religieuse en tout point exemplaire, très admirée et très aimée de ses filles adoptives.

On ne saurait en dire autant de celle qui lui succéda de fin novembre 1866 à juin 1867, Sœur Marie-Emmanuel d'Everlange (1827-1903), les vapeurs de la cave à vin lui procurant en apparence plus de réconfort que les volutes d'encens de la chapelle ! D'après le P. d'Alzon, c'était une *grande dame un peu toquée qui aimait être soignée et le recevait avec une très grande dignité. Ses mensonges étaient fabuleux. Elle se faisait donner du vin de tout côté, dont les Sœurs disaient ne lui avoir jamais vu faire d'autre oraison que la culture de sa mâchoire !* Le tableau n'était ni flatteur ni rassurant. La situation devait changer.

Aussi ce fut avec soulagement qu'il intronisa comme supérieure fondatrice Marie Correnson à Rochebelle le 27 juin 1867. Il lui avait donné en secret l'habit à Nîmes le 7 avril précédent, en cachette des parents qui avaient pris le P. d'Alzon en grippe et le menaçaient du nonce. Marie Correnson accepta d'aller à Auteuil en juillet 1867 se laisser former par Mère Marie-Eugénie aux pratiques de la vie religieuse qu'elle découvrait en partie. Elle l'accompagna au mois d'août jusqu'à

Ems en Allemagne pour une cure thermale, à défaut du P. d'Alzon qui y renonça pour éviter les cancans nîmois. A son retour, Mère Correnson préféra s'installer à Nîmes, au collège de l'Assomption (7 octobre), en attendant de trouver un berceau propre à sa Congrégation. Ce fut chose faite en 1873 avec l'acquisition de la maison Puget, rue Séguier, qui devint la maison-mère de l'Institut. Il y avait déjà cinq ans que Mère Correnson avait, la première de toutes, prononcé ses vœux perpétuels le 18 avril 1868 entre les mains du P. d'Alzon, suivie le lendemain dans la chapelle du Collège par ceux des cinq premières missionnaires Oblates en Orient : les sœurs Thérèse de Jésus Salze, Marie-Marguerite Bernassau, Valérie Sarran, Colombe Balmelle et Hélène Puech. Le 25 avril, accompagnées par le P. d'Alzon, Mère Correnson et Mère Marie-Eugénie de Jésus, elles prenaient le bateau à Marseille pour Constantinople, pour le plus grand bonheur du P. Galabert. L'Institut avait pris la route de la mission, une route qu'il n'allait plus quitter contre vents et marées.

Ma chère fille,

Je vous remercie de votre bonne lettre et de votre ardeur pour nos Oblates. Je crois, comme vous, que le bon Dieu les bénira. Il faut les former peu à peu sous le rapport spirituel, mais croyez que sous le rapport temporel les choses vont mieux que vous ne le pensez. J'y vais tous les soirs, le P. Hippolyte tous les matins. Cela a déjà changé à vue depuis votre départ¹. Le P. Hippolyte est un vieil économiste² qui tient la bourse et ne jette pas son lard aux chiens³. Mme Arnal est là aussi⁴ ; le P. Hippolyte lui a fait faire un lit dans la chambre de la supérieure. Et maintenant que vous êtes à vingt-cinq lieues, est-ce que vous ne voyez pas que le numéro 1 est ou Mme Arnal ou le P. Hippolyte ? Si M[arie] de J[ordan]⁵ vient, nous la prendrons, mais je doute que le numéro 1 soit changé pour cela. Si Mlle de Roche⁶ avait envie de se consacrer à notre œuvre, il ne le serait guère plus. Croyez que nous voulons aller doucement, mais sûrement. S'il en fallait un absolument, nous prendrions une fille de trente-deux ans, pétrie de moyens et de savoir-faire. Elle est la deuxième de quatre sœurs⁷, qui vont entrer avec une douzaine de mille francs, à elles quatre. L'aînée a quarante et un ans. La cadette dit : 'Ma sœur n'ira jamais en Bulgarie, moi j'irai. Que ma sœur me laisse passer la première'. L'aînée ou plutôt le P. Hippolyte répond : 'Il y a un millier de francs à écouler, dont un magasin ; la cadette est la plus habile des deux, il faut qu'elle reste'. Voilà où en sont les choses !

On aurait au besoin cette fille très intelligente, sans la moindre difficulté ; puis on a pour le ménage votre Adeline, aujourd'hui Sœur Thérèse⁸, la cuisinière de Mlle de Serres que tout le Vigan proclame un trésor ; puis, puis, il y a des douzaines de vocations qui pleuvent des montagnes ; puis enfin, il y a de saintes filles qui sont comme les Apôtres entre l'Ascension et la Pentecôte. Que voulez-vous de plus ?

Vous avez été toute votre vie une fille pressée, et le bon Dieu ne veut pas que nous nous pressions. Vous ai-je demandé si Mlle de Roche voudrait nous venir ? Vous pourriez le savoir par Isabelle⁹. Vous ne me parlez pas de cette chère enfant. Le P. Hippolyte explique tous les matins le règlement matériel ; moi, j'en explique tous les soirs le côté spirituel. Vous voyez que nous faisons des progrès tout doucement et sans bruit. Croyez-moi, cela va bien. Elles ont une chèvre,

leurs cerises mûrissent, et je les soupçonne de m'avoir envoyé hier des fraises excellentes. Elles ne sont donc pas si empêtrées.

Mme Durand¹⁰ m'a dit qu'elle vous avait mieux connue et mieux appréciée, qu'elle était tout heureuse de s'unir à vous dans certains efforts. Elle aussi compte mourir en Bulgarie.

Adieu, ma chère fille. Je ne me relis pas. Mille fois vôtre. Quand partez-vous ?

E. d'Alzon.

Veillez croire que toutes vos pages ont leur valeur et que j'en suis convaincu.

**E. d'Alzon à Eulalie de Régis, Le Vigan, 28 mai 1865,
Lettres d'Alzon t. V, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1992, p. 317-318.**

¹ Pour l'ouverture du noviciat à Rochelle, le 23 mai 1865 au soir, une 'caravane' d'amies et de sympathisantes était venue de Nîmes dont **Eulalie de Gatimel de Régis** (1826-1867).

² **Hippolyte Saugrain** (1822-1905) n'a que 43 ans en 1865, mais il est économe de l'Assomption depuis ses débuts et le resta toute sa vie, en bon normand attentif aux besoins mais aussi aux économies et aux sources de revenus à trouver. Ce n'est pas lui qui inventa le genre 'économe dépensier' !

³ Jeter son lard aux chiens ou leur donner des saucisses, c'est en images gaspiller son argent.

⁴ **Mme Jean-François Arnal du Curel**, née Marie-Julie-Cléone Rigal (1820-1880), bienfaitrice et dame d'œuvres du Vigan, dévouée aux Oblates mais vite devenue sur place encombrante.

⁵ **Marie de Jordan**, connaissance de la Comtesse de Narbonne-Lara, native de Saint-Hippolyte du Gard, que le P. d'Alzon aurait aimée dans les rangs des Oblates.

⁶ **Mlle de Roche**, connaissance d'Eulalie de Régis, autre supposée ou pressentie postulante oblate mais qui resta virtuelle.

⁷ Une tradition orale parle effectivement de 4 sœurs **Durand** : Julie devenue Sœur Marie de l'Annonciation (1823-1905), Rosalie devenue Sœur Marie-Madeleine (1813-1900) toutes deux sœurs de sang. Philomène ex-Sœur Marie-Philomène (1846- ?) était en fait une parente, et une autre également dont on ignore tout, même le prénom, et qui ne persévéra pas non plus. Toutes les quatre étaient originaires d'Avèze (Gard).

⁸ **Adeline Salze**, devenue Sœur Marie-Thérèse de Jésus (1835-1902), native de Sauclières (Aveyon), première supérieure du groupe d'Oblates envoyées à la fondation de la Mission d'Orient à Andrinople en 1868.

⁹ **Isabelle de Mérignargues**, (1834-1884), ex-Sœur Marie des Anges.

¹⁰ **Mme Eugène Germer-Durand**, devenue par la suite Sœur Cécile (1818-1886) : elle connut l'Orient mais mourut en France à Clichy-sous-Bois.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la fondation des Oblates

Sœur Marie des Anges Clavier, *La septième petite pierre brute. Souvenirs de la fondation des Oblates de l'Assomption*, Paris, 1965.

E. d'Alzon, *Fondation de l'œuvre de la Bulgarie dans Ecrits spirituels*, Rome, 1956, p. 11482-1184.

Documentation Biographique sur la vie et les vertus du P. d'Alzon, Rome, 1986, t. II, p. 699-702 et 720-729.

Pour une lecture personnalisée

- D'après cette lettre, quelles images Eulalie de Régis devait-elle se faire du groupe des premières Oblates sorties des Cévennes ? Comment le P. d'Alzon cherche-t-il à modifier les impressions de sa correspondante ?
- Que sais-tu de la fondation des Oblates et de leur première formation ?
- Comment le P. d'Alzon chercha-t-il à mobiliser toutes ses relations pour asseoir la fondation des Oblates ? Quelles congrégations fut-il conduit à contacter ?
- La Bulgarie fut la première terre de mission pour les Oblates. Comment se sont-elles ouvertes à d'autres horizons au cours de leur histoire ?

Au cœur des Arènes : tauromachie et corrida (1866)

Nous n'avons trouvé qu'une allusion en 1866 aux pratiques de la corrida à Nîmes dans la correspondance du P. d'Alzon. Ce passage laisse clairement entendre qu'il ne faisait pas partie des *aficionados* de la ville ! Son évêque d'ailleurs, Mgr Plantier, avait publié en 1853 un mandement tonitruant contre ces jeux, condamnant sans appel ce que d'aucuns assimilaient à un sport voire à un art. A plus d'un siècle de distance, la question fait toujours partie d'un débat irréconciliable entre partisans et détracteurs, mais on sait que pour les ecclésiastiques l'interdit a été levé. Mgr Jean Cadilhac pour sa part, évêque du diocèse de Nîmes décédé en 1999, ne craignait pas de s'afficher en tenue camarguaise pour ce genre de manifestations.

Dans le Midi de la France d'aujourd'hui, ferrades, feria, courses de taureaux et de vachettes, manades et autres habitudes liées à la culture tauromachique sont monnaie courante. Il n'en était pas de même au XIXème siècle où la pratique de la corrida à la manière espagnole, c'est-à-dire liée à la mise à mort des bêtes, était strictement interdite. C'est en 1853 que fut autorisé pour la première fois à Nîmes un tel spectacle dans le cadre des Arènes. Des trains de plaisir organisés par la compagnie du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée avaient amené de Marseille, de Montpellier de forts contingents de curieux. La ville entière était littéralement encombrée de flots pressés d'étrangers, bien qu'il ne fût pas dit de façon explicite dans le programme que

les taureaux seraient ce jour-là mis à mort. Plus de trente mille spectateurs surchargeaient les gradins de l'amphithéâtre antique. Ce fut devant les réclamations d'une foule délirante que l'autorité céda. Lorsque *l'espada* s'en alla au pied de la tribune réservée aux officiels demander la permission de se mesurer seul à seul avec le taureau, ce fut de toutes parts des applaudissements, des interpellations, des cris exigeant le sacrifice. L'autorité s'inclina et l'animal reçut le coup mortel. Le signal était donné et à la joie de la multitude un véritable carnage commença. Le deuxième taureau fut littéralement martyrisé par des exécuteurs malhabiles. Il fallut retirer la bête ensanglantée encore vivante et le public lui-même, écoeuré de la boucherie à laquelle il participait, applaudit alors à la décision des autorités interdisant à l'avenir toute mise à mort. C'est seulement dix ans après, les 10 et 14 mai 1863, que furent à nouveau autorisées deux corridas avec le célèbre El-Tato dans les Arènes de Nîmes avec mise à mort, pour le plus grand

engouement des nîmois pour ce type de spectacle. La municipalité avait promis deux courses, le programme annonça des 'toros de muerte'. Les billets s'arrachèrent au prix d'un franc la place. La Cuadrilla avait fait appel pour première épée au plus célèbre *matador* d'Espagne, Antonio Sanchez dit El-Tato. On comptait parmi les *picadores* Calderon et parmi les *bandilleros* El-Cuco. On escomptait des taureaux espagnols, mais le commissaire chargé des relations commerciales avec l'Espagne, Garcia-Pagès, ne put les obtenir à temps, il fallut se contenter de taureaux de Camargue. Six taureaux furent piqués, banderillés et mis à mort selon le cérémonial en vigueur dans les Arènes de Madrid : costumes, harnachements de chevaux, attelages de mules, banderilles, lances, accessoires, sonneries. On admira en 1863 le sang-froid, l'adresse et l'habileté d'El-Tato et de ses compagnons. Mais comme le souligna le P. d'Alzon en 1866, à la corrida, ce n'est pas toujours l'homme qui gagne ou le taureau qui perd.

Mon bien cher ami,

Je rumine votre proposition. Etre fondateur, comme le désire la supérieure, ou supérieur sont deux choses bien différentes. Le premier

titre me sourit, le second m'épouvante un peu¹. Je doute que sous Pie IX cela soit accordé. Faites prier, mais ne nous pressons pas.

Une supérieure résidant à Rome, et c'est le mieux, ce me semble. Pourtant M. Véron est le huitième supérieur, depuis que je m'en occupe². L'un dans l'autre, un supérieur tous les trois ans. Depuis quel temps, M. Véron l'est-il ? Il me semble que son terme approche, s'il n'est dépassé. Un peu de patience ; cela ne durera pas.

Le P. V[incent] de Paul vous aura dit qu'au lieu d'un déficit de 24.000 francs, comme l'an dernier, celui de cette année pour le collège s'élève à 2.974 francs et quelques centimes, en comprenant les intérêts des actionnaires. C'est consolant. Ce qui ne l'est pas moins, c'est l'entrain des religieux et des professeurs que nous aurons l'an prochain, et le sentiment que nous remontons sur toute la ligne. A cet égard, il n'y a qu'une voix, et c'est le cas de dire : 'Qu'est-ce qu'une bataille gagnée ? C'est une bataille qu'on croit avoir gagnée'³.

Dites au P. Pernet que je ferai prier pour ses filles⁴. Je dirai demain la messe pour elles et je ferai communier les Oblates que nous avons ici. Elles font un très bon effet, ont une excellente tournure pour des filles qui ont peu ou point d'éducation⁵. L'évêque est toujours admirablement disposé pour Auteuil.

Nîmes est attristé par trois catastrophes. L'avant-dernière nuit, quatre employés du chemin de fer ont été tués sur la route de Beaucaire. Hier un toréador tué par un taureau est resté sur le coup⁶. Aujourd'hui un détenu de la maison centrale a tué un gardien, un de ses camarades et s'est coupé la gorge.

Adieu, très cher. Ne faites pas des choses comme cela. Tout vôtre en N.-S.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon au P. François Picard, Nîmes, 3 septembre 1866, Lettres d'Alzon, t. VI, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1993, p. 141.

¹ Cette lettre porte les traces de l'affaire Véron (**Paul Véron**, 1815-1867), supérieur ecclésiastique chez les Religieuses de l'Assomption, qui émettait des prétentions de juridiction démesurées. Mère Marie Eugénie de Jésus cherchait à s'en sortir en demandant au P. d'Alzon de se présenter comme le Fondateur.

² Les Religieuses de l'Assomption à Paris ont connu jusqu'en 1866 comme supérieurs ecclésiastiques : **l'abbé Combalot** (1839-1841), **l'abbé Gros** (1841-1843), **l'abbé Gaume** (1843-1849), **Mgr Sibour** cousin de l'archevêque (1849-1852), **l'abbé de La Bouillierie** (1852-1855), **l'abbé Darboy** (1855-1858) et, de 1859 à 1867 le 7^{ème} **l'abbé Véron** en question qui finit par se calmer et eut le bon goût de mourir brusquement en 1867 curé de la paroisse Saint-Vincent de Paul à Paris.

³ Le P. d'Alzon connaît ses classiques ! Un dicton prétend que '*seules sont perdues d'avance les batailles qu'on n'a pas livrées*'. Le **Maréchal Maurice de Saxe** (1696-1750), le brillant vainqueur de Fontenoy en 1745 avait écrit '*qu'une bataille perdue c'est une bataille qu'on croit perdue*'. Le P. d'Alzon toujours optimiste a simplement rendu la formule positive.

⁴ Le 22 août 1866 était morte à Paris l'une des premières compagnes de Mère Antoinette Fage, **Sœur Marie-Denise** [Marie de la Croix], décédée du mal contracté en soignant des cholériques.

⁵ Le P. d'Alzon évoque ici l'action des Oblates au collège de Nîmes.

⁶ Les archives municipales de Nîmes ont permis de retrouver son identité : il s'agit d'un espagnol **Felipe Carrasco Matas** (1827-1866), décédé de ses blessures ce 2 septembre 1866. En 1845 déjà, un 11 octobre, un Frère des Ecoles chrétiennes avait été blessé mortellement par un détenu, ce qui motiva peu après leur retrait de la Maison centrale, centre de détention à Nîmes.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la tauromachie

Adolphe Pieyre, *Histoire de la ville de Nîmes*, 1886 (*La première corrida à Nîmes en 1853 et Reprise des corridas à Nîmes les 10 et 14 mai 1863*).

Bartholomé Bennassar, *Histoire de la tauromachie, une société du spectacle*, édit. Desjonquères, 1993.

Eric Baratay et Elisabeth Hardouin-Fugier, *La corrida*, P.U.F., 1955 dans collection *Que Sais-je* n° 568.

Mireille Didrit, *Le rite dans le jeu. Une étude de la tauromachie*, Paris, Université Sorbonne, septembre 1995.

Pour une lecture personnalisée

- Comment le Père d'Alzon se tenait-il informé de la vie propre à sa région ? Quels journaux lisait-il ?
- Que t'inspire la lecture des nouvelles quotidiennes ? Comment t'informes-tu ?
- As-tu une opinion personnelle sur la tauromachie : pratique, art, sport, traitement des animaux, éthique ?
- L'Eglise contemporaine a-t-elle un enseignement ou une doctrine particulière sur les pratiques sportives en général ? Sur la tauromachie ? Que prône-telle comme valeurs sur le plan d'une éthique sportive ?

En toute confiance et confiance, avec une dirigée (1867)

La pratique de la vie chrétienne fait l'objet à tous les âges du christianisme de modes ou d'enseignements divers que l'on peut retracer à l'aide de manuels ou de conseils reproduits dans nombre de textes spirituels. Pour les âmes chrétiennes exigeantes ou de conduite peu ordinaire, le chemin de la perfection évangélique s'accompagne souvent d'un besoin de guidage personnalisé qui a pris plusieurs noms au cours de l'histoire : direction spirituelle, accompagnement ou discernement spirituel. Peu importe le vocabulaire, l'essentiel résidant dans ce besoin ressenti d'exposer sa vie sous le regard expérimenté d'un maître, d'un guide, d'un pasteur, d'un père, le terme pouvant être entendu au masculin ou au féminin. Il en est ainsi particulièrement

dans la vie religieuse où l'initiation spécifique se fait toujours sous la conduite d'un maître ou d'une maîtresse de novices accrédité.

Pour des chrétiennes et chrétiens laïcs, la conduite évangélique de leur vie passe volontairement par le choix d'un prêtre ou d'un religieux qui, outre la question de la confession sacramentelle, reçoit ce ministère propre qui lui demande, à titre de consultant-expert, accueil bienveillant, sens de l'écoute, respect et discrétion, discernement et interpellation, invocation de l'Esprit et de sa lumière. Des qualités d'empathie, de confiance et d'effort spirituel semblables sont tout naturellement requises de la part de la personne accompagnée ou dirigée pour que l'échange et le dialogue pratiqués soient accordés au dia-

pason supérieur du Souffle divin. Le P. d'Alzon pour sa part a accordé beaucoup d'attention, de temps, d'énergie et d'encre à l'accompagnement spirituel. En témoigne sa prodigieuse correspondance où figure en première ligne le monde féminin des religieuses et des dames de condition, mais également des personnes de toute condition sociale ou culturelle. Il est instructif de relever les caractères principaux de cette direction spirituelle : son attention aux personnes, à leur état de vie, à leur environnement familial, son désir d'élever les âmes à une vie plus parfaite, plus généreuse, plus serviable, plus ecclésiale. En tout il cherche à favoriser cette forme d'ouverture chrétienne dont la voie royale est formée par la participation à la vie sacramentelle et liturgique dans un amour passionné de l'Eglise. Les dévotions ne figuraient guère dans ses conseils, la chasse était faite 'virilement' ou 'rondement' aux maladies de l'âme que sont le scrupule, le repli sur soi, la tendance à l'égoïsme, au narcissisme ou à l'évasion plus ou moins romantique dans le vague des sentiments ou

la torture des passions. Le P. d'Alzon recommandait la lecture du *Nouveau Testament*, celle de *l'Imitation de Jésus-Christ* et, quant aux livres spirituels, il aimait indiquer plutôt ceux de contenu doctrinal sûr que ceux de piété facile ou liquide. Ses auteurs préférés étaient ceux de *l'Ecole française* et surtout de *saint François de Sales*. Ses encouragements aux pratiques et aux exercices religieux étaient commandés par son souci de la sobriété, du devoir d'état et de la mesure, avec une légère pointe ascétique peut-être, conforme en tout cas à la mentalité de son temps mais sans excès. Le P. d'Alzon était surtout sensible aux valeurs d'engagement apostolique, de témoignage affirmé de la foi et de service ecclésial déclaré, ces nervures de la vie chrétienne exposée au plein vent de la vie du monde et pour la vie du monde selon l'esprit de l'Evangile. A l'image de sa vie spirituelle personnelle, à la fois ferme, volontaire et nourrie, loin de ce qu'il appelait *la nature des balles de coton*, ce qui n'excluait de sa part ni douceur ni tendresse ni humanité.

Mon bien chère fille,

Je vous remercie de vouloir bien m'envoyer le discours du Pape, et de me fournir la preuve que je n'ai pas eu si grand tort de prêcher à la cathédrale un discours qui excita tant de colères¹, et où je disais tout juste ce que dit Pie IX². Il faut en prendre son parti, il n'y a qu'une vérité, et, dès lors, on ne peut en défendre qu'une. Les catholiques libéraux sont des gens qui préparent la mort de la société. Je vous conjure de n'être jamais catholique libérale³.

Je suis ici pour me reposer un peu. Je vais, je viens, j'assiste à un moment solennel pour les Viganais. Les vers à soie réussiront-ils ou ne réussiront-ils pas ? C'est la question que tout le monde se fait en se rencontrant. Eh bien ! personne, de quinze jours, ne pourra y répondre d'une manière certaine. J'espère que l'indisposition de Louis, dont vous me parliez dans votre dernière lettre, n'aura pas eu de suite, puisque vous ne m'en dites rien dans votre lettre d'aujourd'hui. Quand donc revenez-vous définitivement. Vous savez qu'Alix est partie pour Thorens où sa belle-sœur est bien souffrante⁴. J'ai eu de ses nouvelles, il y a deux jours ; elles sont bien tristes pour Mme de Roussy. Ma sœur est encore à Paris, mais j'espère la voir bientôt revenir. Je ne sais plus ce qu'elle y fait, à moins qu'elle n'y attende le déballage complet de l'Exposition⁵, que, pour mon compte, je n'ai pas la moindre envie de voir.

Seriez-vous assez bonne pour me procurer une relique de sainte Eulalie ? J'ai un motif tout spécial pour en désirer une. Je tâche de faire une petite biographie d'Eulalie de Régis. Si vous pouviez me fournir quelque renseignement, vous me feriez un bien grand plaisir. Le maréchal Mac-Mahon prétend qu'il faudra couper la jambe au petit prince impérial⁶, et qu'encore cela ne suffira peut-être pas. L'empereur a déclaré que, dans ce cas, il se jetait dans la République.

Adieu, ma bien chère fille. Mille tendresses à Maurice⁷ et mes plus affectueux souvenirs à votre époux. Tout vôtre en Notre-Seigneur.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Mme Louis de Giry, Le Vigan, 11 mai 1867,
Lettres d'Alzon t. VI, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1993, p. 244-245.

¹ Il s'agit de la conférence du 28 janvier 1867 (et non le 26 comme indiqué par Vailhé dans la *Chronologie*) sur les luttes contre l'Eglise, conférence prêchée par le P. d'Alzon malade *malgré tous* après huit jours de remise, *d'un éclat extrême et d'une vigueur soutenue*.

² Par suite de la Convention signée le 15 septembre 1864, La France s'engageait à retirer ses troupes de Rome contre la promesse de Victor-Emmanuel II de faire patienter les patriotes italiens lesquels convoitaient toujours l'annexion intégrale des Etats pontificaux : convention appliquée par la France qui retira ses troupes en septembre 1866, mais non respectée par les adversaires du pouvoir temporel du Pape (circulaire Ricasoli du 15 novembre 1866). Pie IX dénonça cet arrangement *hypocrite* dans sa réponse aux vœux du Sacré-Collège (fin décembre 1866) et aux officiers des troupes pontificales (27 décembre 1866). Garibaldi tenta un coup de force avec ses volontaires en septembre 1867 contre Rome, mais Napoléon III dépêcha un corps expéditionnaire à Civitavecchia qui aida les troupes pontificales à battre les bandes garibaldiennes à Mentana le 3 novembre. Pie IX ne renonçait ni à son pouvoir temporel ni à la défense des intérêts ou droits de l'Eglise. Il ne s'inclina en septembre 1870 que devant les forces armées piémontaises.

³ Le mot d'ordre du P. d'Alzon n'a pas varié : *être catholique avant tout*, mais son argumentation employée ici est plus de nature polémique que dogmatique. Car si la vérité est théologiquement *une* comme l'Eglise dans son articulation dogmatique, ses traductions, ses expressions ou ses perceptions ne peuvent être uniformément et sans précaution d'exposé considérées comme telles au moins sur le plan d'une saine, humaine et évolutive présentation historique. Le Symbole des Apôtres invite bien les chrétiens à croire, en 4^{ème} position d'ailleurs, en *l'Eglise une, sainte, catholique* [donc universelle] et *apostolique* : cela n'empêche pas, même en Eglise de confession catholique, de parler par exemple de ses propres Eglises orientales. La maladie infantile du christianisme latin qui a sans doute constitué son péché sinon originel du moins quasi continu, est d'avoir trop souvent prétendu vouloir - au moins dans l'énoncé racorni de ses formules et dans ses pratiques curiales - tout uniformiser, tout centraliser, tout romaniser, tout latiniser, bref unifier à la mode humaine. On sait ce que l'histoire a opposé à ces prétentions : rupture avec l'Orient et Réformes en Occident. Si le Christ a prié pour que l'Eglise demeure une, c'est qu'il devait se douter qu'en prenant le risque de la remettre entre des mains humaines, elle allait affronter cette durée éprouvante des hommes et des siècles qui, on le sait, ne sont eux ni tous unis, ni tous saints, ni tous catholiques ni tous apostoliques. L'Evangile de Jean déclare : *Dans la maison du Père, il y a de nombreuses demeures* (Jn 14/2). Si les hommes d'Eglise à Rome et ailleurs l'avaient lu de près, ils n'auraient pas laissé passer sans note de compréhension cette énormité : *qu'hors de l'Eglise il n'y a pas de salut* puisque, dit Jean 1/9, *le Verbe est la lumière véritable qui éclaire tout homme*. En clair, être catholique, c'est plus chercher la vérité que penser la défendre comme sa possession, mais c'est surtout et d'abord garder le lien de la charité. Et sur ce plan, il faut bien le dire, les champions ne furent pas tous catholiques !

⁴ **Louis de Giry** est le mari de la correspondante ; **Alix** (Mme Paulin de Malbosc,) est la cousine germaine de Mme Louis de Giry, née Constance de Roussy de Sales ; la belle-sœur d'Alix, malade, est **Renée de Brosses** (+ 1868) épouse d'**Eugène Roussy de Sales** (+ 1925) ; **Thorens** est la commune de Haute-Savoie où habite la famille-souche des Roussy de Sales.

⁵ L'exposition universelle et internationale de Paris fut inaugurée le lundi 1^{er} avril par le couple impérial. Les industries françaises s'étaient donné rendez-vous au caravansérail. La ville de Nîmes y était bien représentée : Arnaud-Gaidan et Cie et Flaissier Frères remportèrent une médaille d'or ; les maisons Clément Gravier, Samuel Guérin, Germain et fils, P. Pailler chacune une médaille d'argent ; enfin neuf médailles de bronze furent aussi attribuées à des industriels nîmois.

⁶ Le **maréchal Edme Patrice Maurice Mac-Mahon** (1808-1898) fut sans doute plus un grand chef militaire qu'un solide politicien, en tout cas ni un médecin ni un chirurgien, ce qui fut heureux pour le prince impérial, **Napoléon-Eugène-Louis** (1856-1879), âgé de 11 ans en 1867 : celui-ci venait de subir une opération à la hanche en mars 1867 pratiquée par le célèbre Nélaton et supportée sans qu'il soit

anesthésié au chloroforme, suite à une boiterie provoquée par un accident de voltige. Une cure à Luchon suffit à consolider sa guérison et à démentir tous les pronostics pessimistes.

⁷ **Maurice de Giry** (1847-1870), fils unique du couple Giry, élève au collège de l'Assomption à Nîmes, mort à Rome, à la Porta Pia en septembre 1870.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la direction spirituelle :

L'Accompagnement spirituel dans la revue *Christus*, 1992, n° 153, hors série, 270 p.

André Louf, *Etre formé à l'accompagnement spirituel* dans *Seminarium*, 1999, n° 4, p. 553-568.

Dictionnaire de Spiritualité, Beauchesne.

Dictionnaire de la vie spirituelle, Cerf, 2001.

Claude Savart, *Le P. d'Alzon et la direction spirituelle des laïques, d'après sa correspondance* dans *Colloque d'histoire 1980*, Le Centurion, 1982, p. 259-278.

Assomption Province de France, *L'Accompagnement spirituel. Eléments pour une pratique*, Paris Denfert, 1996, 19 p.

Pour une lecture personnalisée

- Devenir chrétien et aimer l'Eglise engagent tout l'être. Comment apprends-tu à unir dans ta vie une solide orthodoxie et une forte orthopraxie ? Le P. d'Alzon ne te semble-t-il pas quelque peu excessif dans ses préférences et affinités ecclésiales ?
- Comment entends-tu pour toi dans l'Eglise aujourd'hui fidélité doctrinale et liberté d'appréciation ? Te paraissent-elles compatibles en toute situation ?
- Unité, vérité et charité forment le socle de la vie chrétienne dans la conception catholique : jamais l'une sans l'autre, encore moins l'une contre l'autre. Quelles limites une 'harmonie de leurs forces contraires' impose-t-elle parfois à une vraie attitude de tolérance ?
- La liberté de conscience n'est-elle pas le creuset où se renforce cette triade unité-vérité-charité au contact des personnes et des situations ?

Partie V

- | | |
|--|------------|
| 41. Au Chapitre général de 1868 | p. 207-211 |
| 42. A Vatican Ier, puces et coliques sous un soleil de plomb (1870) | p. 213-217 |
| 43. A l'heure de la défaite, les germes d'espérance d'un catholique (1871) | p. 219-223 |
| 44. Le P. d'Alzon aux Moulins-à-vent (1872) | p. 225-229 |
| 45. La France à deux doigts d'une Restauration monarchique (1873) | p. 231-235 |
| 46. Un rêve inentamé : la 'conversion' des Slaves (1874) | p. 237-241 |
| 47. Le Père d'Alzon malmené par le chapitre des chanoines de Nîmes (1875) | p. 243-247 |
| 48. Au coin du feu, à Lavagnac (1876) | p. 249-252 |
| 49. Trente-troisième Méditation : les études (1878) | p. 253-256 |
| 50. La menace du péril républicain anticlérical (1879) | p. 257-261 |

Au Chapitre général de 1868

Une fondation de Congrégation prend naissance dans le temps : l'Assomption a sa source dans le geste fondateur du P. d'Alzon à Noël 1845, acte reconnu par l'Eglise cinq ans plus tard à Noël 1850 avec l'émission des premiers vœux. Mais s'il n'est pas trop hasardeux de fixer sur un calendrier précis la référence chronologique de ses origines, une nouvelle Congrégation entre dès son acte de naissance, officieux ou officiel, dans un lent processus de maturation et de construction internes qui demande bien souvent des décennies. Ainsi pour l'Assomption que le P. d'Alzon aimait appeler '*notre petite Congrégation*', il a fallu plus de dix ans pour dégager à travers l'expression de ses premières *Constitutions* une définition typée de son esprit, plus de six chapitres échelonnés de 1850

à 1868 pour pointer des orientations apostoliques ouvertes en prise avec la société contemporaine, et plus de quarante années pour lui constituer une amorce de corps social un tant soit peu développé.

L'Eglise romaine prend aussi son temps pour officialiser en son sein l'émergence d'une nouvelle famille religieuse. Elle demande d'abord que cette dernière soit avalisée par trois témoignages favorables d'évêques : pour l'Assomption, le *bref laudatif ou décret de louange* fut accordé en 1857, soit douze ans après une première forme de vie commune et apostolique en divers lieux ; puis fut délivré en 1864 le *décret d'approbation* qui enregistre une Congrégation dans une durée de vie reconnue et met fin à son caractère provisoire, tout en lui faisant bénéficier du statut pontifi-

cal et non plus diocésain. Mais il fut bien précisé en 1864 que cette approbation ne couvrait pas encore le texte des *Constitutions* dont l'examen minutieux par la *Congrégation romaine des Instituts religieux* conduit très souvent à temporiser et à faire modifier des points primitifs de la *Règle* en fonction d'objectifs ou de critères sur lesquels la famille religieuse examinée n'a pas prise. Ce sont les fameuses *animadversiones* qui d'examen en examen font passer une Congrégation sous les fourches caudines du droit canonique et lui font endurer la patience des commencements et des recommencements. On sait que l'Assomption n'obtint le feu vert qu'en 1923, après de douloureuses péripéties, plus de 40 ans après la mort du P. d'Alzon.

Celui-ci que l'on s'acharne à qualifier de 'pressé' en tout domaine, n'apporta sur ce point aucune hâte et ne demanda nulle dérogation, malgré la faveur personnelle dont il jouissait auprès de Pie IX. Une fondation de Congrégation est d'abord un acte de foi, mieux valut pour lui s'en remettre aux desseins de la Providence. Et on peut même dire qu'il mourut sans

avoir la certitude humaine que sa fondation lui survivrait longtemps, tant de difficultés internes aussi bien qu'externes s'acharnèrent à repousser ses solides espérances de Fondateur dans le Royaume d'un futur nébuleux. Ainsi peuvent s'interpréter les expériences d'union ou de fusion qu'il ne cessa de nouer avec d'autres Instituts ou Ordres religieux : Résurrectionnistes, Pères de la Sainte-Croix, Augustins et Ermites de Saint-Augustin. Mais le socle de sa pensée fondatrice ne connut ni de modification vitale ni de période d'essai : en dépit de tout, l'horizon de foi du P. d'Alzon ne varia jamais. Dieu selon lui voulait l'Assomption comme expression incarnée du *Royaume évangélique de son Fils* dans des êtres pleinement engagés au service du même amour apostolique. *Déjà là, pas encore*, au prix de combats dont la force demeure voilée dans les cieus, l'ombre de leur dessein comme arrachée aux pesanteurs humaines. Une loi de vie permanente suspendue comme une épée au dessus du berceau : naître et renaître sans cesse par amour, pour servir le Royaume.

Notre vie spirituelle, notre substance religieuse, notre raison d'être comme Augustins de l'Assomption¹ se trouve dans notre devise : Adveniat regnum tuum. L'avènement du règne de Dieu dans nos âmes, par la pratique des vertus chrétiennes et des conseils évangéliques², conformément à notre vocation ; l'avènement du règne de Dieu dans le monde par la lutte contre Satan et la conquête des âmes rachetées par Notre-Seigneur et plongées pourtant dans les ténèbres de l'erreur et du péché³ ; quoi de plus simple ! quoi de plus vulgaire, si j'ose dire ainsi, que cette forme de l'amour de Dieu⁴ ! Si, à cet amour principal, vous ajoutez l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de la Sainte Vierge sa Mère et de l'Eglise son épouse, vous connaîtrez sous son expression la plus abrégée l'esprit de l'Assomption⁵.

Mais qu'y a-t-il donc là de spécial, de caractéristique ? Qu'y peut-on voir que tous les vrais chrétiens ne puissent accepter⁶ ? Quelles pensées, sous ces pensées fondamentales, peuvent-elles donc nous distinguer des autres familles religieuses⁷ ? Est-ce que religieux et chrétiens ne répètent pas tous les jours avec l'Oraison dominicale ce cri dont nous voulons faire notre cri d'armes : Adveniat regnum tuum ? Chrétiens et religieux ne doivent-ils pas tous aimer Notre-Seigneur, la Sainte Vierge, l'Eglise ? Encore une fois, pourquoi réclamer comme un bien propre ce qui est le patrimoine de tous ?

Il faut tout d'abord reconnaître ce premier cachet de notre Institut : la simplicité des moyens. On prétend que la chose la plus rare au monde, c'est le sens commun. Serait-ce un paradoxe d'affirmer que dans le monde catholique la chose la plus rare c'est le sens commun catholique ? C'est pour cela que nous cherchons à nous l'approprier comme un cachet original. Nous sommes tout simplement catholiques, mais catholiques autant qu'il soit possible de l'être ; nous sommes catholiques tout d'une pièce... Tel est le premier trait de notre caractère comme Augustins de l'Assomption.

E. d'Alzon.

**Instruction de clôture au Chapitre général, le 17 septembre 1868,
d'après Ecrits Spirituels, Rome 1956, p. 130-132.**

¹ Cette instruction de clôture fut prononcée par le P. d'Alzon le 17 septembre 1868, avant la rédaction des fameuses *Lettres au Maître des novices*. Elle reprend d'une manière actualisée en fonction des événements majeurs de l'époque les grands thèmes spirituels et apostoliques déjà contenus dans le Directoire de 1859.

² On peut admirer l'enchaînement ordonné : la pratique des vertus chrétiennes constitue le chemin commun et ordinaire de la vie chrétienne reçue au baptême ; la pratique des conseils évangéliques qui suit ou en découle est, à l'intérieur de cette voie commune, la conséquence du choix de vie approprié ou spécifique de la vie religieuse. La vie religieuse est ainsi le développement ou l'approfondissement de la vocation baptismale première et fondatrice. Cette perspective n'a pas toujours été aussi lumineusement mise en lumière dans la théologie de la vie religieuse.

³ La répétition de la formule '*L'avènement du règne de Dieu*' sous cette forme développée reprend celle ordinairement donnée par le P. d'Alzon : l'avènement du règne de Dieu '*en nous et autour de nous*', c'est-à-dire la double forme personnelle et sociale, ce qui n'est pas sans rappeler le commandement évangélique unique dans son mouvement double : l'amour de Dieu et du prochain .

⁴ L'amour de Dieu est à comprendre dans le même sens évangélique : l'amour premier de Dieu à notre égard qui est le don par excellence de l'élection divine et en retour notre amour de Dieu qui s'incarne dans l'amour fraternel. L'encyclique de Benoît XVI *Deus caritas est* s'appuie sur la même articulation.

⁵ C'est là en effet sous cette forme résumée mais achevée qu'est le mieux développé ce qu'il est convenu d'appeler le triple amour à l'Assomption dont on trouve une des premières expressions dans une lettre du P. d'Alzon au P. Picard le 5 juin 1856.

⁶ Il y a là déjà une forme de réponse à tous les reproches, à toutes les interrogations et à tous les commentaires plus ou moins inspirés qui ont été écrits sur un prétendu manque d'originalité quant à l'esprit de l'Assomption. L'originalité de l'esprit de l'Assomption, c'est de reprendre cet esprit à sa source ou à son fondement, celle ou celui qui jaillit au cœur même de la prière chrétienne telle qu'elle est reçue sur les lèvres du Christ.

⁷ Distinguer sans opposer, reprendre sans répéter, voilà un art subtil et difficile parce qu'il s'agit d'affirmer sa place sans piétiner celle des autres ou empiéter sur elles. Or on connaît ce que l'esprit humain a d'amour-propre et de tentation d'orgueil, même à l'intérieur des fondations religieuses, pour chercher à se prévaloir d'une once d'originalité ou pour se démarquer de ce qui a précédé.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur l'esprit de l'Assomption

Constitutions et Règle de Vie des Augustins de l'Assomption à travers le temps : 1855, 1865 et 1983.

L'esprit de l'Assomption d'après Emmanuel d'Alzon, Rome, 1993, 101 pages.

Pierre Touveneraud, *Charisme du P. d'Alzon et charisme de l'Assomption*, dans *Approches et Recherches*, Rome, 1974.

Georges Tavard, *Le poids de Dieu, la spiritualité trinitaire d'Emmanuel d'Alzon*, Paris, 1982, 162 pages dans collection *Série du Centenaire 1980* n° 5.

André Sève, *Ma vie c'est le Christ. Emmanuel d'Alzon*, Paris, Le Centurion, 1980, 184 pages.

Georges Tavard, *Emmanuel d'Alzon. La foi et le Royaume*, Paris, Cerf, 2003, 179 pages.

Pour une lecture personnalisée

- A quels traits reconnaît-on d'après toi l'esprit de l'Assomption selon le P. d'Alzon ?
- N'y a-t-il pas quelque difficulté à rendre compte d'un esprit ? Quels sont les textes majeurs du P. d'Alzon où il a entrepris cet effort de définition ou de restitution ?
- Pourquoi la Congrégation a-t-elle eu tant d'ennuis à se faire reconnaître par Rome sous son seul, unique, vrai, véritable et véridique nom originel *d'Augustins de l'Assomption* ?
- Peux-tu résumer en une dizaine de points les caractères propres de l'esprit de l'Assomption tels qu'ils se trouvent dans les écrits du Fondateur et tels que tu les ré-exprimes à ta manière dans ta langue ?

A Vatican Ier, puces et coliques sous un soleil de plomb (1870)

Le P. d'Alzon fut un témoin direct de cette expérience ecclésiastique exceptionnelle qu'est la tenue d'un concile œcuménique. Non pas en tant qu'acteur privilégié - comme en est membre de droit tout évêque -, mais en tant que théologien de Mgr Plantier qu'il accompagna à Rome. Il ne participa donc pas aux séances officielles, mais à quelques cérémonies publiques et à des réunions périphériques externes qui eurent leur importance dans le jeu des débats longuement entretenus. Le P. d'Alzon se déplaça aussi à Rome avec quelques idées bien arrêtées, mais il se rendit compte très vite que la mise en route des débats conciliaires et leur animation ne relevèrent pas d'une logique humaine systématique ou encore d'une simple organisation planifiée de

façon trop rigoureuse. Les Pères conciliaires avaient un menu pré-digéré, il est vrai, par les différentes commissions préparatoires ; cependant le cours des débats connut aussi des rebondissements inattendus, notamment à propos d'une question hors programme mais qui agita tous les esprits, celle de l'infaillibilité personnelle du Pape.

Le P. d'Alzon prit pension au Séminaire pontifical français, rue Santa Chiara, au cœur de la ville historique, ce qui lui permit de visiter ou re-visiter nombre d'églises et de sanctuaires romains. Sa grande préoccupation fut de mobiliser la plus grande majorité conciliaire en faveur de la proclamation du dogme de l'infaillibilité quand la question fut mise à jour, en animant une sorte de bureau de presse et en se

faisant selon son expression *la mouche du coche*, multipliant les contacts et les visites au gré des nouvelles. De son côté, le P. Galabert, conseiller théologien de son évêque Mgr Raphaël Popov, regroupa autour de lui des évêques orientaux assez hermétiques à la langue latine pour leur présenter dans la même ligne les discussions et les enjeux du Concile. La correspondance du P. d'Alzon à cette occasion fourmille de renseignements sur la ville de Rome, sur ses rumeurs, sur les intentions de vote et les débats des Pères conciliaires. Les langues sont déliées et le P. d'Alzon brocarde volontiers l'un ou l'autre orateur, trop prolix, trop abscond, trop inopportuniste. Sa plume fait feu de tout bois, il tempête, il vitupère. Il lui arrive même de parer certains dignitaires de l'Eglise de qualificatifs qui prennent quelque liberté à l'égard des conventions ecclésiastiques et même d'une certaine charité chrétienne. Le ton est vif, emporté, gouailleur parfois, po-

lémique souvent. Ainsi souhaiter à des ventres épiscopaux une bonne diarrhée parce que leur langue a été trop nourrie ! On devine par contre toute son admiration à l'égard des jeunes et courageux évêques missionnaires, à la tête de territoires immenses à évangéliser, qui sont venus à Rome sans grands moyens et sans appareil, à la différence de certains prélats hongrois, encore grands seigneurs, roulant carrosse en grand équipage et fière livrée. Ce faisant, le P. d'Alzon découvre pour nous cet autre visage de l'Eglise qui a pris naissance dans des terres lointaines, avec au cœur cet amour de la papauté et sa première raison d'être, le service de l'Evangile. En quelque sorte le dévoilement de ce cœur qui bat à Rome et pour Rome, mais qui vit aussi bien au loin, aux frontières sans limites de la mission. Une leçon et un exemple pour ses Congrégations et pour lui, ce qui valait bien le sacrifice enduré par des piqûres de puces dans la fournaise romaine !

Je vous remercie, ma chère fille, de votre bonne lettre. Je présume que vous n'êtes pas restée à Paris bien longtemps après l'avoir écrite, surtout si vous devez quitter Nîmes le 10. Hélas ! je ne serai pas arrivé à cette époque¹. Les gallicans et les présidents, plus coupables à mes yeux que les gallicans, nous retiennent ici². J'ai pourtant une grande espérance. Devinez en quoi ? Dans la colique. Elle tord les en-

trailles de quelques opposants. Cela leur fera désirer la clôture. Pourquoi ont-ils tant traîné en longueur ? Mais les présidents, les présidents !

Le temps est très lourd. Pas un peu de ce vent qui dessèche, mais aide à respirer³. La campagne est verte. Mais les puces ! Ma fille, 21, et il n'est pas 4 heures, et il m'en a échappé beaucoup. L'abbé Chesnel⁴ prétend que quand on les tue à cette époque, elles ressuscitent après quarante-huit heures. Il en a fait l'expérience sur ces petites bêtes, à qui il avait fait une marque à la queue. Dites à vos élèves d'essayer⁵.

Le Pape était magnifique. Hier nous l'avons vu entrer à Saint-Pierre, nous étions admirablement placés. Aujourd'hui je ne suis pas sorti. Je vous félicite bien sincèrement du résultat de vos élections⁶, mais croyez-moi, pour que votre Congrégation marche à côté de la charité, il faut la fermeté. On ne fera rien sans cela. Le P. Vitte⁷, qui est de retour à Lyon, croit qu'à ce point de vue il peut manquer quelque chose. Il y a trop longtemps que je n'ai vu Lyon ou Paris, mais il est sûr qu'il ne faut jamais s'endormir.

Avant votre départ, recommandez bien aux Sœurs l'observation de la règle. Mon Dieu, qu'il est difficile de faire faire un noviciat comme il faut ! Et quand le noviciat a été fait faiblement, c'est aux pauvres supérieures locales à le faire recommencer. Je voudrais qu'en partant vous disiez à vos Sœurs que vous allez, à votre retour leur faire faire un noviciat nouveau d'après ce que vous avez vu pendant le Chapitre. Vous verrez que cela produira une crainte salutaire, que j'aurai soin d'entretenir⁸.

Adieu, ma bien chère fille. Croyez que ce me sera un grand regret de vous trouver partie, lorsque j'arriverai. Mille fois vôtre en Notre-Seigneur.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à Sœur Marie-Gabrielle de Courcy, Rome, 29 juin 1870, Lettres t. VIII, d'après édit. Désiré Deraedt, 1994, p. 450-451

Sœur Marie-Gabrielle de Courcy (1830-1885) était la supérieure R.A. du prieuré de Nîmes dans les années 1870.

¹ **Sœur Marie-Gabrielle de Courcy** a participé à Auteuil au Chapitre général des R.A. qui venait de se terminer. Elle comptait quitter Nîmes le 10 juillet 1870 pour un séjour aux Eaux-Bonnes, exigé par sa santé. Le P. d'Alzon ne rentra de Rome à Nîmes que le 21 juillet suivant.

² Les cinq présidents du Concile à Vatican Ier, nommés par Pie IX, étaient les cardinaux **Charles Auguste de Reisch** (1800-1869) décédé en décembre 1869, **Antonio De Luca** (1805-1883), **Giuseppe Bizzarri** (1802-1877), **Luigi Bilio** (1826-1884), **Annibale Capalti** (1811-), **Filippo De Angelis** (1792-1877). On notera le caractère très curial et très italien de ce choix qui peut transformer un centre géographique en un nombril ecclésial !

³ La chaleur romaine en été est souvent étouffante en raison de la température et de l'humidité de l'air. Seul le ponentino, le soir, peut apporter à la ville un petit courant de fraîcheur. Le P. d'Alzon logeait au séminaire pontifical français, via Santa Chiara, au plein cœur de la fournaise.

⁴ **L'abbé François Chesnel** (1822-1876) était l'un des six théologiens français, dits théologiens du Pape. Il était vicaire général de Quimper et sympathisa avec le P. d'Alzon.

⁵ Le passage est évidemment humoristique. La taille d'une puce ne permet pas à l'œil nu d'en détailler les particularités physiologiques mais procure des démangeaisons assurées toute la nuit bien au-delà du nombril ! Rome était tristement réputée pour la saleté de ses rues et le manque d'hygiène de ses habitants.

⁶ Il s'agit des élections du 3^{ème} Chapitre général des R.A. qui s'est tenu à Auteuil le 25 juin 1870. Ont été élues Mère Thérèse-Emmanuel O'Neill, assistante inchangée ; Mère Marie-Madeleine de Peter, 2^{ème} assistante ; Mère Marie-Thérèse de Commarque, conseillère inchangée ; Mère Marie-Walburge Howly, conseillère inchangée ; Mère Marie-Caroline de Paty, conseillère supplémentaire ; Mère Marie-Séraphine Déroudilhe, conseillère supplémentaire. De plus fut élue une *Commission pour les Règles* comprenant les Sœurs Marie-Gonzague Saint-Julien, Marie-Gabrielle de Courcy, Françoise-Eugénie de Malbosc et Marie du Saint-Sacrement de Gouy.

⁷ **L'abbé Pierre-Ferdinand Vitte** (1824-1883) était un prêtre français natif de l'Ain, nommé évêque en 1873 et vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie, bien en lien avec les Religieuses de l'Assomption.

⁸ Certes, dit la Bible, *'la crainte est le commencement de la sagesse'*, mais n'est-ce pas s'appuyer là sur un ressort spirituel qui risque d'être à lui seul trop négatif et trop peu efficace pour la durée de toute une vie religieuse ? Le P. d'Alzon fit mieux que d'administrer des savons à son retour, il prêcha aux Sœurs du Prieuré de Nîmes de magnifiques conférences sur l'esprit de l'Assomption qui ont été éditées par la suite.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur le concile de Vatican Ier

Théodore Grandérath et K. Kirsh, *Histoire du Concile du Vatican*, trad. de l'allemand, 3 volumes, Fribourg, 1903-1906. G. Thies, Louvain, 1961 et 1989 ; Henri Rondet, Paris, 1962 ; B. Bellone, Rome, 1966 ; Roger Aubert, M. Guéret et Tombeur, Louvain, 1977.

Roger Aubert, *Vatican I*, Paris, éditions de l'Orante, 1964, 341 p.

Actes du Colloque de l'Ecole française de Rome, Rome, 1989.

Antoine Wenger, *Le P. d'Alzon et le Pape dans Hier et Aujourd'hui*, collection *Série du Centenaire 1980*, Paris, 1982, p. 7-41.

Le P. d'Alzon et les deux Conciles du Vatican, Rome, 1960, 48 p.

Georges Tavard, *Le P. d'Alzon au Ier Concile du Vatican*, Rome, 1996.

Documentation biographique. Vie et Vertus du P. Emmanuel d'Alzon, 2 tomes, Rome, 1986.

Siméon Vailhé, *Vie du P. Emmanuel d'Alzon*, Paris, B.P., t. II, 1934.

Pour une lecture personnalisée

- Pourquoi le P. d'Alzon est-il pressé de quitter Rome ? Le Concile n'était-il pas en fait comme empêtré dans des débats d'opinion qui semblaient sans fin mais non sans intention ?
- Que reprochait le P. d'Alzon aux ténors du Concile ? En quoi les présidents pouvaient-ils être tenus pour responsables des attermoissements et longueurs de ce Concile ?
- L'observation de la Règle te paraît-elle une condition suffisante pour la bonne marche d'une Congrégation et l'animation spirituelle des communautés ?
- Le religieux devait être selon le P. d'Alzon un *novice perpétuel*. Comment comprends-tu cette recommandation ?

A l'heure de la défaite, les germes d'espérances d'un catholique (1871)

Avec une légèreté cocardière folle, la France entra en guerre le 19 juillet 1870 contre la Prusse, en fait contre tout l'espace germanique, sans grande préparation à la différence de son ennemie, devenue une puissance militaire après la victoire de Sadowa contre l'Autriche (juillet 1866). Il avait suffi à l'habile Bismarck d'agiter le *chiffon rouge* devant le *taureau gaulois*, à partir d'une affaire à propos de laquelle la France avait obtenu satisfaction : le retrait de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne.

Isolée, la France se lança imprudemment dans une guerre mal conduite pour '*châtier une Prusse insolente*', persuadée que les chas-sepots allaient faire merveille jusqu'à Berlin alors que l'armée française manquait cruellement de mi-

trailleuses. Deux batailles suffirent à lui faire désertier le sol alsacien ; le 15 août les Prussiens occupèrent sans combat Nancy. Napoléon III passa le commandement de l'armée du Rhin à Bazaine que ce dernier laissa enfermée à Metz. L'armée de MacMahon, reconstituée au camp de Châlons, ne put se dégager de Sedan et capitula le 2 septembre. Les généraux français avaient agi à l'aveuglette, sans concertation, là où Moltke sut s'imposer grâce à son esprit de décision et sa capacité d'adaptation. Strasbourg tomba le 28 septembre, Metz le 27 octobre. Victor-Emmanuel II profita de la chute de Napoléon III et du retrait des contingents français de Rome pour marcher sur la Ville éternelle (septembre 1870), en faire sa capitale malgré les protestations de Pie IX et s'installer au

Quirinal avec son gouvernement (juillet 1871).

Malgré des actes de bravoure indéniables des deux côtés, la partie militaire était perdue pour la France. Le blocus de Paris allait commencer. Le *gouvernement de Défense nationale*, formé le 4 septembre, eut beau lever des corps de volontaires selon le principe révolutionnaire de la levée en masse, ni l'armée de la Loire ni celle du Nord ni celle de Bourgogne ne purent dégager la capitale encerclée et entamer l'occupation du sol. A Paris Trochu encouragea Ducrot à tenter des sorties dont les offensives furent toutes brisées par la montée de la Marne, un froid glacial et les troupes Wurtembergeoises. Faidherbe était battu à Saint-Quentin, Chanzy au Mans et l'armée de Bourbaki dut passer en Suisse pour éviter l'écrasement. L'Empire allemand fut proclamé à Versailles le 18 janvier 1871, l'armistice avec les Allemands signé le 26 janvier. Gambetta démissionna le 6 février, la province votait la paix par les élections du 8 février contre Paris républicain et belliciste. Thiers, choisi comme chef de l'exécutif le 17, et Jules Favre, aux Affaires étrangères, négocièrent la paix avec Bismarck qui resta in-

traitable sur des conditions draconiennes : cession de l'Alsace, d'une partie de la Lorraine et versement d'une dette de guerre de 5 milliards de francs-or. Thiers décida depuis Versailles de renvoyer la Garde nationale de Paris. Le 18 mars 1871, la population parisienne s'opposa à l'enlèvement des canons de Montmartre. L'émeute se termina par le meurtre des généraux Lecomte et Thomas. La Commune, gouvernement insurrectionnel et révolutionnaire, fut proclamée. Le traité de Francfort fut signé le 10 mai 1871, la capitale reprise sur la Commune par l'armée des Versaillais après une semaine de combats de rues fratricides. Un premier emprunt fut levé en juin 1871 pour accélérer le versement de la dette et la libération progressive des départements occupés (septembre 1873), puis un second en juillet 1872 avec succès. La France resta isolée diplomatiquement jusqu'en 1893. Le 23 mai 1873 l'Assemblée remplaçait Thiers, républicain, par MacMahon, monarchiste. La France, battue, humiliée, nourrit un sentiment de revanche anti-allemand qui explosa en 1914 et encore en 1939. Comment pouvait réagir le P. d'Alzon, homme de foi et d'espérance ?

Cher ami,

A l'instant, à l'instant, je reçois votre lettre. Hélas ! hélas ! nous sommes au fond de l'abîme et ne l'avons pas volé. Oui, Paris a capitulé¹ et, le croiriez-vous ? en étudiant la volonté de Dieu, non au point de vue français exclusif, mais au point de vue catholique, c'est bien fait. Quel carême de quatre mois et demi viennent de faire les Parisiens ! Quelle purification de la banlieue ! Quelles orgies de moins ! Quelle féconde pauvreté de plus ! Nous aurons moins d'or, mais fabriquerons plus de fer ; nous aurons moins de métiers de luxe, nous aurons plus de travaux moralisateurs. Voyez si la France avait mis en arsenaux ce qu'elle a mis en théâtres, en fusils ce qu'elle a mis en fêtes, en exercices militaires ce qu'elle a mis en bals, en serions-nous où nous en sommes ? Hélas ! profitera-t-on de la leçon ?² Dieu le sait.

Votre frère allait bien, mon neveu Jean va bien. Trouvez-nous des vocations. Un religieux mort, un novice renvoyé pour cause de santé, un autre sous les drapeaux, un autre aux mobilisés. Voilà notre bilan³.

On n'a pas eu un obus à Auteuil, au moins au couvent. Ici Pierre Baragnon menace de la guerre civile par affiche plus ou moins jaune, si par esprit de conciliation on ne le nomme pas député⁴. Nous allons passer trois ou quatre mauvais jours, jusqu'aux élections qui auront lieu le 8, à moins que les élections de Paris ne nous rassérèment⁵. Que vous dire de l'avenir ? Thiers⁶ pense que la République et l'empire sont morts, mais qu'il ne faut pas enterrer trop vite la République. Quant à moi, plein de tristesse comme Français, je suis plein d'espérance comme catholique. Qui a jamais entendu dire que les désastres de 1814 et 1815 aient amené l'ombre d'une conversion dans nos troupes ? Il sortira de là, croyez-le bien, de magnifiques efforts d'apostolats⁷.

Je suis un peu souffrant. Raymond de Surville est mort⁸. Priez pour la fondation d'une université catholique et d'une vaste association pour la défense de l'Eglise. Je vous conjure, quand vous serez libre, de vous arranger pour nous venir le plus tôt que vous le pourrez. Adieu, et tout vôtre.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon au P. Vincent de Paul Bailly, Nîmes, le 6 février 1871, Lettres t. IX, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1994, p. 11.

¹ Le 2 septembre 1870, Sedan a capitulé, entraînant la chute de l'Empire, la déchéance de Napoléon III et la proclamation de la République à Paris le 4 septembre. Strasbourg tomba le 28 septembre, Metz le 27 octobre. Paris est assiégé et affamé. Le gouvernement a demandé l'armistice le 26 janvier 1871 signé le 28, ce qui équivalait en fait à une capitulation générale, mais la population parisienne patriote condamnait les politiques capitulards. Les grandes villes de province, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, bouillonnaient aussi de convulsions communistes.

² A la honte d'une défaite militaire sans appel qui frappait durement le pays dans son fol orgueil belliciste de juillet 1870, s'ajoutaient chez les catholiques des sentiments troubles d'indignité nationale et de châtement divin, mérité selon eux d'une part par les excès de la *fête impériale* et justifié d'autre part par une version théologique de style apocalyptique '*colère de Dieu*'. Les discours religieux entretenaient ce climat moralisant qui mêlait à la tristesse du sentiment national abattu les couplets d'une pénitence repentante sur fond de totale confusion politique.

³ Le religieux décédé est le Frère **Edouard Patt**, mort à Nîmes le 28 novembre 1870 du purpura. Le novice sous les drapeaux pourrait être le frère **Paulin Bonnefoi**, le frère mobilisé aux ambulances le frère **Jules Ferret**, le novice renvoyé pour cause de maladie **Achille Gounin** ou **Claude Lhérisson**. Les Pères Vincent de Paul Bailly et Etienne Pernet étaient, eux, aumôniers volontaires auprès des soldats français prisonniers à Mayence.

⁴ Ancien journaliste à Constantinople, devenu candidat à la députation, de tendance anti-bonapartiste et républicain, **Pierre Baragnon** (1830-1904) n'était en fait tout simplement qu'un opportuniste de plus, modèle girouette commune !

⁵ Les élections du 8 février donnèrent dans l'ensemble une Chambre très conservatrice où figuraient nombre de notables, favorables à une restauration monarchique.

⁶ **Adolphe Thiers** (1797-1877) était en effet l'homme fort du nouveau gouvernement, celui issu du gouvernement provisoire précédent, après l'intermède **Gambetta** (1838-1882) lequel avait fait le tour de France en ballon aérien. Thiers allait réprimer la Commune et fonder la III^{ème} République, politiquement libérale mais socialement conservatrice. Il fut acclamé comme le libérateur du territoire en 1873, au moment même où on le renvoya du gouvernement pour faire le choix rassurant du Maréchal Mac-Mahon (24 mai 1873).

⁷ Les années 1871-1872 furent en effet pour l'Assomption grosses d'inventivité apostolique : les alum-nats, la presse, les pèlerinages, la reprise de la *Revue de l'enseignement chrétien*, la perspective de fondation des Universités catholiques, l'animation de Comités catholiques, de Cercles d'ouvriers et d'Associations de défense de l'Eglise.

⁸ **Raymond de Surville** (1848-1871), ancien élève du collège de l'Assomption, était le fils d'une famille nîmoise très liée au P. d'Alzon : Charles de Surville (1803-1868), ancien parlementaire légitimiste, Receveur général du Gard et sa seconde épouse, née de Ricard.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la guerre de 1870 et ses conséquences

Henri Guillemin, *Cette curieuse guerre de 70 : Thiers, Trochu, Bazaine*, Gallimard, dans collection *La suite des temps*, 1956, 266 pages.

L. Rousset, *Histoire générale de la guerre franco-allemande, 1900-1910*, Librairie illustrée.

Stéphane Audoin-Rouzeau, *1870, La France dans la guerre*, Paris, édit. Armand Colin, 1989, 420 pages.

François Roth, *La Guerre de 70*, Paris, Fayard, 1990 et Hachette Poche, collection, Pluriel Poche, 2005, 774 pages.

Annette Becker, *La guerre et la foi*, 1994.

Pour une lecture personnalisée

- Que penses-tu de ce divorce manifeste quant à l'appréciation politique des événements entre Paris et les provinces françaises ? La menace de guerre civile n'annonce-t-elle pas la Commune ?
- Quelles sont à ton avis les véritables causes de la défaite française, militaire et politique, devant la puissance de l'unité allemande fédérée par Bismarck ? Ne se trouve-t-on pas devant deux modèles nationaux politiquement antagonistes, l'un se réclamant d'Athènes, l'autre de Sparte ?
- N'y a-t-il pas souvent chez des gens et des tempéraments actifs-volontaires comme le P. d'Alzon un contraste marqué entre le pessimisme des idées au présent et une sorte d'appel optimiste pour l'action en vue de l'avenir ?
- L'espérance, vertu théologale, n'offre-t-elle pas le meilleur terrain d'avenir au croyant qui ne s'enferme pas dans les idées noires et les ruines du temps présent ?

Le Père d'Alzon aux Moulins-à-vent (1872)

Le P. d'Alzon a pris racine à Nîmes le 14 novembre 1835 ; malgré des offres réitérées, il n'a jamais par la suite quitté sa ville d'adoption, ce qui ne signifie pas qu'il n'ait pas connu comme beaucoup d'humains de multiples déménagements. A Nîmes même, il conserva de 1839 à 1878 un bureau de travail à *l'évêché*, devenu depuis *Musée départemental du Vieux-Nîmes*, à côté de la cathédrale Saint-Castor. Mgr Cart aurait aimé que son vicaire général y fit sa demeure habituelle, mais c'était compter sans l'esprit d'indépendance de son second ! La liste de ces différents logis d'occasion ou d'emprunt a même été précisée, souvent de façon allusive, ça et là dans sa correspondance. C'est ainsi que l'on connaît son premier pied-à-terre nîmois, à l'adresse de son grand-oncle ma-

ternel, l'abbé Daniel-Xavier Liron d'Airolles, au n° 16 *rue de l'Aspic*, un provisoire qu'il échangea très vite (au bout de trois mois ?) pour une location *rue de l'Arc-du-Gras n° 9* (actuel n° 7) à l'angle de la *rue des Orangers*, location partagée avec un certain abbé Bernard Rode. En 1839, devenu vicaire général en titre, il se devait de se mettre plus avantageusement dans ses meubles en louant un grand appartement, situé au n° 10, *rue des Lombards ou rue Marguerite*, dans l'immeuble Grandgent. C'est en 1845, depuis Paris, qu'il en résilia le bail, provoquant d'ailleurs l'émoi de ses dirigées, et qu'il décida de porter ses pénates dans son *Collège de l'Assomption*, alors *rue de la Servie*. Il y connut sans doute différentes cellules dans les divers pavillons qui

composaient le collège, dont le bâtiment dit *Arche de Noé*, mais on sait qu'il mourut le 21 novembre 1880 dans la chambre située au-dessus de la porte cochère, transformée par la suite en un musée de souvenirs.

Il fit pourtant une infidélité à l'Assomption en décidant en 1872 de se transporter sur les hauteurs de Nîmes, au quartier dit des *Moulins-à-Vent, sur le Mont Duplan*, dans la *maison Prophète* que l'évêché avait achetée bien antérieurement (1854), mais pour y héberger à présent *l'Œuvre de Jeunesse dite Argaud*. Le P. d'Alzon entendait à ce moment-là la transformer sur le style des *Cercles catholiques* qui fleurissaient alors partout dans les diocèses de France. La petite histoire veut même que les collégiens de l'heure furent réquisitionnés pour se passer de main à main et de rue en rue les volumes de la *Patrologie Migne* dont le P. d'Alzon n'entendait pas se défaire. Le transfert fut de courte durée, semble-t-il, quelques années jusqu'en 1877 sans doute – il y vécut d'ailleurs par intermittence-, et il apparut plus sage à tout le monde de voir le *Patriarche*, trop pris par ses autres charges, et sa précieuse collection réintégrés dans ses murs. Un

autre religieux fut détaché à l'œuvre Argaud, entre 1874 et 1877, notamment le Frère Désiré Gallet et l'ex-Père Joseph-Marie Blanc. Le P. d'Alzon revendit les lieux à l'évêché, en 1878.

On dit qu'en matière de logement, le P. d'Alzon se montrait très sobre, meublé à la manière d'un moine ou d'un ermite, avec à peine le mobilier indispensable. Quand il quitta Lavagnac en 1835, il refusa un carrosse décoré aux armoiries des d'Alzon qui aurait, selon lui, bloqué les ruelles de la vieille ville et surtout indisposé par son luxe ses futurs donateurs ! Mais il emporta quand même deux glaces grand tain, une tête de mort et un portrait de sainte Madeleine. Il conserva longtemps un grand crucifix que lui avait donné son premier évêque, Mgr de Chaffoy. Même sobriété dans son grand appartement, rue des Lombards : son cabinet de travail comprenait 4 chaises blanches, un prie-Dieu, une table avec une tête de mort. Avec les années, il est vrai, ses *Philothées* nîmoises lui firent accepter quelques commodités, dont un secrétaire à tiroirs, don de Mlle Joséphine Fabre, jalousement conservé depuis 1901 par les Oblates à leur maison provinciale de *Hulsberg* (Pays-Bas). La

communauté assomptionniste de Nîmes, rue Sainte-Perpétue n° 2, entretient toujours sa stalle de chœur, installée dans sa chapelle plus d'ailleurs comme un siège ou un trône d'apparat que comme un nécessaire liturgique de cérémonie. Tout le reste des souvenirs personnels liés au P. d'Alzon, au fil des expulsions et des déménagements, a fini par être dispersé aux quatre vents de l'histoire qui n'agitent pas que des moulins, à Nîmes comme un peu partout

dans le Midi ! Même les restes mortels du P. d'Alzon ont connu à Nîmes trois formes de délocalisation (tombe de l'Assomption au cimetière Saint-Baudile, de 1880 à 1892 ; caveau dans la chapelle du Collège de l'Assomption, de 1892 à 1942 ; caveau dans la chapelle des Oblates rue Séguier, de 1942 à nos jours), preuve éprouvée que *les fils de cette terre ne peuvent avoir ici-bas de demeure permanente.*

Objet prodigieusement chéri de Monsieur votre père ou du Révérend Père, votre père !

D'abord, vous n'êtes pas un monstre ; puis je vous engage : à faire mettre à la place de M. Argaud pour l'œuvre de la jeunesse de Nîmes les religieux de l'Assomption ; à la place de M. Charles Laurent pour les apprentis, le P. Ch. Laurent, des Augustins de l'Assomption¹ ; et vous demanderez au P. François s'il connaît un M. François Cham-bourdon, directeur de l'œuvre des hommes à Nîmes. Ceci passe toute idée. A Alais, les religieux de l'Assomption ; au Vigan, œuvre des hommes, les religieux de l'Assomption. On vient de fonder au Vigan un Cercle catholique. Le P. Hippolyte a été fondateur et exclu, aussitôt le cercle ouvert, mais ce n'est pas un mal.

Maintenant que vous dire ? Nous avons près de 170 internes, 100 externes ou demi-pensionnaires : non c'è male. Le P. Picard se plaît au Vigan. Il va pousser à envoyer à Arras le P. Charles. Ici je me suis installé, par une messe aux saints anges, à l'œuvre de M. Argaud² ; cela date de ce matin. Ils m'ont fait une opposition furieuse, il y a quelque temps ; pour le quart d'heure, ils sont doux comme des agneaux³.

Allemand est arrivé sombrement de Marseille, votre lettre lui a été remise. Que vous dire ? Avez-vous définitivement l'appartement de Mlle de Longueil⁴ ? Dès que la Revue⁵ aura paru, vous aurez un autre

article de moi. Dimanche, si le temps le permet, 1.200 Nîmois iront à Rochefort, presque autant d'Avignon, autant d'autres localités. Nous comptons être 3.000 ou 4.000, si le temps est beau⁶.

La retraite ecclésiastique a été médiocre. Ne vous pressez pas d'inviter M. Barbe⁷. Sur ce, je baise la vôtre⁸ et vous dis bonsoir

E. d'Alzon.

On a, à l'Assomption, de 10 à 12 messes par jour⁹.

E. d'Alzon au P. Vincent de Paul Bailly, Nîmes, le 2 octobre 1872, Lettres t. IX, d'après l'édition Désiré Deraedt, Rome, 1994, p. 436.

¹ Il s'agit de modifier les appellations dans *l'Annuaire des Associations Catholiques Ouvrières de France* pour l'année 1873-1874. Le P. Vincent de Paul était pour l'heure le secrétaire de l'Association. Le P. d'Alzon tient au nom '*Augustins de l'Assomption*' pour ses religieux qui y figurent : **Charles Laurent** (1821-1895), **François Chambourdon** (1844-1902) lequel se fit incardiner au diocèse de Nîmes en 1877, **Hippolyte Saugrain** (1822-1905).

² **L'abbé Casimir Argaud** (1814-1901) avait été le fondateur et le directeur de cette Œuvre de jeunesse à laquelle le P. d'Alzon jeune prêtre avait collaboré. Il s'agissait en 1872 de la ressusciter sous une forme plus adaptée. Elle passa ensuite sous la direction des Pères de Timon-David. Le Père **Charles François** (1841- ?) venait d'être ordonné prêtre. Il quitta la Congrégation en 1876 et l'on a perdu sa trace.

³ Les jeunes gens dont le centre venait d'être transféré au Mont-Duplan sur le 'pic Argaud' (aussi appelé Maison Prophète) s'étaient montrés récalcitrants à la direction du Frère **Norbert Mathieu** (1852-1918), ordonné prêtre en 1878 et envoyé au service de la Mission d'Orient en 1880. Ce centre comprenait selon le P. d'Alzon et à cette date une centaine de jeunes gens. Le P. d'Alzon voulut même à un moment donné (1874) faire du Mont-Duplan la maison-mère, le scolasticat et le noviciat de la Congrégation !

⁴ Le P. Vincent de Paul donnait cette personne comme propriétaire voisine de la rue François 1er, sans doute bienfaitrice de l'Assomption et habituée de la chapelle parisienne comme le fut également une Mlle de Mauroy en 1877 qui fit bénéficier le noviciat de Paris de sa maison de Sèvres.

⁵ Il s'agit de la *Revue de l'enseignement chrétien* - qui reparut entre 1872 et 1875 - pour laquelle le P. d'Alzon donna des articles.

⁶ Ce pèlerinage où le P. d'Alzon prêcha, eut effectivement lieu le 6 octobre 1872 malgré la pluie et le vent. Le P. d'Alzon ne fut pas heureux du fait que l'avocat et député légitimiste **Ferdinand Boyer** (1823-1885) y ait pris la parole en faveur d'une union entre Henri V et le Pape. Il n'aimait pas le mélange des genres.

⁷ Ce prédicateur de la retraite ecclésiastique de Nîmes en 1872, non autrement identifié, serait le frère d'un prêtre diocésain que nous avons réussi, lui, à décrypter, **l'abbé Jean-Pierre-Léon Barbe** (1809-1867), curé de Boudrac (Haute-Garonne).

⁸ Depuis les événements de la Commune, les religieux de Paris s'étaient laissé pousser la barbe pour protéger leur identité et échapper à la liste des proscriptions. Le P. d'Alzon tenta par la suite, mais en vain, de les faire raser. En 1863 lui-même porta une magnifique barbe à l'orientale.

⁹ C'est là un indice sur le nombre de prêtres qui résidaient et travaillaient au collège de l'Assomption. On y comptait alors, outre le P. d'Alzon, comme autres religieux prêtres A.A. : Emmanuel Bailly, Alexis Dumazer, Charles Laurent, Charles Désaire, François Chambourdon, Adrien Latour, Jules Ferret, Joseph-Marie Blanc, et Charles François.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur les logements nîmois du P. d'Alzon et l'œuvre Argaud :

Maison de l'Assomption (revue du 3^{ème} Collège de l'Assomption à Nîmes), octobre 1936, p. 27-29 (*Rue du Père d'Alzon 1810-1880*).

Jean-Paul Périer-Muzet, *Chronique alzonienne : les logements de l'abbé d'Alzon à Nîmes ?* dans *A.T.L.P.*, mai 1994, n° 106, p. 16-19.

Œuvre Argaud 1837-1937. Fêtes du centenaire de l'œuvre, Nîmes, 1938, 63 pages.

Pour une lecture personnalisée

- Pourquoi, à ton avis, le P. d'Alzon qui a vécu quasi toute sa vie apostolique au sein d'un collège, tenait-il tant à vivre au contact de la jeunesse ?
- Quelles étaient les principales animations apostoliques en direction de la jeunesse dans l'Eglise de l'époque ?
- L'Assomption sait-elle garder le contact avec le monde des jeunes d'après toi aujourd'hui ? Comment, par quelles animations ou quelles initiatives ?
- La jeunesse est un monde qui change vite. Quelles sont les qualités humaines et spirituelles qui y sont toujours appréciées ?

La France à deux doigts d'une Restauration monarchique (1873)

Pour des observateurs de la vie politique française, la période ouverte entre 1873 et 1877 qui a reçu le nom pour le moins ambigu de '*République des Ducs*', fait plonger les analyses dans des abîmes de perplexité. Une France incertaine, indécise, louvoyant entre des formes constitutionnelles opposées, au gré de consultations électorales quasi contradictoires. En février 1871, les Assemblées élues sont majoritairement constituées de monarchistes, certains plus ou moins nostalgiques, mais tous certainement divisés. Le pays durant un siècle a oscillé entre des familles dynastiques irréconciliables : les *Bourbons* chassés du pouvoir en 1830, mais toujours prétendants au trône avec *l'enfant du miracle*, le Comte de Chambord, lignée dite légitimiste ; les *Orléans* exi-

lés en 1848, mais toujours pourvus de candidats avec le titre et la branche dite du *Comte de Paris* et les *Bonapartistes* dont la défaite de 1870, malgré la déchéance proclamée de Napoléon III et la mort prématurée du Prince impérial (1873), n'a pas éteint toute espérance de retour aux affaires.

Thiers, l'homme fort du pouvoir exécutif en 1871, s'est fait évincer en 1873 par le Maréchal Mac-Mahon, sans avoir eu la possibilité d'asseoir un régime républicain dans le pays dont il a surtout travaillé à reconstruire l'économie, les finances et l'armée. Mac-Mahon est un militaire loyaliste, porté à la Présidence pour sept ans par la coalition monarchiste. Mais en dépit de ses préférences personnelles qui lui font choisir ses ministres dans les rangs des droites, il n'entend pas imposer au

pays, par un nouveau coup de force dont la France n'a que trop souffert jusque-là, un régime qui ne serait pas issu valablement d'une consultation régulière. Au fil de ces années, le camp républicain se renforce à chaque échéance électorale, jusqu'à la crise ouverte en février 1876 qui lui donne alors une nette majorité à la Chambre. Le Maréchal intervient directement dans la vie parlementaire, renvoyant Jules Simon le 16 mai remplacé par le Duc de Broglie, et dissolvant la Chambre des députés. Mais après les élections d'octobre 1877, sans doute les plus enfiévrées qu'ait connues la France, il ne reste au Président qu'à *se soumettre ou à se démettre*, selon le mot du tribun Gambetta. Contraint de gouverner avec des ministres républicains, tel Dufaure, Mac-Mahon démissionne avant la fin de son septennat en janvier 1879, à la suite des élections sénatoriales qui consacrent une nouvelle victoire républicaine. A la faveur d'un amendement en janvier 1875 (Wallon), l'Assemblée avait voté du bout des lèvres la reconnaissance de la forme républicaine du régime, puis les trois lois constitutionnelles qui allaient servir de base institutionnelle à la III^{ème} République.

Le P. d'Alzon comme beaucoup de ses contemporains fondait toutes ses espérances politiques sur la restauration de la monarchie au profit du Comte de Chambord. Il les crut réalisables et même réalisées après le 24 mai 1873, mais on sait qu'en matière de politique et de tactique politiciennes il ne fut guère heureux, ni chanceux ni précurseur ni prophète. Ses attaches familiales et même son engagement ecclésial typé ne le prédisposaient guère à une compréhension harmonieuse ou familière des attentes des nouvelles couches sociales et encore moins des jeux de l'arène politique qui surfent volontiers sur les variations des opinions publiques. Le P. d'Alzon campait dans le champ des convictions, il n'avait ni le goût ni l'estime du champ des opinions, variables, flexibles, indifférentes ou mêmes hostiles au pôle religieux. Certes, par expérience, il avait été contraint pour lui-même à engager un lent processus de désacralisation du pouvoir politique, mais sans avaliser les choix d'une société mobile, à dessein libéral et à horizon démocratique, sans cesse en quête de repères non-confessionnels, en désir de réformes structurelles et en rupture avec les valeurs traditionnelles. Amputée peu à peu de sa sphère

d'influence dans les domaines de la vie publique, sa conscience d'ecclésiastique continuait à lui disputer sa part de citoyen qui n'entendait ni cohabiter ni se rallier. Une extension maximale du slogan : *Hors de l'Eglise, point de salut*.

Vous êtes bon, vous, de vous plaindre de notre silence. Où donc se font les nouvelles ? Est-ce à Nîmes ou est-ce à Paris ? Voyons, qu'avez-vous à répondre ? Si c'est à Nîmes, venez-y voir ; si c'est à Paris, eh bien, envoyez-en, monstre¹ ! N'est-ce pas assez que vous soyez à la source, faut-il que vous ricaniez de ce que nous sommes sans eau ? Allons, un peu de patience. Ah ! traître ! Croyez-vous que nous ne boirons que du vin² ?

Des nouvelles : ma cousine, Madame d'Alzon, est morte ; Mlle Valat est morte ; Mme Chaudordy se débat entre une hypertrophie de cœur et une attaque d'apoplexie sérieuse au cerveau³. Voulez-vous des nominations de succursalistes et de vicaires⁴ ? Mais les pèlerinages font peur. Pourquoi Freppel nous déteste-t-il ? Je voudrais bien le savoir⁵. Moi, je serais tenté de mépriser, mais il m'est absolument impossible de prendre la peine de détester qui que ce soit. Je déteste le péché, qui est quelque chose, mais j'aime le pécheur qui est quelqu'un⁶.

Maintenant, nous avons le tricolore fleurdelisé⁷. Falloux triomphe. O Falloux, eh ! bien, je fais un effort, mais je ne te méprise pas, c'est ton péché qui est méprisable.

Si cette lettre vous embête !... Si cette lettre vous embête ! Eh bien, mettez-la au panier. Non, mon fils, je ne croirai jamais les pèlerinages inutiles. Je vous préviens que je ne mettrai pas le drapeau tricolore fleurdelisé. Cela me fera l'économie d'un drapeau. Tâchez de savoir ce qu'a de vrai de la nomination de l'abbé Gay à Montpellier⁸. Mon fils, je vous embrasse sur les deux joues.

E. d'Alzon.

Si vous êtes ennuyé du Père François⁹, le P. Hippolyte s'en chargera.

E. d'Alzon à Vincent de Paul Bailly, Nîmes, le 18 octobre 1873, Lettres t. X, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1994, p. 128-129.

¹ Le raisonnement du P. d'Alzon est imparable ! En plus, le P. Vincent de Paul Bailly travaillait au *Pèlerin* : si le journaliste ne crée pas forcément les nouvelles, il les digère à longueur de journée...

² *Source, eau, vin* : la métaphore est filée jusqu'à épuisement ! Place à l'humour digestif !

³ Sur le registre des bulletins nécrologiques, la série est noire : **Mme Edmond d'Alzon**, **Mlle Valat** toutes deux décédées en 1873. Quant à **Mme Louis-Justin Chaudordy** née Converset (1811-1874), son état de santé délabré laissait présager une mort proche.

⁴ Le P. d'Alzon est vicaire général. A cette période de l'année, les changements de poste dans le clergé sont nombreux, répertoriés d'ailleurs dans la *Semaine religieuse de Nîmes*.

⁵ **Mgr Charles-Emile Freppel** (1827-1891), nommé évêque d'Angers en décembre 1869, était un ancien néo-gallican parisien passé à l'ultramontanisme. Il se fit remarquer après 1877 pour son ardente humeur guerrière contre la République anticléricale. Quant à la formule des pèlerinages *qui font peur*, il y a lieu de comprendre que font peur les manifestations publiques de foi dites de masse, organisées par trains comme les pèlerinages diocésains nationaux et internationaux très attractifs (en France : Lourdes, La Salette, Paray-Le-Monial, Pontmain), pas les petits centres de piété locaux qui ont toujours été fréquentés dans un rayon limité et sans déplacement notable ou spectaculaire.

⁶ La formule est tout à fait augustinienne. Sermon 13, VII/8 : 'Si sic audis... peccata persequeris, non peccatem' ou encore Contra Adimantum XVII, 5 : 'Sed hoc perfectorum est, ut non oderint in peccatoribus nisi peccata, ipsos autem homines diligant!'

⁷ La tentative d'entente entre les diverses tendances monarchistes qui souhaitaient faire appel au **Comte de Chambord** pour le trône de France, commençait à buter sur la question de la couleur du drapeau national : blanc à fleurs de lys pour les royalistes pure teinte, tricolore pour les parlementaires de la droite libérale. **M. Alfred-Frédéric de Falloux** (1811-1886) le 4 octobre avait fait trancher pour 'le tricolore fleurdelisé'. **Pierre-Charles Chesnelong**, député béarnais, participa à la commission des Neuf qui se rendirent auprès du prétendant pour le faire fléchir le 17 octobre et qui crurent obtenir son accord. Une lettre du Comte de Chambord datée du 27 octobre 1873, rendue publique le 30 à midi, apporta un démenti formel : jamais Henri V n'abandonnerait le drapeau d'Henri IV et jamais il ne deviendrait le roi légitime de la Révolution ! Toutes les combinaisons politiques des droites libérales et ultras s'étaient effondrées.

⁸ Le siège épiscopal de Montpellier était vacant depuis la démission de **Mgr François-Marie-Joseph Lecourtier** (1799-1885). **Charles-Louis Gay** (1815-1892) ne fut nommé évêque qu'en 1877, comme auxiliaire de Mgr Pie à Poitiers. Ce fut l'ancien élève du P. d'Alzon, l'abbé **Anatole de Cabrières**, qui fut choisi pour Montpellier en 1873.

⁹ Le **P. François d'Assise Chambourdon** (1844-1902), assomptionniste avant d'être incardiné au diocèse de Nîmes en 1877, fut quelque temps au service du *Pèlerin* à Paris sous l'autorité du P. Vincent de Paul Bailly.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la période dite de la 'République des Ducs' :

P.R. Ambrogi et L.J. Buffet, *L'Avènement de la IIIème République*, Biarritz, Atlantica, 1998, 382 p.

J.P. Azéma, M. Winock, *La Troisième République*, Paris, Hachette, 1986, 510 P. dans collection *Pluriel*.

Jacques Chastenet, *Histoire de la Troisième République : Jours inquiets et Jours sanglants*, Paris, Hachette, 1957.

Jean-Marie Mayeur, *Les Débuts de la IIIème République 1871-1898*, Seuil, 1973, 256 P. dans collection *Points Histoire*.

Stéphane Rials, *Nouvelle Histoire de Paris*, tome 10, *De Trochu à Thiers (1870-1873)*, Paris, Hachette, 613 p.

Odile Rudelle, *La République absolue (1870-1898)*, Paris, La Sorbonne, 327 pages.

Jacques Gadille, *La pensée et l'action politiques des évêques français du début de la IIIe République*, Hachette, 1967.

Jean-Marie Mayeur, *Les idées politiques du Père d'Alzon*, dans Colloque d'histoire décembre 1980 : *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Eglise du XIXe siècle*, Paris, Le Centurion, 1982, p. 144-164.

Pour une lecture personnalisée

- Comment comprends-tu le fait qu'avec une Chambre majoritairement monarchiste en 1873, la France se soit orientée peu à peu vers une démocratie républicaine ? N'y a-t-il pas là une sorte d'évolution contradictoire ou incohérente ?
- Que pouvait espérer le P. d'Alzon d'une restauration monarchique ? Ne se faisait-il pas illusion sur les hommes politiques de son temps, y compris de ceux qu'il rangeait de son bord ?
- Qu'est-ce qui séparait à tes yeux le P. d'Alzon d'une France politiquement libérale, constitutionnellement parlementaire et socialement réformiste ? Qu'est-ce qui est dans le domaine politique pour toi une conviction et une opinion ?
- Le P. d'Alzon avait des amis au gouvernement en 1873 auxquels il a pu demander des services à l'une ou l'autre occasion. Jouer de ses influences te paraît-il légitime, innocent, dangereux, moralement acceptable mais avec quels risques ?

Un rêve inentamé : la 'conversion' des Slaves (1874)

En recevant du Pape Pie IX une bénédiction pour '*les Œuvres d'Orient et d'Occident*' de l'Assomption (1862), le P. d'Alzon n'imaginait certainement pas le chemin qu'avec lui et après lui ses deux Congrégations allaient entreprendre sur cette grande route apostolique qui fut celle des Apôtres. Sans directives précises, sans plan de mission pré-établi, sans moyens non plus, l'Assomption eut à inventer sa voie dans cet univers oriental complexe et fragmenté. Le P. Galabert qui fut le pionnier volontaire et courageux de cette Mission d'Orient, laissait volontiers entendre qu'il était de *ces pierres enfouies dans des fondations* qui finissent avec le temps par échapper au regard humain. Son sacrifice fut certainement à la hauteur de toutes ses vertus dont

la patience n'était pas la moindre, mais son incontestable supériorité lui vint de cet amour généreux et bon que lui inspira l'apprentissage des coutumes et des traditions de l'Orient, cherchant toujours à les comprendre de l'intérieur et non à juger des mentalités, des préjugés ou des particularismes, facilement brocardés par un regard qui reste étranger. Le P. Galabert se fit bulgare de cœur, apprenant la langue, composant même un dictionnaire, se mettant humblement à la portée des petits écoliers de Saint-André, lui qui était docteur en médecine à Montpellier et docteur en droit canonique à Rome. Si comparaison devait être faite, disons simplement qu'en cette matière le disciple se révéla un maître. Et que dire de ces jeunes Oblates, sorties de la montagne

cévenole et envoyées sans autre préparation à Andrinople, dont le P. Galabert prit la défense plus d'une fois devant le P. d'Alzon, sévère en matière d'observation de la Règle, mais loin de ce terrain où leur dévouement quotidien, leur savoir-faire de proximité humaine et leurs qualités de foi comme de cœur remportèrent de grandes victoires sur le chemin hors compétition de la charité héroïque ?

Avec les années, le P. d'Alzon ne cessa d'être hanté par cet Orient si mystérieux qu'il saisissait dans le prisme déformant du miroir occidental. Son amour de l'Eglise dans ses exigences de vérité et d'unité creusait en lui un désir obsédant d'union qui s'exprimait dans des termes décalés : il ne percevait que résistances ou résonances de schisme chez ces chrétiens orientaux qui gémissaient sous le joug ottoman depuis des siècles, il entendait 'convertir' ces peuples slaves, séparés de Rome certes mais évangélisés depuis plus d'un millénaire. Et que dire des populations grecques, quasi contemporaines

des origines de la foi chrétienne ! Surtout le P. d'Alzon ne cessait de songer à la grande Russie, le cœur de la nation slave, partagée entre les tenants d'une ouverture sur l'Occident et ses partisans slavophiles, farouches défenseurs des traditions héritées de Byzance. Il était attiré par cette immensité faite d'espace mais aussi d'autocratie et de grande inégalité sociale, il était impatient d'attaquer le colosse avec ses colonnes de missionnaires. Une aristocrate d'origine russe passée au catholicisme, Mme Fricero, qui gardait un cœur émerveillé pour les traditions religieuses de son peuple, tenta pourtant de désiller les yeux du P. d'Alzon resté très latin et très romain dans son approche orientale. Rien n'y fit, l'amorce de dialogue se solda par une sorte de juxtaposition justificative de positions inconciliables. Les songes du P. d'Alzon restèrent des rêves inentamés, mais sur le terrain ses filles et ses fils ont ouvert des brèches de réconciliation qu'une charité inventive élargit en lueurs d'estime, de reconnaissance et d'espérance.

Je profite, mon cher ami, d'une névralgie qui m'empêche de faire autre chose, pour mettre au courant ma correspondance un peu en retard. Ayez la bonté de me faire faire par le P. Athanase¹, avec sa plume plus lisible que la vôtre et la mienne, un tableau des maisons

des religieux et des Oblates soit à Andrinople, soit à Philippopoli. Il faut indiquer :

- 1° Le but de la maison,*
- 2° le nom des religieux ou religieuses,*
- 3° les enfants qui fréquentent l'école, si c'en est une,*
- 4° les ressources,*
- 5° l'état moral.*

En faisant votre tableau ainsi, je pourrai me faire une idée exacte de la situation². On ne passera pas dans le compte rendu de la cave au grenier, et l'on y verra clair. Du reste, on pourra modifier le plan de ces tableaux, si l'expérience montre qu'il y a mieux à faire. Je désire bien vous envoyer quelqu'un au plus tôt, mais le P. Adrien nous quitte et le P. André s'est échappé³. Vous voyez que nous ne progressons guère.

La mort de Mgr Pluym⁴ a donc été bien rapide ; c'est une grande perte, et, avant de prendre la paroisse de Scutari⁵, il faut y regarder à deux fois, d'autant plus que nous sortons des Bulgares et que c'est aux Bulgares qu'il importe de s'adresser. En restant dans nos limites, nous pourrions plus aisément poursuivre notre œuvre, la conversion des Slaves. Voilà Mgr de Cabrières préconisé évêque de Montpellier⁶ ; c'est une énorme affaire et j'ai les plus vives appréhensions. Enfin, il nous accorde une résidence à Montpellier et un alumnat à Montmau. Priez le P. Athanase de m'écrire lui-même ce qu'il pense des études de ses enfants. Nos petits alumnats ne vont pas mal ; seulement les ressources font partout défaut. La sœur de Sœur Hélène est entrée chez les Oblates⁷. On a dû vous envoyer 1.000 à 2.000 messes ; j'en ai pris 195 à votre intention, pour payer un compte que vous aviez chez les Oblates. Veuillez noter ces 195 messes, puisque le montant a été employé en objets dépensés pour vous. Je vous félicite de l'allocation de 2.000 fr. pour l'hôpital⁸ ; voilà de quoi tirer un peu moins le diable par la queue.

Adieu, cher ami. Bien tendrement à vous.

E. d'Alzon.

Je crois peu aux menaces de guerre, du côté de l'Italie. Je crois, au contraire, à un relèvement de la France, mais les catholiques libéraux par Broglie et Dupanloup reprennent le dessus. La nomination de Ca-

*brières n'a été obtenue que par la menace de la démission de M. de Larcy*⁹.

E. d'Alzon au P. Victorin Galabert, Nîmes, le 17 janvier 1874,
Lettres t. X, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1994, p. 180-181.

¹ Le P. Athanase Malassigné (1839- vers 1922), assomptionniste avant de devenir chartreux en 1880, envoyé en renfort au P. Galabert en 1869.

² Voilà en effet une façon précise d'éclairer une situation à une date donnée. En 1874, les Assomptionnistes avaient seulement deux postes en Orient, mais des œuvres multiples : *Philippopoli* (école Saint-André ouverte en janvier 1864, patronage, conférence Saint-Vincent de Paul) et *Andrinople* (résidence du Supérieur de la Mission d'Orient dès 1867 dans une maison dite Sélamlik, un embryon d'alumnat à Karagatch créé vers 1870-1872 et une sorte d'orphelinat agricole *Saint-Joseph* à Kaik). Les Oblates, de leur côté, arrivées à Andrinople en mai 1868, y desservaient hôpitaux, dispensaires et écoles : leur résidence principale était à Andrinople maison dite Haremlik, une première école *Saint-Vincent* avec orphelinat de filles dans la maison Mekemet déménagée ensuite ; une école paroissiale *Saint-Dimitri* ; un hôpital *Saint-Vincent de Paul* dans la même maison Mekemet ; un hôpital *Saint-Louis* dans le quartier de Kaik, généreusement subventionné par un certain Richard et reconstruit en 1885 ; une école bulgare *Notre-Dame de la Merci* ouverte en 1869. Ce n'est qu'en 1890 que Mère Chantal Dugas ouvrit l'externat *Sainte-Hélène* dans le quartier de Kalé. En janvier 1874, on comptait pour la Mission d'Orient à peine 6 assomptionnistes mais déjà une vingtaine Oblates.

³ Le P. Adrien Latour, ex-abbé Pierre (1825- ?) novice assomptionniste renvoyé en 1874, et le P. André Rigal (1849-1919), récemment ordonné prêtre mais qui ne resta pas non plus à l'Assomption malgré plusieurs tentatives.

⁴ Mgr Antoine-Joseph Pluym (1808-1874) passionniste hollandais, successeur de Mgr Paolo Brunoni à Constantinople en 1870, en qualité de délégué apostolique pour les Orientaux et de vicaire apostolique patriarcal pour les Latins, était décédé le 13 janvier 1874.

⁵ Scutari, l'actuelle Üsküdar, est le nom du quartier de la rive asiatique de Constantinople, site retenu pour l'emplacement de la grande gare ferroviaire de la ville. Scutari relevait alors d'une paroisse desservie par les Lazaristes.

⁶ Mgr Anatole de Roviéré de Cabrières (1830-1921), futur cardinal en 1911, était un prêtre de Nîmes ordonné en 1853, jusque là secrétaire de Mgr Plantier.

⁷ Sœur Marie-Hélène (1843-1878) et Sœur Marie-Nathalie Puech (1844-1929).

⁸ Allocation ou subvention versée par l'Ambassade de France au profit de l'hôpital.

⁹ Le Duc Albert de Broglie (1821-1901), de tradition royaliste orléaniste et libérale, était devenu Vice-Président du Conseil sous Mac-Mahon. Il dut démissionner en mai 1874 après l'échec de la seconde tentative de restauration de la monarchie et il ne fut rappelé que brièvement au pouvoir entre mai et novembre 1877. Le Baron Roger de Larcy (1805-1882), viganais protestant ami du P. d'Alzon, était un royaliste légitimiste, ministre des Travaux Publics dans le premier ministère du Duc Albert de Broglie.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la pensée apostolique orientale du P. d'Alzon :

Julian Walter, *L'apostolat des assomptionnistes auprès des Bulgares de 1862 à 1880* ; Etienne Fouilloux, *L'œuvre orientale du Père d'Alzon vue par ses fils*, dans Colloque d'histoire décembre 1980 : *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Eglise du XIXe siècle*, Paris, Le Centurion, 1982, p. 144-164 ; p. 199-220.

Actes du Colloque d'Histoire novembre 2003, *Les Assomptionnistes & la Russie*, Bayard, 2003, 319 p.

Kathy Rousselet, *Les débuts de la mission d'Orient. Le Père d'Alzon et la Russie*, dans *Deux siècles d'Assomption. Le regard des historiens (Paris, 2000-2001)*, Paris, 2003, dans collection 'Rencontres assomptionnistes, U.E.A. n° 7, p. 113-131.

Antoine Wenger, *Qui est la 'Dame Russe' des lettres du Père d'Alzon ?* dans *AA Informations*, septembre 2006, n° 5, encart I-XII.

Pour une lecture personnalisée

- A quelles priorités apostoliques le Père d'Alzon renvoie-t-il le P. Galabert ?
- Le P. d'Alzon avait-il les moyens de 's'attaquer à tout le schisme pho-tien' ?
- Comment l'Assomption est-elle peu à peu sortie des pièges d'un prosély-tisme catholique offensif en Orient pour entrer dans une attitude plus posi-tive, plus respectueuse et plus œcuménique?
- La Mission d'Orient fut-elle le seul 'laboratoire œcuménique' de l'Assomp-tion ?

Le P. d'Alzon malmené par le chapitre des chanoines de Nîmes (1875)

L'année 1875 fut éprouvante pour le P. d'Alzon physiquement et moralement. Mgr Plantier, gravement malade parce qu'atteint d'un cancer à l'estomac, mourut à Nîmes dans son fauteuil le 25 mai 1875, laissant à son futur successeur un certain nombre de décisions difficiles à prendre et de nominations délicates à effectuer. Cette séparation fut cruelle parce qu'un grand courant de sympathie entre les deux hommes s'était établi durant vingt ans (1855-1875), nourri par une même pugnacité ultramontaine au combat. Contre toute attente, les chanoines du chapitre cathédral décidèrent de ne pas porter cette fois leur choix sur P. d'Alzon comme vicaire capitulaire mais sur l'abbé Corrieux ; de plus il se liguèrent à un groupe significatif du clergé nîmois pour donner de

la voix, pour récuser la sélection d'épiscopables promue par le P. d'Alzon et pour laisser entendre que le diocèse de Nîmes en avait assez de sa direction de vicaire général depuis 1839. Le P. d'Alzon qualifié de *méprisant* par certains, si soucieux pourtant de l'unité du clergé nîmois, fut d'abord surpris de cette animosité et de cette exclusive à son égard, puis surtout fortement blessé de ces attaques qu'il trouvait injustes : il n'imaginait pas son autorité si directement contestée, il n'estimait pas son influence si vertement décriée comme dictatoriale, il ne voulait surtout pas contribuer à peupler l'épiscopat de *ces nullités et médiocrités* qu'il dénonçait haut et fort dans le jeu concordataire des nominations.

Quand il devint évident que le nom de Mgr Besson allait s'im-

poser à Nîmes (décret signé le 3 août, préconisation le 23 septembre ; sacre le 14 novembre à Besançon), un choix qu'il appréhenda sur le moment et auquel il se rallia finalement – le 25 novembre 1875, le P. d'Alzon eut le mot de la journée après l'entrée solennelle de Mgr Besson à Nîmes : *'Notre évêque n'est pas beau, mais on voit que c'est quelqu'un !'*, il voulut d'abord prendre de la hauteur en allant camper sur la colline de Notre-Dame des Châteaux tout le mois d'août. Il y rumina sa décision de ne plus faire partie des cadres du diocèse et songea même à donner sa démission sans délai. Il se laissa quand même fléchir en rencontrant Mgr Besson à l'évêché de Grenoble, lequel le persuada de son désir de s'attacher ses services pour le bien de son administration, l'estime de ses conseils et sa connaissance du terrain. En son for intérieur, le P. d'Alzon, reconduit dans ses fonctions par décret du 2 décembre 1875, différa de quelques années le délai d'une démission qu'il jugeait op-

portune sinon rendue évidente. Très vite il se rendit compte que le temps d'un attelage harmonieux était passé entre les méthodes, les choix de son nouvel évêque et ceux de sa longue expérience aux affaires. Il ne partagea pas une faiblesse décriée pour les nominations, une légèreté de certaines attitudes ou paroles publiques qualifiées de persiflage, regretta des temps d'absence trop fréquents et contesta la nécessité qu'imposait l'évêque de désaffecter temporairement la cathédrale pour des travaux d'entrevue. Il donna sa démission par écrit en septembre 1878, bien décidé à consacrer désormais tout son temps et toutes ses énergies à ses deux Congrégations. Cette démission enfin acceptée fut rendue publique le 5 novembre 1878. Une page se tourna, le P. d'Alzon avait senti que le diocèse pouvait se passer de lui. Mgr Besson voulut avoir le mot de la fin : *'Le P. d'Alzon m'a quitté, mais j'espère bien qu'il ne m'a pas abandonné'*.

Ma bien chère fille,

La Garonne a emporté en effet mes projets pour Bigorre, et la grêle en une demi-heure, tout mon vin¹. C'est une grande leçon d'économie que la grêle. Je suis venu me réfugier dans un des points les plus ra-

vissants de la Savoie² pour méditer sur les inondations qui noient les gens et la grêle qui emporte les écus.

On prétend que c'est moi qui ai fait nommer le nouvel évêque³, malgré le nonce et même un peu le ministre. On dit que je suis devenu orléaniste, gallican, dupanloupiste, que sais-je ? Au fait, ne pouvant pas obtenir ceux que je voulais⁴, j'ai tenu au moins à avoir un homme de valeur. On s'entend toujours mieux avec ces hommes-là qu'avec les imbéciles, même quand ils sont de votre avis. Mgr Besson m'a offert, il y a longtemps, toutes les garanties désirables. Je ne crois pas qu'il ait écrit contre l'évêque d'Orléans, quoi qu'il ait publié plus de 20 volumes. M. Bougaud a été demandé à Mgr d'Orléans par M. Barragon⁵. On lui a répondu : 'Ni un grand-vicaire d'Orléans, ni un grand-vicaire de Poitiers'. Mais je ne suis pas du tout vicaire général. Le Chapitre n'a pas pris la peine de me remercier et m'a tout bonnement mis à la porte⁶. On dit que je l'ai battu par la nomination de Mgr Besson. Il est sûr qu'il désirait M. d'Hulst⁷. On a fait un grand pèlerinage à Paray pour le demander au Sacré-Cœur ; on va faire un pèlerinage à Lourdes pour remercier la Sainte Vierge d'avoir nommé Mgr Besson, contre qui on a agi tant qu'on a pu, uniquement parce que je le désirais.

Au fond, avant quinze jours, j'aurai 65 ans ; j'aspire au repos et à m'occuper de ma Congrégation, à laquelle Dieu envoie des épreuves, mais qu'il bénit surabondamment par les alumnats.

Vous me dites que vous êtes incapable de rédiger un règlement de vie. Il me semble que l'essentiel est de s'imposer tant d'heures de sommeil, tant de temps pour la méditation, les lectures, les examens. Voilà pour la partie matérielle. Qui s'oppose à ce que vous appuyiez votre vie sur une pensée très sérieuse ? L'amour de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et de l'Eglise, par exemple, ce qui est le fond de l'esprit de l'Assomption. Avec Notre-Seigneur, vous avez la communion, le règne social du divin Maître, la vérité. Avec la Sainte Vierge, vous avez le modèle de toutes les perfections humaines. En vous dévouant à l'Eglise, vous accomplissez le grand devoir des chrétiens de nos jours. Si cette triple pensée, qui se résume en une seule, peut vous aller, qui vous empêche de la ruminer, de vous en nourrir et de la traduire par la pratique ? Allons, ma chère Amélie, sortez un peu de

votre torpeur et donnez-vous généreusement à la perfection que votre position réclame.

Bien affectueusement à vous, ma chère fille.

E. d'Alzon.

**E. d'Alzon à Mme la Comtesse d'Escures, Notre-Dame des Châteaux,
le 17 août 1875,
Lettres t.XI, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1995, p. 206-207.**

Mme Louis-Joseph-Josias de Gaillard d'Escures (+ 1919), dirigée spirituelle du P. d'Alzon, est née Rose-Claudine-Amélie de Pélissier.

¹ On a fait savoir au P. d'Alzon, depuis l'alumnat de Montmau, que la grêle avait détruit toute promesse de vendange pour la récolte d'une année.

² Le P. d'Alzon s'était retiré de Nîmes pour la colline de Notre-Dame des Châteaux à Beaufort-sur-Doron dès le 1^{er} août 1875. Il y resta tout un mois.

³ Le décret de nomination de Mgr Louis Besson (1821-1888) est daté du 3 août 1875. Le nonce à Paris depuis la fin de l'année 1873 se nommait Mgr Pier-Francesco Meglia (1810-1883), créé cardinal par Léon XIII en 1879, le ministre de l'Instruction et des Cultes Henri-Alexandre Wallon (1812-1904).

⁴ Le P. d'Alzon avait fait valoir comme ses 'candidats' à la succession de Mgr Plantier, décédé le 25 mai 1875, à Nîmes : Mgr Théodore Legain (1809-1881), nommé évêque à Montauban en 1871, le chanoine Pierre-Marie Gervais (1828-1900), prêtre bordelais, l'abbé Louis-Hippolyte Guiol (1818-1884). Il s'était finalement rallié sans enthousiasme au choix du ministère, l'abbé Louis Besson de Besançon.

⁵ L'évêque d'Orléans n'était autre que Mgr Félix Dupanloup (1802-1878). Numa Baragnon (1835-1892), ancien élève de l'Assomption, était sous-secrétaire d'Etat, l'abbé Louis-Victor-Emile Bougaud (1823-1888) fut nommé évêque de Laval en 1887.

⁶ Le P. d'Alzon, à la mort de Mgr Plantier, était l'un de ses quatre vicaires généraux, mais le Chapitre de Nîmes n'en choisit aucun comme vicaire capitulaire. Mgr Besson dut insister pour que le P. d'Alzon acceptât de nouveau la charge, mais avec l'intention de démissionner le plus rapidement possible, ce qu'il fit par écrit en 1878. Le Chapitre de Nîmes avait poussé d'autres candidats à la succession de Mgr Plantier.

⁷ Mgr Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst (1841-1896), secrétaire de Mgr Guibert à Paris (1872), organisateur de l'Institut catholique de Paris, supérieur ecclésiastique des Religieuses de l'Assomption (1874-1890).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur l'année 1875 du P. d'Alzon à Nîmes :

Abbé Louis Bascoul, *Vie de Mgr Besson*, t. II, Paris-Arras, 1902. 472 p.

La Semaine religieuse de Nîmes (revue ou bulletin diocésain).

Emmanuel d'Alzon. *Dossier sur la vie et les vertus*, Rome, 1986, volume II, tome II, chap. XXXI, p. 971-991 (*La succession de Mgr Plantier. Le P. d'Alzon vicaire général de Mgr Besson 1875-1875*).

Pour une lecture personnalisée

- Que reprochait-on au P. d'Alzon dans certains cercles du clergé et du Chapitre à Nîmes?
- Le P. d'Alzon lui-même n'éprouvait-il pas quelque fatigue d'une charge qu'il avait conduite sans interruption depuis 1839 ?
- La nomination de Mgr Besson à Nîmes n'illustre-t-elle pas les compromis politico-religieux auxquels donnait lieu le Concordat de 1801 ?
- Le P. d'Alzon rallié finalement à Mgr Besson sut-il pacifier les esprits à Nîmes et travailler sans rancune au bien de son Eglise diocésaine ?

Au coin du feu, à Lavagnac (1876)

Au début de l'année 1876, du 5 au 17 janvier, le P. d'Alzon passe quelques journées de repos à Lavagnac chez le couple de ses neveux, Jean et Clotilde de Puysegur, née de Quinsonas. Le mauvais temps l'y surprend, repoussant le délai de son retour à Nîmes. Ce contretemps nous vaut quelques lignes assez anecdotiques sur la vie au château isolé par des chutes de neige et sur l'atmosphère familiale que le P. d'Alzon trouve dans l'intimité de sa petite famille – ce sont les derniers membres qui lui restent depuis la mort de sa sœur Marie (1819-1869)-, loin des bruits et agitations de la ville. Il aime s'adonner à la lecture, tranquille, au coin d'un feu de cheminée, sans pour autant perdre le contact avec les réalités du temps et de sa Congrégation qu'il suit en pensée. L'immense

horizon russe qu'il soupçonne et dont il devient comme obsédé, se nourrit de ce rapprochement climatique ou météorologique qui lui permet de laisser libre cours à sa pensée et à ses rêves. L'esprit du P. d'Alzon s'évade volontiers, car on ne devait guère être dérangé par des visites en cette saison ! Son entourage à Lavagnac est restreint, si l'on soustrait la domesticité du château. Jean et Clotilde, mariés en 1872, ont commencé leur famille : en 1873 naquit leur première fille, Alix (1873-1952), puis, les années suivantes, une seconde, Marie-Clotilde, et enfin la troisième, Isabelle. La tradition rapporte que le P. d'Alzon s'amuse à porter Marie-Clotilde dans le capuchon de son camail, en faisant sa promenade. Ces journées d'aération et de détente dans un cadre familial très attachant lui font le plus

grand bien. Nombre d'assomptionnistes ont aussi reçu les honneurs d'une hospitalité toujours très cordiale au château, et ceci dès les années 1849. En 1980, lors des célébrations du centenaire de la mort du P. d'Alzon, ce fut sans doute la dernière occasion pour certains d'entre eux de

visiter en détail la résidence de Lavagnac, encore décorée et meublée. On ne peut qu'espérer la résurrection prochaine des lieux si le bien passait au Conseil général de l'Hérault, comme cela a été annoncé, et même si leur utilisation était de forme commerciale.

Après la neige, le givre. Il a encore neigé cette nuit. Ce matin, un petit givre piquant, mais piquant. Le cocher, qui, hier soir ne doutait de rien, ce matin ne répond de rien. Donc je suis encore captif avec du feu, du thé, des livres, de la paresse et une envie folle d'aller convertir les Russes qui vont en traîneau. Avant-hier, le cocher qui est Savoyard fit un traîneau et alla chercher des provisions à Montagnac. Hier Jean¹, par tendresse pour moi, essaya le traîneau, mais le poids fut trop lourd, et patatras ! le traîneau cassé, heureusement près de Lavagnac. Jean revint avec de la neige jusqu'aux genoux là où il y en a peu ; ailleurs, c'est plus haut.

Enfin, je suis ici. Dieu ne veut pas que je me mêle des élections². Si la neige tombait ainsi sur toute la France, les élections seraient flambées. Qui pourrait dire que ce n'est pas un acte suprême de miséricorde ? Ne dites pas la proposition au Barnouin³, il m'anathématiserait. Moi, j'ai là je ne sais combien de choses sur la Russie. Ah ! vive la Russie sous la neige !

Si cette lettre vous embête, nous allons la la la recommencer. Ah ! pour ça, non ! J'envoie d'infinies tendresses à papa Laurent⁴. Le givre, en ce moment, permet à la pluie de tomber avec lui. Si elle durait, nous pourrions partir après-demain. Enfin !

Omnia tibi prosperiora suspicor. Vale⁵.

Post-Scriptum. Je ne me rappelle plus ce que je voulais y mettre. Quel vent ! Je n'avais jamais vu pareil givre. Si l'on vous demande de mes nouvelles, dites que j'habite la région des vents, des neiges, du givre et de la pluie gelée, qui pourtant n'est pas la grêle. J'espère qu'on ne m'attend pas pour la conférence⁶. Mon ami, quelle belle

*chose que la patience ! Je la savoure. Et dire que je suis dans le Midi,
le pays des fleurs et des amours !*

E. d'Alzon au P. Emmanuel Bailly, Lavagnac, 13 janvier 1876,
Lettres t. XI, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1995, p. 334-335.

¹ **Jean de Puységur** (1841-1910), neveu du P. d'Alzon.

² On prévoyait pour l'année 1876 deux séries d'élections : des sénatoriales les 16 et 30 janvier, des législatives le 20 février. Elles se soldèrent toutes par un franc succès du camp républicain. Mac-Mahon tenta de s'opposer en renvoyant Jules Simon et en dissolvant la Chambre. Mais il choisit finalement de se soumettre au verdict des urnes en faisant appel à un républicain modéré, Dufaure, et il encouragea par là une interprétation parlementaire du régime républicain et des textes constitutionnels de la III^{ème} République, ce qui allait prévaloir en France jusqu'en 1958, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la IV^{ème} République. Les gouvernements allaient être choisis au sein d'une majorité de coalition des partis.

³ **Chanoine Henri Barnouin** (1830-1895), curé fondateur de la paroisse Saint-François de Sales à Nîmes.

⁴ Papa Laurent, c'est le P. **Charles Laurent** (1821-1895), déjà un ancien de l'Assomption.

⁵ Ce que l'on peut traduire de façon lâche mais en bon français par : '*Je te souhaite tout ce qu'il y a de meilleur. Porte-toi bien*'.

⁶ La série des Conférences catholiques de Nîmes avait repris le 11 janvier 1876. Ces Conférences abordaient évidemment tous les thèmes politiques du moment dans le cadre d'une Défense des intérêts et des positions de l'Eglise dont les dirigeants ne cachaient pas leurs liens avec les différents partis de droite au pouvoir. A partir de 1898, avec l'affaire Dreyfus, toutes les tendances républicaines confondues allaient s'unir dans une vaste coalition de gouvernement pour tenter d'exclure cette fois toute possibilité d'interférence ou d'influence politiques du clergé au niveau des élections et des différentes expressions politiques de la vie publique. Le premier coup porté fut la loi sur les Associations en 1901, libérale dans son esprit mais d'application restrictive et d'interprétation exclusive pour les Associations religieuses dont les Congrégations, ceci au mépris du droit ; le second coup fut la rupture unilatérale du Concordat (1905), au nom d'une conception militante de la laïcité.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur Lavagnac :

Merveilles et Châteaux de Provence, Hachette, 1970, 316 p. (texte de Claude Frégnac et documents de Pierre Faucheux) dans la collection *Réalités*. Les pages 209 et suivantes sont consacrées à Lavagnac.

Jean Paul Périer-Muzet, *Le Père Emmanuel d'Alzon par lui-même. Anthologie alzonienne*, t. I, Rome, 2003, p. 25-26 (introduction du chap. 2).

Lettres du P. d'Alzon, t. XVII, Rome, 2005, p. 567-576 (*Sur les pas du P. d'Alzon à Lavagnac*).

Pour une lecture personnalisée

- Le P. d'Alzon ne manquait pas d'humour. A quoi le remarques-tu dans cette lettre ?
- A la campagne, par temps d'hiver, quelles pouvaient être les distractions d'un homme d'action bloqué par la météo ?
- A quelles lectures de livres sur la Russie le P. d'Alzon fait-il allusion ? Quels rapprochements avec sa situation ?
- Quels types de transport le P. d'Alzon utilisait-il pour se rendre de Lavagnac à Nîmes ?

Trente-troisième Méditation : les études (1878)

Le P. d'Alzon a nourri de fortes ambitions doctrinales pour la Congrégation des Assomptionnistes. Lui-même avait eu la chance de bénéficier d'une solide formation de base dans deux collèges parisiens (1823-1828). Ses études théologiques, commencées au grand séminaire de Montpellier (1832-1833) et poursuivies à Rome avec les conseils de quelques cardinaux (1833-1835), avaient peut-être eu un caractère moins systématique, mais intellectuellement très formateur au contact des réalités ecclésiales de l'époque. Le P. d'Alzon a tenu toute sa vie à se tenir informé des courants doctrinaux qui travaillaient l'Eglise, il aimait lire la Bible et les Pères de l'Eglise dans le texte, comme le prouve l'acquisition qu'il fit de la Patrologie de Migne, sans oublier les jour-

naux d'opinion de son temps et la lecture des livres recommandés par l'actualité. Le collège de Nîmes possédait une grande bibliothèque bien approvisionnée, digne des belles salles monastiques d'antan, avant sa dispersion ou sa dislocation due aux épreuves du temps.

En fondant les Augustins de l'Augustin, le P. d'Alzon marqua son choix de tenir le grand Docteur de l'Occident comme le maître à penser de sa famille et en fit le patriarche protecteur et conducteur des études. Au temps du concile de Vatican Ier, il se tint informé du renouveau de la théologie thomiste qu'avait remis en honneur le dominicain Zigliara (1833-1893), professeur de philosophie à la Minerve de Rome, commentateur des œuvres de saint Thomas d'Aquin et au-

teur de plusieurs manuels scolastiques. Le pape Léon XIII allait promouvoir un peu plus tard, au niveau de toute l'Eglise, une sorte de retour orchestré de la pensée du 'Docteur angélique' comme base de la philosophie chrétienne. Le P. d'Alzon accueillit d'ailleurs in fine ce retour avec ferveur, recommandant aux religieux d'unir dans leurs études les deux figures et les deux pensées d'Augustin et de Thomas d'Aquin. Lui importait surtout ce lien vivant qui devait à es yeux imprégner une relation innée entre l'étude théolo-

gique et le mouvement doctrinal rythmé par les grandes affirmations de foi. En ce sens, les deux nouveaux dogmes de l'Immaculée Conception et de l'infaillibilité pontificale lui semblèrent former comme une arche de lumière renforcée pour la pensée théologique, au moment même où la société civile, guidée par le rationalisme et le positivisme ambiants, voulait s'affranchir de toute expérience surnaturelle pour construire une cité terrestre sans Dieu, sans étoiles et sans freins.

Un monde ancien s'en va¹, il a presque disparu. Pourquoi ? Je n'ai pas à l'examiner. Je constate le fait et je dis que cette disposition était dans les desseins de Dieu.

'La Providence, a dit de Maistre, n'efface que pour écrire². Nous voyons bien des institutions effacées. Que seront les institutions nouvelles ? Si elles portent l'empreinte divine, elles participeront jusqu'à un certain point à la stabilité des œuvres de Dieu, sinon elles ne tarderont pas à disparaître. Eh bien ! une institution restera : celle qui, basée sur Jésus-Christ, renferme le Pape et les évêques³ et, autour des évêques les prêtres, les religieux surtout appelés à s'occuper davantage de doctrine.

Or, dans la nuit que font les vapeurs montées du puits de l'abîme, Dieu a établi quelques phares dans les temps modernes : l'Immaculée Conception⁴, qui implique le double dogme de la chute par le péché et de la réparation par Jésus-Christ ; puis, la proclamation de l'infaillibilité du Pape, et dans ce dogme, quelle force merveilleuse pour maintenir l'unité de doctrine à travers la Babel de la libre pensée et de la morale indépendante⁵ !

Croyez-moi : quand, par la doctrine de Marie Immaculée, on est fortifié sur la notion de tout l'ordre surnaturel qui en découle ; quand,

par le Vicaire infallible de Celui qui est l'Auteur et le Consommateur de notre foi, on peut étudier des siècles et des siècles avec sécurité, on peut sonder les profondeurs des horizons les plus étendus, et la vie la plus longue se trouve courte pour arriver au terme de la vérité révélée à la terre.

Étudiez donc et, admirant la manière dont Dieu affirme la vérité en face des négations de l'orgueil, cherchez à vous rendre compte des magnifiques développements de la doctrine catholique, et réfugiez-vous, comme dans un asile, dans cette lumière qui tombe toujours plus éclatante du ciel⁶.

E. d'Alzon.

Extrait d'après *Ecrits Spirituels*, Rome, 1956, p. 592.

¹ L'expression est indirectement biblique, mais l'idée, elle, a nourri des textes prophétiques et apocalyptiques de la Bible sous la forme de '*cieux nouveaux et de terre nouvelle*' : Is 65/17 et 22 ; 2 P 3/13 et Ap 21/1.

² Cette citation semble approximative. Nous ne l'avons trouvée telle quelle nulle part. **Joseph de Maistre** est un auteur traditionaliste qu'avait apprécié le jeune Emmanuel d'Alzon étudiant.

³ Définition très hiérarchique de l'Eglise. Nous sommes bien à l'époque de Vatican I. Il reste que l'Eglise pour le croyant de toute époque est d'institution divine.

⁴ La proclamation de ce dogme remonte à l'année 1854, quatre ans avant les apparitions de Lourdes (1858).

⁵ On reconnaît les deux griefs fondamentaux faits par la doctrine catholique aux différents mouvements de la Réforme protestante : liberté d'interprétation de la Bible (libre examen) et, par voie de conséquence, latitude possible de l'enseignement et des conduites morales engendrées par la multiplication de nombreuses confessions.

⁶ Belle image du P. d'Alzon qui fait penser à l'expression employée pour qualifier la scène de la conversion de Paul sur le chemin de Damas : Ac 9/3 et 22/6.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur l'impératif des études à l'Assomption

Circulaire du P. d'Alzon sur l'étude (1874). Circulaire du P. Picard sur le rationalisme et la fidélité à saint Thomas (1898). Recommandations sur les études à l'Assomption (chapitre général de 1906). Ratio studiorum (texte de 1943). Ratio Institutionis (texte de 1987). Claude Maréchal, A la découverte de la tradition intellectuelle de l'Assomption, Session sur les études spécialisées à l'Assomption, Rome, janvier 1997. Ratio Institutionis, Une formation pour la vie et la mission (2005).

P. Désiré Deraedt, *De fortes études, une conviction très ferme du P. d'Alzon*, Rome, 1997, 18 pages.

Pour une lecture personnalisée

- Le P. d'Alzon était attaché à une lecture providentialiste de l'histoire humaine, à la manière de Bossuet. Quelles expressions s'y réfèrent-elles dans ce texte ?
- Quels liens le P. d'Alzon établit-il entre les deux dogmes proclamés au XIX^{ème} siècle ?
- Comment l'Eglise catholique définit-elle aujourd'hui son ministère de vérité dans l'éclatement des confessions chrétiennes ?
- Le Christ, lumière d'en haut, éclaire tout homme, dit le Prologue de Jean. A quelles exigences est renvoyé tout croyant dans sa recherche du Verbe, lumière véritable ?

La menace du péril républicain anticléricale (1880)

Le P. d'Alzon sentit monter en 1879 la vague de l'anticléricisme politique républicain contre les Congrégations. Même si le temps de l'Ordre moral (1873-1877) avait pu faire illusion, l'opinion publique s'était convertie en France à l'idée d'une République prometteuse en matière de transformations sociales. Les forces politiques auxquelles l'Eglise était liée par tradition, faisaient la preuve à chaque élection de leur émiettement et de leur impuissance à contenir la force d'un changement qu'elles pressentaient redoutable. En janvier 1879, le pas fut franchi lorsque le Sénat, dernier barrage, fut acquis à la majorité républicaine. Mac-Mahon tira la leçon de son échec en quittant le pouvoir à la suite de cette victoire républicaine. Jules Simon, républicain

modéré, le remplaça mais ne put s'opposer à la mise en place des mesures anti-congréganistes décidées par son gouvernement. Jules Ferry appliqua son offensive contre *la machine vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabique*, que représentaient à ses yeux les congrégations religieuses non-autorisées par la loi, soit une force de 160.000 religieux anti-républicains d'après les statistiques de l'époque. Au premier rang, figuraient les Jésuites, l'épouvantail brandi depuis un siècle par les forces conjuguées de la Libre Pensée, de la Franc-maçonnerie et de la Ligue de l'Enseignement. Il faut dire que la France ne faisait pas exception dans le contexte européen. Le Piémont a donné le ton en Italie depuis 1855 et à partir 1866 pro-

cédait aux mêmes mesures de confiscation des biens des couvents sur tout le territoire de la péninsule avant d'occuper Rome et de lui appliquer le même traitement ; la révolution espagnole de 1868 prenait aussi pour cible les Jésuites et tous les couvents fondés après les exclaustrations de 1835. L'Allemagne de Bismarck, depuis la loi de 1872, étendait sur tout le territoire allemand le *Kulturkampf*, interdisant la Compagnie de Jésus et à partir 1875 tous les ordres non hospitaliers sur le seul royaume de Prusse. La Confédération helvétique révisait sa constitution fédérale pour aggraver les mesures d'exclusion contre les Congrégations et la calme Belgique elle-même inaugurerait une politique de laïcisation après le succès électoral des libéraux en 1878.

Jules Ferry déposa le 15 mars 1879 un projet de loi qui prévoyait, outre des dispositions rétablissant les prérogatives de l'Etat après l'octroi en 1875 de la liberté de l'enseignement supérieur l'exclusion de l'enseignement, public ou libre, des

membres des congrégations non autorisées (article 7). La Compagnie de Jésus était dissoute sur le territoire national dans un délai de trois mois. Un autre article refusait aux congrégations non autorisées le droit à une existence de fait et leur faisait obligation de demander une autorisation dans le même délai. Au second rang, étaient visés les Assomptionnistes, cette petite congrégation ultramontaine particulièrement dynamique qui incarnait un activisme dangereux au service duquel elle mettait les techniques modernes (les chemins de fer pour les pèlerinages et les rotatives pour la presse d'opinion).

Le P. d'Alzon avait pris le parti de la résistance, mais la diplomatie du nonce Czacki et de certains évêques redoutait cette politique du pire. Le pape Léon XIII lui-même hésitait et devant les indéterminations et les divisions qui se firent jour après l'expulsion des Jésuites, conseilla une formule de transaction. Le P. d'Alzon, obéissant, se soumit, mais sans se faire illusion, prévoyant déjà des pays d'accueil ou de repli en cas d'expulsion.

Mon cher ami,

Evidemment, il y a des courants électriques. Je désirais depuis assez longtemps, depuis quelques jours surtout, avoir votre adresse ;

vous me la donnez, merci ! J'en profite pour répondre à vos questions.

1° Les Jésuites seuls vont être expulsés, mais le seront violemment¹. A Vals, il faudra enfoncer les 150 ou 200 chambres de religieux et leur mettre la main dessus. Avant-hier, le supérieur de Vals revenait de Toulouse, où il avait pris ceux que je vous indique. A La Louvesc, sur sept, trois seront laissés pour le pèlerinage, quatre seront expulsés. A Avignon et Montpellier, après avoir cru pouvoir résister, ils tremblent pour leur collège.

2° Les autres Congrégations seront laissées tranquilles pour le moment².

3° Quatre procureurs généraux, trois procureurs de la République ont donné leur démission ; on ne s'arrêtera pas là³.

4° Le contraste entre les communalards que l'on amnistie et les religieux qu'on expulse devient par trop odieux⁴.

5° Les conférences publiques font un bien immense, on va en organiser dans les petites villes et les villages ; Baragnon a un succès monstre.

6° Je suis très convaincu que l'esprit public se retourne. Si nous n'avons les élections que dans dix-huit mois, je ne serais pas surpris qu'après le triomphe et la chute de Gambetta (ce qui sera rapide), après l'arrivée au pouvoir de Rochefort⁵ ou de tout autre de la même espèce, l'ordre revînt par la royauté, dont l'idée gagne énormément du terrain⁶.

Voilà ce que je puis vous dire en gros. Maintenant, quelques questions :

1° Pourriez-vous me dire ce que coûterait la nouvelle édition des œuvres complètes du cardinal Newman ?

2° Serait-il possible, supposé que nous soyons chassés, de nous établir dans un des endroits confiés à vos soins ? Je crois que ce ne serait que provisoire⁷.

Je vous félicite du bien que Dieu fait par vous. S'il continue et si d'autres en font autant, l'Angleterre reviendra à la vérité catholique.

Adieu, cher ami. Bien vôtre en N.-S.

E. d'Alzon.

E. d'Alzon à l'abbé Henri Galeran, Nîmes, 25 juin 1880, Lettres t. XIII, d'après édit. Désiré Deraedt, Rome, 1996, p. 338.

Le **Chanoine Henri-Dieudonné Galeran** (1831-1915) est un ancien élève de l'Assomption, prêtre du diocèse de Montpellier, alors missionnaire apostolique en Angleterre.

¹ Depuis le 14 octobre 1877, les députés étaient en très large majorité républicains. Depuis le 5 janvier 1879, le Sénat était majoritairement républicain lui aussi. **Jules Ferry**, républicain positiviste et anticlérical, en qualité de ministre de l'Instruction publique dès février 1879 et à partir de septembre 1880, de Président du Conseil, préparait des mesures de réforme de l'enseignement public avec trois mots d'ordre : laïcité, gratuité, obligation pour le primaire. Il engageait aussi à l'Assemblée un projet de loi interdisant l'enseignement aux Congrégations religieuses non autorisées et non reconnues par la loi (article 7). Les Jésuites étaient les premiers visés, tant pour leurs collèges que pour leurs résidences. Vals-près-Le-Puy (Haute-Loire) était la commune où ils avaient leur important scolasticat en France depuis 1833 ; La Louvesc (Ardèche) était leur centre de pèlerinage dédié à saint François-Régis s.j., confié aux Jésuites depuis 1832. Dans de nombreuses villes de France, la Compagnie animait des collèges d'enseignement secondaire dont à Avignon celui dédié à Saint-Joseph, fondé en 1850 et à Montpellier leur collège dit Ecole libre du Sacré-Cœur déjà entrevu par le P. **Maurel** en 1856 dans le quartier du Grand-Saint-Jean près de la gare, mais réalisé à partir de 1874 rue Rondelet n° 4 par le P. **Michel Lanusse**.

² Les mesures contre les Jésuites, déjà inquiétés en France en 1845, faisaient l'objet du décret du 29 mars 1880 en vertu duquel dans un délai de trois mois et sous peine d'expulsion ils devaient se dissoudre. Le décret du 30 mars 1880 faisait obligation aux autres Congrégations religieuses de demander l'autorisation du gouvernement. L'application contre les Assomptionnistes, également non autorisés, fut mise en œuvre en novembre 1880 : expulsion de Sèvres, de Paris rue François Ier et de Nîmes. Les Congrégations féminines n'étaient pas inquiétées d'une façon générale. Le décret d'expulsion des Jésuites prit effet le 30 juin 1880.

³ Les mesures d'expulsion contre les Congrégations eurent comme conséquence de provoquer un important mouvement de démission dans les rangs de la magistrature et de l'armée. *Le Pèlerin* du 10 juillet 1880 publia sous le titre '*Le livre d'or de la magistrature*' une longue liste de magistrats démissionnaires. Ces derniers furent remplacés par des magistrats républicains aux ordres du gouvernement.

⁴ Les anciens Communards qui avaient échappé aux massacres de mai 1871, avaient été condamnés à de lourdes peines : condamnation à mort, déportation (en Algérie et en Nouvelle-Calédonie) et travaux forcés. Le 11 juillet 1879 une loi d'amnistie fut promulguée à leur endroit.

⁵ **Léon Gambetta** (1838-1882), avocat, était à la tête de l'Union républicaine qui siégeait à l'extrême-gauche. Plutôt opportuniste, il était depuis 1879 Président de la Chambre mais fut maintenu à l'écart du pouvoir qu'il ne dirigea que brièvement entre novembre 1881 et janvier 1882 avant d'être renversé. **Henri Rochefort** (1831-1913) était un aristocrate, homme politique et écrivain républicain au passé communard. Après l'amnistie, il devint député (1885), nationaliste et boulangiste.

⁶ Le P. d'Alzon se faisait encore de belles illusions sur un possible retour de la France à la monarchie, comptant sur un retour de l'opinion publique fatiguée des désordres et des excès d'une vie politique enfiévrée. En fait vingt années d'un régime républicain plutôt opportuniste et modéré, mais non sans crises, allait assagir la République, l'installer durablement et rendre la monarchie obsolète pour les Français.

⁷ Les expulsions de novembre 1880 n'eurent pas d'effet durable. Après le 'grand ministère' **Gambetta**, les mesures anti-congréganistes ne furent plus appliquées. L'Assomption installa son noviciat en Espagne à Osma pour six années (1880-1886) avant de le transférer en France à Livry. Par contre, à partir du *Procès des Douze* en 1900, l'Assomption française allait connaître un exil rigoureux et généralisé, ce qui eut pour effet de la contraindre à un premier mouvement d'internationalisation, involontaire mais bénéfique : Pays-Bas, Angleterre, Suisse, Italie.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche

Sur la République française anticléricale et les Congrégations :

Jean-Marie Mayeur, *Une Congrégation face à la IIIe République anticléricale*, dans *Deux siècles d'Assomption. Le regard des historiens (Paris, 2000-2001)*, Paris, 2003, dans collection 'Rencontres assomptionnistes, U.E.A. n° 7, p. 43-59.

Jean-Paul Périer-Muzet, *Assomptionnistes ? Entrée d'un nom de Congrégation dans l'histoire de la société et de l'Eglise*, dans *Notices Biographiques de Religieux de l'Assomption*, t. V, Rome, 2001, annexe n° 10.

Christian Sorrel, *La République contre les Congrégations*, Cerf, 2003, 265 pages.

Jacqueline Lalouette et Jean-Pierre Machelon, *1901 : Les Congrégations hors la loi ?*, Letouzey et Ané, 2002, 304 pages.

Pour une lecture personnalisée

- Qu'est-ce qui opposait idéologiquement, selon toi, la pensée chrétienne à la pensée politique républicaine au XIXème siècle ? Pourquoi le républicanisme allait-il de pair avec l'anticléricanisme ?
- Pourquoi la question de l'enseignement était-elle devenue au fil des années l'enjeu politique et idéologique majeur dans la grande lutte sans merci des Républicains contre l'Eglise ?
- Droits de Dieu, droits de l'Eglise et droits de l'homme sont-ils à tes yeux irréconciliables ? Quelles évolutions se sont-elles opérées dans ce domaine, surtout depuis Vatican II ?
- Les Congrégations religieuses étaient particulièrement visées par les forces politiques républicaines anticléricales. Pourquoi, d'après toi, cet acharnement contre elles ?

Prière pour demander la béatification du Père d'Alzon

*Seigneur Jésus-Christ, Tu as appelé Emmanuel d'Alzon
pour être, avec Toi, au milieu des hommes au service du
Père et de son Royaume.*

*Ce service et son amour pour Toi, la Vierge et l'Eglise, Tu
as poussé à les partager avec des frères et des sœurs à
l'Assomption.*

*Aujourd'hui, dans l'espérance et la prière, nous attendons
que l'Eglise reconnaisse la sainteté du Père d'Alzon.*

*C'est pourquoi, par son intercession, nous Te supplions,
avec les pauvres et les disciples de l'Evangile, de nous ac-
corder la grâce que nous te demandons pour...*

Prends pitié !

Partage avec nous ta passion pour le Père et pour l'homme.

*Fais de nous des ouvriers de ton Royaume.
Toi qui vis et règnes avec le Père et le Saint-Esprit pour les
siècles des siècles. Amen.*

Avec approbation de l'Ordinaire (2006).

Père Emmanuel d'Alzon (1810-1880)

*Fondateur des Augustins de l'Assomption
et des Oblates de l'Assomption*

*Fidèle disciple du Christ,
à l'école spirituelle de saint Augustin,
Emmanuel d'Alzon, vicaire général de Nîmes,
a consacré sa vie au service de l'Eglise.
Il a fondé deux congrégations pour la mission et le
renouveau de la société,
par un engagement doctrinal, social et œcuménique.
L'éveil des vocations et l'éducation des jeunes ont
été ses domaines de prédilection.
Sous le patronage de Notre-Dame de Salut,
il a lancé de nombreuses œuvres : association de
prière, pèlerinages et presse.*

Jalons de la Cause du Père d'Alzon

- 14 janvier 1931 : Agrément du P. Romuald Souarn Postulateur général, par la Congrégation des Rites. Le P. Arthur Deprez, Vice-Postulateur.*
- 1^{er} février 1931 : Mgr Girbeau, évêque de Nîmes, prescrit la recherche des écrits du P. d'Alzon.*
- Avril 1931 : Constitution du Tribunal diocésain pour le procès informatif en vue de la Cause du P. d'Alzon.*
- 21 juin 1931 : L'évêque de Montpellier prescrit également la recherche des écrits du P. d'Alzon.*
- 19 février 1935 : Dépôt du dossier du procès diocésain à la Congrégation des Rites à Rome.*
- Juin, juillet 1937 : L'ensemble des écrits du P. d'Alzon, transcrits et authentiqués (52 volumes), sont déposés à la Congrégation des Rites à Rome.*
- 20 novembre 1940 : **La Congrégation des Rites approuve les écrits du P. d'Alzon (Nihil Obstat).***
- 15 août 1942 : Le P. Jude Verstaen est nommé Vice-Postulateur en remplacement du P. Deprez.*
- 3 novembre 1942 : Exhumation et transfert du corps du P. d'Alzon dans la chapelle des Oblates rue Séguier à Nîmes.*
- 25 juin 1943 : Clôture du Procès de non-culte.*
- 8 mai 1948 : Agrément donné à la nomination du P. Jude Verstaen, assistant général, comme Postulateur général en remplacement du P. Souarn décédé.*
- 12 novembre 1952 : Agrément donné à la nomination du P. Aubain Colette comme Postulateur général.*
- 30 avril 1954 : Nihil Obstat pour le volume L'Ame du P. Emmanuel d'Alzon.*
- 18 janvier 1956 : Edition des Ecrits spirituels du P. d'Alzon par le P. A. Sage.*
- 29 mai 1958 : **Décret d'introduction de la Cause du P. d'Alzon.***

- 19 novembre 1960 : *La Cause du P. d'Alzon passe à la Section historique de la Congrégation des Rites.*
- 26 novembre 1964 : *Cérémonie d'exhumation et de reconnaissance canonique des restes du P. d'Alzon dans la chapelle des Oblates rue Séguier.*
- 21 novembre 1966 : *Edition des Premières Constitutions des Augustins de l'Assomption par les PP. Athanase Sage et Pierre Touveneraud.*
- 29 avril 1970 : *Nomination du P. Pierre Touveneraud Postulateur de la Cause du P. d'Alzon, en remplacement du P. Aubain Colette. Il est chargé de la rédaction de la Positio.*
- 29 septembre 1983 : *Le P. Wilfrid Dufault est nommé Postulateur de la Cause du P. d'Alzon, en remplacement du P. Touveneraud décédé en décembre 1979. Sa nomination est agréée par la Congrégation pour la Cause des Saints le 19 octobre 1983. Le P. Désiré Deraedt est collaborateur du P. Dufault.*
- 3 mars 1986 : *Edition du Dossier sur la vie et les vertus du P. d'Alzon.*
- 19 novembre 1991 : *La Commission cardinalice reconnaît, à l'unanimité, l'héroïcité des vertus du P. d'Alzon.*
- 21 décembre 1991 : *Le Pape Jean Paul II ratifie cette conclusion en signant le décret d'héroïcité du **P. d'Alzon, déclaré Vénérable.***
- 7 mars 2000 : *Le P. Bernard Holzer est nommé Postulateur Général de la Congrégation pour l'ensemble des Causes (Martyrs bulgares, PP. d'Alzon, Pernet, Picard et Vincent de Paul Bailly).*
- 18 avril 2005 : *Le P. Vincent Cabanac est nommé Postulateur Général de la Congrégation pour l'ensemble des Causes.*

Index des noms propres

A

- Abraham Comtesse (surnom donné à Marie de Puységur, née d'Alzon) : 11 n. 4
Adoration du Saint-Sacrement : 46
Adoratrices du Saint-Sacrement : 122, 172 n. 1 ; 181
Affre Mgr Denis-Auguste (1793-1848) : 56 (archevêque), 57 n. 2 ; 119
Aillaud Chanoine François-Hippolyte (1803-1872) : 91, 92 n. 2
Alibaud Louis (1810-1836): 90
Allemand Louis (1815-1890) : 227
Allies Thomas-William (1813-1903) : 74
Alphée (Bible): 160 n. 4
Alzon Augustine d' (1813-1860) : 10, 11 n. 2 ; 39 n. 1 ; 151 et n. 2
Alzon Edmond d' et famille (1811-1873) : 27
Alzon Mme Edmond d' (+ 1873) : 233, 234 n. 3
Alzon Emmanuel d' (1810-1880): 5, 9, 10, 11 nn. 1, 2, 4 ;12, 13, 14, 15 et nn. 5, 6 ; 16, 17, 18, 19, 21, 22, 25, 26, 27 et nn. 1, 2, 3 ; 28, 29, 30, 31 n. 2 ; 32, 33, 35 nn. 3, 4, 6, 10 ; 36 nn. 13, 14 ; 37, 38, 39 nn. 3, 4 ; 40, 41, 45, 47 nn. 1, 2, 3, 4, 5 ; 48, 51 ; 53 nn. 1, 3 ; 54, 55, 56, 57 nn. 1, 2 ; 59, 60, 62 nn. 1, 2, 4 ; 63, 65, 66, 67 n. 3 ; 68, 69, 70, 72 et n. 7 ; 73, 74, 75 nn. 2, 3, 4, 5 ; 76, 78, 79, 80, 83, 84, 86 nn. 1, 3 ; 87, 90, 92 nn. 1, 2, 3, 4 ; 93, 95, 96 ; 98 et n. 5 ; 103, 104, 105 nn. 2, 3 ; 106 et n. 4 ; 107, 108, 110 et nn. 2, 6 ; 111, 113, 114, 115, 116, 117, 119 n. 4 ; 120, 121, 122, 123 nn. 1, 2, 6 ; 124, 125, 126, 127 n. 2 ; 128, 129, 130, 132 nn. 2, 6, 7 ; 133, 135, 136, 137 nn. 1, 3 ; 139, 140, 141 n. 2, 142, 143, 144, 146, 149, 150, 152, 153, 154, 155 n. 3 ; 156, 157, 159, 160, 163, 166 nn. 1, 6, 7 ; 167, 169, 170 ; 172 nn. 1, 4, 7 ; 175, 176, 178 nn. 2, 5 ; 180, 181, 182, 184 nn. 4, 5, 6, 7 ; 185, 187, 188, 190 n. 5 ; 191, 193, 194, 196 nn. 1, 3, 5 ; 197, 200, 202 nn. 1, 3 ; 203, 207, 208, 210 nn. 1, 3, 5 ; 211 ; 213, 214, 216 nn. 1, 3, 4, 8 ; 217, 220, 222 n. 8 ; 223, 225, 226, 227, 228 nn. 1, 2, 3, 5, 6, 229 et nn. 8, 9, 232, 234 nn. 1, 4, 8, 235, 237, 240 n. 9, 241, 243, 244, 246 et nn. 1, 2, 4, 6, 247, 249, 250, 251 n. 1, 252, 253, 254, 255 nn. 2, 6, 256, 257, 258, 260 n. 6
Alzon Daudé d', Famille : 9, 11nn. 1, 2, 4 ;13, 14, 15 n. 3 ; 24 n. 4 ; 26 (parents) ; 27 n. 2 (parents) ; 29 (parents) ; 35 n. 3 ; 37 ; 57 n. 1 ; 107, 129, 132 n. 2 (parents) ; 151 n. 2 ; 226
Alzon Vicomte Henri d' (1774-1864) : 9 (père), 10 (papa), 11 n. 1 ; 18, 21 (père) ; 47 (père), 137 (père), 156 n. 3

INDEX DES NOMS

Alzon Vicomtesse Jeanne-Clémence d', née de Faventine (1877-1860) : 10 (maman), 11 n. 4, 16 n. 6 ; 37 (mère), 129, 130, 137 (mère), 155 n. 3 (mère)
Alzon Jules d' (1816-1818) : 11 n. 4
Ambroise Abbé (Pagès ?) : 127 n. 3
Ambroise de Milan saint (v. 339-397) : 118
André Avellin saint (1521-1608) : 155
Anna-Maria Taïgi bienheureuse (1769-1837) : 159
Antonelli Cardinal Giacomo (1806-1876) : 80 n. 1
Argaud Abbé Casimir-Camille (1814-1901) : 226, 227, 228 n. 2, 229
Arnal du Curel Mme Jean-François (1820-1880) : 189, 190 n. 4
Arnauld d'Andilly Robert (1588-1674) : 43 n. 1
Association de Saint François de Sales : 108
Association du Cœur de Marie : 46
Aubanel Théodore (1829-1886) : 143, 144, 145 n. 2
Augustin d'Hippone saint (354-430) : 22, 59, 83, 123 n. 4, 234 n. 6, 253, 254
Augustines de la Consolation : 154
Augustins : 208
Augustins de l'Assomption, Assomptionnistes : 48, 52, 54, 55, 56, 59, 60, 62 nn. 5, 6 ; 63, 65, 70, 71 et n. 1, 72, 83, 84, 85, 86 et nn. 1, 2, 3, 4 ; 87, 127 n. 4 ; 130, 135, 136, 137 et n. 3 ; 138, 139, 150, 152, 153, 154, 156, 157, 166 nn. 3, 6 ; 170, 173, 207, 208, 209, 210 nn. 5, 6 ; 211, 222 n. 7 ; 227, 228 n. 1, 237, 238, 239, 240 n. 2, 241, 245, 249, 253, 257, 258, 260 nn. 2, 7
Avit de Vienne saint (450-525) : 118

B

Bagès Abbé (P. Ambroise ?) : 127 n. 3
Bailly Adrienne (1831-1854) : 151 et n. 3
Bailly Emmanuel (1794-1861) : 15, 23 n. 3 ; 149, 150, 151
Bailly Emmanuel-Joseph A.A. (1842-1917) : 149, 151, 152 nn. 6, 7 ; 221 (frère), 229 n. 9
Bailly Vincent de Paul A.A. (1832-1912) : 139, 141 n. 2 ; 142, 149, 150, 151 n. 1 ; 152 et n. 6 ; 169, 172 n. 4 ; 195, 222 n. 3 ; 228 nn. 1, 4, 234 nn. 1, 9
Balincourt Sœur Marie-Elisabeth de, R.A. (1823-1900) : 131, 132 n. 7
Balmelle Sœur Colombe O.A. (1845-1878) : 188
Baragnon Numa (1835-1892) : 15 n. 2, 245, 246 n. 5, 259
Baragnon Pierre (1830-1904) : 221, 222 n. 4
Barbe Abbé : 228 et n. 7
Barbès Armand (1809-1870) : 90
Barbieri Dominic : 74
Barnabo Cardinal Alessandro (1801-1874) : 175

Barnouin Chanoine Henri (1830-1895) : 143, 171, 172 n. 5, 250, 251 n. 3
 Barolo Marquise Giuletta Faletti de, née de Colbert-Maulévrier (1785-1864) : 107
 Barre Abbé Louis (1814-1872) : 171, 172 n. 6
 Bastet Abbé Joseph (+ 1832) : 30, 31 nn. 1, 2
 Bazaine Maréchal François-Achille (1811-1888): 219
 Bénédictines du Saint-Sacrement: 55
 Benoît XVI : 81, 156 n. 5 ; 210 n. 4
 Benoît de Nurcie saint (v. 480-547) : 61
 Bernadette Soubirous sainte (1844-1879) : 159
 Bernard Claude (1813-1878) : 121
 Bernard Chanoine Louis-Marie (1808-1895) : 108
 Bernassau Sœur Marie-Marguerite O.A. (1840-1869) : 188
 Berry Duchesse de (1798-1870) : 90
 Berthomieu Abbé Joseph-Augustin (1800-1874) : 130, 137, 141
 Besson Mgr Louis (1821-1888): 39 n. 4, 243, 244, 245, 246 nn. 3, 4, 6, 247
 Bévier Sœur Marie-Augustine R.A. (1816-1895) : 57 n. 5 ; 131, 132 n. 7
 Bilio Cardinal Luigi (1826-1884) : 216 n. 2
 Bion sculpteur : 132 n. 6
 Bismarck Otto von (1815-1898) : 114, 219, 220, 223, 258
 Bizzarri Cardinal Giuseppe (1802-1877): 216 n. 2
 Blanc Joseph-Marie: 226, 229 n. 9
 Blanchet Abbé Elzéar (1821- ?) : 69
 Blanqui Louis-Auguste (1805-1881) : 90
 Blaquières Abbé Marie-Jean (1799-1847): 30, 31 n. 2
 Bonald de Famille: 13
 Bonald Cardinal Maurice de (1787-1870) : 125
 Bonald Vicomte Louis de et Mme (1754-1840) : 14, 15 et n. 3, 16 n. 8 (vi-comte)
 Bonnefoi Paulin : 222 n. 3
 Bonnet Abbé (précepteur): 9
 Bonneval Comte de : 154
 Bosc Auguste : 146 n. 5
 Bossuet Mgr Bénigne (1627-1704) : 123 n. 4, 256
 Bougaud Mgr Louis-Emile Victor (1823-1888) : 245, 246 n. 5
 Bouisse François (1779-1868) : 171, 172 n. 5
 Bouisse Abbé Jean-Joseph-Marie (1812-1872) : 171, 172 n. 5
 Bouisse Abbé Ubald : 171, 172 n. 5
 Bouisset Abbé Pierre-Aphrodise-Ferdinand (1806-1865) : 43 n. 2
 Bourassé Jacques : 43 n. 3
 Bourbaki Général Charles Denis Sauter (1816-1897) : 220
 Bourbons de France : 89, 231
 Bourbons de Naples : 35 n. 9
 Bourdaloue Louis (1632-1704) : 178 n. 1

INDEX DES NOMS

Bousquet Abbé Louis (1791-1867) : 15 n. 6
Boyer Ferdinand (1823-1885) : 228 n. 6
Bridieu Marquis François de (1804-1872) : 18, 19 n. 1
Briffaut Antoine (1762-1840) : 18, 19 n. 6
Broglie Duc Albert de (1821-1901) : 232, 239 et n. 9
Brosses Renée de (+ 1868) : 202 n. 4
Brun Henri A.A. (1821-1895) : 69, 84, 131, 132 n. 3 ; 140
Brunoni Cardinal Paolo (1807-1877) : 175, 176, 178, 179 n. 9, 240 n. 4

C

Cabrières Cardinal Anatole de (1830-1921) : 47 n. 2 ; 104, 106 n. 4 ; 143, 234 n. 8, 239, 240 et n. 6
Cadilhac Mgr Jean (1931-1999) : 193
Cafasso Don Giuseppe saint (1811-1860) : 107
Cahen Samuel : 43 n. 3
Calderon : 194
Canova Mgr Andrea (+ 1866) : 177, 178 n. 3
Capalti Cardinal Annibale (1811-?): 216 n. 2
Capucins : 176, 177
Cardenne Victor A.A. (1821-1851) : 69, 70, 72 n. 5 ; 84
Carmélites : 37, 46, 47 n. 2 ; 48, 61, 184 n. 5
Carrasco Matas Felipe (1827-1866) : 196 n. 6
Carré Abbé : 67 n. 1
Carrère Sœur Anne-Marie R.A. (1822-1875) : 57 n. 5
Cart Mgr Jean-François (1799-1855) : 38, 39 n. 3 ; 46, 47 nn. 1, 2 ; 60, 69, 84 ; 98 n. 1 ; 108, 125, 135, 225
Catherine de Sienne sainte (1347-1380) : 158
Cavaignac Général Louis-Eugène (1802-1857) : 92, 113
Cavaillé-Coll Aristide (1811-1899) : 146 n. 5
Cayzac Sœur Marie-Denise P.S.A. (1838-1866) : 196 n. 4
Cérès : 143
Cetto de : 115 et nn. 2, 3
Chaffoy Mgr Claude-François Petit-Benoît de (1752-1837) : 37, 38, 45, 47 n. 1 ; 95, 226
Chaillot Mgr Ludovic (+ 1891) : 84, 136, 176
Chamboredon Henri et Auguste: 166 n. 8
Chambourdon Abbé François (1844-1902) : 227, 228 n. 1, 229 n. 9, 233, 234 n. 9
Chamska Mère Marguerite-Marie O.A. (1842-1926) : 182
Chanzy Général Antoine Alfred Eugène (1823-1883) : 220
Chapot Jacques-François (1811-1856) : 47 n. 2
Charcot Jean-Martin (1825-1893) : 121
Charles X (1757-1836) : 27 n. 4 ; 90

Chartreux : 240 n. 1
 Chassanis Clémentine : 172 n. 1
 Chateaubriand Vicomte François-René de (1768-1848) : 143, 175
 Chatin : 121
 Chatrousse Mgr Pierre (1795-1857) : 98 n. 1
 Chaudordy Mme Louis-Justin de (+ 1873) : 233, 234 n. 3
 Chesnel Abbé François (1822-1876) : 215, 216 n. 4
 Chesnelong Pierre-Charles (1820-1899) : 234 n. 7
 Clément VIII (1536-1605) : 97, 98 n. 4
 Clément-Thomas Général Jacques-Léonard (1809-1871) : 220
 Colette Aubain A.A. (1888-1970) : 30
 Combalot Abbé Théodore (1797-1873) : 55, 56, 57 et n. 1 ; 183, 184 n. 6 ;
 196 n. 2
 Combié Juliette (+ 1900) : 172 n. 1
 Combié Mlles : 137 n. 1 ; 170
 Combié Sœur Marie-Catherine R.A. (1828-1870) : 156 n. 4
 Commarque Sœur Marie-Thérèse de, R.A. (1811-1882) : 57 n. 5 ; 156 n. 4 ;
 216 n. 6
 Comte de Chambord > Henri V
 Comte de Paris > Orléans Prince
 Conférence Saint-Vincent de Paul : 46, 47 n. 4 ; 126, 149
 Correnson-Pleindoux Familles : 181, 182
 Correnson Augustine (1844-1876) : 184 n. 5 ; 188
 Correnson Charles (1814-1875) : 181, 184 n. 3
 Correnson Mme Charles, née Théoline Pleindoux (1822-1909) : 181, 183
 (mère), 184 n. 3
 Correnson Henri (1850-1891) : 181
 Correnson Louise (1856-1943) : 183, 184 n. 3
 Correnson Marie, Mère Emmanuel-Marie de la Compassion O.A. (1842-
 1900) : 181, 182, 185, 187, 188
 Corrieux Abbé François (1807-1880) : 171, 172 n. 5, 243
 Cottolengo Don : 107
 Courcy Sœur Marie-Gabrielle de, R.A. (1830-1885) : 216 et nn. 1, 6
 Coustou Abbé François-Xavier (1760-1844) : 43 n. 2
 Crehange Ben Baruch de : 43 n. 3
 Cubières Amédée-Louis Despans de (1786-1853) : 90
 Cusse Eugène-René (1822-1866) : 69, 71, 72 n. 4 ; 127
 Czacki Cardinal Vladimir (1834-1888) : 258

D

Daguilhan M. et Mme : 155, 156 n. 6
 Dames de la Miséricorde : 37
 Darboy Mgr Georges (1813-1871) : 196 n. 2

INDEX DES NOMS

Darby John Nelson (1800-1882) : 43 n. 3
Darwin Charles (1809-1882) : 121
Daudé d'Alzon Jean : 107
Daudé de La Valette Famille: 15 nn. 1, 2
Daudet Alphonse (1840-1897) : 47 n. 5
Daudet Léon (1867-1942) : 121
De Angelis Cardinal Filippo (1792-1877) : 216 n. 2
Debelay Mgr Jean-Marie (1800-1863) : 98 n. 1
Defrance Théodore A.A. (1850-1918) : 110 n. 2
Delbrel Madeleine (1904-1964) : 159
De Luca Cardinal Antonio (1805-1883) : 216 n. 2
Démétriadès Jérôme (1839- ?) : 170
De Negri Abbé Giuseppe (1838-1892) : 179 n. 8
Deplace Abbé Charles (1808-1871) : 47 et n. 6
Deprez Arthur A.A. (1868-1944) : 154
Dérourdille Sœur Marie-Séraphine R.A. (1834-1918) : 216 n. 6
Désaire Abbé Charles (1845-1910) : 229 n. 9
Descamps Pierre A.A. (1848-1915) : 176
Devès Justin : 130
Didot P. : 43 n. 3
Dominicaines du Tiers-Ordre : 155 n. 1, 156 n. 4
Dominique saint (1170-1221) : 61
Donnet Cardinal Ferdinand (1795-1882) : 125, 127 n. 1 ; 153
Dreux-Brézé Mgr Pierre de (1811-1893) : 34, 35 n. 4
Dreyfus Alfred (1859-1935) : 251 n. 6
Druart Ignace A.A. (1852-1913) : 154
Ducrot Général Auguste Alexandre (1817-1882) : 220
Dufaure Jules Armand Stanislas (1798-1881) : 232, 251 n. 2
Dufêtre Mgr Dominique-Augustin (1796-1860) : 117
Dufort libraire : 18
Dugas Sœur Jeanne de Chantal O.A. (1848-1940) : 240 n. 2
Du Lac et d'Aure Jean-Melchior (1806-1872) : 98
Dumazer Alexis A.A. (1844-1894) : 229 n. 9
Dumont d'Urville Jules-Sébastien César (1790-1842) : 181
Dunant Henri (1828-1910) : 121
Dupanloup Mgr Félix (1802-1878) : 92 n. 6 ; 117, 118, 120, 239, 245, 246 n. 5
Durand Sœurs : 190 n. 7
Durand Sœur Marie de l'Annonciation O.A.(1823-1905) : 190 n. 7
Durand Sœur Marie-Madeleine O.A. (1813-1900) : 190 n. 7
Duruy Victor (1811-1894) : 114

E

Eckstein Baron Ferdinand d' (1790-1861) : 22, 23 n. 1
 Edith Stein Bienheureuse, Sœur Bénédicte de la Croix (1891-1942): 159
 El-Cuco : 194
 El-Tato (Sanchez Antonio) : 194
 Engels Friedrich (1820-1895) : 164
 England Mgr John: 140
 Ermites de Saint-Augustin: 208
 Escures Mme la Comtesse d' (+ 1919) : 246 > Pélessier Amélie de
 Esgrigny Luglien de Jouenne d' (1806-1888): 13, 15, 22, 53 n. 1 ; 97
 Eulalie sainte : 201
 Everlange Sœur Marie-Emmanuel d', R.A. (1827-1903) : 188
 Eyssautier Sœur Marie-Elisabeth de la Croix (1801-1861) : 47 n. 2
 Eyssette Philippe (+ 1874) : 47 n. 4

F

Fabre Joséphine (1825-1896) : 165, 166 n. 6 ; 170, 226
 Fage Mère Marie de Jésus, Antoinette (1823-1883) : 196 n. 4
 Faidherbe Général Louis Léon César (1818-1889) : 220
 Falloux Comte Albert-Frédéric de (1811-1886) : 66, 67, 103, 105 n. 2, 233, 234 n. 7
 Faventine Jacques de et Mme Marguerite, née de Roussy : 107
 Favre Jules (1809-1880) : 220
 Favrel Abbé Pierre (1797-1855) : 67 n. 1
 Félibres : 143-146
 Ferdinand Ier d'Autriche (1793-1848) : 77
 Ferret Jules : 222 n. 3, 229 n. 9
 Ferry Jules (1832-1893) : 257, 258, 260 n. 1
 Féval Sœur Marie-Aimée (1818-1868) : 108
 Fieschi Giuseppe (1790-1836) : 90
 Filles de la Charité : 158
 Fioramonti Mgr Domenico (+ 1862) : 119 n. 2
 Flandrin Hippolyte (1809-1864) : 146 n. 5
 Foch Maréchal Ferdinand (1851-1929) : 70
 Fornari Mgr Raffaele (1788-1854): 98 n. 3
 Fortoul Hippolyte (1811-1856): 115 n. 4
 Foulon Marie (+ 1856): 123 n. 4
 Fournier de La Contamine Mgr Marie-Nicolas (1750-1834) : 31 n. 1
 Franck Mères Myriam (1837-1918) et Marie du Sacré Cœur (1855-1923) : 153
 François Abbé Charles (1841- ?) : 227, 228 n. 2, 229 n. 9
 François d'Assise saint (1181-1226) : 61, 86 n. 6

François de Sales saint (1557-1622) : 107, 108, 110 n. 6 ; 111, 158, 200
 François Régis saint (1597-1640) : 260 n. 1
 Frédéric Ozanam Bienheureux (1813-1853) : 92 n. 6
 Freppel Mgr Charles-Emile (1827-1891) : 233, 234 n. 5
 Frères des Ecoles chrétiennes : 196 n. 6
 Freslon Alexandre-Pierre (1818-1867) : 103
 Fricero Mme Joseph, Joséphine Koberwein (1825-1893) : 238
 Furlong Sœur Marie-Kostka R.A. (1833-1857) : 136, 137 n. 2

G

Gabriel Abbé Jean-Louis (1796-1866) : 22, 23 n. 2 ; 33, 34
 Galabert Victorin A.A. (1830-1885) : 139, 141 n. 2 ; 170, 172 n. 6 ; 175, 176, 177, 178 et n. 3 ; 179 n. 8 ; 182, 188, 214, 237, 238, 240 n. 1, 241
 Galeran Chanoine Henri-Dieudonné (1831-1915) : 260
 Gallet Désiré : 226
 Gallois Abbé Augustin : 152 n. 6
 Gambetta Léon (1838-1882) : 220, 222 n. 6, 232, 259, 260 nn. 5, 7
 Garcia-Pagès : 194
 Garibaldi Giuseppe (1807-1882) : 151, 202 n. 2
 Gastebois Mme de : 123 et n. 3
 Gaume Abbé Jean-Alexis (1797-1869) : 117, 119, 196 n. 2
 Gaume Abbé Jean-Joseph (1802-1879) : 117, 118, 119 et nn. 1, 3
 Gay Mgr Charles-Louis (1815-1892) : 233, 235 n. 8
 Gaysruck Cardinal Karl-Kajetan Graf von: 77
 Genoude Abbé Antoine-Eugène de (1792-1849): 43 n. 3
 Gerando Baron Joseph-Marie de (1772-1842) : 18, 19 n. 3
 Gerbet Mgr Philippe-Olympe (1798-1864) : 24 n. 3 ; 183, 184 n. 6
 Germer-Durand Eugène (1812-1880) et Famille : 51, 52, 53 et nn. 3, 4 ; 54, 67 n. 4 ; 92 n. 1 ; 103, 104, 118, 143
 Germer-Durand Mme Eugène, Sœur Cécile O.A. (1818-1886) : 51, 52, 53 n. 4 ; 131, 132 n. 1 ; 190 et n. 10
 Germer-Durand Joseph A.A. (1845-1917) : 52, 53 n. 4
 Gervais Abbé Pierre-Marie (1828-1900) : 246 n. 4
 Giguet Pierre : 43 n. 3
 Giry Louis de (1812-1896) : 110, 201 (époux), 202 n. 4
 Giry Maurice de (1847-1870) : 110, 201, 203 n. 7
 Giry Mme Louis de, née Constance de Roussy : 110, 202 n. 4
 Glaire Abbé Jean-Baptiste (1798-1879) : 43 n. 3
 Golbéry Marie-Philippe-Aimé de (1786-1854) : 19 n. 5
 Goubier Abbé Vital-Gustave (1802-1855): 47 n. 3; 67 n. 4; 71, 72 n. 7; 91, 92
 Gounin Achille: 222 n. 3
 Gouraud Henri (1807-1874) : 22

Gourbeillon Jean (de Solesmes) O.S.B. (1814-1895) : 132 n. 6
 Gousset Cardinal Thomas (1792-1866) : 117, 119 n. 2; 135
 Gouy Soeur Marie du Saint-Sacrement de R.A. (1824-1908): 216 n. 6
 Grandgent Stanislas-Victor (1769-1843) : 225
 Grégoire XVI (1765-1846) : 29, 31 (pape) ; 34, 35 et nn. 5, 11 ; 37, 77, 78, 119 n. 1
 Gros Mgr Jean-Nicaise (1794-1857) : 196 n. 2
 Guibert Cardinal Joseph-Hippolyte (1802-1886) : 98 n. 1, 246 n. 7
 Guiol Abbé Louis-Hippolyte (1818-1884): 246 n. 4
 Guizard Louis: 175
 Guizot François (1787-1874) : 65, 90

H

Hallez Sœur Marie-Josèphe R.A. (1819-1843) : 57 n. 5
 Henri IV (1553-1610) : 98 n. 4, 234 n. 7
 Henri V, Comte de Chambord (1820-1883) : 26, 27 n. 3 ; 228 n. 6, 231, 232, 234 n. 7
 Henri Abbé Eugène (1815-1874) : 69, 70, 71 n. 2 ;
 Henri saint: 11 n. 1
 Henry Sœur Marie-Jacqueline R.A. (1832-1894) : 156 n. 4
 Hérode Agrippa (Bible) : 151, 160 n. 4
 Hohenzollern Prince Léopold (+ 1905) : 114, 219
 Howly Sœur Marie-Walburge R.A. (1826-1910) : 131, 132 n. 7 ; 216 n. 6
 Hugo Victor (1802-1885) : 18, 78, 116 n. 5
 Hugues Sœur Marie des Anges R.A. (1838-1901): 156 n. 4
 Hulst Mgr Maurice Le Sage d'Hauteroche d' (1841-1896) : 245, 246 n. 7

I

Ignace de Loyola saint (1491-1556): 61, 86

J

Jacques Apôtre saint : 160 nn. 1, 4
 Jacques le Mineur Apôtre saint : 160 n. 4
 Janvier Jacques-Désiré : 43 n. 3
 Jaricot Pauline (1799-1862) : 158
 Jean Apôtre saint : 131, 159, 160 nn. 1, 4 ; 202 n. 3, 256
 Jean XXIII (1881-1963) : 81
 Jean Bosco saint (1815-1888) : 107
 Jean Chrysostome saint (v. 340-407) : 175
 Jean de la Croix saint (1542-1591) : 48
 Jean Paul Ier (1912-1978): 81

INDEX DES NOMS

Jean Paul II (1920-2005): 44, 80 n. 1 ; 81, 158
Jeanne de Chantal sainte (1572-1641) : 108
Jenner Edward (1749-1823) : 110 n. 4
Jésuites: 26, 53 n. 2; 67 n. 3 ; 139, 153, 155 et n. 2 ; 182, 257, 258, 259, 260 nn. 1, 2
Jordan Marie de : 189, 190 n. 5
Judas Iscariote (Bible) : 79

K

Kajziewicz Jérôme (1812-1873): 170
Keble John (1792-1866): 74

L

La Boullerie Mgr Mgr François-Alexandre de (1810-1882) : 135, 196 n. 2
Laboulaye Edouard-René Lefèvre de (1811-1883) : 119 n. 4
Lacordaire Henri-Dominique (1802-1861) : 36 n. 13 ; 55, 65, 84, 91, 92 nn. 5, 6
Lactance (250- v. 325) : 118
La Gournerie Eugène de (1807-1887) : 18, 19
Lamarche Vincent (1780-1849) : 35, 36 n. 13
Lamartine Alphonse de (1790-1869) : 18, 19 n. 2
Lamennais Félicité (1782-1854) : 23 nn. 1, 2 ; 25, 29, 30, 31 et n. 3 ; 32, 34, 35 et nn. 1, 8, 10, 11 ; 62 n. 6 ; 96, 184 n. 6
Lambruschini Cardinal Luigi (1776-1854) : 34, 35 n. 5 ; 77, 78
Lamothe Pierre-Alexandre Bessot de (1823-1897) : 54
Landriot Mgr Thomas (1816-1874) : 118
Lanusse Michel S.J. : 260 n. 1
La Prade Mme, née de Guiraud : 160
Larcy Baron Roger de (1805-1882) : 240 et n. 9
Laroche Sœur Marie-Agathe de, R.A. (1838-1878) : 156 n. 4
La Rochetière Sœur Marie de Jésus Brochet de (1776-1842) : 45
Larrey Baron Dominique Jean (1766-1842) : 121
Latour Abbé Adrien : 229 n. 9, 239, 240 n. 3
Laurent Charles A.A. (1821-1895) : 69, 71, 72 n. 3 ; 129, 140, 141 ; 152 n. 7 ; 227, 228 n. 1, 229 n. 9, 250, 251 n. 4
Lavigerie Cardinal Charles (1825-1892) : 178 nn. 5, 6
La Woestine Général Anatole Becelair de (1786-1870) : 115 et n. 3
Lazare saint (Bible) : 160 n. 2
Lazaristes : 139, 150, 176, 240 n. 5
Le Bouteillier ou Le Bouteiller Marquis Henri-Louis (1783-1834) : 34, 35 n. 3
Lebrun Pauline (peintre) : 10
Lecomte Général Claude-Martin (1818-1871) : 220

Lecourtier Mgr François (1799-1885) : 234 n. 8
 Legain Mgr Théodore (1809-1881) : 246 n. 4
 Léon XII Della Genga (1760-1829) : 34, 35 n. 1 ; 77
 Léon XIII Pecci (1810-1903) : 74, 75 n. 1, 246 n. 3, 254, 258
 Le Play Frédéric (1806-1882) : 164
 Leroy-Beaulieu Paul (1843-1916) : 164
 Lévy Marie-Joseph (1833-1879) : 123 n. 1
 Lhérisson Claude : 222 n. 3
 Ligi-Bissi Mgr Antonio : 139
 Liron d'Airolles Chanoine Daniel-Xavier (1762-1838) : 37, 38, 225
 Loevenbrück Jean-Baptiste (1795-1876) : 27 n. 2
 Longueil Mlle de : 228 et n. 4
 Louis XIV (1638-1715) : 24 n. 4
 Louis XV (1710-1774) : 14
 Louis Philippe Ier (1773-1850) : 89, 90, 92 n. 4
 Lunaret Abbé Jean-François-Xavier de (1755-1837) : 43 n. 2
 Lyonnet Mgr Jean-Paul (1801-1875) : 125, 127 n. 1

M

Mac-Carthy Charles (+ v. 1886) : 33, 34, 35 n. 10 ; 73
 Mac-Mahon Maréchal Comte Patrice de (1808-1898) : 201, 202 n. 6 ; 219, 220, 222 n. 6, 231, 232, 251 n. 2, 257
 Mac-Namara Sœur Marie-Marguerite R.A. (1826-1909) : 156 n. 4
 Maistre Comte Joseph de (1753-1821) : 254, 255 n. 2
 Malassigné Athanase (1839- v. 1921) : 110 n. 2, 238, 239, 240 n. 1
 Malbosc Mme Paulin de, née Alix Roussy de Sales : 201, 202 n. 4
 Malbosc Sœur Françoise-Eugénie de, R.A. (1822-1878) : 216 n. 6
 Malczinski Mgr François (1829-1908) : 175, 176
 Manning Cardinal Henry-Edward (1808-1892) : 74
 Maréchal (artiste) : 146 n. 5
 Marès Henri-Pierre-Louis (1820-1901) : 114
 Maret Mgr Henry (1805-1884) : 92 n. 6
 Marianistes : 153
 Marie de Béthanie sainte (Bible) : 160 nn. 2, 3
 Marie-Eugénie de Jésus Milleret sainte (1817-1898) : 47 n. 6, 55, 56, 57 et n. 5 ; 58, 59, 62 n. 3 ; 69, 70, 75 n. 3 ; 104, 105 n. 3 ; 122, 123 n. 4 ; 129, 130, 135, 153, 156 n. 5 ; 163, 166 n. 7 ; 187, 188, 196 n. 1
 Marie-Jacobé sainte (Bible) : 160 n. 1
 Marie-Madeleine sainte (Bible) : 159, 160 n. 3 ; 226
 Marie-Salomé sainte (Bible) : 160 n. 1
 Marilley Mgr Etienne (1802-1889) : 132 n. 8
 Marriott C. : 74
 Marthe de Béthanie sainte (Bible) : 159, 160 n. 2

INDEX DES NOMS

Martin Abbé François-Denis (1814-1877) : 132 n. 8
Martin David : 43 n. 3
Marx Karl (1818-1883) : 164
Mathieu Norbert A.A. (1852-1918) : 228 n. 3
Maubon Joseph A.A. (1849-1932) : 179 n. 8
Maurel S.J. : 260 n. 1
Maures : 160 n. 4
Mauroy Mlle de : 228 n. 4
Mauviel Abbé Prosper (1830-1892) : 131, 132 n. 4
Mazzetti Giuseppe-Maria (1778-1850) : 34, 35 n. 9
Meglia Cardinal Pier-Francesco (1810-1883) : 246 n. 3
Melchisédech Patriarche (Bible) : 136
Mérignargues Isabelle de (1834-1884): 181, 189, 190 n. 9
Mermillod Cardinal Gaspard (1824-1892) : 131, 132 n. 8; 164
Metternich Klemens von (1773-1859) : 34, 35 n. 5; 36 n. 11
Micara Cardinal Lodovico (1775-1847): 34, 35 n. 1
Michel Claude-Louis (1795-1874) : 104 et n. 3
Michel saint (Bible) : 62 n. 4
Migne Abbé Jacques-Paul (1800-1875) : 18, 226, 253
Minimes : 33
Mioland Mgr Jean-Marie (1788-1859) : 125, 127 n. 1
Miollis Général Comte Sextius Alexandre François de (1759-1828) : 80 n. 3
Mistral Frédéric (1830-1914) : 143, 145 et n. 3
Moltke Comte Helmuth von (1800-1891) : 219
Montalembert Charles de (1810-1870) : 31, 65, 67 n. 3 ; 91, 92 nn. 5, 6 ;
96, 103, 104
Monnier Jules (1815-1856) : 47 n. 4 ; 51, 53 n. 2 ; 67 n. 4 ; 118
Montgolfier Joseph (1740-1810) et Etienne (1745-1799) de : 106 n. 5
Mora Frères mosaïstes) : 146 n. 5
Morny Charles Duc de (1811-1865) : 115 n. 1
Mosse B. d'Avignon : 43 n. 3
Muzi Mgr (délégué apostolique au Chili): 77

N

Nanquette Mgr Jean-Jacques (1807-1861): 140, 141 n. 1
Napoléon Ier (1769-1821): 65, 67 n. 4; 78, 80 n. 3; 95, 113 (oncle), 115 n.
1; 121, 126
Napoléon III (1808-1873): 41, 78, 92 nn. 1, 5; 103, 113, 114, 126, 149; 151
n. 4; 201 (empereur), 202 n. 2 ; 219, 222 n. 1, 231
Napoléon Prince impérial Eugène-Louis (1856-1879): 201, 202 n. 5, 231
Narbonne-Lara Comtesse de : 190 n. 5
Nélaton Dr Auguste (1807-1873) : 202 n. 5
Nestlé Eberhard (1851-1913)-Aland: 43 n. 3

Newman Cardinal John Henry (1801-1890): 74, 75 n. 1, 259
 Nicolas Martin (serrurier): 146 n. 5
 Nicole Pierre (1625-1695): 43 n. 1
 Niebuhr Berthold-Georg (1776-1831): 18, 19 n. 4

O

Oblates de l'Assomption: 52, 59, 153, 154, 181, 182, 187, 188, 189, 190 nn. 4, 5, 8 ; 191, 195, 196 n. 5 ; 226, 237, 238, 239, 240 n. 2
 Odescalchi Cardinal Carlo (1786-1841): 34, 35 n. 6; 139
 O'Connell Daniel (1775-1847): 73
 O'Donnell Edmund A.A. (1796-1869): 140, 177, 179 n. 7
 Olivieri Benedetto-Maurizio (1769-1845): 35, 36 n. 12
 Oltramare Jeanj-Hugues: 43 n. 3
 O'Neill Soeur Thérèse-Emmanuel R.A. (1817-1888): 57 n. 5 ; 136 ; 216 n. 6
 Orantes: 10
 Orléans, dynastie: 89, 231
 Orléans Prince Louis-Philippe, Comte de Paris (1838-1894): 90, 231
 Orphelins d'Auteuil : 166 n. 3

P

Panckoucke Charles-Joseph (1736-1798) : 103
 Parieu Pierre Félix Esquirou de (1815-1893) : 103
 Parisis Mgr Pierre-Louis (1795-1866) : 67 et nn. 1, 2 ; 184 n. 6
 Pascal Blaise (1623-1662) : 43 n. 1
 Passionnistes : 176, 240 n. 4
 Pasteur Louis (822-1895) : 121, 166 n. 4
 Patt Edouard A.A. (+ 1870) : 222 n. 3
 Paty Sœur Marie-Caroline de, R.A. (1826-1871) : 216 n. 6
 Paul Apôtre saint : 137 n. 4, 255 n. 6
 Paul VI Montini pape (1897-1978) : 158
 Paulinier Mgr Justin (1815-1881) : 22
 Peel Sir Robert (1788-1850) : 73
 Pélissier Amélie de: 123 et n. 2 > Escures Mme d'
 Pères de Timon-David : 228 n. 2
 Pernet Etienne A.A. (1824-1899) : 69, 84, 140, 141 et nn. 1, 3 ; 142, 177, 195, 222 n. 3
 Pérouse Sœur Jeanne-Marie R.A. (1834-1911) : 156 n. 4
 Perret-Gentil H.A. : 43 n. 3
 Persigny Victor Fialin Duc de (1808-1872) : 115 n. 1 ; 126
 Perthuis Sœur Marie-Rémi R. A. (1839-1921) : 156 n. 4
 Peter Sœur Marie-Madeleine de, R.A. (1823-1888) : 187 ; 216 n. 6
 Petites Sœurs de l'Assomption : 142, 154, 195

INDEX DES NOMS

Picard François A.A. (1831-1903) : 10, 80, 84, 136, 139, 141 nn. 1, 2 ; 142, 150, 153, 182, 210 n. 5 ; 227
Pie VI Braschi (1717-1799) : 79, 80 n. 2
Pie VII Chiaramonti (1742-1823) : 77, 78, 79, 80 n. 2
Pie VIII Castiglioni (1761-1830) : 35 n. 7
Pie IX Mastai Ferretti Bienheureux (1792-1878) : 74, 77, 78, 79, 80 et n. 1 ; 81, 119 n. 2 ; 120, 170, 175, 176, 195, 201 (Pape), 202 n. 2 ; 208, 215 (Pape), 216 n. 2 ; 219, 237
Pie Cardinal Louis (1815-1880) : 234 n. 8
Plantier Mgr Henri (1813-1875) : 39 n. 3 ; 47 n. 2 ; 106 n. 4 ; 114, 125, 126, 127 et n. 1 ; 128, 130, 135, 144, 169, 170, 171, 193, 195 (évêque), 213, 240 n. 6, 243, 246 nn. 4, 6
Pluym Mgr Antoine-Joseph (1804-1874) : 239, 240 n. 4
Pognac de (famille) : 115 n. 2
Pollender Dr: 121
Popov Mgr Raphaël (1830-1876) : 213
Pouget (compagnon de travail de V. de P. Bailly) : 150
Poujoulat Jean-Joseph-François (1800-1880) : 123 et n. 4
Privat Dr Jean-Léon (1810-1897) : 122
Propagation de la Foi : 46, 108
Puech Sœur Hélène O.A. (1843-1878) : 188, 239, 240 n. 7
Puech Sœur Marie-Nathalie O.A. (1844-1929) : 240 n. 7
Pusey Edward Bouverie (1800-1882) : 74
Puységur Alix de (1838-1895) : 11 n. 4 ; 104
Puységur Anatole de (1813-1851) : 11 n. 4 ; 107
Puységur Clotilde de, née de Quinsonas et Famille (1851-1924) : 249
Puységur Jean de (1841-1910): 10, 11 n. 4 ; 221, 249, 250, 251 n. 1
Puységur Marthe de (1839-1845) : 11 n. 4
Puységur Marie de, née d'Alzon (1819-1869) : 10 (mimi), 11 n. 4 ; 104, 155 n. 3 ; 201 (sœur), 249

Q

Questel Charles (1807-1888): 146 n. 5

R

Reboul Jean (1796-1864) : 104, 143, 144, 145, 146
Régis Eulalie de Gatimel de (1826-1867) : 172 n. 1 ; 181, 190 nn. 1, 6 ; 191
Reisach Cardinal Charles-Auguste von (1800-1869) : 216 n. 2
Religieuses de l'Assomption : 55, 56, 57 nn. 1, 2, 4 ; 58, 62 n. 3 ; 63, 104, 108, 123 n. 2 ; 127 n. 4 ; 130, 132 n. 7 ; 133, 141, 150, 153, 156 et nn. 4, 6 ; 157, 177 ; 179 n. 7 ; 187, 196 nn. 1, 2 ; 216 et nn. 1, 6, 7, 8, 246 n. 7
Religieux de Sainte-Croix : 208

Renan Ernest (1823-1892) : 18, 126
 Résurrectionnistes : 152 n. 6 ; 170, 176, 178 n. 4 ; 208
 Retz Mgr Alexandre-François de (1783-1843) : 34, 35 n. 2
 Ricasoli Bettino (1809-1880) : 202 n. 2
 Richard (bienfaiteur des Oblates à Andrinople) : 240 n. 2
 Rigal Abbé André (1849-1919) : 239, 240 n. 3
 Roche Mlle de (postulante O.A.) : 189, 190 n. 6
 Rochefort Henri (1831-1913) : 259, 260 n. 5
 Rode Abbé Bernard : 225
 Roquefeuil de Famille: 14
 Roumanille Joseph (1818-1891) : 143, 144, 145 n. 1
 Roure Sœur Marie-Clémence R.A. (1835-1878) : 156 n. 4
 Rousseau Jean-Jacques (1712-1778) : 178 n. 1
 Roussel Abbé Louis (1825-1897) : 166 n. 3
 Roussy de (famille) : 107, 110 nn. 3, 5, 6
 Roussy Madeleine de : 107
 Roussy Pierre de : 107
 Roussy de Sales (famille) : 107, 110 nn. 3, 5, 6 ; 111, 202 n. 4
 Roussy de Sales Eugène (+1925) : 202 n. 4
 Roux-Lavergne Abbé Pierre Célestin (1802-1874) : 123 et n. 5

S

Sacy Isaac Le Maître de (1613-1684) : 42, 43 n. 1
 Saint-Arnauld Maréchal Achille Leroy de (1800-1854) : 115 n. 1
 Saint-Exupéry Antoine de (1900-1944) : 56
 Saint-Julien Sœur Marie-Gonzague R.A. (1822-1907) : 57 n. 5 ; 216 n. 6
 Saint-Martin Sœur Marie-Catherine R.A. (1816-1853) : 57 n. 5
 Sales de (famille) : 107, 110 n. 6
 Sales Mme Pauline de (1786-1852) : 109, 110 n. 6
 Salinis Mgr Louis de (1798-1861) : 24 n. 3 ; 184 n. 6
 Salvandy Comte Narcisse-Achille de (1795-1856) : 52, 53 n. 1 ; 66
 Salze Sœur Thérèse de Jésus O.A. (1835-1902) : 188, 189, 190 n. 8
 San Martin Général José de (1778-1850) : 172 n. 5
 Sara sainte (Bible) : 160 n. 1
 Sarran Sœur Valérie O.A. (1843-1916) : 188
 Saugrain Hippolyte A.A. (1822-1905) : 69, 84, 92 n. 1 ; 132 n. 2 ; 140, 141 n. 1 ; 142, 154, 187, 189, 190 n. 2 ; 227, 228 n. 1, 233
 Sauve Joseph (hôtelier) : 172 n. 5
 Saxe Maréchal Maurice de (1696-1750) : 196 n. 3
 Schlosser Frédéric-Christophe (1776-1860) : 18, 19 n. 5
 Scorbiac Abbé Bruno Casimir de (1796-1846)
 Segond Louis (1810-1885) : 43 n. 3
 Ségur Mgr Gaston de (1820-1881) : 108

INDEX DES NOMS

Serres Mlle de : 189
Serres Séverin de et Mme (1809-1902): 16 n. 8
Show Dr : 121
Sibour Mgr Léon-François (1807-1864) : 196 n. 2
Sibour Mgr Marie-Dominique (1792-1857): 38, 119 et n. 3 ; 135, 184 n. 6
Silhol Auguste banquier : 165, 166 n. 8
Simon Jules (1814-1896) : 232, 251 n. 2, 257
Simon Richard (1638-1712) : 43 n. 1
Sœurs de Sion : 175
Sœurs Servantes de Jésus-Christ, dites de Marie-Thérèse : 45, 84
Sokolski Mgr Joseph (v. 1789-1879) : 175
Soubiranne Mgr Pierre-Jean (1828-1893) : 177, 178 n. 6 ; 179 n. 6
Stendhal Henri Beyle (1783-1842) : 172 n. 5
Surrel Abbé François (1806-1857) : 69
Surville Charles de (1803-1868) et Mme, née de Ricard : 222 n. 8
Surville Raymond de (1848-1871) : 221, 222 n. 8

T

Taconet Eugène (+ 1884) : 97, 98 n. 5
Tavard Georges A.A. : 172 n. 1
Tédenat (professeur) : 53 n. 2
Teresa de Calcutta Mère (1910-1997) : 159
Tessan Abbé Jean-Charles Dortet de (1799-1884) : 71
Teste Jean-Baptiste (1780-1852) : 90
Thérèse d'Avila sainte (1515-1582): 48, 158
Thérèse de Lisieux Martin sainte (1873-1897) : 159
Thiers Adolphe (1797-1877) : 104, 220, 221, 222 n. 6, 231
Tiers-Ordre de l'Assomption : 51, 69, 70, 85, 86 n. 5 ; 123 n. 3
Thibault Mgr Charles-Thomas (1796-1861): 31 n. 1; 43 n. 2; 98 n. 1
Thomas d'Aquin saint (v. 1225-1274) : 253
Thomas du Fossé Pierre (XVIIème siècle): 43 n. 1
Tissot Elphège A.A. (1801-1895) : 69, 71, 72 n. 6 ; 105, 140
Touveneraud Pierre A.A. (1926-1979) : 115 n. 2
Trochu Général Louis-Jules (1815-1896) : 220

V

Vailhé Siméon A.A. (1873-1960) : 11 n. 1 ; 202 n. 1
Valat Mlle (+1873) : 233, 234 n. 3
Valleton Jean-Jacques (1841-1916) : 153
Varin d'Ainvelle Famille : 166 n. 1
Varin d'Ainvelle Mme Jean-Baptiste (+ 1882) : 165, 166 nn. 1, 3

Varin d'Ainvelle Sœur Jeanne-Emmanuel (Isaure) R.A. (1838-1890) : 165, 166 n. 1
 Ventura di Raulica Gioacchino (1792-1861) : 34, 35 n. 8 ; 79
 Verdier Aymar (1818-1880) : 153
 Vermot Chanoine Alexandre (1797-1852) : 47 n. 3 ; 65, 67 n. 4 ; 72 n. 6
 Vernières Abbé Jacques (1797-1863) : 46, 47 n. 5
 Vernières Abbé Jérôme : 47 n. 5
 Véron Abbé Paul (1815-1867) : 195, 196 nn. 1, 2
 Veillot Famille : 97, 98 n. 5
 Veillot Louis (1813-1883) : 92 n. 6 ; 98 n. 5 ; 117
 Victor-Emmanuel II (1820-1878) : 202 n. 2 ; 219
 Vigouroux Fulcran (1837-1915) : 43 n. 3
 Villanova Castellani Mgr de : 139, 150
 Villemain Abel-François (1790-1870) : 66
 Vincent de Paul saint (1581-1660) : 158
 Virchow Rudolf (1821-1902) : 121
 Visitandines : 55, 57 n. 4 ; 108, 158
 Vitte Mgr Pierre-Ferdinand (1824-1883) : 215, 216 n. 7
 Vulpian Alfred (1826-1887) : 121

W

Wallon Henri-Alexandre (1812-1904) : 232, 246 n. 3
 Weld Cardinal Thomas (1773-1837) : 34, 35 n. 7
 Wellington Arthur Wellesley Duc de (1769-1852): 73
 Wenland M. de: 115 n. 2
 Wiseman Cardinal Nicholas (1802-1865): 35 n. 10; 73
 Wogüe Lazare de: 43 n. 3

Z

Zébédée (Bible) : 160 n. 4
 Zigliara Cardinal Tommaso Maria (1833-1893) : 253

Index géographique

- Abbeville (Somme) : 51
Ain, département : 216 n. 7
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : 46
Alès (Gard) : 163, 165, 166 nn. 1, 4, 8 ; 172 n. 5 ; 227
Alès, Rochebelle : 163
Alès, Tamaris : 163
Alger (Algérie) : 178 n. 6; 179 n. 6
Algérie: 260 n. 4
Algues château (Aveyron) : 13
Allemagne (Outre-Rhin) : 18, 78, 188, 258
Alpes : 34
Alsace (France) : 220
Alzonnenque (Gard) : 13
Amassia (Turquie) : 182
Andrinople (Edirne, Turquie) : 52, 166 n. 3 ; 170, 178 n. 4 ; 179 n. 8 ; 190 n. 8, 238, 239, 240 n. 2
Angers (Maine-et-Loire) : 164, 234 n. 5
Anglas (Gard) : 130, 131
Angleterre : 34, 73, 90, 259, 260 et n. 7
Annecy (Haute-Savoie) : 110 n. 6
Ardèche, département : 163
Ardennes, département : 110 n. 6
Argentine : 172 n. 5
Arménie (Turquie) : 182
Arras (Pas-de-Calais) : 67 et n. 1
Arras, Orphelinat Halluin : 164, 166 n. 3 ; 227
Arre, rivière (Gard) : 14
Athènes (Grèce) : 175, 178 n. 2 ; 223
Athènes, Acropole : 175
Athènes, Ecole française : 53 n. 1
Athènes, Parthénon : 175
Austerlitz (Autriche-Hongrie) : 115 n. 1
Australie : 72 nn. 4, 6 ; 132 n. 3
Autriche-Hongrie : 77, 219
Autun (Saône-et-Loire) : 118
Aveyron, département : 13, 15 nn. 1, 4
Avèze (Gard): 190 n. 7
Avignon (Vaucluse) : 95, 97, 98 n. 1 ; 108, 172 n. 5 ; 228, 259, 260 n. 1
Babel (Babylone) : 254
Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées) : 122
Barati (Roumanie) : 166 n. 3
Bavière (Allemagne) : 115 n. 2
Beaucaire (Gard) : 130, 137 n. 6 ; 195
Belgique : 96, 258, 260 n. 7
Belley (Ain) : 179 n. 6
Berlin (Prusse) : 219
Besançon (Doubs) : 119, 244, 246 n. 4
Béthanie (Palestine) : 160 n. 2
Bigorre (Hautes-Pyrénées) : 244
Bordeaux (Gironde) : 153, 154, 222 n. 1, 246 n. 4
Bordeaux Assomption A.A. (chappelles Balaresque, Sainte-Monique) : 153-154
Bordeaux-Caudéran A.A. (av. de Mirande, Croix de Seguey, Lacanau) : 154
Bordeaux, école et couvent R.A. : 153, 156 nn. 4, 6
Boudrac (Haute-Garonne) : 228 n. 7

INDEX GÉOGRAPHIQUE

- Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) : 132 n. 1
 Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) : 90
 Bourgogne (France) : 220
 Branoux-les-Taillades (Gard) : 166 n. 2
 Bretagne (France) : 29
 Bulgarie : 170, 175, 176, 180, 182, 189, 190, 191
 Byzance (Constantinople-Istanbul) : 238
 Camargue (Provence) : 9, 160 n. 1 ; 194
 Cantobre (Aveyron) : 14, 15 n. 4
 Capestang (Hérault) : 47 n. 5
 Carcassonne (Aude) : 135
 Castries (Hérault) : 46, 47 n. 5
 Causse Noir (Aveyron-Lozère) : 13, 15 et n. 6
 Cauterets (Hautes-Pyrénées) : 122
 Cauvalat (Gard) : 122
 Cévennes (Gard-Lozère) : 13, 14, 163, 166 n. 4 ; 182, 183, 187, 191
 Ceyzerieu (Ain) : 127 n. 1
 Chablais (Haute-Savoie) : 107
 Chalcédoine ou Kadi-Keuï (Turquie) : 175, 176, 179 n. 8
 Châlons en Champagne (Marne) : 219
 Champagne (France) : 158
 Charleston (U.S.A.) : 140
 Chatenay (Isère) : 55
 Chili : 77
 Civitavecchia (Italie) : 171, 202 n. 2
 Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) : 72 n. 6 ; 127 nn. 2, 4 ; 130, 132 n. 4 ; 141 n. 3 ; 152 n. 7
 Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) : 190 n. 10
 Condom (Gers) : 53 n. 1
 Constantinople (Turquie, Istanbul) : 175, 176, 178 et n. 2 ; 179 nn. 8, 9 ; 188, 222 n. 4, 240 nn. 4, 5
 Constantinople, Koum Kapou : 179 n. 8
 Constantinople, Phanaraki : 179 n. 8
 Damas (Syrie) : 255 n. 6
 Danube, fleuve : 179 n. 9
 Dourbie, rivière (Aveyron) : 13, 15 nn. 1, 6
 Dourbies, commune (Gard) : 15 n. 1
 Douvaine (Haute-Savoie) : 166 n. 3
 Dublin (Irlande) : 74
 Dusseldorf (Allemagne) : 131
 Eaux-Bonnes (Hautes-Pyrénées) : 216 n. 1
 Egypte : 145 n. 4
 Einsiedeln (Suisse) : 151 n. 1
 Ems (Allemagne) : 188
 Espagne : 114, 160 n. 4 ; 194, 219, 258, 260 n. 7
 Etats Pontificaux (Italie) : 78, 80 nn. 1, 3 ; 114 ; 151 n. 4 ; 202 n. 2
 Etats-Unis d'Amérique U.S.A. : 73, 91, 96, 121, 132 n. 3 ; 140
 Europe : 34, 35 n. 5 ; 80 n. 3 ; 96
 Ferney-Voltaire (Ain) : 132 n. 8 ; 137 n. 6
 Fleurus (Belgique) : 106 n. 5
 Fontainebleau (Seine-et-Marne) : 80 n. 3
 Fontenoy (Belgique) : 196 n. 3
 France : 19 n. 7 ; 35 n. 8 ; 36 n. 13 ; 37, 46, 51, 52, 62 n. 1 ; 65, 67 et n. 3 ; 80 n. 2 ; 89, 92 n. 5 ; 99 ; 110 n. 4 ; 114, 119 n. 4 ; 137 n. 6 ; 151 n. 1 ; 166 n. 5 ; 170 ; 172 n. 5 ; 176, 183, 190 n. 10 ; 193 ; 202 n. 2 ; 219, 220, 221, 222 n. 6 ; 226, 231, 232, 234 nn. 5, 7, 235, 239, 250, 251 n. 2, 257, 260 nn. 1, 2, 6, 7
 Francfort-sur-le-Main (Allemagne) : 220
 Fribourg (Suisse) : 164
 Gaëte (Italie) : 78, 80 n. 1

- Gard (département) : 13, 14, 51, 113, 163, 222 n. 8
 Garonne, fleuve : 244
 Genève (Suisse) : 107, 110 n. 6 ; 131, 132 n. 8
 Grande-Bretagne : 110 n. 4
 Grenoble (Isère) : 244
 Hébron (Palestine) : 132 n. 8
 Hérault, département : 11 n. 1, 18, 113, 114, 250
 Hérault (fleuve) : 9
 Hulsberg (Pays-Bas) : 226
 Interlaken (Suisse) : 151 n. 1
 Irlande (Eire) : 73, 96
 Istanbul (Turquie, Constantinople) : 178 n. 4
 Italie : 34, 35 n. 8 ; 80 n. 1 ; 151 et n. 4, 239, 257, 260 n. 7
 Japon : 80 n. 1 ; 170
 Jérusalem (Palestine) : 79, 160 n. 4
 Jérusalem, Calvaire Golgotha : 159
 Jérusalem, Cénacle : 157
 Jérusalem, Notre-Dame de France : 52
 Jérusalem, Tombeau de Marie ou Dormition : 157
 Kerbernès (Finistère) : 166 n. 3
 La Chesnaie (Ille-et-Vilaine) : 29
 La Côte Saint-André (Isère) : 55
 La Grand-Combe (Ardèche) : 163
 La Grande-Chartreuse (Isère) : 21
 Lamalou-les-Bains (Hérault) : 122, 124
 Lanerte (Gard) : 165, 166 n. 2
 Langres (Haute-Marne) : 67
 Languedoc (France) : 9
 Languedoc-Roussillon (France) : 15 n. 5
 La Rochelle (Charente-Maritime) : 118
 Larzac (Aveyron) : 13, 16 n. 7
 La Salette (Isère) : 80 n. 1, 234 n. 5
 La Sauvage forêt (Aveyron) : 13, 15, 16 n. 7
 Latium ou Lazio (Italie) : 151 n. 4
 La Louvesc (Ardèche) : 259, 260 n. 1
 Latresne, Ermitage Saint-Joseph (Gironde) : 154
 Lausanne (Suisse) : 132 n. 8
 Lavagnac (Hérault) : 9, 11 n. 2 ; 13, 17, 21, 27 n. 1 ; 37, 55, 129 ; 151 n. 2 ; 155 n. 3 ; 156 n. 3 ; 226, 249, 250
 Laval (Mayenne) : 246 n. 5
 Le Bouscat (Gironde) : 154
 Le Havre (Seine-Maritime) : 98 n. 5
 Le Mans (Sarthe) : 108, 140, 141 n. 1 ; 220
 Le Monna château (Aveyron) : 13
 Le Nouailler (Vienne) : 137 n. 6
 Le Pouget, château de l'Estang (Hérault) : 27
 Le Puy, Notre-Dame (Haute-Loire) : 150
 Levant (Orient) : 175
 Le Vigan (Gard) : 10, 13, 14, 122, 130, 156 n. 3 ; 183, 184 n. 2 ; 189, 190 n. 4 ; 227
 Le Vigan, Anglas : 14, 130, 131, 132 n. 2
 Le Vigan, Arènes : 14
 Le Vigan, Bagatelle : 14
 Le Vigan, La Condamine : 14, 187
 Le Vigan, La Valette : 14
 Le Vigan, L'Elze : 14
 Le Vigan, Le Moulin du Pont : 14
 Le Vigan, Rochebelle (Notre-Dame de Bulgarie) : 187, 188, 190 n. 1
 Les Brebis (Bully, Pas-de-Calais) : 164
 Limoux (Aude, château de Villemartin) : 160
 Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) : 260 n. 7
 Loire, fleuve : 220
 Lombardie (Italie) : 37
 Londres (Angleterre) : 144

- Lorraine (France) : 220
 Lourdes (Hautes-Pyrénées) : 80 n. 1, 234 n. 5, 245
 Lucerne (Suisse) : 151 n. 1
 Luchon (Hautes-Pyrénées) : 203 n. 6
 Lyon (Rhône) : 89, 95, 140 ; 151 n. 1 ; 193, 215, 222 n. 1
 Lyon, Cathédrale Saint-Jean : 125
 Lyon, Chartreux : 127 n. 1
 Madrid, Arènes (Espagne) : 194
 Magdala (Palestine) : 160 n. 3
 Malines (Belgique) : 96
 Marne, rivière : 220
 Marseille (Bouches-du-Rhône) : 137 n. 6 ; 160 n. 2 ; 175, 177, 178 n. 2 ; 188, 193, 222 n. 1 ; 227
 Marseille, Notre-Dame de la Garde : 150
 Marsivan (Turquie) : 182
 Mas Soubeyrand au Mialet d'Anduze (Gard) : 41
 Massif Central (France) : 122
 Mayence (Allemagne) : 222 n. 3
 Méditerranée, mer : 193
 Mende (Lozère) : 140
 Mentana (Italie) : 202 n. 2
 Metz (Moselle) : 219, 222 n. 1
 Meudon (Hauts-de-Seine) : 57 n. 4
 Mexique : 114
 Midi (France) : 41, 51, 61, 66, 67, 75, 110 n. 4 ; 137, 160 n. 2 ; 193, 227, 251
 Milan (Italie) : 77
 Millau (Aveyron) : 13
 Mireman (Mirman, Mirmand, Gard) : 166 n. 3
 Montagnac (Hérault) : 9, 18, 19 n. 6, 27 n. 1 ; 151 n. 2, 250
 Montauban (Tarn-et-Garonne) : 132 n. 4, 246 n. 4
 Montmartre (Seine, Paris) : 220
 Montmau (Hérault) : 156 n. 3, 239, 246 n. 1
 Montmorillon (Vienne) : 137 n. 6
 Montpellier (Hérault) : 11 n. 1, 23, 24 n. 4 ; 27 n. 1 ; 31, 42, 43, 47 n. 5 ; 51, 53 et n. 3 ; 97 ; 98 n. 1 ; 106 n. 4 ; 151 n. 2 ; 193, 233, 234 n. 8, 237, 239, 259, 260 et n. 1
 Montpellier, Collège Royal ou Lycée : 53
 Montpellier, Grand Séminaire : 25, 30, 31 nn. 1, 2 ; 47 n. 5, 253
 Montpellier, Rue des Trésoriers de la Bourse : 24 n. 4
 Montredon (Aveyron) : 16 n. 6
 Moulins (Allier) : 35 n. 4
 Nancy (Meurthe-et-Moselle) : 178 n. 6 ; 219
 Nant (Aveyron) : 15 n. 4
 Narbonne (Aude) : 137 n. 6
 Nevers (Nièvre) : 117, 119
 Nîmes (Gard) : 37, 38, 42, 43, 45, 46, 47 nn. 2, 6 ; 51, 52, 53 et nn. 2, 3 ; 66, 67 et nn. 3, 4 ; 69, 71 n. 1 ; 84, 91, 92 nn. 1, 3, 4 ; 95, 97 ; 98 n. 1 ; 104, 105 et n. 1 ; 106 n. 4 ; 107, 108, 113, 114, 118, 125, 126, 129, 130, 133, 135, 137 et n. 2 ; 140, 143, 144, 145 et n. 4 ; 149, 150, 151 et n. 1 ; 164, 166 n. 4 ; 170, 178 nn. 2, 5 ; 181, 182, 188, 190 n. 1 ; 193, 194, 195, 196 n. 6 ; 202 n. 5 ; 203 n. 7 ; 214, 216 n. 1 ; 222 nn. 3, 8 ; 225, 227, 228 n. 7, 233, 234 n. 9, 240 n. 6, 243, 244, 246 nn. 2, 4, 247, 249, 251 n. 6
 Nîmes, Académie : 52
 Nîmes, Arènes : 144, 193, 194
 Nîmes, Carmel : 47 nn. 1, 2 ; 61
 Nîmes, Cathédrale Saint-Castor : 37 ; 62 n. 4 ; 140, 172 n. 5 ; 201, 225, 244
 Nîmes, Cimetière Saint-Baudile : 227
 Nîmes, Collège de l'Assomption : 17, 47 nn. 1, 3 ; 51, 53 n. 3 ; 61, 62 nn. 4, 5 ; 65, 66, 67 n. 4 ; 69, 72

- nn. 6, 7 ; 90, 106 n. 4 ; 110 et n. 2 ; 123 n. 5 ; 129, 130, 132 n. 2 ; 133, 137, 143, 149, 181, 188, 195, 196 n. 5 ; 222 n. 8 ; 225, 226, 227, 229 n. 9, 246 nn. 5, 6, 253, 260
- Nîmes, Collège Royal ou Lycée : 52, 53 n. 2
- Nîmes, Comité d'Art chrétien : 52
- Nîmes, Evêché (palais épiscopal) : 62 n. 4 ; 225
- Nîmes, Grand Séminaires (rue des Chassaintes) : 110 n. 1
- Nîmes, Jardin de la Fontaine : 144
- Nîmes, Mont-Duplan (Moulis-à-Vent, maison Prophète) : 226, 228 n. 3
- Nîmes, Prieuré R.A. : 127 nn. 4, 7 ; 216 et nn. 1, 8
- Nîmes, Prison Centrale : 195, 196 n. 6
- Nîmes, Providence : 46, 47 n. 4 ; 92 n. 2
- Nîmes, Refuge : 45, 46, 61
- Nîmes, Route d'Alès : 42
- Nîmes, Rue de l'Arc-du-Gras : 62 n. 4, 225
- Nîmes, Rue de l'Aspic n° 16 : 37, 225
- Nîmes, Rue des Lombards : 62 n. 4 ; 181, 225, 226
- Nîmes, Rue Sainte-Perpétue : 227
- Nîmes, Rue Séguier (maison Puget) : 188, 227
- Nîmes, Saint-Charles : 92 et n. 2
- Nîmes, Saint-François de Sales : 172 n. 6, 251 n. 3
- Nîmes, Saint-Paul : 145, 146 n. 5
- Nîmes, Sainte-Perpétue : 47 n. 3 ; 114
- Nîmes, Université Saint-Augustin : 66, 119 n. 4
- Nord (France) : 51, 61, 220
- Notre-Dame des Châteaux, sanctuaire (Savoie) : 108, 244, 246 n. 2
- Nouvelle-Calédonie : 216 n. 7, 260 n. 4
- Occident (Europe): 83, 202 n. 3, 237, 238
- Orient : 52, 170, 175, 176, 178 n. 4 ; 182, 188, 190 nn. 8, 10 ; 202 n. 3 ; 228 n. 3, 237, 238, 240 n. 2, 241
- Orléans (Loiret) : 67, 117, 245, 246 n. 5
- Osma (Espagne) : 260 n. 7
- Ouest (France) : 151 n. 1
- Oxford (Angleterre) : 74
- Palestine : 170
- Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) : 234 n. 5, 245
- Paris (Seine) : 10, 11 n. 1 ; 13, 15, 17, 19, 21, 35 n. 5 ; 38, 46, 53 n. 1 ; 55, 57 et n. 2 ; 61, 65, 66, 67 n. 3 ; 69, 71 n. 1 ; 72 n. 6 ; 74, 89, 90, 98 n. 3 ; 105 n. 1 ; 108, 113, 119 et n. 3 ; 123 nn. 3, 6 ; 129, 130, 135, 144, 145, 146 n. 5 ; 149, 150, 151 et n. 1 ; 178 n. 5 ; 181, 184 n. 6 ; 196 n. 4 ; 201, 202 n. 5 ; 214, 215, 220, 221, 222 n. 1 ; 225, 228 n. 4, 233, 246 nn. 3, 7
- Paris, Abbaye de Port-Royal : 43 n. 1
- Paris, Auteuil (Tuileries, R.A.) : 127 n. 4 ; 130 ; 142 n. 3 ; 150, 151, 179 n. 7 ; 188, 195, 216 nn. 1, 6 ; 221
- Paris, Collège Stanislas: 17, 35 n. 4 ; 105 n. 3, 253
- Paris, Faubourg Saint-Germain : 91
- Paris, Hôtel Crapelet (rue de Vaugirard n° 9): 11 n. 1
- Paris, Hôtel de Ville : 90
- Paris, Impasse des Vignes : 55, 69
- Paris, Invalides : 115 n. 3
- Paris, Palais Bourbon : 10 (Chambre des députés) ; 90
- Paris, Prieuré bénédictin de Saint-Germain : 132 n. 6
- Paris, Quai Voltaire n° 19 : 18

- Paris, Rue Cassette n° 4 : 119 n. 3
 Paris, Rue de Chaillot : 104, 123 n. 2
 Paris, Rue de Grenelle : 104
 Paris, Rue de l'Estrapade : 15
 Paris, Rue de Vaugirard n° 47 : 57 nn. 1, 4 ; n° 108 : 57 n. 4 ; n° 110 : 57 n. 4 ; 69
 Paris, Rue du Faubourg Saint-Honoré : 115 n. 2 ; 135
 Paris, Rue Férou : 57 n. 4
 Paris, Rue François Ier n° 8 : 150, 172 n. 4 ; 228 n. 4, 229 n. 8, 260 n. 2
 Paris, Saint-Eustache : 55
 Paris, Saint-Vincent de Paul : 196 n. 2
 Paris, Sainte-Mélanie : 149
 Paris, Séminaire Saint-Sulpice : 106 n. 4
 Paris, Tuileries : 90, 91, 149
 Pays-Bas : 96, 260 n. 7
 Pérou : 172 n. 5
 Perpignan (Pyrénées-Orientales) : 184 n. 6
 Pézenas (Hérault) : 23 n. 2
 Pézenas, Presbytère Sainte-Ursule : 22
 Philippopoli, Ecole Saint-André (Bulgarie) : 177, 178 et n. 3, 237, 239, 240 n. 2
 Philippopoli, Collège Saint-Augustin : 178 n. 3
 Piémont (Italie) : 151 n. 4, 257
 Poitiers (Vienne) : 234 n. 8, 245
 Pologne : 151 n. 3
 Pontmain (Mayenne) : 234 n. 5
 Provence (France) : 145
 Prusse (Allemagne) : 114, 219, 258
 Quimper (Finistère) : 210 n. 4
 Pyrénées, montagne : 122
 Reims (Marne) : 117, 119 n. 2 ; 135
 Rennes (Ille-et-Vilaine) : 95
 Rhin, fleuve : 114, 219
 Romagnes (Italie) : 78
 Remoulins (Gard) : 71 n. 2
 Reithel (Ardennes) : 137 n. 6
 Rochefort-du-Gard (Gard) : 228
 Rome (Italie) : 25, 29, 30, 33, 34, 35 et nn. 3, 4, 10 ; 36 n. 13 ; 37, 73, 75, 78, 79, 80 et n. 3 ; 84, 97, 114, 117, 118, 119 nn. 1, 2, 3 ; 125, 126, 135, 136, 138, 139, 141 n. 2 ; 150, 151, 152 n. 6 ; 156 n. 5 ; 169, 170, 172 n. 6 ; 175, 176, 178 et n. 2 ; 179 n. 9 ; 180, 182, 195, 202 nn. 2, 3 ; 213, 214, 216 nn. 1, 5 ; 217, 219, 237, 253, 258
 Rome, Cappellette del Viminale : 169, 171
 Rome, Collège anglais : 73
 Rome, Collège Romain (Grégorienne) : 25, 150
 Rome, Congrégation de la Propagande : 176
 Rome, Congrégation pour les Instituts religieux : 135
 Rome, Congrégations : 169
 Rome, Imperiale : 171, 172 n. 3
 Rome, L'Apollinaire : 150
 Rome, La Minerve : 150, 253
 Rome, Montecitorio : 139, 150
 Rome, Pension Bouisse : 172 n. 5
 Rome, Porta Pia : 110, 203 n. 7
 Rome, Quirinal : 77, 79, 220
 Rome, Saint-Claude des Bourguignons : 152 n. 6
 Rome, Saint-Eusèbe : 26, 139
 Rome, Saint-Laurent hors-les-murs : 78
 Rome, Sainte-Marie de Via Lata : 77
 Rome, Sainte-Marie Majeure : 169, 172 n. 3
 Rome, San Michele : 77
 Rome, Sant'Andrea delle Fratte : 33
 Rome, Santa Chiara (séminaire pontifical français) : 213, 216 n. 3
 Rome, Tata Giovanni : 77

- Rome, Vatican : 33, 80 n. 1; 139, 156 n. 5; 213, 214, 215, 216 n. 2
 Rome, Viminale: 172 n. 3
 Royaume-Uni : 73
 Russie : 177, 238, 249, 250
 Sadowa (Autriche-Hongrie) : 114, 219
 Saint-André de Majencoules, La Coste (Gard) : 14
 Saint-Cyr L'Ecole (Yvelines) : 149
 Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) : 35 n. 2
 Saint-Gilles du Gard (Gard): 172 n. 5
 Saint-Hippolyte du Gard (Gard) : 190 n. 5
 Saint-Jacques de Compostelle (Espagne): 160 n. 4
 Saint-Jean du Bruhel (Aveyron) : 13, 14, 15 et nn. 1, 4
 Saint-Pons de Mauchiens (Hérault) : 156 n. 3
 Saint-Quentin (Aisne) : 220
 Saint-Riquier (Somme) : 51
 Saint-Sauveur du Larzac (Aveyron) : 15 et n. 6
 Sainte-Baume (Bouches-du-Rhône) : 160 n. 3
 Sainte-Hélène, île : 126
 Saintes-Maries de la Mer (Bouches-du-Rhône) : 136, 137 n. 1 ; 159, 160 n. 1
 Sauclières (Aveyron) : 190 n. 8
 Savoie (France) : 245
 Scutari (Turquie) : 239, 240 n. 5
 Sedan (Ardennes) : 115, 219, 222 n. 1
 Servas (Salindres, Gard) : 166 n. 1
 Sèvres (Hauts-de-Seine) : 228 n. 4, 260 n. 2
 Sistovo (Bulgarie) : 178, 179 n. 9
 Sofia (Bulgarie) : 178 n. 3
 Solesmes (Sarthe) : 98, 132 n. 6
 Solferino (Italie) : 121
 Sparte (Grèce) : 223
 Spolète (Italie) : 77
 Strasbourg (Bas-Rhin) : 90 ; 151 n. 1 ; 219, 222 n. 1
 Suisse : 78, 96, 132 n. 8 ; 150, 183, 220, 258, 260 n. 7
 Tarascon (Bouches-du-Rhône) : 108, 159, 160 n. 2
 Thorens (Haute-Savoie) : 108, 110 n. 6 ; 201, 202 n. 4
 Tokat (Turquie) : 182
 Toscane (Italie) : 37
 Toulouse (Haute-Garonne) : 53, 222 n. 1, 259
 Toulouse, Grande-Allée : 166 n. 3
 Trente (Italie) : 118, 158
 Turin (Italie) : 38, 107
 Turquie : 170, 177, 179 n. 8 ; 182
 Ulster (Irlande) : 73
 Uzès (Gard) : 72 n. 3
 Valbonne, Chartreuse (Gard) : 109, 110 n. 2
 Valence (Drôme) : 80 n. 2 ; 97, 98 n. 1
 Vals-près-le-Puy (Haute-Loire) : 259, 260 n. 1
 Vauxnage (Gard) : 41
 Versailles (Yvelines) : 105 n. 3 ; 181, 220
 Vézelay (Yonne) : 160 n. 3
 Vichy (Allier) : 122, 123
 Viviers (Ardèche) : 97, 98 n. 1
 Zurich (Suisse) : 151 n. 4

Index des correspondances

(textes du P. d'Alzon)

A Alzon Augustine d' (sœur du P. d'Alzon): 39, 47
A Alzon Edmond d' (cousin du P. d'Alzon) : 27
A Alzon Henri d' (père d'Emmanuel d'Alzon): 10, 31, 35
A Bailly Emmanuel A.A. : 251
A Bailly Vincent de Paul A.A. fondateur de la Bonne Presse : 151, 171, 221, 233
A Correnson Marie, Mère Emmanuel-Marie de la Compassion O.A. : 184
A Courcy Sœur Marie-Gabrielle de, R.A. : 215
A Du Lac Melchior (journaliste à L'Univers) : 97
A Escures Comtesse d', née de Pellissier (dirigée du P. d'Alzon) : 246
A Esgrigny Luglien d' (ami d'Emmanuel d'Alzon): 15, 23, 53
A Galabert Victorin A.A. fondateur de la Mission d'Orient : 240
A Galeran Henri (prêtre ultramontain de Montpellier, ami du P. d'Alzon) : 259
A Gaume Jean-Joseph (prêtre ultramontain, défenseur des auteurs chrétiens): 119
A Germer-Durand Eugène (professeur, ami du P. d'Alzon): 92, 105
A Giry Mme Louis de (cousine et dirigée du P. d'Alzon): 109, 201
A La Gournerie Eugène de (ami du P. d'Alzon, journaliste et écrivain): 19

A La Prade Mme de, née Guiraud (dirigée du P. d'Alzon) : 159
A Mac-Namara Sœur Marie-Marguerite R.A. : 155
A Marie-Eugénie de Jésus, fondatrice des R.A., dirigée et amie du P. d'Alzon : 62, 71, 75, 123, 127, 131, 137, 165
A Parisis, évêque ultramontain de Langres, puis d'Arras : 67
A Picard François A.A., directeur spirituel et successeur du P. d'Alzon : 178, 195
A Régis Eulalie de O.A. (dirigée du P. d'Alzon) : 190 et n. 1
A Saugrain Hippolyte A.A. économiste général : 141
(textes divers provenant de l'entourage du P. d'Alzon)
De Commarque Soeur Marie-Thérèse de R.A. : 57
De Reboul Jean (poète nîmois ami du P. d'Alzon): 145
Du Pèlerin (publication de la Bonne Presse) : 79

Bibliographie (index des noms d'auteurs)

- Alzon Emmanuel d' : 54, 72, 76, 86, 87, 111, 133, 142, 191, 256
Ambrogi P.R. : 235
Antonetti Guy : 93
Aubert Roger : 173, 217
Audoin-Rouzeau Stéphane : 223
Azais Abbé Pierre : 40
Azéma J.P. : 235
Baillet Eugène : 146
Baratay Eric : 197
Bard Christine : 161
Bascoul Louis : 247
Basdevant-Gaudemet Brigitte : 40, 99
Baudouy Ernest (Lacoste) : 142
Becker Annette : 223
Bellone B. : 217
Bennassar Bartholomé : 197
Bernoville Gaétan : 58, 133
Bertier Patrick : 20
Bordet Gaston : 32
Boudon Jacques-Olivier: 173
Boutry Philippe : 36
Bruyère Marcel: 128
Buffet L.J.: 235
Cabanel Patrick : 16, 44
Cabanis José: 93
Cabrières Anatole de: 146, 173
Canron Marie-Augustin: 99
Casgrain Henri-Raymond : 120
Castelot André: 93
Chaline Nadine-Josette: 120
Chandler Michael: 76
Charlet Louis : 24
Chassin du Guerny Yves : 16
Chastenet Jacques : 235
Cholvy Gérard : 16, 28, 63, 87, 120
Christophe Paul : 93
Clastron Jules : 128
Clavier Marie des Anges : 191
Colette Aubain : 138
Collins J. : 76
Correnson Marie : 185
Couderc de Latour-Lisside Mgr Félix-Adrien : 40
Crisenoy Maria de : 185
Daudet Alphonse : 12
Dawson Christopher : 76
Deraedt Désiré : 256
Derré Jean-René : 32
Dickens Charles : 12
Didrit Mireille : 197
Duby Georges : 161
Dulieu Louis : 124
Dupré Guy : 32
Fauchoux Pierre : 252
Favard André : 124
Faye Francis : 156
Fouilloux Etienne : 180, 241
Frégnac Claude : 252
Gadille Jacques : 235
Gaillard Jean-Michel : 167
Galeran Chanoine Henri-Dieudonné : 16
Gerbod Paul : 68
Germain Alexandre : 128
Goirand J. : 116
Grancolas : 173
Granderath Théodore : 217
Grimaud Louis : 68

BIBLIOGRAPHIE

- Guéret M. : 217
Guillemin Henri : 116, 223
Guiral Pierre : 24
Hardouin-Fugier Elisabeth : 197
Harrold C.F. : 76
Hocedez : 20
Hours Bernard : 48
Jaccoud Dr : 124
Jarrety Michel : 20
Jean Paul II : 161
Joutard Ph. : 16
Kirsh K. : 217
Kokel Rémi : 142, 152
Lalouette Jacqueline : 261
Lamant Hubert : 16
Lamothe Pierre-Alexandre Bessot de : 54
Laplanche François : 40
Launay Marcel : 20
Laurent Vitalien : 180
Lecourt Dominique : 124
Ledré Charles : 24
Le Guillou Louis : 32
Levillain Philippe : 81
Louf Dom André : 203
Machelon Jean-Pierre : 261
Malot Hector : 12
Marichal Marie-Léonie : 185
Marie-Antoine Sœur O.A. : 185
Marie-Eugénie de Jésus Milleret sainte : 58
Martina G. : 81
Marx Karl : 106
Mathon Georges : 48
Maurain Jean : 116, 173
Mayeur Jean-Marie : 93, 235, 261
Monnier Luc : 106
Moulinet Daniel : 120
Murat Inès : 106
Newman J.H. : 76
Neri Daniela : 115 n. 2
Olivier Daniel : 44
Paczkowski Claude : 167
Pellé-Douelle Yvonne : 164
Pelletier Alexis : 120
Pépin Adrien (Castel) : 152
Périer-Muzet Jean Paul : 48, 72, 111, 156, 229, 252, 261
Perrot Michelle : 161
Petit Pierre : 44
Pezziardi André : 93
Pierrard Pierre : 28, 68
Pieyre de Boussuges Adolphe : 40, 48, 197
Poujoulat : 146
Pouthas Charles : 40
Prigent Michel : 20
Prost Antoine : 68
Ranc Robert : 24
Reboul Jean : 146
Religieuses de l'Assomption : 58, 156
Renan Ernest : 12
Rendu Anne Claude : 93
Rials Stéphane : 235
Ricard Mgr : 58
Robert Hervé : 93
Rondet Henri : 217
Roth François : 223
Rousset L. : 223
Rousselet Kathy : 241
Rudelle Odile : 235
Sage Athanase : 72, 87, 111
Saint-Albin Alexandre de : 80
Saurel Ferdinand : 28
Sauzet Robert : 16, 44, 128
Savart Claude : 54, 203
Schelkle Karl Hermann : 161
Schüssler-Fiorenza E. : 161
Secondy Louis : 68, 133
Sève André : 211
Sheridan T.L. : 76
Sofranov Ivan : 180
Sorrel Christian : 261
Sournia Jean-Charles : 124
Stiernon Daniel : 142
Tavard Georges : 211, 217
Terrou Fernand : 24

Thies G. : 217
Thomas Jean : 146
Tillotson G. : 76
Tocqueville Alexis Clérel de : 106
Tombeur : 217
Toujouse Thérèse-Maylis : 58, 133
Touveneraud Pierre : 72, 87, 116,
180, 185, 211
Trevor M. : 76
Tristram H. : 76
Tudesq André-Jean : 24
Tulard Jean : 116
Tunc Suzanne : 161
Vailhé Siméon : 16, 152, 180, 217
Vielzeuf Aimé : 167
Walgrave J.H. : 76
Walter Julian : 241
Ward W. P.: 76
Waresquiel Emmanuel de : 12
Watelet Jean : 93
Weatherby H.L. : 76
Wenger Antoine: 217, 241
Willette L.: 116
Winock Michel : 20, 235
Yvert Benoît : 12

Table des thèmes principaux

Affaire Lamennais : 29	Famille : 9-10, 13
Alliance Laïcs-Religieux : 51	Femmes - Féminisme : 157
Animation apostolique : 45	Fonction officielle : 37, 101, 103
Anticléricalisme politique : 257	Fondation et Fondateur d'Institut religieux : 55, 59, 69
Apostolat social et monde ouvrier : 163-164, 166 n. 3	Généalogie : 13-14
Bible et exégèse (traductions) : 42-43	Guerre de 1870 : 219
Bibliographie : 17-18	Industrialisation : 163
Carrière : 21, 37	Laïcs à l'Assomption : 54
Chanoines de Nîmes : 243	Lavagnac : 249
Chapitre général : 207	Lecture, livres : 17-18, 253
Charisme de l'Assomption : 209	Liberté d'enseignement : 65
Collège de l'Assomption : 65, 129	Logements nîmois du P. d'Alzon : 225
Concile provincial (synode) : 95	Maladie-Santé : 121
Concile de Vatican Ier : 213	Mission d'Orient : 175
Congrégation des Assomptionnistes : 59, 69, 135, 153, 207	Nîmes : 37, 45, 65, 125, 129, 143, 193, 225, 243
Congrégations de l'Assomption : 153	Nomination épiscopale : 125
Conseil Supérieur de l'Instruction publique : 101	Oblates de l'Assomption : 181, 187
Constitutions et Règles de l'Assomption : 83	Œcuménisme : 175
Conversion et prosélytisme : 73	Ordination sacerdotale : 139
Correnson Marie : 181	Orthodoxie : 175, 237
Corrida, tauromachie : 193	Patriotisme : 219
Diocèse de Nîmes : 37, 125, 129, 243	Pèlerinage : 169, 228
Direction spirituelle ou accompagnement : 199	Pie IX : 77
Economie : 163	Poésie et littérature : 143
Education-Enseignement : 65, 101, 117, 153, 253	Politique : 89, 113, 219, 231, 257
Elections : 251	Pontificat : 77
Enfance : 9-10	Protestantisme : 41, 73
Episcopat : 125	Révolution parisienne : 89
Espérance chrétienne : 213	Rome sous Grégoire XVI et à Vatican Ier : 33, 213
Etudes : 253	Société : 21, 29, 41, 65, 89, 157, 163, 193
Evangelisation et prosélytisme : 237	Spiritualité de l'Assomption : 209
	Spiritualité salésienne : 107
	Ultramontanisme : 77, 113, 117, 125, 199
	Vocation : 21, 25, 149, 181, 187

Sommaire

Préface	
Avant-Propos,	p. 5

Partie I	p. 9-48
-----------------	---------

1. Le ton d'une enfance et d'une adolescence heureuses (1822),	p. 9-12
2. A la recherche des origines familiales (1831),	p. 13-16
3. Dans le commerce des livres (1830),	p. 17-20
4. Que choisir ? L'avenir d'un jeune homme riche (1831),	p. 21-24
5. Le ressort d'une vocation sacerdotale (1832),	p. 25-28
6. Dans l'ombre d'un maître difficile à cerner, Lamennais (1832),	p. 29-32
7. La Rome pontificale sous Grégoire XVI (1834),	p. 33-36
8. Une promotion rapide dans la carrière ecclésiastique (1835-1839),	p. 37-40
9. Les frères ennemis du christianisme (1837),	p. 41-44
10. Un animateur religieux dans la cité (1843),	p. 45-48

Partie II	p. 49-99
------------------	----------

11. Une alliance laïc-religieux exemplaire et fondatrice, Germer-Durand (1838),	p. 51-54
12. Un fondateur écarté, Combalot (1841),	p. 55-58
13. Désir de fondation d'une Congrégation (1844),	p. 59-63
14. Dans l'aventure d'un collègue (1844),	p. 65-68
15. L'épreuve des commencements : Où trouver de l'appui ? (1845),	p. 69-72
16. Une conversion émouvante en Angleterre, Newman (1845),	p. 73-76
17. L'élection de Pie IX (1846),	p. 77-82
18. Notes pour un projet de Constitutions 1846-1850,	p. 83-87
19. Une révolution de palais à Paris, février 1848,	p. 89-94
20. Une voix au Concile d'Avignon (1849),	p. 95-99

Partie III	p. 101-146
21. Dans la galère du Conseil supérieur de l'Instruction publique (1850),	p. 103-106
22. Famille, influence et spiritualité du côté de saint François de Sales (1851),	p. 107-111
23. Un opposant irréductible et ultramontain au Second Empire (1852),	p. 113-116
24. Sur fond de la querelle gaumiste (1853),	p. 117-120
25. L'épreuve de la maladie (1854),	p. 121-124
26. Un nouvel évêque à Nîmes, Mgr Plantier (1855),	p. 125-128
27. Dans les tracas continuels à Nîmes (1856),	p. 129-133
28. Décret de louange pour l'Assomption (1857),	p. 135-138
29. Deux ordinations d'Assomptionnistes au Mans (1858),	p. 139-142
30. Le P. d'Alzon et son ami le poète Jean Reboul (1859),	p. 143-146
Partie IV	p. 147-203
31. Une recrue de choix, Vincent de Paul Bailly (1860),	p. 149-152
32. L'Assomption à Bordeaux (1860),	p. 153-156
33. Femmes en sainteté, femmes dans l'Eglise (1861),	p. 157-161
34. Industrialisation dans le Gard (1861),	p. 163-167
35. Une caravane nîmoise en pèlerinage à Rome (1862),	p. 169-173
36. Une aventure, Constantinople (1863),	p. 175-179
37. Mademoiselle Correnson (1864),	p. 181-185
38. Une pluie de vocations chez les Oblates (1865),	p. 187-191
39. Au cœur des Arènes : tauromachie et corrida (1866),	p. 193-197
40. En toute confiance et confiance avec une dirigée (1867),	p. 199-203
Partie V	p. 205-261
41. Au Chapitre général de 1868 (1868),	p. 207-211
42. A Vatican Ier, puces et coliques sous un soleil de plomb (1870),	p. 213-217
43. A l'heure de la défaite, les germes d'espérance d'un catholique (1871),	p. 219-223
44. Le P. d'Alzon aux Moulins-à-Vent (1872),	p. 225-229
45. La France à deux doigts d'une Restauration monarchique (1873),	p. 231-235
46. Un rêve inentamé : la 'conversion' des Slaves (1874),	p. 237-241
47. Le Père d'Alzon malmené par le chapitre des chanoines de Nîmes (1875),	p. 243-247

48. Au coin du feu, à Lavagnac (1876),	p. 249-252
49. Trente-troisième Méditation : les études (1878),	p. 253-256
50. La menace du péril républicain anticlérical (1879),	p. 257-261
P. d'Alzon Vénérable,	p. 263
Index des noms de personnes,	p. 269
Index géographique,	p. 287
Index des correspondances,	p. 294
Index Bibliographie (noms d'auteurs),	p. 295
Table des thèmes principaux,	p. 298
Sommaire	P. 299